


Sola in deo salus

HISTOIRE DES FRANÇAIS

DES

DIVERS ÉTATS.

Imp. Schneider et Langrand, rue d'Erfurth, 1.

HISTOIRE DES FRANÇAIS

DES

DIVERS ÉTATS

AUX CINQ DERNIERS SIECLES

PAR AMANS-ALEXIS MONTEIL.

Ouvrage couronné deux fois par l'Institut.

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE D'UNE PRÉFACE

PAR M. JULES JANIN,

Et ornée de Vingt-Quatre gravures sur acier.

TOME CINQUIÈME.

PARIS,

W. COQUEBERT, EDITEUR, RUE JACOB, 48.

FURNE ET Cie, ÉDITEURS, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 55.

1842

VOYAGE
EN FRANCE.

L'ARRIVÉE EN FRANCE.

Station I.

Nous regardons, en Espagne, le pays dont les Pyrénées nous séparent comme un autre monde; cependant quelques heures suffisent ponr les passer; ou dîne en France après avoir déjeuné en Espagne.

L'Aspect de la France.

Il y a en Espagne grand nombre de troupeaux, de pasteurs;

Mais que d'attelages, que de laboureurs en France!

Il y a en Espagne grand nombre de gens d'église, de gens d'épée, grand nombre de mendians;

Mais que d'artisans, de soldats, que de penple en France!

Dès qu'on entre en France, on croit que c'est jour de marché, jour de foire;

Dès qu'on rentre en Espagne, on croit que c'est jour de dimanche [1].

L'Espagnol, le Français.

Aux premières villes on voit la différence des deux peuples.

L'homme en Espagne marche; l'homme en France court.

L'homme en Espagne médite; l'homme en France pense.

Le superbe Espagnol semble toujours descendre du ciel.

Le glorieux Français semble toujours y monter.

LES AUBERGES FRANÇAISES.

Station II.

Je me suis surtout aperçu que j'avais passé les Pyrénées, lorsque je suis entré dans les auberges françaises. Quelles bonnes, quelles excellentes auberges! On y est aussi bien et mieux que chez soi. Quelle différence avec les auberges de l'Espagne où l'on est obligé de tout porter, excepté l'huile, le vinaigre et le sel[1] !

Ici, tous les aubergistes, tous les cabaretiers, tous les taverniers ont des lettres du roi[2].

Ici, toutes les maisons où l'on donne à coucher, à manger, portent écrit en gros caractères, HOSTELLERIE ; CABARET, TAVERNE PAR LA PERMISSION DU ROI[3].

Les Auberges des voyageurs à pied.

Ici, il y a des auberges où l'on ne loge que les gens à pied.

On lit sur la principale porte, en gros caractères: DINÉE DU VOYAGEUR A PIED, SIX SOLS; COUCHÉE DU VOYAGEUR A PIED, HUIT SOLS [4].

Les Auberges des voyageurs à cheval.

Ici, il y a aussi des auberges où l'on ne loge que les gens à cheval.

On lit sur la principale porte en gros caractères: DINÉE DU VOYAGEUR A CHEVAL DOUZE SOLS; COUCHÉE DU VOYAGEUR A CHEVAL VINGT SOLS [5].

Un voyageur à pied voudrait dîner, souper splendidement comme un voyageur à cheval : il ne le pourrait; un voyageur à cheval voudrait dîner, souper sobrement comme un voyageur à pied : il ne le pourrait non plus. Les lois françaises empêchent l'un de trop dépenser, l'autre de ne pas dépenser assez.

Les Repues.

Je note que les auberges, marquées pour le dîné des voyageurs, où quelquefois l'on est traité assez peu chrétiennement, où l'on est quelquefois exposé à mettre sous sa fourchette du corbeau, du serpent, du cheval et d'autres viandes de cette espèce que, depuis quelques années, le siége de San-

cerre a ajoutées aux alimens en usage[6], sont dans les itinéraires nommées repues[7].

Les Gîtes.

Et que les auberges où l'on couche y sont nommées gîtes[8]. J'ai trouvé celles-ci incomparablement meilleures : vastes écuries, vastes remises, vastes cuisines, vastes salles, grandes tables, grands feux, belle vaisselle d'argent, beaux lits de soie[9]. La magnificence de ces auberges s'annonce même à l'enseigne, pendue sous de beaux grillages dorés[10].

Je pensais et je devais naturellement penser que les troncs pour les pauvres[11] étaient plus pleins dans les gîtes que dans les repues : j'ai appris que c'était le contraire. Peut-être, dans la nature humaine, midi est-il une meilleure heure d'aumône que l'heure où l'on se couche, où l'on se lève.

Les Aubergistes.

On dit que les Français sont les plus polis des hommes; on devrait ajouter que les aubergistes sont les plus polis des Français. Dès que vous entrez dans une auberge, vous êtes accueilli par la gracieuse figure de votre ami; à la vérité, quand ensuite vous ne payez pas votre dépense, l'aubergiste vous fait conduire tout droit en prison, ou du moins vous fait saisir votre cheval[12] : mais aussi pourquoi, sans argent, se mettre en voyage?

Depuis quelques années les aubergistes sont fort imposés[13]; ils vous le disent. Plusieurs, à cause des services qu'eux ou leurs prédécesseurs ont rendus à l'état, sont francs d'impôts[14]; ils vous le disent encore plus volontiers.

Maintenant les aubergistes ne vous désarment plus[15]; et ce qui est bien autrement important, ils ne sont plus maintenant divisés en royalistes et en ligueurs : vous n'êtes plus obligé, quand vous arrivez dans une ville, de réformer vos opinions suivant que l'enseigne de l'auberge où vous allez loger représente Henri III, le duc de Guise, l'écusson de France, la croix de Lorraine[16].

LES GRANDS HOMMES DE LA CHALOSSE.

Station III.

Aujourd'hui, à dix heures du matin, et par un de ces brillans soleils qui semblait comme moi nouvellement arrivé d'Espagne, je parcourais les verdoyantes plaines de la Chalosse, petit pays qu'on trouve quand on sort de la Navarre et qu'on entre dans l'Agenais; voilà qu'une troupe de cavaliers, montés sur de grands chevaux, s'approchent, marchent parallèlement avec moi, une haie entre.

Je ne voyais que leurs têtes, coiffées de bonnets rouges, de bonnets noirs, de bonnets bleus, de

bonnets blancs. La haie s'étant abaissée, j'ai remarqué aussitôt que la couleur de leurs habits était la même que celle de leurs bonnets. La haie s'étant abaissée encore, j'ai reconnu que ces cavaliers étaient des gens du pays, montés sur de gros bâtons chevillés de distance en distance, appelés échasses[1]. Au moment où j'allais lier conversation avec eux, ils ont subitement pris un autre chemin et ont disparu.

Les Vignerons en échasses.

Je voulais absolument parler à un de ces grands hommes du pays. Je regardais de tout côté, j'ai enfin aperçu un vigneron taillant dans les branches des arbres ses hautes vignes[2], se haussant, se baissant sur les chevilles de ses ingénieuses échasses; j'ai été à lui; il m'a prévenu : Monsieur, m'a-t-il dit, n'allez pas plus à gauche, il n'y a jusqu'à la côte sauvage[3], jusqu'à la mer, que des landes, des sables, des liéges, des pins, que des maisons noires, enfumées de résine, que des femmes noires, sentant la poix, que du pain noir, que des malheureux, de la misère[4]; au lieu que nos maisons, nos femmes sont blanches comme celles des villes, et que notre pain est blanc comme celui de Potensac[5]; d'ailleurs, ici vous trouverez de belles compagnies de malades, et des eaux au moins aussi minérales, aussi chaudes que celles d'Acqs[6]. Mais, lui ai-je

répondu, je ne suis pas malade, je ne viens pas pour vos eaux. Ah ! tant mieux, que vous veniez pour nos vins : ce sont les meilleurs qu'on puisse boire[7]; et quant à la viande, toujours bon mouton, bon porc; car nos bouchers jurent sur l'autel de sainte Quiteyte de ne vendre qu'au mois de septembre de la brebis, de la truie, de la chèvre, de la martre[8]; enfin ce pays plaît tant de toute manière que tout le monde veut y demeurer. Toutefois, a-t-il ajouté, n'est pas voisin, c'est-à-dire paysan de la commune ou juridiction qui veut; et souvent je m'aperçois que, dans le fond du cœur, c'est pour acquérir le droit de voisinage, pour être voisins, que les jeunes gens des environs soupirent pour les beaux yeux de nos jeunes voisines[9]; mais je n'ai pas tout dit.

Les Bergers en échasses.

Monsieur, voyez-vous dans la plaine ces troupeaux conduits par des bergers qui, avec leurs longues échasses, vont, viennent, courent plus légèrement que leurs chiens? Ce sont les troupeaux du village, et, comme voisin, je puis y envoyer six vaches, douze porcs, dix-huit brebis[10], soit qu'ils m'appartiennent, soit qu'ils appartiennent à un autre, que je les aie en gazaille à moitié rapport[11]. Il y a plus, si je suis riche, je puis avoir à moi des troupeaux et les faire pâturer dans tous les

champs de la juridiction qui, après le temps des récoltes, deviennent *champ bestialle*[12], pâturages communs. Il faut cependant vous dire que les bœufs, les porcs, les moutons que mon berger laisserait échapper dans une terre défendue, une terre close, un jeune taillis, ne seraient pas comme dans certaines juridictions, aux termes de la loi, *gracieusement* mis dehors, mais qu'ils seraient *carnalés*[13], pris, tués, rôtis, mangés.

La Haute Justice.

Voisin! ai-je dit à ce bon villageois, je ne vous laisserai remettre à la taille de votre vigne que lorsque vous m'aurez appris que sont des hommes habillés de rouge, de noir, de bleu, de blanc que j'ai rencontrés tout près d'ici, il n'y a qu'un moment. C'est, m'a-t-il répondu, notre justice que les coutumes appellent la petite cour[14], mais que nous appelons, en riant, la haute justice, quand, ainsi que ce matin, elle monte sur des échasses. Elle est composée moitié de gens de robe courte, en habits rouges, du maire et des jurés, moitié de gens de robe longue, en habits noirs, du baile et du sous-baile que vous avez vus accompagnés de leurs sergens et de leurs archers[15]. J'ajouterai, si vous voulez le savoir, qu'elle maintient en crainte et en paix tout le pays. D'abord elle aime la politesse : elle punit sévèrement les démentis donnés

devant le maire en habit rouge. Elle aime ensuite l'obéissance : elle punit sévèrement celui qui, rencontrant le maire en habit rouge, refuse de le suivre. Elle n'aime pas les mauvaises odeurs : elle punit sévèrement celui qui étend des cuirs verts sur la voie publique. Elle aime l'ordre : elle punit sévèrement celui qui boit à la taverne après le dernier *Ave Maria*. Elle n'aime pas le bruit : elle enlève, sans autre forme, les armes à celui qui en porte pendant la nuit. Elle n'aime pas les vagabonds : elle fait payer vingt sous par jour à celui qui n'a ni feu ni lieu, et qui s'obstine à demeurer dans le pays. Elle n'aime pas les bannis : elle permet de tuer ceux qui reviennent pendant leur ban. Elle aime la vérité : elle fait percer la langue aux faux témoins. Elle aime les bonnes mœurs : elle fait si fort et si long-temps fouetter la femme coquette et son beau galant[16], que l'un et l'autre s'en souviennent au moins le reste de leur jeunesse. Voisin, lui ai-je dit, en riant, et en pliant les épaules, oh ! je n'en suis pas ! je n'en suis pas ! je m'en vais ! je m'en vais !

LE CRIEUR DE MONTAUBAN.

Station IV.

Il était déjà nuit que j'étais encore à plus d'une lieue de Nérac. Je me hâtais ; j'allais bon train ;

tout à coup j'ai ralenti ma marche pour entendre la conversation de deux hommes qui me précédaient à une grande distance. L'un parlait si bas que pas un seul mot n'arrivait jusqu'à moi, tandis que l'autre parlait si haut que je me trouvais comme à côté de lui. Il y a apparence que l'homme qui parlait bas venait de dire de quel pays il était, car l'homme qui parlait haut a repris ainsi : Et moi je suis de Négreplisse. Il y a apparence aussi qu'ensuite l'homme qui parlait bas a conté ses aventures de jeunesse et qu'il a voulu que l'homme qui parlait haut contât aussi les siennes ; car, après un assez long espace de temps, pendant lequel je n'ai rien entendu, l'homme qui parlait haut a encore repris : Volontiers ! volontiers ! je vais, à mon tour, vous faire connaître ma vie passée.

Je me souviens, a-t-il continué, que, dans mon enfance, le maître d'école me disait, surtout quand je récitais ma leçon sans hésiter : Petit, bien ! bien ! mais plus bas ! plus bas ! Au catéchisme le vicaire me disait aussi : Petit, criez moins ! je ne suis pas sourd ! Toutefois à confesse mon confesseur me disait et il me dit encore : Un peu plus haut ! je n'entends pas.

Devenu plus âgé, je fus mis en apprentissage, à Cailus, petite ville voisine, chez un tailleur qui tirait grand parti de moi, en m'envoyant rendre les habits à ses pratiques. Je ne leur donnais que les mauvaises raisons de mon maître, mais je les en-

assourdissais. Un jour j'allai rendre au crieur de la ville un pourpoint ; il ne put y entrer ; il se mit à crier ; je me mis à crier encore plus que lui. Aussitôt il me saisit. Je croyais que c'était pour me battre ; c'était pour m'embrasser : Tu as manqué ta vocation, me dit-il, tu ne seras jamais qu'un méchant tailleur, au lieu que tu peux être le meilleur crieur de Gascogne. Je consentis à être son apprenti. Il m'apprit d'abord à crier de bas en haut, ensuite de haut en bas. Quand au sommet de la colline qui domine Cailus, je fus parvenu, avec ma voix, à faire enfuir tous les oiseaux de la vallée et à percer toutes les toitures de la ville, il me reçut maître crieur, en me donnant une grande poussée par les épaules et en me disant : Va-t-en crier ailleurs !

Le Crieur avec tambour.

Je n'allai pas loin. Je passais près de Moissac ; je vis le peuple assemblé sur l'avenue. Le maire et les consuls adjugeaient au concours l'office de la crie de la ville[1]. Il fallait se faire entendre nettement à la distance fixée ; et, pour qu'il n'y eût ni brigue, ni collusion, les concurrens étaient obligés de s'adresser aux étrangers qui passaient sur la route. L'éloignement était grand ; personne encore n'avait pu se faire entendre. Je me présente ; j'offre de me faire entendre deux fois plus loin. Les consuls refusent d'essayer une chose impossible. Je

m'obstine, on me suit. Tout à coup on aperçoit au loin un homme s'en allant fort pacifiquement, ayant l'air de songer à ses affaires ; je m'adresse à lui : Habit gris ! où allez-vous ? Ribault, truand, gagne-denier ! habit gris ! où allez-vous ? Larron, voleur, détenteur du bien d'autrui ! habit gris ! où allez vous ? Les consuls et tout le peuple de rire : Il n'entend rien ! il n'entend rien ! Il entend ! répondis-je d'un air assuré, mais c'est un homme de bon sens qui ne se fâche pas pour peu de chose. Je repris ; habit gris ! où allez-vous ? Huguenot ! parpaillot ! maheûtre[2] ! hérétique ! hérésiarque ! excommunié ? diable errant ! A ces mots cet homme, furieux, rouge de colère, court à moi, le bâton levé. Les consuls et le peuple vont en riant au-devant de lui, et lui disent que c'est un concours de crieurs publics, qu'on le reconnaît pour un brave homme et un bon chrétien. Le voyageur continue sa route, le peuple rentre dans la ville et les consuls me nomment crieur public, malgré les réclamations de mes concurrens qui disaient que je n'avais pas prouvé que je susse battre le tambour, à quoi les consuls répondaient qu'il importait au contraire que je le battisse fort mal, afin que les cuisinières ou les bonnes femmes qui seraient dans leur ménage ne me confondissent pas avec le tambour de la garnison.

Le jour même, j'entrai en fonctions à la pierre de la crie[3]. Je criai d'abord le prix de la nourriture

des animaux ; je ne me sentis pas très honoré de battre le tambour pour de l'avoine, du foin et de la paille ; mais peu de temps après je criai la farine de Moissac, la fleur de la farine de France[4]. Il me semblait que l'abondance générale sortait de ma bouche ; j'étais tout glorieux. Bientôt je fus plus glorieux : je criai les hypothèques[5]. J'articulai bien, car je sentais qu'une prononciation peu distincte pouvait ruiner les acquéreurs, les créanciers. Je criai les demandes de permission pour de nouvelles garennes[6] ; j'articulais bien aussi ; j'animais les opposans par mes réflexions sur la trop grande multiplicités des lapins et des lièvres, ce qui plaisait fort aux gens qui n'en mangeaient pas, je veux dire à mon auditoire. Le jour vint où bientôt je fus plus glorieux encore : la veille, les sergens me rendaient fort lestement mon salut ; les greffiers me regardaient à peine, le prévôt ne me regardait pas ; le lendemain, le bail de leurs offices ayant expiré, j'en criai le renouvellement de la ferme[7] : Qui veut être sergent? qui veut être greffier? qui veut être juge? qui a de l'argent? qui a de l'argent? Je criais bien fort afin de leur attirer plus de monde aux enchères, de leur accroître le nombre des surdisans, de faire changer de main leurs offices ; et peut-être j'y aidai un peu.

Le Crieur avec trompette.

Quel plaisir de se croire élevé, haut! mais quelle peine aussi de se trouver bas, très bas! Un dimanche d'hiver je me rencontrai par hasard, tête à tête, dans une taverne avec le crieur de Bordeaux; par un autre hasard la conversation vint à tomber sur les crieurs. Le crieur de Bordeaux ne me connaissait pas; il me dit qu'il regardait par dessus l'épaule tous ces pauvres petits crieurs municipaux qui publient les ordonnances de police aux hôtels-de-ville, en frappant avec un bâtonnet ou une baguette sur les boiseries de la fenêtre[8] pour qu'on fît silence; qu'il ne considérait guère plus tous ces crieurs à tambour qui sont obligés de se geler les mains, de battre leur tambour à la pluie, à la neige. Je ne le connaissais pas non plus. Je lui demandai quel était son état: Je suis, me répondit-il, crieur à Bordeaux, où l'on rirait d'un crieur qui ne sonnerait pas d'une trompette et qui ne sonnerait pas d'une trompette d'argent[9]. Aussi, ajouta-t-il, nous ne crions jamais que de gros poissons, de gros tonneaux de vin; aussi les ordonnances de police nous font cet honneur qu'elles veulent que les rues les mieux balayées soient celles où la trompette passe[10]. Je voudrais que vous entendissiez ajourner, trois fois, un accusé fugitif, et, avec quelles fanfares et avec quel éclat de voix, on lui

crie, à la quatrième, que si dans le temps prescrit il ne se présente, il sera, d'après l'arrêt du parlement, réputé coupable[11]. J'ai, moi qui vous parle et qui choque le verre avec vous, crié à cinq, six trompettes[12], c'est-à-dire à cinq, six différens endroits de la ville, la censure et la brûlure de fort grands livres[13], et, seulement à cause de cela, je m'en crois autant que les crieurs de Dijon qui se vantent de publier, tous les ans, la nuit, dans les rues, le ban des vendanges, au milieu des flambeaux[14], et plus que les crieurs, ou viza, ou trompettes de Montmorillon qui se vantent aussi de percevoir un denier par sac de blé vendu au marché[15].

A l'instant la honte et la douleur me prirent, je me levai, sans achever mon vin, sans dire qui j'étais. J'allai à la municipalité où, avec de grandes politesses, de grands remercîmens, je posai mon tambour sur la table, et à l'instant même je partis.

Ce n'est point place facile à trouver que celle d'un crieur avec trompette d'argent. Inutilement je suivis le cours de la Garonne, de la Dordogne et du Gers. Partout il n'y avait que des places à tambour, à trompette de bois et tout au plus à trompette de cuivre. Je trouvai même des municipalités où le criage était affermé[16]; j'en trouvai même où les profits en étaient partagés avec le seigneur[17]. Cependant à force de courir tous les coins et recoins de la grande Gascogne, je rencontrai une

municipalité qui m'offrit, à cause de ma voix, la trompette qui était sinon d'argent, du moins argentée; je ne dirai pas où, parce que c'est le secret de la ville; j'acceptai.

Le Crieur avec clochettes.

J'étais partout franc et noble; je me plaisais à passer les ponts, les bacs à péage, car, au lieu de tirer ma bourse pour payer, il me suffisait de tirer de dessous l'habit ma trompette[18]: je vivais heureux; j'avais été habillé de neuf; je gagnais beaucoup d'argent; je faisais grande chère; je recevais chez moi les crieurs, les crieuses[19], tous les gens de mon état; je leur donnais, aux hommes du vin rouge, aux femmes du vin blanc, mais toujours du vin de mon ordinaire, du vin du pays. A la fin je fus obligé de changer de vin, ce fut pour un crieur juré de Paris qui allait je ne sais où. Aussitôt qu'il me dit qui il était, je le fis mettre au haut bout de la table; cependant je m'en tins d'abord à mon vin tant qu'il me parla de l'usage et de la manière de crier les choses perdues, les enfans égarés; mais je lui donnai du vin de Bordeaux quand il m'apprit qu'à Paris les crieurs, ayant une serviette blanche sur le bras, une bouteille pleine dans une main, un verre bien rincé dans l'autre, faisaient, aux funérailles de leurs camarades, boire le public à la santé du défunt[20]; et je lui donnai du vin le

meilleur et le plus cher quand il m'apprit ensuite ce que je vais vous répéter : J'étais, me dit-il, moi, un des vingt-quatre crieurs vêtus d'une robe noire, armoriée devant et derrière, qui allèrent au Parlement crier la mort de Charles IX. Dès que nos quarante-huit clochettes se firent entendre, les deux battans de la porte s'ouvrirent à la fois, comme d'eux-mêmes ; nous nous rangeâmes contre la muraille, en face des juges, tous en robe rouge, et, après avoir sonné deux fois nos clochettes, nous criâmes : *Nobles et dévotes personnes, priez Dieu pour l'ame de trez haut, trez puissant, trez vertueux et trez magnanime prince, Charles, par la grace de Dieu, roy de France trez chrestien, neuvième de ce nom ; priez Dieu qu'il en ait l'ame*[1] ! Nous sonnâmes encore deux fois nos clochettes ; nous sortîmes et la justice reprit son cours. Ces redoutables paroles : *Nobles et dévotes personnes* me revenaient sans cesse. Je me disais qu'elles pouvaient sortir aussi de ma bouche, que dans mon état ma voix pouvait me mener à tout, que je pouvais être crieur avec clochettes, crieur juré de Paris, comme un autre, plutôt qu'un autre, et que le roi de France actuel pouvait mourir aussi bien quand je serais en charge que quand je n'y serais pas.

Dès ce moment je pris en dégoût ma trompette argentée, et bientôt je trouvai l'occasion de la poser.

Une nombreuse troupe de voleurs épouvantait

les campagnes, je suivis volontiers les juges qui faisaient lever et armer le peuple[22]; je sonnai volontiers de la trompette; je criai volontiers; mais lorsque ces voleurs furent pris et qu'ils eurent été condamnés à être fustigés au son de la trompette[23], je refusai d'en sonner. Le maire me dit que c'était pour perdre ma place; je lui fis signe que j'y consentais, je quittai aussitôt la ville.

Je ne balançai pas long-temps sur ma route. Je me dirigeai vers Paris; mais les crieurs nous sommes connus au loin: au moment où je sortais de Montauban, le premier consul qui connaissait ma voix et qui peut-être me guettait, m'arrête, m'amène à l'hôtel-de-ville; on me dit qu'à Paris où j'allais chercher tant d'honneurs, je serais tenu de publier le prix des alouettes, des mauviettes, de publier ce qu'il en coûtait pour les faire plumer, les faire larder, les faire rôtir[24]; ensuite on me pria de crier, afin de m'applaudir; on m'applaudit tant que je m'engageai comme crieur avec clochettes. Vous me direz qu'à Montauban je ne devais pas crier la mort des rois; hélas! je ne le sais que trop; et de plus, j'eus d'abord des désagrémens qui, plusieurs fois, me donnèrent envie de reprendre ma route; car lorsque je criais, dans cette ville, peuplée moitié de catholiques, moitié de protestans, les fêtes des confréries[25], souvent les protestans m'accueillaient par des huées; et quand je criais la mort de fort honnêtes protestans, après les noms desquels j'é-

tais obligé, à cause de leur qualité d'anciens consuls ou de notables bourgeois, d'ajouter de bonne mémoire[26], souvent j'entendais à droite et à gauche les catholiques insulter à leur mémoire. Je voulais, comme de raison, prendre le parti de mes morts, et à chaque pas j'avais dispute. Mais depuis l'édit de Nantes, l'édit de pacification, de liberté de conscience[27], on me laisse crier en paix. Toutefois ce qui surtout me retient à Montauban, le voici : quand les portiques de la grande place[28] retentissent du bruit de mes clochettes et du son de ma voix, je suis entendu des gens qui me connaissent, qui m'ont vu naître, des gens de mon pays, venus au marché. Allez-moi dire qu'à Paris, aux lieux du triomphe des crieurs jurés, à la place Maubert, à la grande halle, je pusse être entendu des gens de Négreplisse.

LES BOHÉMIENS FRANÇAIS.

Station v.

Ceux qui connaissent la ville d'Agen savent qu'il y a, sur la place de la Garonne[1], deux auberges, la bonne d'un côté, la belle de l'autre. Comme de raison j'ai été loger à la bonne, et je n'ai pas tardé à m'en repentir. J'étais à peine assis sur le banc de devant la porte que des Bohémiens sont venus

chanter, danser, dire la bonne aventure devant la belle auberge; je comptais qu'ils viendraient ensuite devant la bonne, mais ils s'en sont allés. J'avais grande envie de les voir, de leur parler, de les questionner; je ne me suis pas trop mis en peine de cacher mon dépit : un étranger, assis sur le même banc, à mon côté, m'a offert de m'en apprendre sur les Bohémiens autant et plus sans doute que je voulais en savoir.

Au mois de mai dernier, m'a-t-il dit, je logeais à Bordeaux dans un quartier où un Bohémien avait une vogue générale. Ce n'était pas un de ces Bohémiens ambulans, tels que ceux que nous venons de voir, c'était un devin, un grand devin dont la maison ne cessait de s'emplir et de se désemplir. J'eus beau me rappeler toutes les menteries de pareilles gens, la curiosité l'emporta; je choisis le moment où, chez lui, il y avait le moins de foule et j'y entrai. Je le trouvai en pourpoint bleu à passepoil jaune, deux plumes au bonnet, et, ce qui me surprit, les cheveux, la barbe coupés[2]. Il me présenta par honneur une chaise à deux places[3]; s'étant ensuite assis vis-à-vis de moi, sur une chaise très étroite, mais très haute, il me parla ainsi : Monsieur, vous voyez un homme qui est pauvre, qui devrait être un des possesseurs de la terre ou du moins un des possesseurs d'une partie de la terre, un homme qui a été séparé de ses longs cheveux et de sa vénérable barbe, qui a été pendant

trois années en galère[4], et qui n'en est pas moins de meilleure maison que le roi de France, car les Égyptiens de la petite Égypte que vous nommez, je ne sais pourquoi, Bohémiens[5], nous descendons d'Abraham et de Sara; nous sommes ses seuls enfans légitimes[6]. Nous ne venons dans les pays chrétiens que pour y accomplir la pénitence de sept années à laquelle nous, nos pères et nos fils, avons été condamnés[7].

Mais ce qui rend notre pénitence plus dure et plus humiliante, c'est que des Français qui ne sont pas l'élite des Français et qui se disent Bohémiens, courroucent tellement la justice par leurs méfaits qu'elle ne veut pas nous distinguer, et qu'elle nous punit indistinctement tous.

Les Bohémiens Provençaux

Assurément, poursuivit-il, ces jeunes gens de la Provence qui parlent un si risible argot[8], qui font sonner l'heure dans un verre, qui jouent à la cordelette, qui font le saut périlleux, qui se disent Bohémiens[9], ne sont pas les jeunes fils de notre père Abraham qui parlait un chaldéen si pur, qui était le plus grave des patriarches. Assurément ces jeunes provençales au jupon court, qui jouent du tambourin, dansent, montrent tantôt une jambe, tantôt l'autre, qui se disent Bohémiennes[10], ne sont pas les jeunes filles de la modeste Sara.

Les Bohémiens Normands.

Et ces maquignons de Normandie, si reconnaissables à leurs yeux bleus, à leurs cheveux blonds, à leur accent nazal, qui font semblant d'avoir comme nous des capitaines, comme nous le haut tribunal de la petite Égypte, qui au lieu de se pendre, comme nous, franchement entre eux, ne se pendent que pour rire, pour attirer les villageois hors des villages, ambler alors les chevaux, les mulets, qui se disent Bohémiens [11], comment croire qu'ils sont les descendans d'Abraham qui était si riche en bœufs, en ânes, en chameaux, qui avait une si bonne renommée ? Et ces petites Normandes si blanches, si fraîches, qui de leur bouche miellée appellent toutes les poules qu'elles rencontrent hors les maisons, qui les plument sans les faire crier, qui couchent dans les granges, qui se disent Bohémiennes [12], comment croire qu'elles sont les filles de Sara qui mettait, chaque jour, plusieurs moutons au pot et souvent un bœuf à la broche, qui avait des fermes de deux ou trois cents lieues de tour ?

Les Bohémiens Gascons.

Comment croire qu'Abraham, l'ami des anciens mages, ait héréditairement transmis son infinie science à ces Gascons effrontés, sortis de la boutique

des barbiers ou tout au plus des études des procureurs, qui prétendent découvrir les reflets du caractère, de l'esprit et de l'âme sur les diverses parties de la face humaine, qui se disent Bohémiens[13]? Comment croire aussi qu'elles aient hérité des connaissances de Sara, l'amie des anciennes prêtresses d'Égypte, ces petites Gasconnes qui ne savent pas correctement six lignes de leur catéchisme, qui se font montrer les mains, qui se font raconter les rêves, qui, de leur langue légère, trompent le public comme leurs amans, et qui se disent Bohémiennes[14]?

Les Bohémiens Égyptiens.

Monsieur, les vrais Bohémiens ou Égyptiens c'est nous qui, je vous l'assure, sommes en petit nombre, qui tenons toutes nos connaissances de nos pères qui, par transmission, les tenaient de notre père Isaac qui les tenait de notre père Abraham[15].

Après avoir ainsi parlé, il se recueillit un moment, et ensuite il me prit la main; il en tendit la peau au-dessous de l'index, du medius, et il me dit : La ligne mensale n'est pas positivement contre vous; j'avoue que la moyenne est aussi un peu douteuse; mais ajouta-t-il, après avoir écarté mon pouce, je suis très content de la ligne de ce doigt : c'est la sœur de la ligne de vie[16].

Voilà, monsieur, pour la chiromancie[17].

Voyons maintenant pour la métoscopie[18]. Laissez-moi, continua-t-il, vous envisager attentivement, ce ne sera pas long. Il tourna ma chaise vers la fenêtre, et m'envisagea quelques momens :

Vous n'êtes pas timide, me dit-il, votre front n'est pas spacieux ;

Vous n'êtes pas cruel ; votre front n'est pas petit ;

Vous n'êtes pas luxurieux ; votre front n'est pas large :

Vous n'êtes pas vaniteux ; votre front n'est pas saillant ;

Vous n'êtes pas colère ; votre front n'est pas chauve ;

Vous n'êtes pas adulateur ; votre front n'est pas ridé ;

Votre front est carré, pur, beau, parfait ; vous êtes prudent, sage, brave, libéral, généreux [19].

Dans le courant de votre vie il vous est arrivé... il vous arrivera... Je me levai, je lui demandai combien je lui devais ; il me répondit : Un quart d'écu[20] pour la main, un quart d'écu pour le visage ; c'est un prix fait et depuis long-temps fait pour tout le monde ; car l'histoire qui rapporte que nous annonçâmes l'empire à l'empereur Michel Trole, quand il n'était encore qu'un tout petit particulier[21], aurait dû rapporter aussi que nous ne lui prîmes pas davantage.

LES CHEMINS DE LA FRANCE.

Station VI.

J'AI dit, en arrivant en France : Les bonnes auberges ! aujourd'hui je dis : Les beaux chemins ! ils sont plainiers, larges, roulans : que ne puis-je les faire entrer dans l'Espagne, la leur faire traverser et retraverser dans tous les sens jusqu'à la mer !

La Construction.

Aussi écrirai-je à mon parrain du Pérou qui veut que je lui fasse connaître tout ce que dans mon voyage je trouverai de bon et de beau, comment ils sont faits :

On trace d'abord l'aire ; ensuite on la borde de quartiers de roc [1] ; quelquefois on la pave, quand c'est sur les côtes [2] ; mais dans les plaines on la remplit de cailloux, de gravier, et, dans les plaines basses, boueuses, de pierres [3]. On fossoie les bords, et de vingt-quatre en vingt-quatre pieds on les plante d'arbres forestiers ou d'arbres fruitiers [4], que le peuple aujourd'hui n'arrache plus [5], et puis, fouette cocher ! autrefois, fouette charretier !

Je lui écrirai aussi comment on fait les chemins pavés, les chemins ferrés [6] qui rayonnent autour

des grandes villes, surtout autour de Paris. On élève, sur une largeur de deux toises, avec des cailloux, du gravier, du sable[7], l'aire en dos d'âne; on la pave de gros quartiers de grès ou d'autre pierre de quatre, cinq, six pouces en carré; on remplit de bon ciment les joints[8].

Je lui écrirai encore comment on fait les turcies, ou turgies[9], ou levées, qui, ainsi que de magnifiques terrasses, couronnent les bords des fleuves, qui servent en même temps de digue et de chemin. On les élève en terre battue comme les remparts, et, comme les remparts, on les revêt de gazon ou de pierre[10].

Les dépenses de construction.

Mais je ne lui écrirai pas comment, en France, on fait faire les chemins.

Vous voyez sur ceux qui sont en construction, de grandes troupes de villageois, d'artisans, porter, mettre en œuvre les matériaux, et par derrière, des huissiers en robe qui les ont amenés ou requis[11], au nom du seigneur, si c'est un chemin de châtellenie[12], au nom du maire, si c'est pour un chemin allant d'une ville à une autre[13], au nom du roi, si c'est pour un chemin royal, un chemin passant par les principales villes, allant d'une extrémité du royaume à l'autre[14].

Il faut cependant convenir que tous les chemins

ne sont pas faits par corvées, que souvent les ouvriers sont salariés, et qu'alors on prend l'argent ou, comme en Bretagne, sur les consommations de vin[15], ou, comme dans les provinces des turcies, sur les gabelles[16], sur les tailles[17], ou, comme dans la plus grande partie de la France, sur les péages perçus aux travers, aux barrages, aux lieux où l'on établit, sur deux poteaux, en travers du chemin, une longue barre qu'on lève, qu'on baisse à volonté[18], qu'on baisse, quand on veut arrêter les chevaux ou les voitures de ceux qui refusent de payer les droits. De là, sans doute, cette expression métaphorique, si fréquente dans la langue française, barrer le chemin à quelqu'un, barrer quelqu'un.

Les Dépenses d'entretien.

Lorsque les fermiers de ces perceptions, appelés maîtres des chaussées[19], ne se chargent pas de la réparation des chemins, la dépense en est prise sur les impôts[20]; d'autres fois la réparation des chemins est, comme la construction, faite par corvées[21].

La Voirie.

Qui, en France, ai-je demandé, inspecte la construction, l'entretien des chemins, des voies? qui, en France, est chargé des chemins, des voies? qui, en France, a la voierie? C'est le seigneur dans

ses terres[22], m'a répondu, ce matin, mon aubergiste. Qui, en France, a la voirie ? ai-je demandé à une autre personne : C'est le bailli, le sénéchal, dans son bailliage, dans sa sénéchaussée[23], et sous leurs ordres, les petits voyers[24]. Qui, en France, a la voirie ? ai-je encore demandé à une autre personne : Ce sont les élus[25]. Qui, en France, a la voirie ? ai-je enfin demandé à un homme grave, bien couvert, qu'on appelle ici un honnête homme : Ce sont les trésoriers des généralités[26], m'a-t-il répondu. Alors je lui ai répété les trois autres réponses qui m'avaient été faites : Elles sont toutes les trois vraies, m'a-t-il dit ; la mienne l'est aussi. Une cinquième, une sixième, une septième personne aurait encore pu vous dire : Ce sont les officiers des eaux et forêts[27] ; Ce sont les parlemens[28] ; Ce sont les états provinciaux[29], car les uns et les autres ont aussi différentes attributions de la voirie. On a bien senti qu'à tant de voyers il fallait un chef, aussi a-t-on établi un seul grand voyer pour tout le royaume[30] ; il est toutefois à craindre que les anciens voyers parviennent à se maintenir dans leur indépendance, et que ce ne soit qu'un nouvel office de plus ; car, en France, la correction des abus n'est souvent que l'addition d'un autre.

Les Itinéraires.

J'ai acheté tous les guides des chemins, impri-

més depuis un demi-siècle ; les guides des chemins sont aujourd'hui indispensables aux voyageurs.

Ils vous avertissent :

Que sur tel chemin, le pavé commence là, finit là.

Qu'entre telle ville et telle autre, il n'y a pas de grand chemin ; et alors ils sont vraiment vos guides : *Prends à main droite, Prends à main gauche* ; *Passe au haut, au bas du village* ; *monte, descends la montagne* ; *suis les prez, va selon les fossez.*

Ils vous avertissent :

Qu'aux limites de telle province les lieues de deux mille cinq cents toises, les petites lieues de France finissent, et que les lieues de quatre mille toises, les grandes lieues de France commencent ;

Qu'aux limites de telle autre province est, sur un grand chêne, l'étendart de séparation ;

Qu'à cette ville frontière, il faut aller au change des monnaies.

Ils vous apprennent :

Quels sont les mauvais chemins : *Chemin du diable, rue d'enfer* ;

Quels sont les endroits dangereux, et ils les écrivent pour ainsi dire avec de l'encre rouge : *Briganderie* ; *ancienne briganderie* ; *passage périlleux* ; *bois de deux lieues* ; *passe vite !*

Ils vous font connaître :

L'agriculture française, pays cultivé ; prés, vignes, champs, vergers ; pays d'ours ; pays de loups ; forêts, landes, friches ;

Les productions agricoles et industrielles : bons marrons, bons melons, bons chapons, bonnes épées, bons hautbois, bonnes quenouilles ;

Les meilleures auberges : maison rouge, maison blanche ; bon vin, bon lit, bon hôte ;

Les étimologies des noms des villes et des villages : Dreux, ville des Druides ; Chevreuse, dans le pays des chèvres ;

L'histoire traditionnelle des lieux : château bâti par Ganes ; château bâti par Griffon ; *Voi le sault du cheval de Régnault de Montauban*[31].

Il me semble que la réunion de ces divers rubans de chemin formerait une belle carte agricole, industrielle, commerciale, historique, un vrai tableau, un vrai portrait de la France.

LES POSTES FRANÇAISES.

Station VII.

Que de ressemblance de caractère, d'esprit, de figure, même de physionomie dans la nombreuse race humaine, éparse sur toutes les parties du globe! Que d'Espagnols qui n'ont jamais quitté, qui ne quitteront jamais l'Espagne j'ai vus en France ! j'y ai retrouvé entre autres mon barbier, mon cordonnier, mon tailleur ; mais ils tenaient ici un rang bien différent : ils étaient, l'un chevalier du Saint-

Esprit, l'autre évêque, l'autre président. J'y ai retrouvé aussi le bon et jovial duc de Médina qui m'honore depuis long-temps de sa bienveillance. Dieu saît mieux que moi comment, dans un relai, il existe un valet de poste, si semblable de corps et d'esprit à un aussi grand seigneur.

Les Maîtres de Poste.

Il avait pris aujourd'hui envie à mes mules ou à mes gens d'aller fort vite. Un valet de poste, la vraie ressemblance du duc de Médina, nous suivait de fort près ; enfin il nous a atteints, et il était près de nous dépasser, lorsque je lui ai adressé la parole : Chevaucheur[1], lui ai-je dit, combien de lieues d'ici à Auch ? — Dix. — Et d'ici à Toulouse ? Quinze : Chevaucheur, lui ai-je dit encore, êtes-vous maître de poste[2] ? — J'aurais l'écusson du roi sur l'épaule[3], m'a-t-il répondu, mais j'espère l'y avoir bientôt. Monsieur, a-t-il ajouté, regardez-moi bien, je n'ai pas un beau nez : allons, convenez-en ! il n'est pas beau. Véritablement ce brave garçon avait un grand vilain nez, fait dans le même moule que celui du respectable duc de Médina. Eh bien ! a-t-il continué, je n'en ai pas moins obtenu la main de Marcelle, la fille unique de mon maître de poste dont je vais être le successeur ; et pour cela je n'ai eu qu'à raconter l'histoire que je vais vous

raconter aussi, sans que vous ni moi en donnions un coup d'éperon de moins à nos montures.

Du temps du roi Charles VIII, en l'année 1495, il y a un peu plus de cent ans, il fut défendu aux maîtres coureurs de poste, sous peine de la vie, de se charger d'aucune dépêche du pape[4]. Le père de mon grand-père, pour gagner quelque argent, peut-être seulement quelque indulgence, s'en chargea ; il fut surpris. Le prévôt lui accorda la vie ; mais il lui fit donner le fouet dans toutes les rues de la ville. Le père de mon grand-père et mon grand-père tâchèrent de détruire toutes les traces de ce jugement ; mais mon père fut assez heureux pour en découvrir l'original au greffe. Il en demanda trois expéditions en bonne forme, et il se servit d'une pour épouser, malgré son vilain nez, une jolie fille, à la famille de laquelle il prouva qu'il descendait d'un des maîtres de poste institués par Louis XI[5]. Mon frère aîné qui a aussi un vilain nez, s'est servi d'une autre expédition pour se marier à une jolie, et qui plus est, riche fille ; et moi, dont vous voyez le nez, je suis, au moyen de la troisième expédition, près d'en faire autant.

Les Maîtres de Relais.

Mais écoutez encore : un jeune maître des nouveaux relais des chevaux à louer, pour le service des

voyageurs, pour les voitures des charretiers, pour le hallage, pour le labourage[6], dont le nez était bien fait, en voulait aussi bien que moi à Marcelle à qui on a eu de la peine à faire comprendre que ce beau galant ne lui convenait pas. Il fallait entendre parler ou plutôt entendre rire son père : Les voyageurs qui montent les chevaux de relais, disait-il, ne peuvent, à peine de trente francs d'amende, les faire galoper[7], et cela doit être, car ce sont tous avocats, médecins, marchands ou bourgeois. J'en avais là assez de son histoire ; je l'ai interrompu : Chevaucheur ! combien ont pour gages les maîtres de poste ? — Suivant les relais, cent quatre-vingts, deux cent quarante livres[8] ; les maîtres de poste de la cour en ont trois cent soixante[9]. — Chevaucheur ! combien ont pour leurs gages les maîtres de relais ? — Il me tardait que vous me fissiez cette question. Rien[10].

Le Prix des Postes.

Chevaucheur ! lui ai-je dit encore, combien paient ceux qui courent la poste ? — Qu'ils la courent à trente chevaux, comme plusieurs grands seigneurs[11], ou bien à cent, comme le roi[12], c'est dix sous par poste[13]. — Chevaucheur ! pourquoi, dans le livre des postes[14], la grande province de Bretagne est-elle en blanc ? — C'est que les états ne veulent pas qu'on y coure la poste[15]. — Chevau-

cheur ! portez-vous les lettres des particuliers ? — La poste porter les lettres des particuliers ! la poste a été instituée pour porter les dépêches du roi [16] qui nous sont d'ailleurs payées outre nos gages [17] ; elle n'a pas dérogé ; elle ne dérogera pas. Ce serait bien beau qu'on vînt crier devant ma porte comme devant les basses fenêtres grillées des messagers : Une lettre pour moi ! une autre pour moi ! un sac pour moi ! un paquet pour moi ! un pot de beurre pour moi ! un saucisson pour moi ! un panier de gibier pour moi [18] ! J'aimereris mieux recevoir, dans toutes les rues, le fouet de mon aïeul ? ou qui pis est, renoncer à la belle Marcelle.

Le Prix des Relais.

Chevaucheur ! combien de lieues par jour doit faire un cheval de louage, pris au relais ? — Douze, quinze lieues [19]. — Combien par jour paie le voyageur ? — Vingt sous, et il peut porter derrière lui une mallette : mais s'il a une malle, il est obligé de prendre un cheval mallier et un guide. — En sorte que le maître de relais confie son cheval au voyageur qui n'a pas de malle ? — Sans doute ; seulement le voyageur reçoit un billet qu'il remet avec le cheval au premier relais, où on lui donne un autre billet et un autre cheval ; ainsi jusqu'à la fin de sa route. — Fort bien, pourvu que le voyageur soit un homme honnête et qu'il ne s'enfuie pas sur le

cheval. — Oh ! le cheval est toujours marqué de la lettre initiale du nom de la ville ou du lieu du relais [20]. Monsieur, a ajouté le duc de Medina, valet de poste en France, je dois, pour l'acquit de ma conscience, vous dire, avant de vous quitter, que les maîtres de relais sont, comme les maîtres de poste, exempts du guet et du logement des gens de guerre [21]; qu'ils ont le même chef, le contrôleur général des postes [22]; mon rival aurait dû s'en prévaloir auprès de Marcelle ; mais le plus souvent, il n'y a rien de plus bête qu'un joli nez.

LES VOITURES FRANÇAISES.

Station VIII.

Aujourd'hui j'avais dîné, dit grâces ; j'allais partir, quand la porte de la petite salle de l'auberge où je m'étais fait servir en particulier s'est ouverte. Je croyais que c'était mon valet Dominique ; j'ai vu entrer un inconnu : Monsieur, m'a-t-il dit ; il s'est repris en portant les yeux sur mes panaches et sur mon manteau de velours passementé d'or : messire [1], je viens vous proposer d'acheter un joli petit charriot [2], qui n'est qu'un joli petit coche quand j'y suis, qui deviendra un joli petit carrosse quand vous y serez. Mon ami, lui ai-je répondu, je vais, je viens, je reviens, je tourne, je retourne;

je change de direction comme le vent : les mules me conviennent mieux, je vous remercie. J'ai prononcé ces derniers mots en le congédiant de la tête et de la main. Il s'est assis : Je vois, lui ai-je dit alors, que vous êtes en même temps et faiseur de coches et sellier, mais je n'ai pas non plus besoin de selles. Messire, m'a-t-il répondu, je ne suis ni l'nn ni l'autre. — Qu'êtes-vous donc ? — Je vais vous le dire, m'a-t-il répondu en s'établissant sur son siége; mais, avec votre permission, il faut que d'abord je prenne les choses d'un peu haut.

Les Messageries.

De tout temps, ou du moins je ne sais depuis quel temps, il y a des messagers d'université qui se chargent de conduire les écoliers aux villes où ils font leurs études et de les reconduire chez eux [4]. Je l'ai été, mais j'avais continuellement mes oreilles remplies de latin, de grec, d'hébreu [5] que je n'entendais pas, ou de mauvaises raisons, de mauvaises paroles que je n'aurais pas voulu entendre. Je laissai là cet état, et tous les jours je m'en félicite.

Les messagers des sénéchaussées et des bailliages sont plus modernes. Ils sont aujourd'hui devenus héréditaires. Ils se chargent de porter au parlement les procès qui doivent y être jugés par appel et de les en rapporter [6]. Ils se chargent aussi, depuis l'année 1576, en concurrence avec les mes-

sagers des universités[7], de porter les lettres du public, pour chacune desquelles on donne huit, dix, douze deniers, suivant la distance[8]. Je l'ai été aussi. Toutes les semaines j'allais à Bordeaux porter au greffe du parlement, ou en rapporter les sacs des procès. Je m'étendais la nuit, je dormais fort bien sur ces monceaux de chicanes et de mensonges qui empêchaient de dormir tant d'autres. J'étais bien payé; j'avais par sac deux sous par lieue[9]; mais le greffier me dit de lui en rendre deux deniers, sinon qu'il ferait porter les procès par un autre, et que j'aurais un office sans fonctions. Je lui rendis deux deniers. Bientôt il en voulut quatre, bientôt huit. Je les lui rendis. Enfin il voulut douze deniers, c'est-à-dire partager; je refusai. Dans ce temps le roi n'avait pas encore ordonné que ce transport fût exclusivement fait par nous[10], et le greffier l'ayant donné à un autre, j'allais et je revenais presque à vide; je fus donc obligé de quitter mon office pour n'avoir pas voulu me laisser écorcher. Messire, que Dieu vous préserve de jamais passer par les griffes des greffiers!

Les Coches.

Vous avez vu, a-t-il poursuivi, ce que j'ai été; vous allez maintenant voir ce que je suis, et comment l'un m'a mené à l'autre.

Les voyageurs nos pères et nos grands-pères s'étaient, jusqu'à nos jours, contentés ou des chevaux

de louage, ou des charriots des écoliers, ou des chariots des procès des bailliages. Ils avaient jusqu'à nos jours patiemment enduré le soleil, la pluie, les bruyantes incivilités des jeunes gens, les heurts et les chocs des paperasses; mais enfin ils s'en sont lassés, et sur les principales routes on a vu, comme en Italie[11], s'établir des coches ou chariots, rembourrés en dedans, couverts de cuir en dehors, garnis de siéges et de rideaux[12], qui correspondent d'une ville à l'autre[13]. Maintenant, quelque temps qu'il fasse, vous pouvez, avec une valise du poids de quatre livres, aller de Paris à Rouen pour soixante-dix sous, et de Paris à Orléans pour soixante-quinze[14]. Je cite ces tarifs parce qu'ils ont été en général suivis dans ce grand nombre de villes où la dame de Fontaine et d'autres presonnes à son exemple ont établi des coches[15]. Quand je suis venu ici, il m'a semblé qu'il pouvait aussi y en avoir un; il m'a bien semblé, car au bout de quelques semaines, celui que j'avais fait faire, qui est fort bien construit, fort beau, qui est celui que je vous ai offert et que je vous offre encore, s'est trouvé trop petit; il est même à croire que celui dont je me sers maintenant se trouvera bientôt encore trop petit; et je vous l'offrirai de même, si vous repassez et si vous en voulez un plus grand. Messire, a-t-il continué debout et sur le point de sortir, afin de ne pas vous retenir plus long-temps, et inutilement à ce que je vois, je me borne à ajou-

ter que ce n'est que d'aujourd'hui que je me trouve heureux, car lorsque j'ai satisfait aux droits de notre chef, le commissaire général, sur-intendant des coches publics[16], je régis, je gouverne, je suis roi dans mon coche. Les voyageurs ne cessent de me gracieuser. Et quand nous sommes arrivés, ils croient ne m'avoir jamais assez payé de ce que j'ai bien graissé les essieux[17], de ce que je les ai menés doucement, surtout de ce que je ne les ai pas versés. Croyez en toute vérité que souvent, pour recevoir les témoignages de leur reconnaissance, il me faudrait plus de deux mains.

LES RIVIÈRES DE LA FRANCE.

Station IX.

O mon parrain, que ne vous dois-je pas ! vous m'avez envoyé un jeune Péruvien si intelligent, qu'en faisant ce que je lui dis il fait en même temps ce que j'aurais dû lui dire ; si honnête, que plusieurs fois, comme aujourd'hui, après avoir laissé entre ses mains mes équipages, mes malles, mon argent, je suis tranquillement parti. Je ne pourrais plus maintenant me passer de votre Dominique.

Hier l'eau de la Garonne était claire, limpide ; ce matin elle était encore plus claire, plus limpide ;

il y vait plaisir de la voir. Hier il passait de belles embarcations de gens bien mis, élégans; ce matin il en est passé de plus belles. J'ai fait signe à la plus proche de venir me prendre; elle est venue; j'ai sauté dedans, et me voilà mêlé à un cercle de jeunes marchands qui étaient sans doute gais, aimables, mais qui dans ce moment étaient si fort occupés de la foire de Bordeaux, où ils allaient, qu'ils y étaient déjà arrivés si je puis m'exprimer ainsi. Ils y vendaient, ils y achetaient, ils y disputaient; sur le bateau ils ne disaient rien.

J'ai tiré de la poche un petit livre intitulé : Fleuves de la France [1]; et, m'étant écarté, je me suis amusé à en lire quelques morceaux devant les matelots. Par ce moyen je les ai rendus moins taciturnes que les marchands.

La Navigation intérieure.

Ce livre, m'a demandé le patron, dit-il que la navigation des rivières a une plus grande importance au nord qu'au midi, que les bateaux qui ont descendu le Rhône, la Garonne, chargés de tonneaux de vin rouge ou de vin muscat, remontent souvent à vide et que plus souvent ils ne remontent pas, tandis que les bateaux qui ont descendu la Loire et la Seine, chargés de tonneaux de vin, de sacs de blé, remontent chargés de barils d'huile de Provence, de fruits secs de Languedoc, de

beurres de Normandie, de fromages de Hollande[2] ? — Non.

Le Curage des Rivières.

Dit-il que, d'après les lois, les coutumes et les arrêts du parlement, les lits des rivières doivent tous les ans être curés et nettoyés[3], que cependant les bancs de sable, les amas de gravier semblent tous les ans grossir ; qu'il semble que pour les péchés des pauvres matelots, comme pour ceux des pauvres rouliers, le Diable se plaise à faire des bosses dans les rivières, et des creux dans les chemins ? — Non ; il ne dit pas même que Louis de Foix, architecte mécanicien[4], en redressant l'embouchure de l'Adour, au moyen des digues sur pilotis, en a si bien curé, si bien nettoyé le lit[5], ainsi que je l'ai vu à mon entrée en France, qu'il a été, là, plus diable que le Diable.

Le Hallage.

Mais du moins, a continué le patron, aurait-il fallu que ce livre dît que les lois, les coutumes, les arrêts du parlement se sont occupés aussi du hallage ; que la largeur des chemins doit en être de vingt-quatre pieds sur le bord des grandes rivières ; que les chevaux de courbe, que les bœufs qui tirent les embarcations, lorsqu'elles remontent, doivent être habillés, harnachés et en bon point ;

que le prix du hallage en est diversement et localement fixé[6] : le dit-il ? — Non.

Le Chablage.

Dit-il avec quelle habileté les chableurs stationnés près les grands ponts dirigent, au moyen des cordes passées dans les anneaux des piles, les plus larges bateaux sous les arches[7], souvent fort étroites ? — Non.

Les Pertuis.

Dit-il avec quelle plus grande habileté encore les maîtres de pertuis[8] stationnés près les principaux pertuis, c'est-à-dire près les principales ouvertures pratiquées aux chaussées des grandes rivières[9], dirigent les bateaux à travers ces dangereux passages, tels que celui des Moulins du Basacle de Toulouse[10] ? Dit-il que ces maîtres sont choisis, comme les chableurs, parmi les prud'ho-bacheliers du chablage[11] ? Dit-il que les lois ordonnent à tous les bateaux d'accourir à leur secours, lorsqu'ils font entendre le cri de détresse : Au cul du bateau[12] ? — Non, non.

Les Gabares.

Dit-il que sur les gabares de Bordeaux à Langon, la place pour un homme et son cheval ne

coûte guère que cinq sous, et pour un homme seul que dix deniers ; qu'à ce prix il est défendu de refuser personne, sous peine du fouet ; que cependant l'équipage de la gabare doit être au moins d'un gouverneur et de deux tireurs [13] ? — Non. — Dit-il que de Bordeaux à Blaye les voyageurs sont toujours sûrs de trouver la gabare l'Anguille [14] ? — Non. — Que dans le pays d'Aunis, on passe plusieurs marais dans les gabares [15] ? — Non.

Les Coches d'eau.

Dit-il qu'il n'est maintenant plus permis de joncher de verdure, de fleurs les coches d'eau [16] ? — Non. — Dit-il que les jours de leur arrivée, de leur départ sont maintenant périodiques, comme ceux du corbillard ou du bateau de Paris à Corbeil [17] ? — Non, non.

Les Ponts.

Monsieur, je me doute qu'il ne dit pas que les ponts de Paris sont bordés de maisons [18], qne le pont de Toulouse est couvert [19], qu'il sera bientôt à deux étages, le plus bas pour les charrettes, le plus haut pour les gens à pied [20] ; que le pont de Villeneuve présente à la force de l'eau des masses diagonales [21] ; que le pont Neuf de Paris [22], le pont du Saint-Esprit ont les piles percées pour donner cours à l'eau [23] ; que le pont d'Amboise a des piles

mécaniques qui renferment de bons moulins [24]; que le pont de Nevers a dans les piles des batteries de canon qui battent à fleur d'eau les embarcations [25]; que le pont de Chenonceaux qui porte, en travers d'une grande rivière, un des plus beaux châteaux de France, a dans ses piles, non des canonnières, mais des offices, des cuisines [26]: que le pont de Pinei doit être bâti par des capitalistes qui se rembourseront sur la perception d'un péage [27]; qu'il y a une fondation de quatre mille livres pour l'entretien du pont d'Avignon [28]; qu'il y a près de Nîmes un souterrain qui va sous la rivière, qu'il y a un pont sous la rivière [29]? — Il n'en dit rien [30]. — Que dit-il donc? — Il dit quels sont les lieux où les rivières ont leur source, leur embouchure; quels sont les hommes célèbres qui en parlent, quelles sont les villes, quels sont les monumens situés sur leurs bords [31]. — Il ne dit que cela? — Il ne dit guère plus [32].

LES CANAUX DE LA FRANCE.

Station x.

Je n'ai pas voulu avancer au-delà de Marmande. Trois ou quatre heures m'avaient suffi pour aller; j'ai mis toute la journée pour revenir.

J'étais le seul passager sur le bateau, et je me

suis douté, aux prévenances, aux civilités, aux égards toujours croissans des matetots, que je serais obligé de payer, à moi seul, le vin et les petites rétributions volontaires que dans les bateaux ordinairement on leur donne. Bien que leur but me fût clairement connu, je n'ai pas entièrement trompé leur attente, et je ne crois pas qu'ils se soient séparés mécontens de moi.

Le Canal du Cher.

Mes amis, leur ai-je dit ce soir, un peu avant d'arriver, quelle peine de remonter les rivières! quel plaisir de remonter les canaux! mais, pour en trouver, il faut aller en Hollande[1]. Ils se sont empressés de me répondre que le petit canal du Cher[2], tout petit qu'il est, leur épargne les fatigues et les dangers de ramer contre l'impétueuse embouchure d'une grande rivière.

Le Canal de Crapone.

Croyez-vous, a continué l'un d'eux, que les sommes jetées à la construction de routes inutiles ne seraient pas plus raisonnablement employées à rendre navigable le canal de Crapone[3] qui alors, en joignant la navigation de la Durance à celle du Rhône, ferait autant de bien au commerce qu'il en fait à l'agriculture de la Provence?

Le canal de Briare.

Mes amis, ai-je repris, on dit que votre roi va commencer[4], ou peut-être a commencé à ouvrir, sur les plans de Hugues Cosniers de Tours, le canal du Loing ou de Briare[5], et que les eaux de la Loire se joindront bientôt à celles de la Seine. — Monsieur, m'a répondu un autre, rien n'est plus certain ; dans quelques années, les marchandises qui arrivent de Lyon par la Loire ne seront plus portées de cette rivière au Loing par terre[6], mais elles le seront par eau.

Le Canal de Languedoc.

Et vous verrez que Henri IV qui aime les canaux, qui vient d'instituer un capitaine des canaux[7], qui sûrement dans l'Orléanais sera victorieux des difficultés qu'offre le canal de Briare, voudra ensuite l'être, dans le Languedoc, des difficultés qu'offrira le canal des deux mers[8] ; vous verrez qu'alors il reprendra le projet d'Adam de Crapone[3] que naguère, dit-on, lui rappelait, du fond de son cloître, le capucin duc de Joyeuse[10]. Mais, monsieur, a-t-il ajouté d'un ton gai, ce canal s'arrêtera à Toulouse. Il nous faudra toujours redescendre la Garonne, toujours la remonter, et, en la remontant, il nous faudra toujours, comme au-

jourd'hui, deux fois plus peiner, suer, crier, jurer, il nous faudra toujours, comme aujourd'hui, deux fois plus boire.

LE CHASSEURS DES CEVENNES.

Station XI.

Je suis venu dans un pays où il fait presque aussi froid qu'en enfer il fait chaud. C'est dans cette haute partie du Languedoc où les montagnes des Cevennes semblent monter sur celles du Gévaudan.

Bien que ce soir il y eût un grand feu dans ma chambre, j'ai mieux aimé aller me chauffer à celui de la salle, avec les autres voyageurs : j'en ai vu un qui ne s'approchait guère. Je me suis douté qu'il était du pays ; je le lui ai demandé : il m'a répondu que c'était vrai, et aussitôt nous avons si bien lié conversation, si bien fait connaissance, qu'il a fini par me raconter son histoire ; la voici.

Je m'appelle Jolibois : je suis de Florac. Lorsque mon père, fondeur de cloches, me châtiait, ce qui arrivait assez souvent, je pleurais, comme vous pensez bien ; mais lui, il chantait en contrefaisant mes continuelles fanfares de chasse ; toutefois il ne faisait que jeter de l'huile dans le feu ; il augmenta si fort en moi le goût de la chasse et le dégoût de son métier, pour lequel il m'avait fait interrompre

mrs études, qu'ayant atteint ma seizième année, je lui échappai un jour que j'entendis au loin la vénerie d'un grand seigneur des environs. Je me jetai au milieu des chiens; je les caressai; ils me rendirent mes caresses; le maître des chasses[1] me les rendit aussi; et, m'ayant fait emboucher son cornet, sur lequel je sonnai l'assemblée, l'appel, le rappel des chiens, les abois, la mort du cerf, la curée[2], il m'amena avec lui.

Le Chenil.

Vers la fin du jour, nous arrivâmes à un grand parc de murailles crénelées : au milieu était un beau pavillon, percé d'un grand nombre de fenêtre[3]. Je croyais arriver au château; j'arrivais au chenil. On ouvre une large porte; les chiens entrent, se précipitent chacun dans sa loge. Cependant on remplit en toute hâte leurs auges d'un potage de morceaux de viande, de morceaux de pain fait de trois farines, orge, seigle, froment, et l'on crie : à table ! à table ! Les chiens aussitôt sortent, et chacun devant sa loge trouve son auge pleine. Pendant qu'ils mangent on renouvelle la paille de leur couchette de belle menuiserie à fond grillé; ils boivent dans un petit ruisseau qui serpente au milieu de la cour; ensuite on crie : au lit ! au lit ! Les chiens rentrent dans leur loge, se jettent su

leur couchette, dorment. Alors les veneurs peuvent se refaire, se reposer[4].

Ce même soir, après que nous eûmes soupé, le maître des chasses me montra l'infirmerie des chiens, les nombreux instrumens de leur chirurgie, les nombreux pots de leur pharmacie[5] : je vis que j'étais dans une vénerie des mieux réglées.

Les Chiens.

Je le vis bien mieux le lendemain, en parcourant le chenil, divisé par quartiers. Là étaient les chiens qui lancent le gibier, les bassets, les furets ; ici les chiens qui le poursuivent, les limiers, les levriers ; plus loin les chiens qui l'arrêtent, les chiens d'arrêt, les chiens couchans[6].

Que d'erreurs dont je me défis alors !

Les chiens courans n'ont été amenés en France qu'après la prise de Troye.

Les chiens fauves viennent de la Bretagne, et ne viennent que de la Bretagne.

Les chiens blancs, les greffiers, ne sont connus en France, ou du moins ne sont dans les véneries que depuis feu le grand sénéchal de Normandie.

Les chiens gris sont les chiens des anciens rois de France.

Les chiens de la célèbre abbaye de Saint-Hubert ont, à la vérité, le poil ordinairement noir, mais

il n'est pas vrai qu'ils soient sans exception tous de cette couleur [7].

Que de choses j'appris !

On peut connaître l'intelligence, le carractère des chiens au port de leur tête et de leur queue. On peut même, en les voyant téter aux mamelles les plus près du cœur, présager leur courage [8].

Il y a sept espèces de rage de chiens. Il y a un très grand nombre de remèdes : l'ellébore, la rue, la scamonée, le bain au sel, l'omelette aux petits papiers écrits avec certains caractères [9], sont les plus sûrs. O mon maître ! ô mon maître ! dis-je au maître des chasses qui me donnait ces divers enseignemens, ô mon maître ! vous en savez plus qu'Arthalouche, Esparron, Fouilloux [10]; vous savez tout ce qu'ils savent, et tout ce qu'ils ne savent pas : vous savez tout. Il fut sensible à mes louanges, et il me dit que j'étais moi-même déjà fort instruit pour mon âge, et qu'il n'aurait jamais cru qu'on sortît si habile du collége.

L'éducation des Chiens.

D'abord je ne fus chargé que de laver, de bouchonner, de tenir propres les chiens, de les conduire à travers les blés en vert, l'herbe naissante, pour les faire purger ; ensuite je fus chargé de leur éducation. Je ne pensais pas qu'il y eût tant de plaisir à les dresser, à leur faire distinguer les animaux

domestiques des animaux sauvages, de la venaison, à leur faire connaître les instrumens de chasse, la voix des chasseurs; à leur apprendre à être attentifs à obéir, à leur apprendre à quêter, à arrêter, à poursuivre le gibier, à le forcer, à le tuer [11]. J'épiais les leçons que leur donnait la nature; je les leur répétais.

Depuis quelque temps, j'avais été installé aide de vénerie, et un beau matin que me promenant fièrement, la baguette sur l'épaule [12], je ne me serais pas changé contre un procureur ou même un avocat, il m'arriva de mal huer, le maître des chasses qui se trouvait tout près m'entendit et discontinua de battre un gros levrier pour venir me battre. Je me laissai tranquillement corriger, tant qu'il lui plut, soit pour donner l'exemple de la subordination à mes camarades, soit encore plus pour donner l'exemple de la soumission aux chiens.

Les Lièvres.

A l'instant même j'en fus récompensé : la fille du maître des chasses me vit, et aussitôt, s'étant ménagé un entretien particulier avec moi, elle me dit naïvement et sans préambule : Jolibois! vous me plaisez; je veux que vous soyez mon serviteur; et comme elle avait lu un peu la mythologie, elle ajouta gracieusemenı : Je ne suis peut-être pas aussi belle qu'Omphale; aussi au lieu de neuf travaux

d'Hercule, je n'en ordonnerai que six. Ne voulez-vous pas, avec le temps, à mesure que vous deviendrez habile, les accomplir? Je lui répondis que j'étais prêt à tout entreprendre pour devenir le gendre du maître des chasses, le possesseur de la belle Margeride; c'était son nom.

D'abord le premier travail fut fait en riant. Elle m'avait ordonné de lui porter la patte droite d'un lièvre. Sans doute cet animal a ses ruses, mais je sus m'en jouer : il ne lui servit de rien d'aller, de revenir, et après cent tours, cent détours, de s'abandonner au courant d'une rivière, de se cacher dans un troupeau, de traverser, de retraverser une haie; si mes chiens furent quelquefois en défaut, je ne le fus jamais; il eut beau courir, je le forçai [13]; je sonnai sa mort [14]. Margeride accourut : aussitôt je lui offris la patte, en mettant un genou à terre, comme c'est l'usage quand on l'offre à un haut seigneur [15]. Ensuite du reste du lièvre je fis la curée aux chiens : c'est encore l'usage [16].

Les Cerfs.

Si j'étais roi, le premier édit que je rendrais serait pour restreindre les effrayans progrès de l'agriculture; car enfin, à ne pas se faire illusion, la France est menacée d'être bientôt sans bêtes rousses, sans grosse venaison. Autrefois les forêts de la France foisonnaient de cerfs. Il y en avait en outre grand

nombre de privés et de domestiques. Nos anciennes lois en font mention[17] : eh bien! aujourd'hui, même dans nos montagnes, ils commencent à devenir rares[18]. Margeride m'en avait demandé une patte pour le second travail; je fus obligé de parcourir bien du pays; à la fin j'en découvris un dans les terres d'une abbaye; et les moines me permirent de le tuer, de le leur tuer.

La chasse du cerf n'est pas aisée. Il faut assiéger une forêt dont le veneur doit avoir tout le plan figuratif dans la tête. Je pris avec moi le moine le plus leste; et quand nous eûmes marché quelque temps, je l'arrêtai et lui dis: Dom cellerier[19], voyez ces branches brisées, ces brisées, elles indiquent le chemin du cerf, et aucun chasseur ne peut venir maintenant y courir; voyez sur l'écorce des arbres l'empreinte des cors de son bois; voyez sur la terre l'empreinte de tous ses quatre pieds; voyez-y ses fumées sur lesquelles les plus grands seigneurs ne refusent pas de mettre leur nez: voilà comment cet animal, tout fin qu'il est, a laissé son exact signalement. Je puis maintenant, sans l'avoir vu, vous dire, d'une manière certaine, son âge, sa taille et son poil[20]. Nous avançons encore, et nous rencontrons les autres moines qui, pour observer lé cérémonial de la chasse du cerf, avaient formé l'assemblée[21] et déjeunaient avec de bons patés et de bonnes salaisons. Je leur fis mon rapport, et, pour continuer le cérémonial, ils me donnèrent mon vin[22]. Ils se

levèrent de table ou plutôt de dessus l'herbe ; je les fis ranger sur un tertre, et, par les manœuvres que je commandai aux piqueurs et aux chiens, je forçai le cerf à venir se faire tuer devant eux. Aussitôt, et après avoir prélevé la patte, ainsi que c'était convenu, je le dépouillai, je le dépeçai, et toujours pour continuer le cérémonial, j'en offris les pièces plus ou moins friandes, plus ou moins horables[23] à tous les moines, depuis l'abbé jusqu'au sacristain.

Les Blaireaux.

Margeride n'aimait pas les œuvres de ténèbres, les œuvres souterraines, et, à cause de cela, elle haïssait le renard, encore plus le blaireau dont elle m'ordonna de lui porter une patte pour le troisième travail. Je montrai que je connaissais aussi cette chasse. J'amenai avec moi plusieurs hommes, munis de houes, de bêches, et, précédé de mes bassets, j'allai à une tanière où gîtait un blaireau qui se montra plus rusé qu'il lui appartenait, et qui disputa sa vie plus long-temps que je devais m'y attendre. Inutilement je l'enfumai : inutilement je le fis houspiller par les chiens. Il s'obstina à se tapir au fond de son tortueux manoir. Alors je fis tailler la terre ; et la lumière y ayant pour la première fois pénétré, je l'aperçus, assis, comme dans une niche, sur ses pattes de derrière, me faisant face ; mais avec une longue tenaille, je le pris par une

mâchoire[24] et le trasportai au grand jour. Je l'assommai ; je lui coupai la patte.

Les Sangliers.

Un jour la belle Margeride était allée respirer l'air frais des ombrages ; elle s'était endormie ; elle rêvait peut-être : voilà qu'un vilain sanglier, par le bruit qu'il fait à travers les feuilles, l'éveille et lui cause une telle frayeur qu'elle voulut en avoir le lendemain matin une patte sur sa toilette : elle l'eut : mais il avait fallu ne pas perdre le temps. J'avais poursuivi le sanglier ; je l'avais vu qui se retirait dans un grand taillis qu'aussitôt j'entourai de toiles[25]. Je sonnai la charge. Je donnai l'assaut. Mes trente chiens se serrent à l'entrée du fort et ne forment, pour ainsi dire, qu'un seul animal à trente gueules : le sanglier n'hésite pas à se jeter tout au travers, et de ses tranchantes défenses, il en tue ou blesse les trois quarts. Je le poursuis : il s'accule à un gros arbre ; pendant quelques instans nous sommes comme deux duellistes ; je tenais à quelques pouces de ses dents, teintes du sang de mes chiens, la pointe de mon épée[26] ; un seul instant de peur, un seul faux mouvement, j'étais mort. Mais le chasseur n'a pas d'instant de peur, il ne fait pas de faux mouvemens, et le sanglier qui a si bon marché d'Adonis, c'est-à-dire d'un beau

conteur de fleurettes, d'un beau galant, le chasseur le perce, le tue, le rôtit et le mange.

Les Loups.

Je me doutai que Margeride voudrait sûrement aussi que j'attaquasse un loup; je ne me trompai pas. Il en avait paru un dans le voisinage; dès qu'elle en fut informée, elle m'en demanda la patte.

D'abord je parcourus les lieux où venait mon loup, et j'y jetai de gros crocs de fer enveloppés dans des morceaux de viande; je tâchai ensuite de l'attirer par la traînée d'un animal mort, jusqu'à la porte tombante d'un labyrinthe. Ensuite je voulus l'attirer sur un puisart ou fossé couvert d'un pont à bascule, au-delà duquel était attachée une oie que je faisais crier[27]. Inutilement encore je tentai avec mes camarades de le pousser dans mes filets par une battue générale à cor et à cris[28]. Enfin un soir que j'étais avec Margeride, je l'aperçois; il fuit: je cours après lui, je le tue: je cours après Margeride qui fuyait aussi; je lui présente la patte.

Les Ours.

J'avais déjà accompli cinq travaux. A chaque travail il m'avait été permis de baiser la main de mon Omphale: au sixième cette main devait m'appartenir.

S'il y eût eu des ours dans le pays, j'aurais pu m'attendre que ma glorieuse maîtresse voudrait que son époux fût vainqueur de ce terrible animal; mais depuis long-temps il n'y en avait plus[29] : toutefois elle n'en demanda pas moins une patte, et il fallait aller la chercher aux Pyrénées[30] ou aux Alpes : j'allai aux Alpes. Ah ! maintenant que j'en suis revenu, je puis dire que dans pareille entreprise il y a assez de dangers pour faire périr plusieurs fois un homme, si un homme pouvait plusieurs fois périr.

Vous saurez d'abord que l'ours ne vit pas de peu, qu'il fait, comme on dit, chère de commissaire, gras et maigre, qu'il est carnivore et frugivore. Cependant sa sobriété est si grande qu'il passe, dans sa tanière, quelquefois quarante jours sans manger ni boire, et qu'alors quand vous l'avez vu, il faut encore tout ce temps pour le revoir. J'aurais péri de froid à l'attendre, si avec de gros draps ou de la feuillée je n'avais su faire des tentes, et surtout d'humidité, si je n'avais su faire aussi des matelas de peaux bien cousues, qu'au moyen d'un petit soufflet d'orfèvre, dont j'étais muni, je remplissais de vent et gonflais à volonté[31].

En échange de cette invention que j'enseignai à des chasseurs du pays, ils m'en enseignèrent une autre qui me sauva la vie. Ils me dirent que lorsque, poursuivi par l'ours, je monterais sur un arbre, il y monterait après moi, et qu'il fallait aus-

sitôt gagner les hautes branches, où je n'avais plus rien à craindre. S'il vous poursuit à coups de pierre, ajoutèrent-ils, n'ayez pas l'imprudence de vous battre de cette manière contre lui, car il en changerait, il finirait par vous saisir, vous étouffer; certains déguisemens comme celui de vous vêtir d'une peau de cheval, ou de celle d'un taureau avec les cornes, vous feraient de même périr; l'ours attaque et étrangle ces animaux. Voici comment il faut vous y prendre: lorsque vous aurez quêté l'ours avec vos limiers, et que vous l'aurez lancé avec vos mâtins et vos lévriers, couvrez-vous de feuillages; figurez un hallier dont vous serez enveloppé, dont la plus longue branche enveloppera votre arquebuse[32]. Ce stratagème réussit. L'ours vint flairer le bout de la longue branche qui vomit aussitôt la mort.

Les Fauconniers.

J'étais venu vite tuer l'ours, je m'en revins encore plus vite avec sa patte. En passant devant une fauconnerie, j'allai m'imaginer que le maître des chasses qui plusieurs fois m'avait dit qu'il voulait que son gendre fût un parfait chasseur pourrait bien, avant de signer mon contrat de mariage, m'ordonner aussi, comme sa fille, six travaux pour son compte, et au lieu de six pattes de gibier à poil, me demander six têtes de gibier à plume. La

peur me prit, et aussitôt je frappai à la porte de la fauconnerie. Je dis qui j'étais, ce que je désirais, et je montrai ma patte d'ours. Les fauconniers me firent entrer, m'accueillirent fraternellement.

En peu de jours j'appris tout, absolument tout.

J'appris d'abord que les oiseaux de proie se divisent en oiseaux de main, revenant se percher sur la main lorsqu'on les rappelle, et en oiseaux de leurre, ne revenant que sur le leurre, ou figure d'oiseau rouge, garnie de viande; que les uns étaient les faucons ou les oiseaux de la fauconnerie, les autres les autours ou les oiseaux de l'autourserie[33].

J'appris ensuite bien vite à les élever les uns et les autres, car les principes de leur éducation sont les mêmes que ceux de l'éducation des chiens que les oiseaux de proie remplacent dans les airs.

J'appris enfin la chasse de la haute volerie, la chasse avec les faucons, la chasse de la basse volerie, la chasse avec les autours, la chasse combinée, la chasse avec les oiseaux et les chiens.

Dans cette dernière chasse, je me montrai si habile à conduire les chiens, à les huer, et à huer aussi les oiseaux[34], que le chef de la fauconnerie voulut me retenir. Je le remerciai; je partis.

Et quand je fus en chemin je ne m'en repentis pas.

Vous pourrez, m'avait dit le chef de la fauconnerie, devenir ce que je suis, avoir au-dessous de

vous un lieutenant qui aura au-dessous de lui les fauconniers qui auront au-dessous d'eux les aides, les valets, les pages.

Vous aurez encore au-dessous de vous l'autoursier et toute l'autourserie, les gardes des héronnières, les gardes des volières[35], l'oiselier des forêts[36].

Vous ignorez, avait-il ajouté, qu'à la cour, lorsque le faucon prend un oiseau, le chef de la fauconnerie en présente la tête au chef du vol, que le chef du vol la présente au grand fauconnier, que le grand fauconnier la présente au roi; que le grand fauconnier commande à tous les gentilshommes des oiseaux, à tous les gentilshommes des vols, à tous les vols[37], qu'aux cérémonies royales il porte sur le poing le faucon, et que vous serez dans sa juridiction[38].

Les Veneurs.

Ah! me dis-je aussitôt, pourquoi la civilité m'a-t-elle empêché de lui répondre qu'à la cour le grand veneur commande au premier lieutenant, aux lieutenans, au sous-lieutenans, aux quatre-vingts et peut-être cent gentilshommes de la vénerie[39]! à qui ne commande-t-il pas? qu'il commande au gouverneur des grands levriers[40]; qu'il commande aux rhabilleurs des toiles, aux conducteurs des charriots des toiles, aux capitaines des toiles, aux archers des toiles, aux gardes des toiles, aux gardes

des armes, aux gardes des chiens, qu'il commande à tous les gardes, à tous les forestiers du roi[41] ; que le grand veneur était, s'il n'est encore, le chef général de tous les chasseurs[42] !

Tout en remplissant ma tête de la puissance et de la gloire du grand veneur, je n'en allais pas moins vite. A force de pas, de grands pas, de plus grands pas, j'arrivai dans le Gévaudan. Au premier cabaret où j'entrai pour prendre des forces, j'appris que le maître de chasses était mort. Je fus tout attristé de cette nouvelle. Je marchai encore plus vite, tant il me tardait de mêler mes larmes avec celles de Margeride. Quelques lieues plus loin, je rencontrai dans un autre cabaret un des valets de notre vénerie qui venait d'être renvoyé, et qui m'apprit que Margeride était mariée : Eh ! avec qui ? lui demandai-je, sans me mettre en peine de contraindre ma fureur, car, à la vénerie, nos amours étaient connus de tout le monde : Avec Janot, me répondit-il ; peu de temps après votre départ il quitta les verges, porta l'épée, le cor et la plume ; d'aide de vénerie il ne tarda pas à être fait chef de relais de chiens, piqueur. Il n'était cependant pas premier piqueur[43], lorsqu'à la mort du père de Margeride, il alla avec elle se jeter aux genoux du seigneur qui lui donna la fille et la place de maître des chasses. Je me lève ; je sors ; je cours, je ne m'arrête qu'au chenil. J'ouvre ou plutôt je jette la porte en dedans. Margeride vient à ma ren-

contre : Ah ! que j'ai de plaisir à vous voir, me dit-elle ; on avait assuré que vous aviez péri ; que l'ours, en une bouchée, vous avait mangé les bras et en une autre la tête. Comme j'ai prié Dieu pour vous ! Perfide, lui répondis-je, mes pattes ! mes billets doux ! et un adieu éternel !

Les Chasseurs.

Il est bon d'avoir plus d'une corde, d'avoir toutes les cordes à son arc. Je savais chasser aux chiens, au tir, au vol. Il me restait à apprendre ; et, à peu près dans ce temps, j'appris d'un bon élève du célèbre Moussac, gentilhomme limousin, à tendre les pièges[44]. J'affermai alors le droit de chasse de plusieurs seigneurs ecclésiastiques, ainsi que de plusieurs autres seigneurs qui n'habitaient pas leurs terres ; et, quittant l'état de veneur, de chasseur de la vénerie d'un grand seigneur, je pris celui de chasseur pour mon compte, de simple chasseur, de chasseur ; depuis j'en ai vécu. Dans les commencemens, mon nouvel art de tendeur me valut beaucoup, parce qu'à la plupart des terres que j'avais affermées il y avait le droit de fénétrage[45], ou droit de faire des ouvertures aux bords des forêts pour prendre les oiseaux. Je tuais aussi beaucoup de gibier ; mon arquebuse surtout remplissait ma bourse.

Les Braconniers.

Toutefois ma bourse aurait été bien plus pleine, n'eussent été ces bûcherons désœuvrés, ces veneurs réformés, et autres pareilles gens qui, la nuit, se croient seigneurs, ou fermiers des droits des seigneurs; n'eussent été ces tendeurs de lacets, de collets, de poches, de filets, de rêts, de cordes[46]. Tous ces tendeurs, aussi adroits et peut-être plus adroits que les élèves du gentilhomme limousin, détruisent, pour ainsi dire extirpent le gibier; mais vous allez voir quelle partie ils jouent.

Le Code des Chasses.

Dans l'antiquité les lois romaines[47], dans les temps modernes les lois saliques[48], les capitulaires[49] ont reconnu que le droit de chasse, hors les forêts royales, était un droit naturel : c'est ce que m'ont dit ceux qui ont des bibliothèques. Mais à cette question : Quel est le temps où a commencé la prohibition de la chasse dans les terres seigneuriales? ils m'ont répondu qu'elle existait, aux premières croisades, puisque les anciennes coutumes de cette époque parlent des priviléges qu'avaient les habitans de certaines communes, de chasser dans leur territoire[50], ce qui suppose qu'ils ne pouvaient chasser au-delà. Et à cette autre question :

Quand les lois avaient-elles défendu la chasse aux bourgeois qui n'étaient pas seigneurs? ils m'ont répondu que c'était sous Charles VI[51]. Ils ont ajouté que depuis elles sont de plus en plus devenues sévères[52]. Je ne leur ai pas demandé à quel point elles le sont aujourd'hui, car je les connais au moins aussi bien qu'eux; et si vous en doutez, les voici :

On paie une grosse amende la première fois qu'on chasse dans les garennes ou les forêts.

La seconde fois on a le fouet autour de la garenne ou de la forêt; et il y a des garennes, des forêts fort longues et fort larges.

La troisième fois l'on est envoyé aux galères[53], et pour si long-temps que rarement l'on récidive.

De plus, pour que les bourgeois, qui ne sont pas seigneurs, n'aient pas la tentation de chasser, les armes à feu surtout leur sont interdites[54].

Même les nobles, même les seigneurs, ne peuvent se servir d'armes à feu, si ce n'est à la chasse des oiseaux de passage[55].

Même les nobles et les seigneurs ne peuvent, dans toute espèce de chasse, avoir que des chiens courans[56].

Toutefois les parlemens, qui ont le droit d'enregistrer, à quelques égards le droit de modifier, de rendre locales les lois, en ont usé pour conserver les coutumes, les priviléges des villes et des provinces.

Par exemple, ici, le parlement de Toulouse a maintenu les seigneurs, et toutes les personnes autres que les laboureurs et les artisans, dans le droit de chasser à la tirasse et aux chiens couchans[57].

Les Capitaineries.

Aussi qu'ont fait les rois pour que leurs lièvres et leurs perdrix, ou plutôt pour que leurs chasses n'eussent rien à démêler avec les parlemens, ils ont érigé des capitaineries, des juridictions souveraines composées d'un lieutenant qui a toujours à la bouche de grandes peines, d'un procureur du roi qui ne trouve jamais les peines assez grandes, d'un greffier qui écrit tout ce qu'on lui dit.

Ces capitaineries ou varennes des châteaux du roi sont commandées chacune par un capitaine qui a ses veneurs, qui a ses gardes[58]. On m'a proposé de m'y faire donner une place, mais j'ai refusé; vous allez savoir en deux mots pourquoi.

Quand je vis que Margeride était mariée, au lieu de me jeter la tête contre le mur, j'aimai mieux me la jeter contre un joli, un plus joli minois; et certes Ysabel, mon épouse, est, au dire de tout le monde, cent fois préférable à Margeride. Elle est surtout bonne, surtout sage. Non, me répétait-elle encore hier matin, jamais je ne consentirai à ce que nous allions dans une capitainerie; je craindrais pour vous le grand spectre, le grand veneur

de la forêt de Fontainebleau[59]; il fait souvent, dit-on, un mauvais parti aux chasseurs. Je craindrais encore plus pour moi le grand fouetteur de la forêt de Lyon[60]. Il ne fouette pas les hommes il ne fouette que les femmes; et j'aurais beau, ou ne pas l'avoir rencontré, ou m'être bien défendue, qu'il n'en serait pas moins vrai, au four, à la fontaine, au moulin, que j'ai eu le fouet de main de maître.

LE PÊCHEUR DES CEVENNES.

Station XII.

Hier au soir avant de quitter le chasseur, je lui dis : Votre Ysabel a-t-elle la main mignonne? — Oui! — Jolie, potelée? — Oui! oui! — Eh bien! voilà pour elle une paire de gants d'Espagne[1], comme récompense du plaisir que m'a fait votre franche et naïve histoire.

Ce matin, avant mon départ, il est venu à moi un homme que je n'avais jamais vu, qui ne m'avait jamais vu, et qui cependant m'a abordé d'un air de connaissance : Monsieur, m'a-t-il dit, veuillez croire que les femmes des chasseurs n'ont pas de plus jolies mains que les pêcheuses; je suis pêcheur. A la physionemie animée et spirituelle de cet homme, je n'ai pas douté qu'il gagnât ses gants

aussi bien que le chasseur, je les lui ai donnés d'avance, et il a aussitôt commencé.

Le nom de ma famille, a-t-il dit, est Pierre; mon nom de saint est le même. Je suis né dans une jolie petite maison de pêcheur que mon grand-père avait fait bâtir; et comme elle est sur le bord de la rivière de Coulange[2], et qu'elle ne tient à aucun village, à aucun hameau, je m'appelle et l'on m'appelle Pierre de Coulange. Dès que j'ai pu me servir de mes bras j'ai pêché; je pêche encore.

Je n'étais pas fort vieux, j'avais vingt-trois, vingt-quatre ans, lorsqu'un bel après-midi d'un bel été, m'étant allé promener en pêchant le long de la rivière, je m'assis près d'un moulin où je voyais une jeune fille de quinze à seize ans piquant la meule: Que d'adresse! me dis-je; elle s'aperçut que je la regardais, elle se mit à sasser du blé: Que de grace! me dis-je encore; elle l'emporta avec une légèreté qui me fit aussitôt dire en moi-même: Que de force! ses parens vinrent; elle s'entretint avec eux des soins du ménage avec tant de douceur, de raison et d'esprit, que je m'approchai dès que je la vis seule: Pierrette! Pierrette! je ne sais si vous voudriez être à moi, mais je sens que c'est de tout mon cœur que je voudrais être à vous. Je suis le fils d'un pêcheur dont la maison n'est pas excessivement éloignée. Je me nommai; je nommai mon père: Pierre, me répondit-elle, parlez, avant tout, à mes parens. Je leur parlai: Amenez, me répon-

dirent-ils, votre père et votre mère. Je les amenai ; ils furent bientôt d'accord ensemble. Je le fus encore plus tôt avec Pierrette. Je croyais tout réglé, lorsque son père me dit d'un air grave : Mon gendre, je dois vous prévenir d'une chose ; mes parens furent un peu surpris ; j'étais tremblant ; Pierrette avait conservé son air gracieux : Mon gendre, je ne puis vous donner Pierrette qu'avec un double dot, car dans l'état de pêcheur on a toujours le double d'enfans[3]. Véritablement, nous en avons eu un, deux, trois, quatre, cinq, six, et ma femme n'a guère que vingt-deux ans.

Les Pêcheurs de rivières.

Avec l'argent que nous donnèrent mon père et mon beau-père, nous achetâmes après notre mariage une maison sur une plus grande rivière où nous allâmes demeurer.

Une première chose à laquelle les pêcheurs ne manqueut jamais lorsqu'ils entrent en ménage, c'est de se faire recevoir, ou bien à la confrérie des petits pêcheurs, des pêcheurs au hameçon, ou bien à celle des grands pêcheurs, des pêcheurs aux grands engins[4]. Pierrette et moi nous nous fîmes recevoir à la confrérie des grands pêcheurs ; et les marguilliers remarquèrent avec plaisir que nos enfans qui, ainsi que tous les enfans des pêcheurs, devaient porter le nom de saint Pierre, patron de

la confrérie, seraient enfans de père et de mère qui l'un et l'autre portaient ce nom.

Une seconde chose à laquelle les pêcheurs qui entrent en ménage ne manquent pas non plus, c'est d'enseigner leur femme à pêcher. J'appris d'abord à Pierrette la différence des poissons; je lui fis connaître ceux qu'aujourd'hui on aime, qu'on n'aimait pas autrefois; ceux qu'on aimait autrefois, qu'on n'aime pas aujourd'hui[5]. Pierrette, comme fille de meûnier, les mangeait indistinctement tous.

Je lui appris ensuite à se servir des instrumens de la pêche. Elle remarqua successivement qu'ils avaient beaucoup de rapport avec ceux de la chasse, que le hameçon des pêcheurs était la flèche du chasseur, avec cette différence que le chasseur lance sa flèche au gibier, au lieu que le poisson se lance lui-même sur la flèche du pêcheur. Elle remarqua aussi que la tirasse, le labyrinthe, l'oiseau de proie du chasseur étaient notre filet, notre nasse, notre épervier[6].

Nous faisions souvent bonne pêche; mais aussi y a-t-il une pêcheuse comme Pierrette? Y en a-t-il qui ait son adresse à pousser les poissons vers le pêcheur, soit avec le bruit des mains frappées l'une contre l'autre, soit avec le bruit de sa planchette à marteau[7], soit avec le bruit de toute sorte de chansons? Quand nous ne prenions rien, je lui disais en riant: Pierrette, la douceur de ta voix

attire les poissons de ton côté ; ils ne veulent pas venir du mien ; suppose, ce qui d'ailleurs est impossible, que je te sois infidèle. Ah ! c'était alors à voir que la terrible et jolie colère de Pierrette ; alors, ou il n'y avait pas de poissons de son côté, ou ils fuyaient à tous les diables.

Quand, pour m'aider, Pierrette, plongée dans la rivière, élevait en souriant sa tête au-dessus des eaux, assurez-vous que l'aurore, aux jours du printemps, est moins belle.

Il y a apparence que les sergens des eaux et forêts l'avaient vue, car ils nous cherchaient dispute sur tout, afin d'avoir occasion de faire la paix avec elle ; pensez comme je devais être irrité : Sergens, leur dis-je, vous avez affaire avec un vieux pêcheur, avec le fils d'un vieux pêcheur ; c'est tout un. Croyez-vous donc savoir mieux que moi qu'il y a des rivières royales, seigneuriales, des rivières où le roi, où les seigneurs ont, seuls, droit de pêche ; mais sachez qu'il y a aussi des rivières allodiales[8] où tout le monde peut pêcher, et que cette rivière est allodiale jusqu'à ce qu'elle entre dans la baronnie voisine, où elle devient, dans une longueur de plusieurs lieues, toujours seigneuriale ; ensuite alternativement royale et seigneuriale ; ensuite seigneuriale sur un bord, royale sur un autre ; ensuite royale, tout-à-fait royale jusqu'à son embouchure[9].

Sergens, leur disais-je d'autres fois, vous vous

imaginez que j'ai peur des procès, que je serai obligé, pour solliciter la justice, d'amener avec moi Pierrette ; apprenez que j'ai des coquillages, des grenouilles, des écrevisses, des goujons, des perches, des chabots pour les juridictions des verdureries, des gruries[10]; de la truite, de l'anguille pour la juridiction des eaux et forêts[11]; des saumons, des brochets[12] pour la souveraine juridiction de la table de marbre[13].

Monsieur, on dit bien que les gend'armes sont les plus libertins; je crois, moi, que ce sont les sergens des eaux et forêts. Ils voulaient surprendre Pierrette empoisonnant les eaux du roi[14]. Ils voulaient surtout la surprendre pêchant la nuit à la lueur des brandons[15]; ils surprirent une vieille voleuse oêcheuse, son vieux mari voleur pêcheur, et une douzaine de petits voleurs petits pêcheurs, leurs enfans, qui les assaillirent avec une grêle de gravier et de cailloux; mais cette famille de voleurs ayant été bientôt investie, arrêtée, fut conduite devant la première juridiction, d'où, après avoir été transférée dans les prisons des différentes autres juridictions, elle comparut devant la table de marbre qui la fit ou qui dut la faire pendre[16].

Les pêcheurs d'étangs.

Pierrette et moi avions beancoup pêché, beaucoup gagné ; surtout depuis que généralement on

ne se fait plus scrupule de manger à collation des truites salées et séchées [17]. Nous achetâmes un champ. Bientôt après, elle me dit : Ah ! Pierre, si maintenant nous pouvions acheter un pré, quel plaisir d'y voir sauter nos enfans! Pierrette ne parlait que d'un pré; la nuit elle ne rêvait que prés fleuris, que prés remplis d'enfans.

Attends, Pierrette ! lui dis-je un beau matin, faisons-nous pêcheurs d'étangs, nous achèterons un pré, un beau pré. Nous nous mîmes en course.

Et d'abord grande joie d'avoir quitté notre rivière : que les sergens viennent maintenant nous dire : Pêcheurs ! vos engins n'ont pas les plombs marqués aux armes du roi ; ils seront brûlés [18] : Vous avez pêché la truite en mars, les autres poissons en mai, en juin ; vous aurez au moins le fouet [19]. Les propriétaires d'étangs pêchent avec les engins qu'ils veulent, et quand ils veulent ; nous pêcherons avec les engins qu'ils voudront, et quand ils voudront. Il y a en France, dit-on, dix mille étangs [20] et peut-être dix mille fossés de ville empoissonnés [21], qui sont aussi des étangs ; nous ne manquerons pas de travail. Cependant nous en manquâmes. Le hasard nous amena d'abord à des étangs si grands que nous crûmes être arrivés à la mer. On nous dit que le prix de la ferme en était de six, huit mille livres [22]. On nous dit qu'il y en avait de moindres, qu'il y en avait de cinq, de six cents livres; c'était encore assez pour y noyer notre

maison et notre champ ; aussi ne tînmes-nous pas grand compte de l'obligation où auraient été les habitans du village, lorsque nous aurions pêché, de venir nous assister avec des pinces et des pelles [23]. Nous avançâmes jusqu'aux étangs du Bourbonnais[24], du Poitou[25]; mais nous trouvâmes, comme aux hauts étangs du Gévaudan [26], des paysans habiles pêcheurs ; et quant aux étangs des couvens[27], les frères pêcheurs, les sœurs pêcheuses nous en auraient appris à moi et à Pierrette.

Toutefois, à cause de sa douceur et de sa grace, Pierrette se serait fait nommer pêcheuse d'un monastère de Bernardines ; mais aussitôt qu'elle dit qu'elle était mariée, les religieuses, les jeunes comme les vieilles, toutes la poussèrent dehors.

Il m'en arriva autant à un couvent de Chartreux. Le prieur me fit d'abord bon visage, me dit qu'à côté des fourneaux de la cheminée était un puits ou réservoir de poisson qui communiquait avec la rivière[28] ; il ajouta, en riant, qu'on tournait la broche dans sa cuisine, qu'on y mettait de grosses et grasses anguilles[29]. Il m'amena ensuite promener dans la nacelle de l'étang[30] ; mais quand je lui dis que la maisonnette du pêcheur[31] ne serait pas assez grande pour moi, pour Pierrette et pour nos jeunes enfans, il me ramena aussitôt à bord.

Un gentilhomme que je rencontrai près de son étang, faisant planter des haies autour des fossés à poisson, me demanda conseil sur la largeur des

portes, sur l'espacement des pieux du bassin et des grilles qui devaient retenir les gros poissons [32]. Je vis qu'il n'était pas comme le prieur des Chartreux, qu'il n'avait pas peur de Pierrette. Je le vis si clairement que jamais les appointemens, qu'il augmenta à plusieurs requises, ne furent assez grands.

Pourtant, je ne puis dire que dans ces courses je ne gagnai rien. Un héritier qui avait la succession de tout le mobilier, voulut y comprendre aussi le poisson : Pêcheur, me dit-il, comment s'y prendre? Lâchez la bonde, lui répondis-je, le poisson deviendra aussitôt meuble ; il ne sera plus immeuble, il ne fera plus partie du fonds [33]. L'héritier n'hésita pas ; je lui poursuivis, à coup de filets, jusqu'à la bonde de l'étang contigu [34], les poissons qui fuyait : je fus bien payé.

Et le poisson des fossés des villes [35], me direz-vous, et le poisson des grandes maisons fossoyées [36] ? j'y renonçai. Je ne suis pas comme la modeste Pierrette, je n'aime pas à pêcher en eau trouble.

Nous retournâmes donc à notre maison ; et voilà qu'une nuit que les cris d'un petit enfant m'empêchaient de dormir, il me vint une idée que je ne laissai pas long-temps reposer dans ma tête. Le lendemain, de grand matin, je m'habille le plus proprement que je puis, et je vais au château du seigneur d'une des parties les plus poissonneuses de la rivière : Monseigneur, lui dis-je, voulez-vous

m'arrenter deux cents toises de votre rivière et m'en laisser absolument le maître ? Mes propositions de redevances étaient d'ailleurs avantageuses ; il les accepta. Le jour même j'y plantai plusieurs rangs de poteaux, de pieux, en forme d'estacade, grillée de lattes ou de perches. On croyait d'abord que je voulais faire une de ces barracules, un de ces réservoirs de poissons à vendre, assujétis, dans certaines provinces, à de forts droits[37]. Je ne dis pas ce que je voulais faire ; je fis un congrier, une garenne à poissons[38], où bientôt entra un grand et beau pré, c'est-à-dire où bientôt entrèrent de petits poissons qui devinrent bientôt grands, qui se vendirent bien et mieux.

Les pêcheurs de mer.

Tous les désirs de Pierrette étaient satisfaits, tous les miens ne l'étaient pas. Monsieur, j'ai, ainsi que tous les gens d'eau, un peu de goût pour le vin. Je voulus acheter aussi une vigne. Celle qui était au-dessus de notre champ était bonne et belle. On l'aurait volontiers vendue, mais on en demandait une si grosse somme, qu'il me fallut nécessairement aller pêcher sur mer : Je pars ! je pars ! dis-je à Pierrette ; je partis.

Quand je fus à quelques lieues du port le plus voisin où je me rendais, j'aperçus, près du rivage, plusieurs pêcheurs qui avaient attaché leur bateau

au tronc d'un arbre dont l'ombre les défendait du soleil. Ils prenaient leur repas, de temps en temps maniaient un grand flacon de vin qui devait être excellent, si j'en jugeais par leur joie et leurs chants. Je m'approchai; je leur dis que j'étais pêcheur comme eux, qu'ils me donneraient leurs conseils, que j'en avais grand besoin. Ils ouvrirent aussitôt leur cercle; mais ils ne voulurent m'écouter qu'après que j'eus copieusement mangé et bu. Il me fallut ensuite chanter. Enfin je pus leur dire où j'allais et ce que je voulais faire : Frère! frère! me répondirent-ils tous ensemble, retournez-vous-en sans regarder derrière; les pêcheurs d'eau douce, vous êtes cent fois plus heureux que les pêcheurs de mer. Frère! me dit le plus grave, sans doute vous voulez pêcher les harengs et les sardines; mais aujourd'hui les Suédois, les Anglais, les Allemands, les Hollandais, pour lesquels il n'est plus de carême[39], sont embarrassés de ces poissons; ils les vendent à très bas prix, et, lorsqu'ils ne peuvent les vendre, ils les jettent. Quant à la morue, ils font de même; on ne la pêche d'ailleurs qu'au banc de Terre-Neuve[40], aux antipodes. Mes amis, leur dis-je, les baleines, ce me semble, ne sont pas viande de carême. Le même me répondit : Cela est vrai; mais tandis qu'elles venaient autrefois bénévolement se faire prendre tout près de nous, sur les côtes de Normandie[41], il faut aujourd'hui aller les chercher au bout du monde[42]. Oh! n'y allez

pas, me dit une voix douce, vous rencontreriez peut-être, sur les grandes mers, des licornes qui fendent les vaisseaux[43], des chevaux de mer qui les renversent[44], des lions, des veaux, des vaches, des loups, des panthères, des moines de mer avec leur longue barbe, des évêques de mer avec leur crosse d'écailles d'argent, leur mitre d'écailles d'or, des femmes de mer bien plus terribles que celles de terre, enfin de grands moulins de mer[45] qui, en moins de temps que celui de dire : ah ! vous auraient broyé, moulu pieds et tête, chair et os.

Je dis que je me tiendrais sur nos rivages : Oh ! reprit de nouveau le plus grave, le captal de Buch vous demandera, sur la mer du Médoc, le droit de capte ou le second plus beau poisson de la pêche, et ensuite le droit de bouche, c'est-à-dire qu'il prendra à l'ancien prix du treizième, du quatorzième siècle où l'on n'avait pas découvert l'Amérique et ses richesses, le poisson nécessaire à sa provision[46]. — J'irai pêcher plus loin. — Oh ! tous les rivages de France sont bordés de captals de Buch[47].

Je dis que je me retirerais à l'embouchure des fleuves pour y pêcher des dauphins, des saumons, des turbots, des esturgeons : Ce sont, me dirent-ils tous à la fois, poissons royaux, la tête appartient au roi, la queue à la reine[48]; et quand le roi et la reine sont trop loin pour les manger, les officiers administrateurs savent fort bien les manger en leur

nom [49]. Retournez-vous-en, retournez-vous-en dans votre rivière, tout le poisson, tête et queue, vous appartiendra. Et, comme je ne m'en retournais pas, que j'hésitais, ils ajoutèrent : Mais vous ignorez donc que les parcs ou réservoirs qu'à présent on fait dans la mer, avec des filets ou de toute autre manière [50], rendent les poissons tellement communs qu'on en fume les terres [51] ; vous ignorez que souvent les poissons viennent sur les rivages en si grande quantité que les pêcheurs sont obligés de recourir aux prières de l'église pour les éloigner [52].

A ma place bien d'autres auraient fait comme moi, je m'en retournai. Dans la suite, je reconnus que je m'étais laissé tromper. J'en fus surtout plus honteux quand je découvris que ce n'était point par des Bordelais, que c'était par des Rochelois qui ne sont que des demi-Gascons.

Enfin, la vigne que j'avais été inutilement pêcher sur mer, je la trouvai à mon retour dans mon pré, dont je fis planter en beaux ceps les parties stériles. Tout le monde se moquait de moi ; maintenant je bois de bon vin, je me moque de tout le monde.

LES CADETS FRANÇAIS.

Station XIII.

Qu'on se représente un large et beau vallon dont la verdure, pour ainsi dire encaissée dans des côteaux pierreux, blanchâtres, en a plus de richesses, plus de luxe, dont l'odorante fraîcheur, condensée par le soleil brûlant des hauteurs, vous délasse, vous désaltère, c'est le vallon du Vigan. Qu'on se représente une hôtellerie propre, riante; c'est celle où ce soir je suis venu loger. Qu'on se représente un homme tout gracieux, une femme toute gracieuse, des enfans tout jolis, tout caressans; c'est mon hôte, mon hôtesse, ses jeunes fils. J'ai voulu souper avec cette aimable famille. Une vieille dame qui est arrivée après moi, accompagnée, ou de son frère, ou de son cousin, ou de son écuyer, a voulu faire aussi avec nous table ronde; et, sur la fin du repas, la gaîté nous ayant tous gagné, elle a dit : Il faut bien qu'à mon tour je ne vous sois pas non plus inconnue, et que ce soir nous sachions tous ici avec qui nous soupons.

J'ai épousé, a-t-elle continué, un cadet; je suis maintenant l'épouse d'un aîné; cependant j'ai toujours le même époux. Je vais vous expliquer cette espèce d'énigme.

Les Cadets normands.

J'ai eu autrefois dix-sept, dix-huit ans, tout comme celles qui les ont aujourd'hui ; et, tout comme elles, je ne manquais pas non plus de soupirans ; mais mon père leur faisait successivement subir un interrogatoire après lequel, sans trop me consulter, il leur donnait un congé irrévocable.

Celui qui le premier se présenta fut un beau jeune garçon, au teint de lis et de rose, aux yeux doux et spirituels, aux propos doux et spirituels qu'annonçaient ses yeux. Il m'aimait beaucoup ; je l'aimais de même. De quel pays êtes-vous ? lui demanda un jour mon père. — De la Normandie. — De quelle ville ? — De Caen. — Les biens de votre père sont-ils féodaux, nobles ? Mon amant hésita, il répondit qu'ils l'étaient. — Êtes-vous l'aîné ? Mon amant hésita encore davantage ; enfin il répondit que les avocats distinguaient le premier aîné, le second aîné, le troisième aîné[1], qu'il était le troisième aîné. C'est-à-dire le second cadet, le second maisné[2], lui dit mon père. Monsieur, ajouta-t-il, peut-être ne connaissez-vous pas, aussi bien que moi, la loi de votre pays ; la voici en deux mots. Ordinairement, la part de la succession à laquelle ont droit les fils cadets des bourgeois n'est pas grand'chose[3] ; ordinairement, la part de la succession à laquelle ont droit les fils cadets des seigneurs n'est rien[4].

Monsieur, continua mon père, on m'a proposé un jeune gendre de Bayeux ; il avait sur vous l'avantage d'être fils de bourgeois. On m'en a proposé un autre de Vire ; il avait sur vous le même avantage. Ils avaient ainsi que vous bonne grace et belle couleur ; mais comme ils étaient cadets, comme la loi ne les traitait pas tout-à-fait aussi bien que leurs aînés[5], je répondis : Je n'en veux pas ! je n'en veux pas !

Les Cadets bretons.

Que de pleurs, a poursuivi la vieille dame, mon amant et moi nous versâmes à notre séparation ! Il fallut bien cependant nous consoler. Je ne pourrais croire que sans doute je me consolai la première, si je n'étais obligée de me souvenir que peu de temps après il vint un jeune Breton qui ne laissa pas de se faire écouter. Raoul était si tendre, si aimable, surtout si généreux ! jamais aucune dépense ne lui coûtait lorsqu'il s'agissait de me prouver son amour. Il ne cessait de me répéter qu'il m'amènerait dans son beau château ; à force de parler de son château et de sa terre, il lui échappa de dire qu'il était parageau[6]. Mon père qui, lorsque les jeunes gens venaient me voir, ne se tenait pas très près, mais qui ne se tenait pas non plus très loin, l'entendit : Parageau ! lui dit mon père, vous êtes donc cadet, juveigneur[7] ? vous êtes donc noble?

vous partagez donc noblement ? vous n'avez donc vous et tous les cadets que le tiers[8] ? Tout cela est vrai, lui répondit Raoul, mais nous ne sommes que deux frères, et je représente tous les cadets ; et, mon père nous ayant laissé trois châteaux, j'en ai un. — Que vous tenez en parage et ramage[9], lui répliqua mon père ; monsieur, si vous voulez être le vassal de votre frère, je ne veux pas que ma fille soit la vassalle de sa sœur.

Un autre jeune Breton, qui se trouvait là, fut tout content de voir son rival sortir pour ne plus rentrer : Monsieur, dit-il à mon père, je vous avouerai que je suis aussi cadet, mais je suis bourgeois et je me fais gloire de l'être. Oh ! lui répondit mon père, vous êtes cadet breton, fils de bourgeois, à la bonne heure; mais resterait à me prouver que votre père n'a pas de biens nobles, ou que votre frère aîné veut renoncer au sou pour livre; et n'eussiez-vous d'ailleurs que des biens roturiers, resterait encore à me prouver que votre frère aîné veut renoncer au droit de prendre pour lui le principal manoir, que vos frères aînés veulent renoncer de même à choisir avant vous les lots de la succession[10]. Monsieur, je suis aussi votre serviteur, et ma fille est aussi votre servante.

Les Cadets manceaux.

Des affaires appelèrent mon père au Mans ; il

m'y amena. Un jour, en passant dans la rue du Grand-Marché, nous entrâmes dans un riche magasin qui appartenait à un gentilhomme marchand en gros[11]. Je ne déplus pas à un de ses fils; cependant je ne pensais guère plus à lui quand le jour même il vint me faire une visite; le lendemain il vint m'en faire une autre, et le surlendemain une autre. Je lui dis qu'avant tout il tâchât d'être aîné, car ce n'était qu'à un aîné que mon père voulait me donner. Il me répondit qu'à cet égard je ne fusse nullement en peine. Effectivement un moment après, mon père étant passé dans la salle, il lui parla ainsi: Monsieur, je commencerai par vous dire que je suis noble et que je suis le plus jeune de mes frères; mais vous ne savez peut-être pas qu'ici la loi veut que les nobles partagent roturièrement, c'est-à-dire par égales parts, leurs biens roturiers[12]. Or, je ne connais rien de plus roturier que les draps et les toiles qui remplissent notre magasin. Mon père lui répondit: Monsieur, les aînés de la maison de Laval s'appellent toujours Guy, les aînées toujours Guyonne, quelques noms que leurs parrains ou leurs marraines leur aient donnés[13]; mais peu importe ce droit d'aînesse, en voici un qui importe davantage. Dans quelque province que soient situés les biens de cette maison, quelles que soient les lois et les coutumes de les provinces, l'aîné et, à défaut de mâles, l'aînée succède à tous les biens, et ils n'ont rien à donner

ni à leurs cadets ni à leurs cadettes [14]. Ici, dans le Maine, ajouta mon père, les gentilshommes marchands, comme les gentilshommes non marchands sont tous de la maison de Laval, ou du moins, par toute sorte de dons, de préférences, de ruses, ils s'en attribuent les droits. Le jeune Manceau ne perdit pas courage : il dit que son père aimait également tous ses enfans, qu'il blâmait les lois coutumières de vouloir l'égal partage des biens roturiers, l'inégal partage des biens nobles [15]. Mon père le laissa parler, le laissa dire tant qu'il voulut, tant qu'il lui plut; mais le lendemain, au point du jour, il fit amener deux chevaux, un petit sur lequel je montai, un grand sur lequel il monta, et nous partîmes.

Les Cadets gascons.

Nous habitions Bordeaux, où je suis née. Lorsque nous y retournâmes, j'avais déjà vingt ans; j'étais fille faite. Après m'être reposée quelques jours, je me montrai à la fenêtre; aussitôt la foule des prétendans de revenir aussi nombreuse et plus nombreuse qu'avant mon départ. Il y en avait, je crois, de toutes les parties de la Gascogne; il y en avait, comme vous pouvez penser, de bien des caractères. Il y en avait qui, par une gravité de raison, un bon sens anticipé, ne voulaient me faire l'amour qu'en parlant à mon père : J'en

suis fâché, leur répondait-il, mais vous êtes cadets, et j'aimerais cent fois mieux des cadets, des puînés, des bourseaux[16] du pays coutumier que de votre pays de droit écrit. En effet, dans tout le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, le Limousin et la Guienne, dans cette moitié de la France, la puissance du père est telle qu'il peut donner, et que l'universel usage veut qu'il donne à son fils aîné la moitié de ses biens, en présent de noces, ce qui n'empêche pas son fils aîné de venir ensuite au partage avec ses frères, comme s'il n'avait rien eu[17]. Monsieur, lui dit un jeune garçon leste, bien tourné, qui sous la fenêtre m'avait pendant plusieurs nuits chanté ses tourmens sur tous les tons de sa guitare, bien que je sois de la Gascogne, nous avons dans mon pays, à Bayonne, une coutume[18]. Oui. lui répondit mon père en lui tournant le dos. une coutume où l'aîné a le noyau de la succession, où le cadet n'a pas de lar[19]. Monsieur, lui dit un autre jeune garçon qui ne chantait pas si bien que le cadet de Bayonne, mais qui était encore mieux tourné, qui me regardait encore plus tendrement, je suis aussi d'un pays de coutume; je suis de Tartas où, les aînés et les cadets, nous partageons par égales parts. Oui, les biens maternels qui le plus souvent sont fort peu de chose, lui répartit vivement mon père, mais non les biens paternels auxquels, les cadets, vous n'avez presque rien à prétendre[20]. Mais, ajouta-

t-il, consolez-vous, car nous avons en France quatre petits pays où les cadets sont plus maltraités, où les partages avec les aînés sont plus bizarres; c'est au nord le petit pays d'Hesdin[21], le petit pays de Ponthieu[22], et au midi le petit pays de Sole[23], et le petit pays d'Acqs[24]. Les cadets de ce pays me conviendraient encore moins que ceux du vôtre, mais en un mot comme en mille ceux du vôtre ne me conviennent pas.

Dans ce temps, a continué la vieille dame, j'avais, me disait-on, d'assez beaux yeux; mais eussent-ils été plus beaux, comment retenir ces jeunes gens qui venaient pleins d'espoir, qui bientôt étaient désespérés par la science et les refus de mon père.

Deux seulement étaient restés; il furent forcés de suivre les autres.

L'un était un grand Périgourdin; il me jurait cent fois par jour qu'il serait mon époux, qu'il n'aurait jamais d'autre épouse que moi. Je le crus jusqu'à ce qu'il dît à mon père qu'il ne savait s'il était aîné ou cadet, que peu lui importait, parce qu'il attendait toute sa fortune de sa tante, qui voulait lui donner une belle ferme et l'en mettre en possession demain, aujourd'hui, s'il en avait envie. N'en ayez pas envie, lui répondit mon père, car aussitôt votre père en prendra l'usufruit, qui n'accroîtra pas votre fortune, mais bien la sienne, et gare votre aîné! L'usufruit de tous les biens des

enfans appartient au père; vous êtes du pays du droit écrit [25].

L'autre prétendant était un joli petit avocat dont l'air prétentieux ne m'avait pas d'abord gagnée : Monsieur, répondit-il, d'un ton haut et tranchant, aux paroles que mon père adressait au jeune cadet dont je viens de parler, les pères, dans le pays de droit écrit, n'ont pas tous les biens, tous les gains que la fortune veut départir à leurs fils. J'ai un cousin à qui son père et son oncle ont donné, en commun, une assez grosse somme avec laquelle il a entrepris un commerce tous les jours plus florissant; ce don est un pécule profectice, ce profit un pécule adventice qui, ainsi que tous les pécules, capital et revenu, appartiennent aux fils, par conséquent à mon cousin. J'ai un autre cousin, chevau-léger; son pécule castrense lui appartient aussi; et s'il tue, s'il pille, s'il s'enrichit, il tue, il pille, il s'enrichit pour son compte. Et quant à moi, et quant à tous les avocats, nos pécules quasi-castrenses nous appartiennent de même [26]. Oh ! lui répondit mon père, le pécule d'un avocat qui n'a pas les cheveux blancs, ou du moins gris, a toujours été bien petit. Le jeune avocat voulut répliquer, insister; mon père, fatigué de ne pouvoir le faire finir, lui dit : Monsieur, je veux croire que vous savez bien plaider; mais sûrement vous ne gagnerez pas chez moi votre cause, car je ne vous donnerai plus audience.

Les Mariages des Cadets.

Tandis que les jeunes gens s'en allaient, les années venaient et ne s'en allaient pas. Ah ! je te promets, dis-je, dans un moment de colère, en parlant à mon miroir, que je me marierai avec le premier qui se présentera. Cette résolution devait me faire prendre le pire. Il n'en fut cependant pas ainsi. Je fis connaissance, en maison tierce, avec un homme simple; il n'avait que trente-sept ans commencés, il s'en donnait rondement trente-sept. Il était cadet, et, comme moi, il ne voulait plus attendre; nous fûmes tout de suite d'accord. J'allai parler à mon père le jour même : Mon père, lui dis-je, vous m'avez répété que si avant l'âge de vingt-quatre ans je me conduisais mal, je ne serais pas privée des successions de mes oncles et de mes tantes, mais que je le serais des successions de mon père et de ma mère[27]. Je me suis, Dieu merci, jusqu'à présent toujours bien conduite, cependant à la fin patience se perd ou peut se perdre; mon père, j'ai vingt-quatre ans ! j'ai vingt-quatre ans ! Ces paroles produisirent tout l'effet que j'en attendais. Mon père, quoiqu'il n'eût assurément rien à craindre, craignit; cette fois enfin, il consentit à mon mariage; et un vendredi, jour de jeûne, pour éviter les frais de noces, l'homme aux trente-sept ans et moi fûmes, sans violon, sans tambour, sans trom-

pette, sans bruit, mariés de grand matin à l'église de la paroisse. Monsieur Armoise, mon époux, avait une petite maison avec un petit jardin où nous nous retirâmes. Nous vécûmes pendant plusieurs années bien chichement ; ensuite les temps ont changé, et aujourd'hui nous ne pouvons plus guére nous plaindre de notre fortune. Mais, a ajouté, en terminant, la vieille dame, vous me demanderez comment il ne se présentait pour époux que des cadets : je vous répondrai que les aînés, les aînées ne veulent guère que des aînées, des aînés; qu'à la vérité il se présenta bien à moi quelques aînés, mais ils étaient de toute manière si disgraciés que je n'en tins pas compte. Vous me demanderez aussi comment mon père s'obstinait à ne me laisser épouser qu'un aîné; vous saurez que, dans certains de ses arrangemens, mon père était entier, absolu; il n'avait que deux filles; il avait donné, je ne sais pourquoi, son aînée à un cadet; il entendait ne donner sa cadette qu'à un aîné. Vous me demanderez avant tout comment, ayant épousé un cadet et ne m'étant pas remariée, j'étais cependant mariée à un aîné; c'est que mon époux vivait sobrement; c'est que son frère aîné ou chemier [28], ainsi qu'on dit dans le pays de monsieur Armoise, ayant épousé une aînée, une chemière, et étant fort riche, ne vivait pas sobrement, et qu'il est arrivé ce qui naturellement devait arriver : l'un a hérité de l'autre.

LES VANTERIES FRANÇAISES.

Station XIV.

Onze heures sonnaient quand je suis arrivé à Saumières, petite ville qui, en Espagne, ne serait pas petite. J'y ai dîné et je suis parti.

J'étais à peine à une ou deux portées d'arquebuse que j'ai entendu galoper derrière moi. J'ai tourné la tête. J'ai reconnu un étranger avec qui j'avais dîné à table d'hôte : Monsieur, m'a-t-il dit, je viens d'apprendre que vous allez à Montpellier ; mon chemin sera le vôtre pendant quelques lieues. Cet étranger fait le tour de tous les états de l'Europe. Il m'a parlé de ses diverses observations : Monsieur, a-t-il ajouté, quand il en a été à la France, ce qui dans le pays où nous sommes m'a le plus frappé, ce qui sûrement aussi vous frappera le plus, c'est que tout le monde, et toujours, et sans cesse, et en tous lieux se vante.

Dans certaines villes on se vante surtout de l'antiquité.

A Périgueux.

On convient bien que les Troyens de notre Troyes sont du sang des anciens Troyens [1], ce qui est un grand honneur ; que les Parisiens sont du sang des

rois des anciens Troyens, par Pâris, fils de Priam[2], ce qui est un bien plus grand honneur; que les Toulousains sont du sang de Tolus, petit-fils de Japhet[3], ce qui est un bien plus grand honneur encore; mais on veut, à toute force, y être du sang même de Japhet; on veut qu'il soit venu bâtir Périgueux pour ses descendans[4].

Dans d'autres villes on veut avoir fondé certaines colonies; dans d'autres on ne le veut absolument pas; ainsi:

A Rennes,

On vous dit que les Bretons majeurs sont fils des Bretons mineurs, que les Anglais sont fils des Bretons mineurs de cette ville[5];

A Grenoble,

Que les Dauphinois sont les pères de Italiens, que tous les peuples d'Italie descendent des Dauphinois de cette ville[6];

A Rodez,

Au contraire on nie vivement, malgré le témoignage des plus grands géographes, que les Russes soient une colonie de Rathènes[7]; et l'on veut qu'ils soient plutôt une colonie d'Auvergnats qui, pour

étendre leur commerce de peaux, auront sans doute été s'établir en Russie. Mais,

A Saint-Flour,

On s'en défend plus vivement encore, et on répond que les Auvergnats n'ont jamais fait le commerce des fourrures, qu'ils n'ont fait que le commerce des peaux de lapin, tout au plus celui des peaux de lièvre.

Dans d'autres villes on prétend aux honneurs des grandes enceintes.

A Poitiers,

Où l'on ne vous parle pas de l'épouvantable lézard empaillé qu'on y conserve, on vous dit que cette ville est après Paris la plus grande de la France[8].

Il y a telle ville qui prétend à la considération, par la grandeur de la province dont elle est la capitale.

A Bordeaux,

On vous affirme rondement que le duché de Guienne est le plus grand duché du monde[9], comme si celui de Lithuanie n'était pas encore plus grand[10].

Il y a telle autre ville qui prétend à la considé-

tion par l'importance de la province dont elle est la capitale,

A Saint-Jean-Pied-de-Port,

On se hâte de vous dire que la Navarre, qui n'a pas neuf lieues de long, parce qu'elle n'en a que huit, qui n'a pas six lieues de large, parce qu'elle n'en a que cinq, a cependant par sa réunion fait changer le titre de roi de France, aujourd'hui roi de France et de Navarre[11], sans que dans les pays lointains on sache si c'est la Navarre qui a été réunie à la France, ou si c'est la France qui a été réunie à la Navarre; si les Navarrais sont Français ou si les Français sont Navarrais.

A La Rochelle,

On vous demande quelle est l'origine du nom de l'Aunis dont cette ville est la capitale : et on vous l'apprend, en vous disant que le roi qui le conquit s'estima fort content d'en conquérir une aune par jour[12].

A Talmond,

Je crois qu'on passe toutes ces vanteries. On vous dit que cette ville est, ainsi que son nom l'annonce, le talon du monde[13].

Il y a d'autres villes qui se vantent de leurs prodiges, ou de leurs choses prodigieuses.

A Saint-Germain-en-Laye,

On vous recommande d'aller voir avant tout la forêt de la trahison, où le bois qu'on coupe d'un côté du chemin qui la traverse surnage comme le bois ordinaire, tandis que celui qu'on coupe de l'autre côté plonge comme une pierre [14].

A Clermont,

Les gens les plus graves vous assurent qu'il suffit de jeter une pierre dans le lac de Besse pour avoir aussitôt orage et tempête [15].

A Grenoble,

Il ne passe personne qu'on ne veuille conduire aux cuves de Sassenage qui pronostiquent les années de famine et les années d'abondance, qui se remplissent d'eau lorsque les greniers doivent être vides, qui s'en désemplissent lorsque les greniers doivent être pleins [16].

A Tarare,

On se vante d'une fontaine dont l'eau n'affaiblit pas le vin pourvu qu'on n'y en mette pas plus d'un quart [17].

Montreuil,

On se vante d'un monstre qui n'avait qu'un œil, et qui a donné à la ville son nom qui s'écrit Monstreul[18].

J'ajouterai qu'il n'est pas d'ailleurs en France de ville qui n'ait eu son géant[19].

A Valence,

On vous montre les grands os de celui qui long-temps opprima et épouvanta la contrée[20].

A Paris,

L'on n'a pas d'os de géant, mais l'on en a des tombes dont l'étendue de chacune forme le territoire d'un grand fief[21]. Lorsque j'arrivai à cette ville, un savant Jacobin qui me conduisait me demanda, près du village de Montrouge, si je n'entendais pas la terre retentir sous mes pieds: Nous marchons, me dit-il, sur la tombe du géant Ganelon[22]. A quelque distance, il me fit la même question: Maintenant, me dit-il, nous marchons sur la tombe du géant Isoire[23]. Il me parla de tant de géans de cette contrée et d'autres contrées, qu'en entrant dans Paris les Parisiens me parurent tous petits.

A Bayeux,

Il en fut de même, tant avant d'y arriver on

m'avait long-temps parlé de cet austère géant, moine d'Auvray[24], qui, en été, se donnait le fouet avec un chêne garni de ses glands verts, et en automne avec un marronier garni de ses marrons épineux.

Ah! l'illustration! l'illustration! C'est de l'illustration principalement que les villes sont fières.

A Orange,

Les savans citoyens de la ville vous disent: Venez voir la maison de la mère de Cicéron[25].

A Auch,

La capitale de la Gascogne, on n'a pas voulu avoir le dessous: Venez! venez! vous dit-on, ne cesse-t-on de vous dire; venez voir la maison du père de Cicéron, qui est né dans notre ville[26].

Mais où diable ces Provençaux gascons, ces Gascons gascons, ont-ils pu trouver de l'argent pour gagner tant d'historiens et de géographes[27]?

Monsieur, m'a dit cet étranger lorsque nous avons été sur le point de nous séparer, il faudrait que nous fissions encore ensemble dix lieues pour pouvoir vous parler des vanteries des petites villes; que nous en fissions cent pour pouvoir vous parler des vanteries des villages; et, pour pouvoir vous parler des vanteries des bourgeois aussi bien que des gen-

tilshommes, il faudrait que nous fissions le tour, plusieurs fois le tour du monde.

LES ÉTUDIANS DE MONTPELLIER.

Station xv.

La ville de Montpellier ressemble à une grande infirmerie bâtie sur les verdoyans rivages de la Méditerranée. On ne voit dans les rues que des médecins et dans les maisons que des malades.

Il y en a de tous les pays.

J'ai été aujourd'hui informé que parmi les Espagnols il y avait le vieux dom Joseph, le parrain de mon bon parrain du Pérou ; j'ai été lui faire ma visite : Revenez bientôt, m'a-t-il dit quand je suis sorti, ou vous ne me reverrez plus. Oh ! lui ai-je répondu, on ne meurt pas à Montpellier. Nous l'en garderons bien, ont en même temps dit ou crié ses deux médecins que j'ai rencontrés chez lui ; la maladie ne saurait pas plus tenir devant nous, lorsque nous sommes en chaperon [1], que le diable devant le curé lorsqu'il est en étole. Véritablement ils étaient habillés pour faire leur classe; ils y allaient. Nous sommes sortis tous ensemble.

Les Études.

J'ai demandé à ces deux médecins la permission

de les suivre. Ils m'ont aussitôt mis entre eux deux, et nous avons marché au milieu des embarras et du bruit des rues : Messire, m'a dit à l'oreille droite le plus âgé, les études à Montpellier ne durent guère plus de trois ans[2]; elles sont courtes et bonnes. A Paris, si elles sont bonnes elles ne sont par courtes; il faut six ans pour être médecin[3], et il faut qu'aux jours que les réglemens appellent *lisibles*, où le régent lit, enseigne, par opposition aux jours *illisibles*, où il ne lit pas, n'enseigne pas, les jeunes gens soient rendus en classe à sept heures du matin en hiver et en été à six[4]. — Qu'y apprennent-ils? lui ai-je demandé. — Ce qu'ils apprennent ici; la médecine grecque commentée, expliquée, corrigée par la médecine française[5], ou ce qui revient au même, l'ancien art à perfectionner et le nouvel art perfectionné.

Les Grades.

Messire, m'a dit à mon oreille gauche le moins âgé, savez-vous pourquoi les régens de Paris retiennent beaucoup plus long-temps leurs écoliers sur les bancs? c'est qu'ils veulent avoir l'air de bien gagner tout l'argent qu'ils se font donner. Les divers grades de médecin coûtent environ deux mille livres[6], autant qu'un fonds de commerce : ici où nos vastes classes sont toujours pleines, ils ne coûtent guère que trois, quatre cents livres[7]; je vous dirai toutefois qu'ils coûtent aussi seize sévères

examens ou actes[8] avec thèses imprimées, manuscrites[9], comme on veut. A Montpellier nous n faisons guère payer nos écoliers qu'en étude, qu'en science; et si ne sommes-nous cependant trop richement rétribués par le trésor public : Charles VIII nous assigna pour tous les régens cinq cents livres; Charles IX nous en assigné à chacun trois cents[10].

Les Médecins gradués à Paris.

Messire, a repris le plus ancien, croyez-vous qu'avec tant d'études, tant d'argent, les médecins de Paris vaillent mieux que ceux des autres villes? D'abord vous conviendrez qu'ils sont moins polis, quand vous saurez que tous les ans, à la Saint-Luc, le grand bedeau publie ce célèbre décret de l'année 1574[11] : Étudians, si vous injuriez messieurs nos maîtres vous serez privés des grades; messieurs nos maîtres, si vous vous injuriez entre vous, vos noms seront rayés de dessus la matricule[12]. J'ajouterai qu'ils sont en général si peu sûrs de leurs principes qu'ils se sont divisés, que les uns par entêtement, ou par esprit d'opposition, emploient des remèdes contraires à ceux qu'emploient les autres, et que les malades qui n'en sont pas morts se sont plaints à la justice[13]. J'ajouterai qu'ils cessent cependant de se faire la guerre toutes les fois qu'il s'agit de la faire aux médecins de Montpellier, qui auraient bientôt conquis le pavé de Paris, si le parlement ne leur

avait défendu d'exercer sans autorisation la médecine dans cette ville [14].

Les Médecins gradués à Montpellier.

Messire, a repris alors le moins âgé, mais nos rois n'ont pas voulu obéir à ces arrêts, et de leurs différens médecins la plupart ont étudié, ont pris leurs grades à Montpellier, sont des médecins de Montpellier [15]. Les médecins de Paris nous font d'ailleurs subir des examens, nous font mille difficultés avant de consentir à nous écrire sur le tableau [16]. Ici nous leur faisons, à leur tour, subir des examens, mais ce n'est que par représailles. Les médecins de Paris ne cessent de rivaliser avec nous, de se comparer avec nous : je veux bien ne pas dire que saint Roch, le plus grand médecin des pestiférés, porté dans les cieux par leur reconnaissance et leurs acclamations, était de Montpellier [17] ; mais je dirai que Rabelais, docteur médecin, né au centre de la France, bon juge entre les médecins du nord et ceux du midi, nous a laissé sa robe. Tous les médecins de Montpellier la mettent avant d'être reçus [18] ; vous la verrez pendue à la grande salle où nous allons entrer. Comme il disait ces mots, nous sommes arrivés devant un vieux bâtiment, au pied duquel bourdonnaient de nombreux essaims de jeunes gens, tous vêtus d'une robe rouge [19], tous impatiens d'essayer la robe de

Rabelais, d'aller médicamenter la France, l'Europe, le monde ; car en mes voyages j'ai vu que dans les maladies graves, les maladies désespérées, on demande partout un médecin de Montpellier, et que partout on en trouve[20].

LE GARDE-MALADE DE MONTPELLIER.

Station XVI.

Aujourd'hui j'ai été voir un autre malade : c'est la bonne Marie-Thérèse, l'amie de ma mère. En entrant j'ai aperçu vis-à-vis d'elle, assis sur une chaise à bras, un homme grave qui lui parlait de sa santé en termes souvent scientifiques. Voilà, me suis-je dit, son médecin ; j'aurai aussi l'occasion avec celui-là d'apprendre encore quelque autre chose sur la médecine française ; nous sortirons ensemble. En attendant je me suis mis à le gracieuser, à l'appeler docteur, monsieur le docteur : Messire, m'a-t-il dit, je suis l'hôte de madame, le propriétaire de la maison qu'elle a bien voulu venir habiter. Je n'ai pas de grades ; mais si à Montpellier nous ne sommes pas tous gradués, nous sommes tous médecins ; nous aimons tous la médecine[1], comme les gens de Toulouse qui, s'ils ne sont pas tous gradués, sont tous avocats, aiment tous le droit[2] ; comme les gens de Genève qui, s'ils ne sont pas

tous ministres, sont tous théologiens, aiment tous la théologie[3].

Les Anatomistes.

Quant à moi, a-t-il continué, dès que j'eus un peu de fortune, un peu de loisir, je voulus savoir comment j'étais fait, me connaître, connaître l'homme : j'étudiai l'anatomie. On dit que jusqu'à Vésal il n'y a pas eu un bon système de cette science. On exagère peut-être ; mais je puis assurer que ce médecin décrit les différentes parties du corps humain avec un tel ordre, une telle clarté, que je n'ai jamais eu besoin de regarder ses gravures[4]. Vésal, dans son traité, s'adresse souvent à Galien et le gourmande ; ce n'est pas un écolier qui ose s'attaquer à son maître, c'est un voyageur qui reproche à celui qui l'a précédé d'avoir mal examiné, mal vu les pays dont il parle[5].

A son tour, Fallope, si célèbre par la découverte des trompes auxquelles il a laissé son nom, gourmande Vésal, lui reproche ses erreurs, ses méprises, notamment sur la primitive patrie où réside l'homme à l'instant que par l'ordre de la providence il sort du néant[6].

D'autres anatomistes, et notamment Rondelet[7], ont aussi fait faire de grands progrès à la science, et cela depuis les dissections d'hommes et les dissections d'animaux, depuis les comparaisons ana-

tomiques[8], surtout depuis l'invention des injections colorées qui montrent si bien à l'œil toutes les veines et toutes leurs plus petites ramifications; Messire, aujourd'hui les connaissances d'anatomie sont à Montpellier si communes que vous entendriez les duellistes savamment différencier les coups d'épée à l'aorte, au diaphragme, aux muscles intercostaux; de même que vous entendriez aussi les petits écoliers dans leurs combats pédestres, je veux dire à coups de pieds, crier: Gare le tibia! le péroné! l'apophyse! la rotule! Enfin, si pour le peuple des autres villes le cœur est du côté gauche, pour le peuple de Montpellier il est où l'a mis la nature, au milieu de la poitrine, un peu plus du côté droit[10].

Les Physiologistes.

Je dirai bien plus: vous verrez quelquefois à Montpellier un beau jeune homme chantant bien, dansant bien, une jeune fille belle, jolie, aimable, riche, ne pouvoir trouver à se marier; et pourquoi? c'est que dans la tête, dans la poitrine ou dans l'estomac, ils ont des vices de conformation dont la manifestation extérieure se révèle aux yeux d'un peuple chez qui les connaissances du régulier accomplissement de tous les phénomènes de la vie, ou, ce qui revient au même, chez qui les connaissances de la physiologie sont communes.

Ici, parmi le beau monde, le texte du latin pur

et animé de la physiologie de Fernel[11] est dans toutes les bouches ; et j'ajoute que, si j'en juge par moi, quand on sait que ce bon Fernel est mort, à cinquante-deux ans, de la douleur d'avoir perdu sa femme[12], on lit ses beaux ouvrages avec un intérêt plus vif et plus tendre.

Les Pathologistes.

Les dégradations, les altérations de toutes ces parties du corps humain que Vésal montre une à une si exactement, que Fernel met si élégamment en jeu, forment la nombreuse nomenclature des maladies dont Fernel nous a aussi donné la description dans sa célèbre Pathologie[13], où il représente les diverses habitudes du corps, les diverses attitudes, les divers visages que les diverses maladies font prendre aux malades. Son livre vous promène méthodiquement devant les lits où gisent toutes les infirmités, toutes les souffrances humaines.

Mais de même que l'on a beaucoup ajouté à sa physiologie par les considérations sur les temps successifs où, dans le sein de sa mère, les différentes parties de l'enfant prennent la vie[14], et sur les temps successifs où ensuite les différentes parties de l'homme la perdent[15], de même on a beaucoup ajouté aussi à sa pathologie par les considérations sur la cause des maladies[16].

Ici, messire, tous tant que nous sommes, nous

pouvons nous vanter d'être surtout bons pathologistes ; tous nous connaissons notre Ferret et ses chapitres des indications [17] : ici, dès qu'un homme est tombé malade, trente, quarante opinions, si trente, quarante personnes le voient, annoncent et quelle est sa maladie et quelle en sera l'issue, font le diagnostic, ainsi que le pronostic, non comme aux derniers siècles, par la couleur des urines [18], mais comme aujourd'hui, par un signe plus certain, le battement du pouls [19].

Les Thérapeutistes.

Ici, tous tant que nous sommes, nous pouvons encore nous vanter de savoir vite couper le cours des maladies que nous n'avons pu prévenir. Aussi n'existe-t-il peut-être pas de ville où il y ait et si peu de grandes maladies et si peu de morts prématurées. Ce doit être ainsi ; ce ne peut être autrement.

Aujourd'hui, en médecine, et particulièrement à Montpellier, le pain, les différentes sortes de pain ; le vin, les différentes sortes de vin ; la viande, les différentes espèces de viandes ; la volaille, les différentes parties de la volaille ; les fruits, les différens fruits, les différentes maturités des fruits [20], enfin tous les alimens, tous les différens alimens [21], sont devenus des remèdes ; et le bon air [22], le travail du corps, même le travail de l'es-

prit, sont devenus les premiers remèdes[23]. J'ajoute que certaines maladies que, dans certains cas, nous nous gardons bien d'arrêter, sont aussi devenues des remèdes[24]. J'ajoute que certains poisons sont de même devenus des remèdes[25], sans compter ou en comptant les remèdes qu'on nomme remèdes de cheval[26], et ceux qu'on nomme turbith qui mettent en si violent mouvement le corps et l'âme[27], sans compter ou en comptant les remèdes de l'araignée-loup, du crotin de lièvre, des nerfs de cygogne, appliqués aux tempes, aux bras[28], ou plutôt à l'imagination, qui ont, ainsi que tous les divers secours de la médecine homérique[29], les plus étonnans et les plus heureux effets.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, ces infinies connaissances de thérapeutique nous viennent moins de la faculté de médecine que de la boutique du libraire.

A Montpellier on vend par centaines le *Praxis medica*[30], et par milliers le *Compendiolum* de Montuo[31].

Au diable, si l'on vous fait grand cas du bel Amadis[32], de la jeune Délie[33]; mais le Dénombrement des veines en six tables[34]; les Sept Dialogues du sang[35], où il est démontré que son mouvement ne vient pas de ses esprits[36]; la Science du pouls[37]; les Maladies de la peau[38]; les Maladies des femmes[39]; les Maladies des enfans[40]; le Traité de la rate[41]; le Traité du rire[42]; les Vertus de la nicotiane ou du

tabac[43] ; les Vertus du méchoacam[44]; le Traité des poisons[45] ; le Traité des maladies surnaturelles ou vénéficieuses[46] ; le Traité de la médecine légale[47] ; l'Abrégé de la médecine, par le vicomte du Perche[48]; et avant tout les Erreurs populaire de Joubert[49], dont le retard des éditions et le manque d'exemplaires se font sentir comme la disette du blé[50], se vendent bien, très-bien, vite, très-vite.

On vend encore mieux et encore plus vite la Joie de l'antimoine, le Rabat-joie de l'antimoine[51].

Messire, la guerre civile s'est élevée entre les médecins depuis environ quarante ans[52], et en voilà peut-être pour cent avant qu'ils fassent la paix. Ils se sont divisés, dans la thérapeutique, en amis, en ennemis de l'antimoine, en paracelsistes, en grecs[53]. La semaine dernière j'allai à la Saunerie[54] voir un de mes amis, je le trouvai débarrassé de son habit de malade. Il avait quitté sa robe fourrée de peau d'agneau[55], et sur sa table les fioles, les boîtes avaient disparu. Sa chambre était celle d'un homme en bonne santé. Je m'approche de lui. Je le trouve la tête haute, le teint coloré, les yeux brillans : Qu'est-ce donc ! m'écriai-je, après l'avoir examiné encore davantage ; vous êtes guéri ! votre bon tempérament vous a sauvé. Dites plutôt mon bon médecin, me répondit-il, en me montrant un homme en robe noire, tout riant, tout triomphant. — Voilà, dis-je alors en me tournant vers le médecin, une guérison qui tient du

prodige. Monsieur, me répondit le médecin, dans notre médecine de Paracelse il n'y a que des prodiges. Interrogez votre ami; il souffrait horriblement; on le croyait perdu : tous les médecins, tous les remèdes avaient été inutiles. Par hasard, je suis informé de son état, j'accours; au premier abord, je connais sa maladie. Je me hâte d'agir, car si l'on eût encore attendu quelques heures, il était mort. Je lui présente dans un verre d'eau quelques grains d'antimoine [56]; il les prend, et pour prix de sa confiance, il revient subitement à la vie. Le voilà sur pied; demain il se remet à ses affaires. Monsieur, continua ce médecin, je pourrais citer mille pareils faits de cette médecine, de ce système de Paracelse que vous ne me paraissez pas assez admirer, assez connaître; que vous allez comme moi admirer, comme moi connaître, s'il vous plaît de m'accorder un très court moment d'attention, tant ce système est simple, clair.

Notre corps, continua-t-il, n'est composé que de soufre, de mercure et de sel; c'est du dérangement de la proportion et de l'équilibre de ces trois élémens que naît le dérangement de notre santé. Ainsi la jaunisse, les fièvres, les inflammations, la pleurésie viennent du dérangement du soufre; les tremblemens, la frénésie, l'apoplexie, la paralysie et la léthargie viennent du dérangement du mercure; la colique, la pierre, la goutte, la sciatique et l'érysipèle ne doivent être attribués qu'au dé-

rangement du sel[57]. L'origine des maladies une fois bien connue, les remèdes deviennent faciles et sont abondamment fournis par la savante chimie de nos jours qui, après avoir épuisé toutes les combinaisons possibles des sels, des métaux, des demi-métaux et des divers fossiles, a observé tous les effets de leur action et de leur réaction entre eux.

Ah! très cher docteur, dit alors mon ami, à cette heure, je le vois clairement: l'apoplexie de mon oncle n'était que le dérangement de son mercure; la colique de ma jenne cousine que le dérangement de son sel; et la terrible fièvre à laquelle je viens d'échapper que le dérangement de mon soufre. C'est cela! s'écria avec transport le médecin, c'est cela même! vous y êtes! vous entendez aussi bien que moi Paracelse. Après ce compliment qui acheva de réjouir mon ami, le médecin se retira en lui disant qu'il ne manquât pas de le faire appeler sans retard si son soufre, ou si le mercure de son oncle, ou si le sel de sa jeune cousine venaient à se déranger encore.

J'appris quelques jours après qu'un autre de mes amis était malade. Comme son médecin loge dans mon quartier, je fus lui proposer de l'accompagner, si c'était l'heure de sa visite. Il se leva à l'instant et nous sortîmes.

Mon ami put à peine me reconnaître. Il était étendu dans son lit, le teint et l'œil en feu, frissonnant, suant, souffrant: Que vous êtes heureux! lui

dit son médecin en s'approchant de lui, en lui haussant la tête et lui mettant la main sur le pouls, Hippocrate, avec sa médecine expectante, vous sauve aujourd'hui. Il veut que nous attendions le moment de la crise[48]. Je l'ai attendu. Le voilà qu'il vient enfin, qu'il se manifeste par les signes les plus certains. Je réponds de vous sur ma vie. Ah! si vous vous étiez plus long-temps livré aux trompeuses promesses de ces paracelsistes, de ces méchans empiriques, à l'heure qu'il est vous auriez fait votre testament, et peut-être on sonnerait pour vous les cloches; car depuis quelque temps leur noir *liber de tartaro*[59], leur antimoine met bien souvent les cloches en branle. Le médecin sortit. Ses paroles avaient déjà guéri le malade.

Mais moi, ajouta l'hôte de l'amie de ma mère, qui est vraiment de Montpellier, de la ville des gens de bien[60], qui, moins par intérêt que par bonté de cœur, est le garde-malade de tous ses locataires, suis-je ou ne suis-je point paracelsiste?

Je vous dirai d'abord que Hollier, l'heureux médecin des malades désespérés[61], ne l'est pas[62].

Je vous dirai que Duret ne l'est pas[63], et que Duret, l'interprète d'Hippocrate[64], est regardé comme l'Hippocrate français.

Je vous dirai que Baillou ne l'est pas[65], et que Baillou passe pour l'universel conseiller des médecins[66].

Je vous dirai que Riolan ne l'est pas, et que pour ne l'être pas il a reçu de la faculté une salière d'argent remplie de sel, symbole de la sagesse[67].

Encore si le grand Simon Piètre[68] l'était, mais il ne l'est pas[69].

Je vois en même temps que les facultés excommunient Paracelse, comme un hérésiarque en médecine aussi dangereux que Luther l'est en religion : Le même pays, disent-elles, a produit l'un et l'autre[70] ; l'un perd l'âme, l'autre perd le corps.

Je vois aussi que les parlemens, comme s'ils ne savaient pas moins de médecine que les facultés, ne sont pas moins irrités contre la doctrine de Paracelse, qu'ils l'ont proscrite par plusieurs arrêts[71] ; et vraiment elle a cela à dire qu'elle veut que les maladies dont les causes sont si variées soient traitées par un petit nombre de remèdes dont le plus connu, le plus célèbre, l'antimoine ou tartre stibié, ou émétique[72], secoue, ébranle d'une manière vraiment effroyable tous les ressorts de la vie.

Je conviendrai cependant que, tout proscrit qu'il est, l'émétique a produit quelquefois de bons effets[73] ; mais alors il est sans doute administré par un heureux hasard. On joue donc la vie avec l'émétique. Pour moi je ne jouerai pas. Je craindrais de perdre une partie où ordinairement on ne prend pas sa revanche.

LE PARISIEN DE MONTPELLIER.

Station XVII.

Me promettez-vous, me dit hier l'amie de ma mère, d'aller voir, avant de partir, mon neveu le petit Saint-Charles ? Je le lui promis; j'y ai été aujourd'hui, après mon déjeuner; et j'ai vu, au premier coup d'œil, tout comme si j'étais de Montpellier, que la maladie du petit Saint-Charles n'est pas petite.

Son médecin venait de sortir; son chirurgien qu'on venait d'appeler est entré. Il a demandé à voir l'ordonnance de saignée, signée par le médecin; il l'a lue; il s'est aussitôt emparé du bras du jeune homme, et dans un instant vous l'a, en riant, presque en chantant, très-adroitement, très-habilement saigné.

Les maîtres Chirurgiens gradués.

Il était près de sortir, quand il m'a aperçu assis dans un coin, où, pour ne pas le distraire, je ne bougeais pas et gardais le silence; aussitôt il s'est remis sur son siége; il m'a salué d'une légère inclination, et, après m'avoir dit qu'il était dans les règles de l'art de distraire le malade par un peu de causerie,

il a continué ainsi : Peut-être, monsieur, me croyez-vous maître barbier-chirurgien ; je suis maître chirurgien gradué ; je sais le latin et je ne sais pas raser.

Je suis né à Paris, j'y ai fait les études de mon art, parce que la chirurgie de Paris l'emporte ou passe pour l'emporter sur celle de Montpellier[2] autant que la médecine de Montpellier l'emporte ou passe pour l'emporter sur celle de Paris[3]. Cependant, a-t-il ajouté, quels qu'en soient les progrès, quelle qu'en soit maintenant l'importance, nous n'avons pas, même dans la capitale du royaume, des régens, et nous sommes obligés de suivre aux écoles de médecine[4] le cours où est expliquée la méthode chirurgicale du médecin Gourmelin[5] ; nous sommes obligés aussi d'y suivre les cours d'anatomie et de botanique, où nous ne sommes pas les moins habiles, car le démonstrateur des dissections d'anatomie, l'archidiacre[6], et le démonstrateur des diverses espèces d'herbes, l'herbier, sont toujours pris parmi nous[7].

A l'école de médecine, il faut en convenir, il y a une bonne institution. Chaque récipiendaire doit accompagner son régent, quand il fait la visite de ses malades, doit le voir pratiquer et répondre sur la pratique[8].

Il y en a une meilleure au collége des chirurgiens : le récipiendaire doit et avoir vu pratiquer et avoir pratiqué[9].

Lorsque j'eus assez long-temps vu pratiquer un des plus renommés chirurgiens et que sous ses yeux j'eus assez long-temps pratiqué, je reçus successivement le grade de bachelier en chirurgie, de licencié en chirurgie[10]. Toutefois avant de quitter Paris, je voulus subir les examens ordinaires devant le prévôt, les chirurgiens jurés, les deux docteurs régens de la faculté de médecine, et emporter en même temps avec moi des lettres de maîtrise[11].

Les maîtres Chirurgiens.

Bien m'en valut, car étant arrivé ici, la jurande ne voulut pas me tenir compte de mes grades, disant que les lettres-patentes relatives aux chirurgiens gradués n'avaient pas été vérifiées pas les cours souveraines[12], et que la faculté de médecine avait refusé de recevoir la bulle que nous avions obtenue du pape[13]; mais dès que j'exhibai mes lettres de maître chirurgien, je fus accueilli et reconnu en cette qualité.

Les chirurgiens de Montpellier, je dois le dire, sont tout à la fois habiles gens et bonnes gens; peu à peu je gagnai leur confiance; cependant je ne pus jamais assez leur hausser le cœur pour les rendre fiers, indépendans comme nos chirurgiens de Paris[14].

Mes amis, leur dis-je, souvenez-vous que nous sommes de la confrérie de Saint-Côme et Saint-

Damien, et que les rois de France n'ont pas dédaigné d'être nos confrères [15]. Souvenez-vous que ce n'est pas d'hier que nous sommes venus, que les nobles statuts que nous a donnés le chirurgien Pitard datent du treizième siècle [16]. Eh! je vous le demande, pourquoi nous laisserions-nous donc opprimer par les médecins? En quoi l'emportent-ils sur nous? Le célèbre Doublet [17], dont les mains étaient celles de la chirurgie même, dont les pansemens merveilleux ou extraordinaires étaient faits avec de l'eau pure, de simple linge [18], était-il médecin ou chirurgien? Ambroise Paré [19], le restaurateur de la chirurgie moderne, que Charles IX voulut sauver du carnage de la Saint-Barthélemi [20], tandis qu'il ne voulut pas en sauver le grand amiral de France [21], était-il médecin ou chirurgien? et Guillemeau, le savant régent des sages-femmes [22], qui a adouci la rigueur de cette antique sentence: La femme accouchera dans la douleur, est-il médecin ou chirurgien? a-t-il ou n'a t-il pas sur sa porte la royale fleur-de-lis gardée par nos trois boîtes d'or, l'enseigne de chirurgien [23]? Enfin le célèbre Portail, qui reçoit huit cents escus soleil d'appointemens, qui est premier chirurgien du roi, est-il médecin ou chirurgien [24]? En quoi l'emportent-ils encore sur nous? S'ils peuvent nous défendre de faire la médecine [25], ne pouvons-nous leur défendre de faire la chirurgie? Quels sont leurs titres de supériorité? le latin? nous parlons latin [26]

comme eux; les grades? nous les avons comme eux [27]; nous avons une faculté [28] comme eux; leur haute mitre [29]? rien ne nous empêche de la prendre; leur robe rouge [30]? prenons-la.

Les maîtres Barbiers chirurgiens.

Mes amis, leur dis-je encore, je sais bien que les médecins nous haïssent, qu'ils appellent notre art, où il faut en même temps et la raison de la tête et pour ainsi dire la raison de la main, un art manuel; qu'ils font jurer à nos apostats, aux chirurgiens qui se font médecins, de ne plus l'exercer [31], qu'ils prennent quelquefois sur eux de ne pas nous appeler seigneurs chirurgiens, *domini chirurgi* [32]; surtout je sais que par haine contre nous ils aiment, ils protègent les barbiers chirurgiens qui les appellent nos seigneurs les médecins [33], qu'ils leur enseignent en français l'anatomie [34], qu'ils leur donnent des lettres de scholarité, leur permettent de prendre des inscriptions à deux sous chacune [35], qu'ils les élèvent ou s'efforcent de les élever jusqu'à nous. Mais voulez-vous, malgré les médecins, retenir les barbiers à leur place, vous n'avez qu'à leur refuser, comme à Paris, de prier Dieu avec eux [36]; vous n'avez qu'à leur rappeler qu'ils sont immédiatement sous la police du valet de chambre ou barbier du roi, *garde et maistre de toute la barberie du royaume* [37]; vous n'avez qu'à faire exé-

cuter les arrêts qui leur ordonnent de prendre le titre de maîtres barbiers-chirurgiens, qui leur défendent de prendre le titre de maîtres chirurgiens-barbiers[38]; et lorsque vous examinez les sages-femmes[39], vous n'avez qu'à les examiner[40] au milieu d'elles, qu'à les examiner sévèrement.

Les maladies chirurgicales.

Et, ajoutai-je, s'ils font plus que saigner aux bras et aux jambes, plus que panser les *bosses*, *cloux* et *antrax*[41]; ils outrepassent les limites de la basse chirurgie, s'ils viennent traiter nos maladies, nos grandes maladies chirurgicales, vite! des huissiers, des sergens, des sergens, des huissiers! des procureurs, des avocats, des avocats, des procureurs! Vite! procès, assignation, plaidoirie devant le viguier[42], devant le présidial[43], devant le parlement; vite! ruinez-les, perdez-les, perdez leur race, si la race des barbiers peut se perdre.

Les instrumens.

Messire, a poursuivi le chirurgien du petit Saint-Charles, voulez-vous voir notre art dans toute sa puissance, dans tout son éclat, allez à la salle de nos réunions voir notre arsenal étincelant d'argent, d'or et surtout d'acier.

Vous verrez :

La lancette droite, la lancette courbe, la bague-lancette que, le lendemain des noces, nous donnons à notre jeune femme, car elle doit savoir au moins faire une saignée, comme la jeune procureuse doit savoir au moins faire un exploit.

Le rasoir-bistouri ou rasoir de dissection,

Le trépan à villebrequin,

Le tire-fond,

La scie,

La sonde,

Le bec de corbin,

Les pied de griphon,

Le tire-balle,

Le miroir de la bouche,

Le *speculum matricis*, instrument si commun dans la chirurgie française et qui ne peut cependant avoir de nom français.

Le scarificateur, nouveau moulin à dents d'acier, qui à volonté consomme les chairs, en descendant par degrés de la superficie de la peau jusqu'au périoste de l'os[44].

Mais vous ne verrez malheureusement pas ces instrumens, lorsqu'ils sont, pour ainsi dire, emmanchés par les mains des hommes de l'art.

Les Opérations.

Ainsi que les chirurgiens de Paris, à la fête de Saint-Côme, dans l'église de Lusarches[45], ou au

premier lundi de chaque mois, dans l'église de Saint-Côme de Paris, conseillent, médicamentent, pansent, opèrent pendant deux heures tous les indigens qui se présentent[46], les chirurgiens de Montpellier tiennent aussi à leur salle de Saint-Côme[47] des assises de bienfaisance, accordent gratuitement les secours de l'art; et c'est à remarquer avec quelle affection, quel amour ce grand nombre d'habiles maîtres disputent à la maladie les parties encore saines et y rappellent ou y conservent la vie.

Tenez, regardez ce pauvre homme gisant dans son lit de clayonnage que ses pieux enfans entourent; voyez-le tout enflammé d'une violente pleurésie. Je lui ouvre promptement la veine au côté où est le mal[48] : Vous le tuez, crient avec les ignorans du siècle dernier les ignorans de ce siècle qui saignent encore au côté opposé; je les laisse crier : la palette n'est pas à moitié pleine que le malade respire.

Un malheureux qui porte dans son corps une petite pierre avec plus de peine que Sysiphe son rocher sur ses épaules, vient avec confiance se ranger sous notre fer charitable : il est taillé hardiment, largement aux endroits que n'ont jamais indiqués[49] ni la chirurgie des Romains[50], ni celle des Arabes[51], ni celle du dernier siècle[53]; dans peu de temps il marchera, il marchera légèrement, et s'il en a envie, il dansera, il sautera.

Un autre malheureux souffre encore plus et n'a

pas le courage de voir couler son sang; la chirurgie essaie alors la méthode égyptienne, où, avec les précautions indiquées, l'extraction de la pierre se fait par l'insufflation, par la dilatation du canal de l'urètre [53].

Un autre est de plus en plus supplicié: chaque heure est plus douloureuse, plus éternelle; l'urine dans son corps n'a pas d'issue. Je m'approche: la sonde d'acier [54] a touché à peine aux portes du réservoir engorgé, que les cris cessent et que l'homme le plus malheureux est le plus heureux.

Je vois découvrir un brancard funèbre où est étendu le cadavre d'une jeune femme enceinte qui vient d'expirer; je suis appelé; je pratique à l'instant l'opération césarienne, jusqu'à notre temps connue seulement de nom [55].

A côté de moi un homme blessé d'une arquebusade est amené; l'extraction de la balle offre trop de dangers: eh bien! on la laisse dans le corps: soit à Paris, soit à Montpellier, on a cessé de croire au venin des balles [56].

Plus loin, on fait l'amputation d'un membre, et je remarque fort bien que le savant maître qui opère n'a point recours, comme au temps passé, au supplice de l'ustion des veines artérielles [57], mais que, suivant le conseil d'Ambroise Paré, il emploie la simple ligature [58].

J'entends crier de toutes parts: A l'aide! à l'aide! c'est un malheureux villageois qu'un chien enragé

vient de mordre. Je me trouve le plus près ; je le recueille. On me parle de la scarification [59] de la plaie. Je préfère l'application du fer rougi à blanc[60].

Toutes ces maladies peuvent être avouées et traitées publiquement.

Mais il en est qu'il faut couvrir des voiles du secret. Les tisanes de fumeterre, les purgatifs, les sudorifiques, le bois saint ou gaïac [61], le mercure dont les préparations liquides, les préparations en poudre sont maintenant si variées [62], si adoucies [63], n'ont pu maîtriser la maladie qu'en bonne compagnie on ne nomme point : les médecins nous l'abandonnent ; ils sont au bout de leur science; alors pour sauver le vaisseau, nous jetons une partie du chargement à la mer ; nous coupons ; nous tranchons [64] sans pitié et, suivant l'usage, nous clouons à notre porte tout ce qu'il n'a pas été possible de dérober aux progrès du mal [65]. Monsieur, venez voir la mienne; il n'y a pas de porte de chasseur qui soit plus garnie de têtes et de pattes de loups.

LE LATINISTE DE MONTPELLIER.

Station XVIII.

La rue de l'Aiguillerie [1] est longue, mais il s'en faut bien qu'elle soit large. Ce matin, à un endroit des moins étroits qui forme comme une petite

place, j'ai remarqué une belle boutique, couronnée d'une grande enseigne, sur laquelle en passant j'ai lu le nom de l'apothicaire du petit Saint-Charles; je suis entré pour lui en demander des nouvelles. Il était assis au fond dans un grand fauteuil de bois[2], où, au milieu de ses jolis pots émaillés[3], de ses jolis coffrets peints et dorés[4], il se donnait l'attitude un peu ridicule d'un docteur régent. Dès que je me suis présenté, il est venu m'offrir un siége, et a repris bientôt l'entretien avec un agréable questionneur.

L'ancienne Pharmacie.

Que de science! que de science! disait le questionneur; que le livre de la pharmacie est épais! — Et tous les jours, a dit l'apothicaire, il s'épaissit davantage. Nos boutiques ou salles extérieures et nos arrière-boutiques ou salles intérieures ont toujours été en proportion avec les progrès de l'art. Il me semble voir les boutiques des anciennes ou des antiques pharmacies, toutes petites comme celles de nos apothicaires de village, toutes confuses comme celles de nos épiciers-droguistes. Galien qu'on appelle le prince de la médecine, qu'on devrait appeler le prince de la pharmacie, a porté dans cette partie de l'art une variété, un ordre[5] auxquels nous rendons encore aujourd'hui hommage. Les Arabes aussi ont allongé, élargi nos tablettes. Les canons

de l'antidotaire de Sérapion [6] sont fort détaillés, fort méthodiques; ceux de Mesvée[7] encore plus détaillés, encore plus méthodiques. Nous devons en outre à l'école de Salerne les tables alphabétiques de médicamens, desquelles Paracelse s'est habilement emparé [8]. Quant à la pharmacie de notre Languedocien Arnaud de Villeneuve [9], je ne trouve ni liaison, ni dépendance dans la série des chapitres qui la composent. J'en dis autant des pharmacies d'Evonime [10] et de Ferrerus Tolosatus [11], qui, si elles avaient plus de vogue, reporteraient dans nos boutiques la confusion primitive.

La nouvelle Pharmacie.

Ce qui, en pharmacie comme en médecine, fait que tous nous voulons aujourd'hui de bonnes classifications, de bons systèmes où les diverses parties aient entre elles un agencement nécessaire, c'est la publication des logiques, des philosophies médicales rationelles [12] dont la pharmacopée de Ranchin [13], et mieux encore celle de Jacques Dubois [14], est une belle et continuelle application.

Jacques Dubois nombre dans leur ordre les différentes maladies du corps humain ; et ensuite assistant pour ainsi dire à la création ou au débrouillement du chaos, il voit, comme d'un seul regard, tous les corps inanimés et animés qu'il considère sous le rapport pharmaceutique : tel métal, tel

demi-métal, tel sel, telle terre, pour telle, telle maladie; telle herbe, telle autre, pour telle, telle autre maladie; tel animal, tel autre, pour telle, telle autre maladie [15]; autres divisions relatives au degré de la chaleur des corps; autres relatives à leur formation simple, mixte [16]. Viennent les compositions médicamenteuses, et d'abord la base, *basis*, les élémens nécessaires à la base, les *sine quibus*, les élémens qui ajoutent à l'action de la base les *per quæ melius*, les élémens qui, lorsqu'ils manquent, peuvent être remplacés par d'autres, les *quid pro quo* [17].

La Manipulation.

Vient ensuite la longue nomenclature des cornues, des matras, des bains-marie [18], des alambics à distiller les roses, des rosaires [19], des alambics à distiller les essences, la tierce, la quarte, la quinte essence [20]; la longue nomenclature des mortiers, des pilons, des vases en pierre, en marbre, en verre, en ivoire, en argent, en or; la manière de manipuler les divers médicamens, l'admirable chapitre *de instrumentis* [21].

L'Administration.

Vient enfin l'indication du temps propice pour donner des médicamens, *tempus sumendi* [22]. Sire Denis, a dit le questionneur à l'apothicaire, je vois que le latin vous est utile. — Toutes les langues

nous sont utiles : les langues vivantes, l'espagnol, l'italien, l'allemand, parce que les pharmacies des pays où l'on parle ces langues multiplient de plus en plus leurs relations avec le nôtre [23]; les langues mortes, parce que le grec est jeté à poignées dans toutes nos pharmacies [24], parce que toutes nos pharmacies, à commencer par l'Alexi-pharmaque [25], la Thériaque de Nicandre, sont latines [26], parce que toutes les ordonnances de nos médecins sont écrites en latin. *Potio detur quarta matutina*; *Potio detur hora somni.* Confondez une heure avec une autre, ne sachez pas le latin! ne sachez pas le latin! *Capiat potionem in duas dosas, cum syropo de limonibus; utatur ptisanâ; Ponatur emplastrum super ventrem inferiorem cum ligaturâ* [27]. Ne sachez pas le latin! ne sachez pas le latin! — Sire Denis, oui vraiment, vous devez savoir le latin comme Cicéron. — Ou du moins comme l'apothicaire de Cicéron. *Fiat clysterium cum* 3 *lac.*, *et* 3 *mel.* [28]. Ne sachez pas le latin! ne sachez pas la différence des mesures et des poids grecs ou latins avec les mesures et les poids français. — Que de science! que de science! — Vous pouvez ajouter, que de bravoure! que de courage! Mon premier compagnon [29], homme déterminé, excellent fouetteur de vipères [30], grand observateur du Bragadin ou traité de la pratique [31], alla hier chez un personnage de la ville, lui donner une médecine. On voulait laisser les volets ouverts, parce que le soleil s'était levé ra-

dieux et superbe; il les fit fermer. On voulait allumer les deux flambeaux de la cheminée ; il ne permit qu'une petite bougie, et dit au personnage : La lumière attire les humeurs en dehors, les ténèbres les attirent en dedans, où il faut qu'en ce moment elles soient attirées; puis il ajouta avec le même ton d'autorité : Point de visite ! monseigneur, point de visite ! La porte de votre hôtel ne doit pas aujourd'hui s'ouvrir [32]. Mon second compagnon est au contraire un jeune amoureux, un jeune élégant. Ce matin je l'ai envoyé administrer une vieille dame, car, sans l'ordonnance du médecin, nous avons ce droit ainsi que celui de donner des potions contre les vers [33]. On lui a dit qu'elle avait quatre-vingt-dix, peut-être quatre-vingt-quinze ans. Il ne s'en est pas moins intrépidement armé, en répondant que l'âge n'était écrit que sur la figure. En tout l'art a avancé ; aux siècles derniers, trouvez-moi de pareils administrateurs.

Les maîtres Apothicaires.

Aussi n'ai-je pas voulu croire, lui a dit le questionneur, qu'un simple droguiste de ma connaissance qui depuis long-temps aspire à être apothicaire, en ait obtenu du roi des lettres de maîtrise; cependant on le dit : est-ce vrai ? — Voici tout ce que j'ai à répondre. Un apothicaire ne doit pas, il s'en faut, être un homme commun ; le roi Mithri-

date était apothicaire[34], la reine Arthémise était apothicaire[35], et le grand-père du père de l'apothicaire Mesvée était roi de Damas[36]. Un apothicaire doit être riche[37], ce qui n'est pas très-commun; il doit être en même temps bien tourné, leste, adroit, ce qui n'est pas très-commun. Il doit être en même temps jovial, gracieux, discret et sage[38], ce qui n'est pas très-commun; il doit être en même temps bon anatomiste, bon botaniste, bon chimiste[39], ce qui n'est pas non plus, je vous assure, très-commun; enfin, j'ajouterai que d'un homme qui n'a pas accompli son temps d'apprentissage ou si vous voulez son temps d'études et d'exercice, qui n'a pas été ensuite examiné, admis et reçu par le corps des apothicaires, présidé par un commissaire de la faculté de médecine[40], le roi peut à sa volonté en faire un comte, un duc, un maréchal de France, mais il ne peut en faire un maître apothicaire.

LE PÉNITENT D'AVIGNON.

Station XIX.

Oui, certainement, messieurs les réformés, ou les réformateurs, on peut être bon chrétien sans être vêtu d'un sac, sans être ceint d'une corde; mais je pense, moi, que telle est la bizarrerie des

hommes que souvent sous un habit ils sont plus gens de bien, ou du moins font plus de bien que sous un autre.

Aussi, je l'avoue, je suis fort aise d'avoir appris ce soir l'histoire des pénitens.

Il y a dans mon auberge à Aix une grande galerie, où, dès que j'ai eu dîné, j'ai été faire ma promenade. J'y ai rencontré un étranger qui venait à l'opposite; nous nous sommes regardés, nous nous sommes salués, nons nous sommes convenus, nous nous sommes joints; ensuite, après quelques momens d'entretien, je lui ai dit: Monsieur, je voudrais bien que vous ne partissiez que demain; il s'est trouvé qu'il ne partait que demain: Que vous ne soupassiez qu'à six heures; il s'est trouvé qu'il ne soupait qu'à six heures; je ne me souviens plus à quel sujet, j'ai cru devoir ajouter: Que n'ayant par l'honneur d'être votre compatriote, j'eusse celui d'être votre confrères. Je lui ai nommé toutes les confréries où j'étais reçu, et enfin je lui ai dit que de plus j'étais pénitent: Oh! m'a-t-il répondu en m'interrompant, de quelque confrérie de pénitens que vous soyez, j'en suis, et voici comment.

Les Pénitens blancs.

Ma famille est de Marseille, j'y suis né. Lorsque j'eus seize ou dix-sept ans, tout le monde me dit

qu'il était temps de choisir une de nos douze confréries de pénitens[1]. Pour les jeunes Calaisiens, les jeunes Nantais, même pour les jeunes Bordelais, ce n'est pas une affaire : c'en est une pour les jeunes Marseillais[2].

J'allai aux pénitens blancs[3] demander quelle était la plus ancienne confrérie ; j'ajoutai que je voulais me faire recevoir à la plus ancienne. Ils étaient dans ce moment en grande séance : je m'adressai aux différens officiers, dans l'ordre dans lequel ils étaient placés. Les marguilliers qui se trouvaient le plus près me répondirent tout bas : Demandez au prieur. Les maîtres de chapelle me répondirent tout bas : Demandez au prieur. Les censeurs me répondirent tout bas : Demandez au prieur. Le sous-prieur me répondit un peu moins bas : Demandez au prieur[4] ; c'est à lui, avant tout autre, de parler au public. Je me sentis honoré de représenter le public ; mais à l'instant le prieur me fit encore plus sentir que je ne représentais point le public le plus grave. Ami, me dit-il, tu sauras que les Ninivites et les plus anciens peuples, lorsqu'ils voulaient faire pénitence, se couvraient d'un sac de toile, et que naturellement la toile est de couleur plus ou moins blanche. Tu sauras aussi que nos anciennes processions des campagnes, qu'autrefois on faisait pour demander la cessation des grands fléaux, étaient appelées les processions blanches. Mon grand-père, qui était Lyonnais, se souvenait

d'avoir été dans une de ces processions, composée de plusieurs milliers de personnes enveloppées d'un linceul blanc, qui pendant une grande sécheresse criaient tous : *Sancta Maria ! de l'aigue ! de l'aigue*[5] ! ce qui, dans tous les idiomes du midi, veut dire : Sainte Marie ! de l'eau ! de l'eau ! D'où tu peux conclure, tout jeune que tu es, que les pénitens blancs sont les plus anciens, et que les pénitens des autres couleurs sont leurs fils ou leurs imitateurs. Je le conclus : je tirai ma bourse ; je payai les droits de réception[6] ; je fus reçu.

Vint l'âge, vint la réflexion ; je ne trouvai plus que le raisonnement du prieur fût bon ; j'exposai naïvement mes doutes à la chapelle ; je lui parlai d'ailleurs fort poliment. Je lui dis que je n'ignorais pas que notre confrérie avait l'honneur d'être agrégée à l'archi-confrérie du confalon de Rome[7], d'où sont venus tous les pénitens de France et du monde[8] ; que je n'ignorais pas non plus qu'à la fin du dernier siècle il y avait dans cette ville des pénitens blancs[9] ; mais qu'avant ce temps, soit dans cette ville, soit dans d'autres villes, il devait y avoir d'autres pénitens, sans qu'on puisse dire de quelle couleur ils étaient[10]. Je vis aussitôt l'irritation sur toutes les figures ; et quelque temps après, par une véritable vengeance de pénitens blancs, un jour de bonne chère qu'il faisait froid au-dehors, chaud en dedans, je fus à l'unanimité mis à la porte.

Je m'étais disposé à bien dîner ; je voulus bien

dîner. En quelques sauts, je fus aux autres pénitens blancs [11]. Je sonnai, je trouvai qu'on était aussi en fête. Je dis que je sortais de ma confrérie, mais que ce n'était pas pour raison politique ou pour raison religieuse [12], que c'était pour entrer dans une plus honorable confrérie, dans la leur, et je demandai à boire à la santé de tous les confrères. On me donna le plus grand verre : Frère, me dit le prieur, voilà qui est fini ; vous avez choqué verre avec nous ; vous êtes des nôtres. Demain vous ferez votre offrande. Nous réciterons les prières [13]. Effectivement le lendemain je fus reçu, enrôlé ; et ayant renoncé à mes débats chronologiques, je fus beaucoup mieux dans cette nouvelle confrérie ; cependant je ne pus non plus y demeurer.

Les Pénitens noirs.

Madelon, la fille aînée du notaire voisin, était pieuse et belle ; on le lui disait ; je ne cessais de le lui dire. O Madelon ! que puis-je donc faire qui vous plaise ? —Faites-vous de ma confrérie [14] ; faites-vous pénitent noir [15] ; portez mes couleurs. J'hésitais. Eh quoi ! ajouta-t-elle, croyez vous donc que vous n'aurez pas aussi, comme les autres pénitens, l'image de notre patron sur le sac [16] ? que vous ne porterez pas à votre ceinture de corde [17] le chapelet et le fouet [18] ? que vous ne pourrez pas bien vous discipliner, bien mériter le nom de battu [19] ?

que vous ne marcherez pas aussi nu-pieds dans les rues[20]? qu'il ne vous faudra pas aussi réciter le psautier, vous confesser, jeûner? J'hésitais. Je sais d'ailleurs, ajouta-t-elle, que vous voulez être de la confrérie la plus ancienne. Eh bien! mon père vous prouvera que la nôtre est du treizième siècle [21]. J'hésitais encore, ou feignais d'hésiter, pour qu'on me tînt compte de mes sacrifices; enfin, on m'en tint compte; on me fit mille promesses, mille sermens; je n'hésitai plus.

Les Pénitens gris.

Fiez-vous aux femmes! Je m'aperçus bientôt que mademoiselle Madelon, ou par inconstance, ou par zèle de confrérie, jouait de temps à autre de la prunelle avec les jeunes pénitens de toutes les couleurs; je le dis à Thérèse qui était blonde, qui était pénitente grise [22] par assortiment de couleur, comme Madelon qui était brune, était pénitente noire. Elle se mit à rire. Elle ne m'invita cependant pas à changer de bannière; mais j'en changeai le lendemain. Thérèse me dit alors: Je n'ai pas voulu vous ôter le mérite de faire quelque chose pour moi; mais je puis maintenant vous assurer que notre règle est bien plus austère que celle des autres confréries qui assistent seulement leurs confrères dans leurs nécessités, leurs maladies [23], et qui, lorsqu'ils sont morts, les ensevelissent [24]; tandis que dans

notre confrérie on assiste aussi les prisonniers, et qu'à l'exemple des pénitens sachets on ensevelit les corps des hommes suppliciés [25].

Les Pénitens bleus.

Mes affaires me forcèrent à changer de domicile, à demeurer à Avignon. Je songeai à y prendre femme, et j'étais sur le point de me marier, quand mon futur beau-père exigea, comme indispensable préliminaire, que je fusse pénitent bleu [26]; je le fus. Monsieur, ce n'est point parce que je suis maintenant de cette confrérie que je puis vous assurer qu'elle est la plus honorable et vraiment la plus riche; car, aux enchères des processions générales où l'on dispute, la bourse à la main, à qui portera la grande bannière, les petites bannières, la grande croix, les petites croix, les grands, les petits bourdons, les petits bâtons d'ordre, le grand bâton de la confrérie qui donne le titre de bâtonnier et le commandement général [27], vous verriez dans le plat tomber comme grêle les grosses pièces de cuivre, les petites pièces d'argent [28]; et d'ailleurs aux octaves, quel si beau, quel si religieux pavillon que celui où saint Jérôme, notre patron, à moitié nu, est figuré dans le creux de sa roche, tenant une tête de mort, soupesant les légers intérêts de ce monde et les graves intérêts de l'autre! Aussi est-il vrai, sans du reste entendre dire du mal des autres con-

fréries, que les pénitens bleus et les pénitentes bleues se conduisent en général le mieux, et que ce sera surtout par cette confrérie que les confréries des pénitens pénétreront dans le nord de la France [29]. Toutefois je ne dis pas que je ne change de nouveau encore, que je ne redevienne pénitent blanc; mais ce n'est pas, comme vous pourriez le croire, parce que depuis peu leur confrérie a été érigée en congrégation royale [30]. Ce n'est pas non plus, comme vous pourriez ou que vous devriez le croire, parce que la patrone, la sainte Vierge [31] est la plus ancienne et la plus grande sainte; c'est, l'avouerai-je, a-t-il ajouté en riant, par un autre motif, c'est parce que le roi est venu dans notre ville, qu'il pourrait bien y venir encore, qu'il a mis le sac de pénitent blanc [32], qu'il pourrait bien le mettre encore, qu'il a fait la procession, qu'il pourrait bien la faire encore, et qu'alors permis à moi de dire tout le reste de ma vie que j'ai côte à côte marché, chanté avec Henri IV.

LE BOURGEOIS DE NIMES.

Station xx.

Quel est le plus grand besoin des Français? me demanda-t-on ces jours derniers; je répondis sans hésiter que c'était celui de parler, et je crois que

je répondis bien. Leurs comédies l'attestent : beaucoup de paroles, peu d'action [1]. Leurs livres l'attestent aussi ; la plupart sont intitulés Discours, Colloques, Dialogues, Entretiens, Monologues, Soliloques [2]. Du reste ce n'est pas d'aujourd'hui que les Français sont grands parleurs ; leurs plus anciennes assemblées municipales s'appelaient parlemens [3] ; et encore aujourd'hui leurs plus hautes cours de justice s'appellent de même [4].

Dans les voyages surtout les Français ont besoin de parler : de là ces grandes amitiés, qui commencent lorsqu'ils partent et qui finissent lorsqu'ils arrivent.

J'en ai fait aujourd'hui une nouvelle épreuve en venant à Nîmes. Je voyageais avec un bon bourgeois de cette ville, je ne parlais guère, et je paraissais l'écouter beaucoup. J'ai en quelques momens gagné son amitié. Il s'est mis à me faire toutes sortes d'histoires, et enfin il m'a fait la sienne.

Le riche Bourgeois.

Je suis de Nîmes ; mon père, issu d'une ancienne et riche famille bourgeoise, s'emportait souvent contre la corruption de notre siècle, où l'on vendait tout; mais il ne s'emportait pas contre la vente de l'illustration, de la notabilité héréditaire, contre la vente de la noblesse [5] ; mon père voulait être noble.

Il le voulait malgré les prières de ses parens qui lui disaient qu'il allait rompre tous les anciens liens du sang, se séparer des diverses branches de sa famille; malgré les conseils de ses amis qui lui disaient qu'il allait fermer à ses enfans la porte des états de marchand, de financier, de médecin, d'avocat, de magistrat [6]; qu'ils ne pourraient honorablement prendre que l'état de tuer ou de dire la messe [7].

Un jour de ses amis l'assaillirent pour lui faire entendre que la noblesse acquise en donnant de l'argent n'était pas plus honorable que la noblesse acquise en donnant à téter qu'obtenaient les nourrices du roi et leur famille [8]. Ils combattirent une à une toutes ses raisons, et comme on dit ne lui laissèrent pas le mot en bouche. Ce fut ce jour-là qu'il alla acheter la noblesse.

Un autre jour toute la parenté l'entendant répéter avec emphase les titres de maître Lancelot, qu'on appelait Lancelot du Lac [9], depuis qu'il avait acheté la seigneurie du Lac, et avec plus d'emphase les titres d'un simple échevin de sa connaissance, seigneur du Soleil [10], vint le prier de ne pas vendre la ferme de la Condamine, ou terre franche [11], de ne pas acheter le vilain château qu'on lui proposait. Ce fut encore ce jour-là qu'il vendit l'un et acheta l'autre.

Nous quittâmes aussitôt la ville; nous allâmes tous demeurer au château.

Je n'ai jamais vu mon père aussi content que le dimanche suivant. Tous les offices de l'église ne furent pour lui qu'une suite de triomphes. Il s'installa et fit installer ses nombreux enfans au banc seigneurial; on encensa l'autel, on vint ensuite l'encenser. On coupa le pain bénit, on vint lui porter le premier, le plus beau, et le plus gros morceau [12]. On fit les prières, on pria nominativement pour lui et on le recommanda au prône [13]. Avant d'être seigneur il craignait la mort; il ne voulait pas en entendre parler, encore moins en parler. Alors il en parla volontiers; il marquait même quelquefois la place de son litre ou ceinture noire autour de l'église, qui par intervalles devait être chargée de ses écussons [14] dont avec le bout de sa canne il se plaisait à figurer la forme et la grandeur. Les jeunes filles s'assemblèrent pour lui demander la permission de danser [15]; il l'accorda en leur tapotant seigneurialement les joues.

Je ne dois pas oublier que le bailli et le maître d'école le haranguèrent. Je dois encore moins oublier que peu de temps après notre arrivée il renouvela et nomma les deux consuls de la paroisse [16].

Le pauvre anobli.

Vous pensez bien que mon père, qui exigeait rigoureusement qu'on lui portât, d'après la teneur de ses titres, un écureuil de redevance, sur un grand

mulet bâté [17], ne devait pas faire grâce des rentes en blé, en vin, en volailles et en argent; j'ajouterai qu'il était devenu grand lecteur de vieux titres, et que lorsqu'il découvrait une nouvelle rente il en exigeait les arrérages de vingt-neuf ans [18]. Mais il eut en tête plusieurs paysans riches qui le plaidèrent à outrance. D'un côté les procureurs et les sergens, de l'autre les visiteurs et les cuisiniers, le jetèrent dans des emprunts onéreux; car il avait obtenu des lettres du roi portant permission d'emprunter au-dessus du taux [19]. Le terme venu, il ne put payer, et, pour éviter l'ignominie de *frapper la pierre avec son cul nud* [20], il vendit successivement tout, excepté le château que personne ne voulut acheter: bien nous valut qu'il fût bâti aux vieux siècles, qu'il tînt debout sans entretien, ni réparation. Notre famille fut alors de la noblesse de Cussy: La soupe et le bouilli [21]; quelquefois elle fut même de celle de Firou Martin: Va te coucher, tu souperas demain [22].

Le lendemain d'un jour que j'avais soupé de cette manière, ne trouvant pas de quoi déjeuner, je sortis de notre château, dans la résolution de ne plus y rentrer,

Le toucheur de bœufs.

Le premier chemin qui s'offrit à moi fut celui que je pris.

Je ne puis dire que j'étais sans un denier, car au

fond de ma poche j'en avais un, mais rien qu'un ; je le jetai dans une de ces pierres creuses placées le long des chemins où on laisse en passant tomber quelques pièces de monnaie pour avoir un bon voyage [23]. Presque aussitôt je fis l'heureuse rencontre d'un de ces toucheurs de bœufs qui vont du Limousin et des provinces voisines mener des bœufs dans les ports du midi [24]. Nous marchâmes quelque temps ensemble; et comme il avait besoin d'un aide, je m'engageai avec lui. Il me nourrit bien, car il vendait bien ses bœufs en Provence, où la viande en est plus recherchée que celle des perdrix [25]. Je demeurai volontiers à son service, jusqu'à ce qu'un jour, dans une discussion, il s'emporta et me donna un coup de son fouet ; aussitôt je lui en rendis un autre du mien. Il ne maniait pas mal cet instrument, je ne le maniais pas mal non plus; à l'instant commença un des plus terribles combats à coups de fouet dont on ait jamais entendu parler ; enfin, quand tous les deux nous eûmes le visage en sang et les yeux pochés, nous cessâmes.

Cependant nos bœufs s'en étaient allés à tous les diables. J'en retrouvai un des plus beaux et des plus gras. Réfléchissant alors sur la manière dont j'avais été payé de mes gages, je résolus de le vendre, d'en prendre l'argent et de m'enfuir. J'aperçus à peu de distance un boucher; il était sur le pas de sa porte : Voyez, lui dis-je, comme j'ai été blessé au visage et

aux yeux par cette méchante bête qui n'est bonne qu'à être tuée; je veux m'en défaire; vous m'épargnerez les embarras de la mettre à la loterie[16], si vous voulez m'en donner un prix raisonnable. Nous entrâmes en marché ; je lâchai mon bœuf pour la moitié de sa valeur, afin qu'on n'examinât pas de trop près si j'en étais vraiment le maître. On me compta mon argent ; je marchai toujours devant moi.

Les premières noces.

Je traversai bien des pays; je mangeai tout mon bœuf, et la faim me reprit : la faim est une mauvaise conseillère; tantôt je voulais me mettre dans une de ces troupes de cultivateurs ou d'artisans français qui, depuis l'expulsion des Maures, vont tous les ans, au nombre de plus de trente mille, repeupler et ranimer l'Espagne[27]. Tantôt je voulais me faire bandoulier des Pyrénées[28], ou entrer dans les mauvais garçons de monsieur de Ségur[29], dans les lions de monsieur de Viteaux[30], dans une de ces bandes d'hommes prêts à tout. Ensuite je changeai, et je me serais déterminé à me mettre au service d'un seigneur plus riche ou plus économe que mon père, si je l'avais trouvé sur l'heure. Toujours de plus en plus pressé par la faim, je me jetai dans une ferme dont je vis la porte ouverte; je m'y louai pour garçon de charrue. Je ne voulus pas recevoir le denier à Dieu, et je ne fus pas sujet à la con-

trainte par corps, s'il me prenait envie de quitter la maison [31]. Le fermier se trouva d'abord un assez bon homme ; mais bientôt il cessa de l'être, s'impatienta contre moi dans une occasion où j'avais fait mal quelque chose, me parla d'une manière insolente, dure, et finit par me dire que j'étais son valet.

Je résolus d'être son oncle.

Il avait une vieille tante qui à l'âge de soixante et quelques années s'était enflammée pour moi d'une belle et tendre amitié, à laquelle je m'empressai alors de répondre. Le mariage par paroles de futur [32] me fut proposé, il fut aussitôt fait ; quelques jours après, le mariage par paroles de présent [33] me fut encore proposé; il fut encore aussitôt fait, et le parchemin du contrat fut galamment cousu avec des rubans de ma couleur et de celle de ma future épouse [34], en même temps que des paquets de chevillière aux mêmes couleurs furent distribués aux serviteurs ainsi qu'aux servantes [35]. Enfin le vin des fiançailles fut bu [36], et le jour des noces irrévocablement fixé.

J'achetai suivant l'usage du pays ma femme treize deniers [37]; aussitôt après je la conduisis avec ses longs cheveux blancs dénoués comme nouvelle épousée [38] à l'église où nous fumes mariés.

Au retour, elle voulut qu'on bénît le pain, le vin de la fête [39]; et comme elle aimait la magnificence, surtout celle que le cœur aime, elle appela, pour

ainsi dire, à la noce ses aïeux et les miens, en les faisant représenter par des personnages vêtus des habits de leur temps [40], en sorte que nos deux généalogies, après avoir dîné, soupé, dansé ensemble, finirent par se baiser et s'embrasser au grand plaisir, aux grands applaudissemens de tous les conviés.

Les jours de réjouissance, de tumulte, d'embarras passèrent; nous nous mîmes tête-à-tête en ménage.

La bonne vieille.

Je vais maintenant vous parler des défauts de ma femme, j'aurai bientôt fait.

Je vous parlerai plus volontiers de ses qualités; je serai plus long.

Elle avait conservé ses belles dents; elle n'avait pas une ride, et elle ne voulait pas cacher son visage par l'antique coiffure de la première reine de la dynastie actuelle [41], par la capette [42]. Elle était née lorsqu'il n'y avait que les anciens livres paroissiaux [43] qui ne mentionnaient ni les naissances, ni les décès [44]. Elle se faisait beaucoup plus jeune, et comme dans son village, ainsi que dans tous les villages bien réglés, chaque âge était distingué par des habits différens [45], je suis forcé de dire qu'à cet égard elle fraudait de vingt bonnes années sinon de plus. Je dirai aussi qu'au repas elle me tourmentait; ce n'est pas qu'elle voulût me faire manger,

ainsi qu'elle qui avait demeuré dans la Provence, des chats lardés [46] ou des ragoûts de rats [47], mets si friand en Normandie; seulement elle me traitait de ridicule, de bizarre, parce que je ne voulais pas, suivant l'usage de plusieurs pays, commencer le repas par la viande, le finir par le potage [48], et boire en me couchant ou après m'être couché le vin de la collation [49], qui toujours était sur la table de nuit à côté d'elle.

Mais aussi que de douceur, que de bonté! sa belle âme, son bon cœur étaient toujours sur ses lèvres. Mais aussi que de générosité! dès que le parlement venait dans la province tenir ses grands jours, elle envoyait à la mairie plusieurs setiers de vin pour lui être offerts [50]. Mais aussi que de raison! Ma conduite, me disait-elle, a toujours été bonne pendant mon mariage; ensuite je n'ai pas, ainsi que tant d'autres, déshonoré la mémoire de mon époux, en me vantant de galanteries pour lesquelles on ne pouvait plus alors judiciairement me poursuivre [51]; et, quand ma famille me reproche de m'être remariée si tard, je lui réponds que je suis ma maîtresse; je lui réponds encore que je suis sœur de la confrérie du Saint-Esprit, qu'en mariant les filles et les veuves [52], l'envie de me pourvoir m'est venue aussi; je lui réponds enfin que si au lieu de prendre un époux, j'avais pris un galant, j'aurais perdu la moitié de l'usufruit que m'accordaient les lois, comme ayant été épousée en cha-

peau, en chapeau de fleurs, c'est-à-dire demoiselle [53], en même temps que j'aurais perdu mes avantages dotaux [54], mes assignats [55].

La Donation.

Que d'autres louanges ne pourrai-je pas donner à mon épouse! J'aurais été, je vous assure, fort content, si je n'avais été un peu honteux de notre disproportion d'âge. Voilà qu'un jour de dimanche, comme je traversais la place du village, elle me surprend, et devant tout le monde jette ses bras autour de mon cou, en me serrant de toutes ses forces. Je voulais me débarrasser; mais les jeunes gens se mirent tous à me crier : Antoine! Antoine! laisse-toi embrasser, elle t'a donné son bien! Effectivement l'officier public se tenait tout à côté; il me déclara donataire d'après la coutume [56], et je n'eus à payer qu'un demi-teston pour le vin du clerc [57].

Mon ami, me dit-elle, quand nous fûmes seuls, j'aurais été bien plus riche, ou ce qui revient au même, je vous aurais rendu bien plus riche, si, avant leur mariage, mon père et ma mère n'eussent eu, chacun pour leur compte, plusieurs enfans naturels. Ceux de mon père ne purent légalement hériter; mais ceux de ma mère partagèrent avec mes frères et moi la succession par égales parts [58]. Je ne cessais de lui dire qu'elle m'avait donné plus que

je désirais et que je pouvais désirer : Ah ! me répondait-elle, en se servant de l'ancien proverbe, je vous donnerais le Poitou et la Saintonge [59].

Oh ! la bonne, oh ! l'excellente femme ! quand je la perdis, je l'aimais comme si elle eût eu cinquante ans de moins.

Elle était noble, elle était fille d'un des quatre mille descendans du célèbre ancien pélerin Chalo de Saint-Mas [60]; je n'eus donc pas à acquitter l'aubenage ou le droit de quatre deniers mis dans une bourse neuve qu'on est obligé de payer avant que le corps soit levé [61] ; son cercueil fut porté sur les épaules de quatre gentilshommes [62] ; sa fosse fut plantée de buis [63].

Le retour.

Rien ne me retenant plus dans ce pays, je me disposai à retourner dans le mien. Je vendis à la famille de ma femme les biens qu'elle m'avait donnés ; je les vendis, comme le bœuf, la moitié du prix. J'achetai un fort cheval ; je le chargeai de mon argent et je partis.

Lorsque j'arrivai à Nîmes, j'eus la douleur de trouver mon père mort. Ma mère me dit que plusieurs de mes frères avaient voulu redevenir bourgeois, que les autres avaient au contraire voulu continuer à faire les gentils hommes. Elle me demanda ce que je voulais faire ; je lui répondis que je voulais être simplement ce qu'avaient été mes

aïeux. Ma mère m'approuva et m'engagea à racheter la Condamine, à quoi je consentis volontiers.

L'acquéreur avait envie de vendre : nous fûmes bientôt d'accord. Je lui comptai son argent et j'entrai en possession ; mais à peine je commençais à jouir de notre ancienne propriété qu'elle fut saisie par les officiers du roi ; ils me dirent : Vous avez joué avec un comptable de deniers publics, avec le receveur de la ville; vous lui avez gagné vingt pistoles, vous en devez par conséquent soixante au roi [64]; lorsque vous les lui aurez payées il vous rendra la Condamine. Je répondis que je ne connaissais pas la personne avec qui j'avais joué, et je leur racontai comment je l'avais trouvée chez un de mes amis, comment elle avait voulu qu'on mît le vert [65], comment nous n'avions d'abord joué que les frais des cartes au prix d'un sou le jeu [66], comment ensuite nous avions successivement joué à la prime, à la condemnade, à la séquence [67], comment les as par-dessus l'épaule [68], c'est-à-dire les figures, m'étaient ou ne m'étaient pas venus, quand il avait fallu ou qu'il n'avait pas fallu, comment enfin malgré moi j'avais été heureux. Mes raisons ne furent point accueillies ; je me plaignis, je criai, je protestai, tout fut inutile : ma grande ferme demeurait toujours saisie. A la fin je m'avisai d'aller faire la partie de messieurs les officiers du roi ; je fus assez heureux que de perdre à plusieurs reprises ; alors mon affaire changea insensiblement de face, s'ar-

rangea, et la Condamine bientôt après me fut rendue.

Les secondes noces.

Mon fils, me dit alors ma mère, vous avez, je crois, vingt-six, vingt-sept ans; il faudrait vous marier. — Ah ! ma mère, je le veux bien si c'est avec Martinette : elle est bonne comme le pain, belle comme le jour; elle est douce, timide, elle sort de la pension d'un couvent [69]. — Mon fils, c'est une malicieuse, une prodigue, une coquette ; elle ne vous convient pas. Je pris la défense de Martinette; mais ce fut en vain. Toutefois la famille de la jeune personne, informée de mes intentions, fit parler à ma mère, et après bien des allées et des venues, les accords ayant été faits, nous fûmes mariés au mois de mai, mois avec raison réputé malheureux pour les époux [70].

Le mauvais ménage.

Le proverbe arabe dit que la première lune, après le mariage, est de miel, et celles qui la suivent d'absinthe. Ce proverbe ne se trouva pas vrai à l'égard de ma femme ; elle fut aussi capricieuse, aussi folle, aussi méchante le premier jour que le dernier.

Vous savez qu'aussitôt qu'un étudiant est admis au grade de bachelier il reçoit de ses camarades et

Il leur rend quelques petits coups de poing[71]. Vous savez aussi qu'aussitôt que les deux époux ont été fiancés par le prêtre, on se donne de même à la ronde quelques petits coups de poing[72]. Martinette en donna de toute sa force à droite, à gauche, et se comporta comme un gend'arme. Quant à moi qui voulais agir doucement, cela me fut impossible. Un des anciens amans de ma femme, sans doute par son ordre, se préparait à me pocher un œil : je vis venir le coup ; je l'évitai en baissant la tête, et le poing de mon ancien rival alla donner dans l'oreille d'un personnage respectable, venu pour me faire l'honneur de me servir à la table du banquet[73].

Vous savez sans doute encore qu'aux fêtes de la Nativité les sacristains de la paroisse portent l'O de Noël au dernier marié. On me le porta, suivant l'usage, peint en or sur une feuille de vélin. Martinette ne le trouva pas d'une assez grande dimension, bien qu'il eût un demi-pied ; pour lui complaire il fallut en faire un autre deux fois plus grand, et quand on le plaça sur le lutrin[74], tout le monde le trouva ridicule.

Martinette obéissait scrupuleusement d'ailleurs et me faisait scrupuleusement obéir à la mode. Je n'aimais pas les guêtres, j'aimais les bottes : il me fallut quitter les bottes, porter les guêtres, ni plus ni moins longues que celles de nos élégans[75]. Je n'aimais pas qu'ainsi que les femmes les hommes portassent des pierreries aux oreilles[76] : Martinette

s'obstina à me faire percer les miennes ; et quant à elle vous l'auriez toujours vue un touret de velours noir sur le visage [77], un parasol [78] à la main.

Voici maintenant des torts autrement graves. Un jour, en me promenant avec elle, je vis un beau garçon ayant une violette double à sa boutonnière qui passa et repassa devant nous. Je ne m'en serais nullement souvenu si le lendemain elle n'avait eu un bouquet de violettes simples ; si le lendemain le beau garçon n'avait eu un gros bouquet de violettes doubles ; si le lendemain elle n'avait eu pour tout bouquet une violette blanche ; si le lendemain le beau garçon n'avait eu un bouton de rose blanche ; si le lendemain elle n'avait eu une rose blanche et plusieurs boutons de rose rouge, ce qui dans le langage symbolique des fleurs, que je savais sans qu'elle s'en doutât, veut dire : Je suis brûlé d'une flamme secrète. — Réponse : Ne désespérez pas. — Je n'ose me déclarer. — Réponse : Espérez. — Je vous aime. — Réponse : Vous êtes aimé. Je devins furieux : Venez ici, ma femme ! dis-je à Martinette. Il ne tiendrait qu'à moi de dénoncer à la justice votre rose blanche et surtout vos deux boutons de rose rouge, qui dans sa balance pèseraient peut-être autant que le flagrant délit ; mais je veux bien ne pas me croire offensé ; j'exige seulement que vous mettiez à l'instant un bouquet de feuilles de rosier qui, vous ne l'ignorez pas, signifie : Je ne veux plus de vous [79]. Elle hésitait : Apprenez, ajou-

tai-je d'une voix de tonnerre, que nous avons en France des bourreaux pour fouetter jusqu'au sang les femmes infidèles, des couvens à fortes murailles pour les enfermer [80]; et, sans tant vous faire attendre, je ne sais à quoi tient que je vous batte comme seigle vert. Nous ne sommes pas à Paris. Personne ici n'y trouvera à redire [81]. Martinette mit le bouquet; je la menai à la promenade; le beau garçon rougit, pâlit, et je vis bien que j'étais de la confrérie de saint Bénézech [82]; mais crainte de faire comme certains maris qui par irritation mettent des bougies ou des clochettes au bout de leurs cornes, je pris mon mal en silence.

Le Congrès.

Martinette ne respirait que la vengeance; elle voulut m'humilier publiquement, en m'accusant devant l'officialité de n'être pas né pour le mariage. Mes amis m'en avertirent; ils me conseillèrent de la prévenir, de demander la séparation d'avec elle comme étant possédée du diable [83]. Je répondis qu'à la vérité sa langue était on ne peut plus diabolique, mais que je n'irais pas mentir aux tribunaux de l'église. Quelques jours après je reçus la citation, et celui qui me l'apporta eut l'insolence de me dire que si je ne comparaissais pas, les sergens de l'officialité viendraient me prendre [84]. Je comparus. Le congrès est ordonné. J'ôtai ma casaque de soie à clinquant d'argent [85], et je mis ma robe de nuit [86].

Je ne conseille à aucune femme d'agir, en pareille circonstance, comme Martinette. Elle commit alors une grande faute. Elle ne mit point son manteau de satin rayé d'argent qu'elle avait fait pour plaire à un homme de guerre, sa demi-cotte de drap d'or qu'elle avait faite pour plaire à un trésorier de France [87], sa robe de velours noir figuré par bas qu'elle avait faite pour solliciter un procès de sa famille, ses chausses de velours rouge, son corps de satin blanc qui m'avaient tant irrité, ses manches, ses manchettes de velours découpé, son manchon de velours brodé qui ne m'avaient pas moins irrité; elle commit une plus grande faute encore : elle mit des vêtemens innocens, une robe de taffetas pain-bis, un devantal d'étamine garni de jais, des brassarts à chevrons jaunes [88]. Ainsi habillée, elle me parut plus belle que jamais. Je la conjurai de faire la paix, de consentir du moins au triennium de nouvelle épreuve [89]; mais la méchante Martinette, furieuse de se voir toujours aimée, se mit à me battre, à m'injurier au point que toute l'assistance des gens de l'art qui était dans la salle voisine [90], croyant que nous allions nous étrangler, accourut. Dans le moment je fus pleinement justifié [91]. Martinette honteuse, confuse, se retira chez ses parens; une fièvre de colère la saisit et l'enleva en moins de vingt-quatre heures.

Les troisièmes noces.

Grace à cette sage institution des congrès[92] la calomnie fut légalement reconnue. Ma mère voulut encore me marier ; elle m'amena chez une jeune demoiselle qui me parut avoir le corps et l'esprit d'une grosse villageoise. Je sortis de chez elle avec la ferme résolution de ne plus la revoir ; ma mère en sortit avec une résolution toute contraire. Par toutes sortes de politesses elle attira dans une maison voisine celle dont elle voulait faire sa bru. Je fus bientôt enchanté de sa raison, de son caractère, et enfin de sa personne ; on nous unit.

Le bon ménage.

Plusieurs années se passèrent sans que nous eussions des enfans : Laure, dis-je à ma femme, il vous faut mettre sur votre robe une ceinture d'herbes cueillies à la Saint-Jean[93] ; elle en mit deux. Laure, lui dis-je ensuite, il vous faut vouer à la patronne de la dame des Pourcellets qui d'un seul accouchement eut neuf enfans[94] ; elle se voua à cette patronne et encore à celle de la dame de Beauville qui eut un accouchement aussi fécond[95]. Rien n'y faisait. Je me désespérais ; je consultais inutilement les médecins, les chirurgiens, les matronnes. Laure ne se désespérait pas : elle tres-

sait en osier de jolis archets[95] pour des berceaux d'enfans.

La bonne mère de famille.

Enfin le ciel exauça nos vœux et ceux de ma belle-mère. Laure devint enceinte. Elle eut en huit années cinq garçons et trois filles. Pour obéir au poète Sainte-Marthe qui exhorte en beaux vers les mères à nourrir leurs enfans[97], elle nourrit les premiers qu'elle eut ; et pour obéir aux antiques préceptes du médecin Paul Eginette, elle ne leur donna d'abord à téter que deux fois par jour[98]. Ensuite elle eut des nourrices ; elle les prit d'une humeur douce et de bonnes mœurs ; car, disait-elle, l'agneau qui tète la chèvre a la laine plus rude[99]. Par la même raison elle ne permettait pas non plus aux nourrices de chanter, si elles n'avaient la voix juste[100] ; et lorsqu'elle voulait sévrer ses enfans, elle faisait comme en Flandre, elle leur donnait à téter du bon vin de Saint-George[101], dont elle remplissait une grosse bouteille de la forme d'une mamelle[102]. Du reste elle ne tenait pas grand compte des tablettes de Diarhodon contre le hoquet[103], ni d'autres pareils remèdes aujourd'hui si en vogue. Elle ne voulait pas non plus croire que le cotignac fît venir de l'esprit aux enfans[104] ; car, disait-elle, à Cotignac où doit naturellement se trouver le meilleur[105], il y a autant, s'il n'y a pas plus qu'ailleurs, de sots et de bêtes.

Le bon Père de famille.

J'élevai mes enfans dans toute la plénitude des principes de La Primaudaye et de son Traité d'éducation[106]. En quelques années, qui ne m'ont paru que quelques jours, mes filles et mes fils sont devenus nubiles. Je vous ferai dans un autre moment l'histoire de mes filles dont l'aînée ne s'est mariée que la dernière, mais ce n'est point faute d'avoir trouvé plus tôt des époux. J'ai refusé un avocat des pauvres[107], parce qu'il n'était pas assez riche, et un procureur des pauvres[108] parce qu'il l'était trop. Je l'ai dégoûtée d'un jeune prophète-pronostiqueur, beau diseur s'il en est, qui lui promettait de faire signer à Salon son contrat de mariage par cinq Nostradamus[109], ses parens[110]. Je l'ai encore dégoûtée d'un jeune et bel Auvergnat qui lui promettait aussi de la faire recevoir à la ville de Sébavac d'où il était, sœur d'une confrérie où les femmes ont toutes les charges, sont toujours les premières[111]; où les hommes n'ont aucune charge, sont toujours les derniers. Je lui conseillai d'épouser, et elle épousa le vieux roi des arpenteurs[112], avec lequel elle ne manquera jamais ni de terre, ni de pain. Je vous raconterai aussi après dîné l'histoire de mes fils dont l'aîné a La Condamine, dont le puîné est avocat à la justice royale des bastilles du Périgord[113], dont le second puîné est procureur des mariages[114],

et réussit très bien dans cet état si difficile, si délicat ; dont le troisième est semi-prébendé dans un grand chapitre où il a l'espoir de devenir chanoine-granger[115], dont le quatrième est clerc tonsuré, est à dix-neuf ans doyen, a le doyenné de l'église[116] ; dont enfin le cinquième, âgé de seize ans, est assuré, s'il vient à cinq pieds quatre pouces, d'être archer du vice-sénéchal[117], et d'être archer du sénéchal, s'il vient à cinq pieds six pouces.

L'AVOCAT DE TOULOUSE.

Station XXI.

Je me disposais à partir ce matin de Toulouse ; voilà que mon mulet et mon muletier, comme si pour me retenir ils s'étaient entendus, se sont en même temps trouvés malades. J'ai tout à la fois envoyé chercher le maréchal et le médecin, ils ont à l'instant, chacun dans ses attributions, fait le pronostic, d'après lequel je suis ici pour plusieurs jours.

Quand on n'a rien à faire, où aller ? à la promenade, n'est-ce pas ? j'y suis allé.

Toulouse est environné d'immenses vignobles que traversent de larges routes, le matin couvertes de beau monde qui se promène sur des ânes[1] ; j'y ai remarqué entre autres grand nombre de gens de

loi en habit noir, en bonnette noire, en capuchon noir[2]. Par hasard j'y ai rencontré mon voisin, l'avocat Alexandre Landry, à qui j'avais eu occasion de donner quelques leçons de bon espagnol de Tolède, qu'il m'avait rendues en leçons de mauvais français des Pyrénées; mais ce matin il m'a payé en autre monnaie et il m'a mieux payé. Dès qu'il m'a aperçu il est venu à moi. Bien qu'il fût monté sur un fort bel âne, tantôt un pied tantôt l'autre, suivant qu'il se penchait ou de l'un ou de l'autre côté, traînait et traçait un sillon sur le sable; à la vérité il est grand et il a de longues jambes: c'est au moins un petit cheval qu'il lui aurait fallu. Comme il m'a paru de fort bonne humeur, je lui en ai fait l'observation: il en est demeuré d'accord; mais il craindrait, m'a-t-il dit, de se rendre ridicule. En effet les gens les plus graves, portant chapeau de taffetas, calotte de velours, longue robe, longues soutanes à manches de satin, jupon à la reitre, cotillon de drap[3], qu'il me nommait à mesure qu'ils passaient, n'étaient pas autrement montés: Voilà, me disait-il, des notaires! voilà des avocats! des procureurs! des conseillers! des présidens! des sénéchaux! des baillis! des généraux des aides! des juges des élections! des juges forestiers! des juges marchands! Maître, lui ai-je dit, que de divers magistrats! ah! que de divers magistrats! Il m'a regardé: Messire, m'a-t-il répondu d'un ton gai, hier vous devinâtes

juste ma pensée. Je devine aujourd'hui la vôtre. Venez, avançons. Nous avons avancé jusque sur les hauteurs de Matabiau[4]. Croyez-vous, m'a-t-il alors demandé sur le même ton, que de même qu'il y a les milices des défenseurs de la foi, les milices de l'Église, il y a aussi les milices des défenseurs des citoyens, les milices de la justice? — Oui. — Eh bien! a-t-il continué toujours sur le même ton, puisqu'en ce moment vous voulez, comme je n'en doute pas, connaître la magistrature française, je vais vous la faire, pour ainsi dire, passer en revue dans cette plaine qui s'étend au loin devant nous.

D'abord voyez en tête et hors des premières lignes le chef auguste dont la main tient une brillante masse d'or[5],

C'est le Chancelier.

Sous la première race, il n'était encore qu'un petit huissier, garde des chancels ou barreaux qui entouraient le lieu où l'on scellait; il fut ensuite un simple scelleur, ensuite un simple notaire[6]; aujourd'hui, lorsque la bouche du roi donne des lois au peuple, le chancelier est à son oreille qui les lui inspire[7]. Le chancelier veille ensuite à leur vraie interprétation, à leur stricte exécution.

Mais, a-t-il continué, voyez-vous maintenant celui qui est venu subitement prendre sa place?

C'est le Garde des Sceaux.

Depuis le siècle actuel nous distinguons en France dans le chancelier deux hommes, l'un à qui l'on ne peut ôter son office, l'autre à qui l'on peut ôter ses fonctions, son pouvoir, à qui l'on peut ôter les sceaux [8]; ainsi aujourd'hui nous avons en France tantôt un chancelier garde des sceaux, tantôt et un chancelier et un garde des sceaux [9].

Voyez ensuite ces cours habillées de rouge qui s'offrent en première ligne, qui ont une attitude si fière, si menaçante ?

Ce sont les Parlemens.

Ils forment huit grands corps [10]; ils sont depuis leur institution toujours habillés de la même couleur [11]. Remarquez cependant deux de ces corps qui portent des habits neufs. Le parlement d'Aix et le parlement de Rennes ne datent que de ce siècle [12].

Ne pensez pas toutefois, a continué l'avocat de Toulouse, que les parlemens soient différenciés par l'ancienneté de leur institution, ou par l'étendue de leur ressort; ils ont tous les mêmes titres, les mêmes pouvoirs, les mêmes honneurs; ils se regardent tous, avec quelque raison, comme huit commissions de grands jours [13], comme huit sections d'un même parlement, fixées dans huit grandes

villes de France. Point de jalousie, point de rivalité entre eux; au contraire, constante amitié, intime fraternité. On voit toujours, dans leurs débats contre le gouvernement, les parlemens de province opiner du bonnet avec celui de Paris, et celui de Paris opiner du bonnet avec ceux des provinces[14].

Le parlement ou les huit sections du parlement ne fait pas ou ne font pas les lois; mais, sous la forme d'enregistrement, qu'il appelle ou qu'ils appellent aujourd'hui fièrement vérification[15], il les sanctionne, ou ils les sanctionnent. Le parlement ou les parlemens, quoiqu'il n'ait pas ou quoiqu'ils n'aient pas grandi depuis le siècle dernier, semble plus grand, ou semblent plus grands; c'est qu'il a, ou qu'ils ont abaissé tous les dignitaires, tous les corps qui ont voulu lutter avec lui ou avec eux, le chancelier qui a été admonesté[16], les généraux des aides, les généraux des monnaies qui ont été mandés[17], les maîtres des comptes qui ont été forcés à bâtonner leurs registres[18]. J'ajoute que plusieurs hautes dignités, plusieurs hauts officiers ont pris fin[19]: ainsi dans nos forêts les chênes semblent avoir grandi, ainsi dans nos cités les édifices semblent s'être exhaussés quand on a coupé les arbres, quand on a rasé les bâtimens d'alentour.

Quels sont ces cours habillés de soie noire[20] qui viennent en seconde ligne, qui tâchent de s'élever, qui, si je puis parler ainsi, se dressent sur la

pointe des pieds, mais qui à côté des parlemens restent toujours petites ?

Ce sont les Présidiaux.

Ces corps dont les conseillers prennent le titre de magistrat au présidial, de magistrat-présidial [21], ont été érigés, vers le milieu de ce siècle, au sein des grands bailliages et des grandes sénéchaussées [22]. Ils jugent souverainement jusqu'à la somme de mille livres [23]; en sorte que lorsque l'objet en litige n'excède pas cette somme, ces bailliages, ces sénéchaussées deviennent présidiaux, et que lorsqu'il l'excède, ils redeviennent bailliage, sénéchaussée, en même temps que le lieutenant du bailli ou du sénéchal redevient président de simple conseiller au présidial qu'il était, en même temps encore que le président du présidial redevient simple conseiller du bailliage ou de la sénéchaussée. Assurément cette métamorphose de bailliage, de sénéchaussée en présidial, de présidial en bailliage, en sénéchaussée, cette métamorphose de simple juge en président, de président en simple juge qui a plusieurs fois lieu à chaque audience [24] est bizarre; mais ce qui est bien plus bizarre c'est que le bailli d'épée, le sénéchal d'épée qui étaient les plus hauts juges de leur cour, et souvent les seuls juges, ne jugent plus, bien que toujours ils siègent, bien que toujours leurs noms soient respectueusement mis en tête de tous les jugemens [25].

Et quelles sont ces autres cours habillées de laine noire [26] qui forment la troisième ligne?

Ce sont les Justices royales.

Plusieurs de ces justices ressortent directement au parlement [27], et à cause de leur importance ou de leurs priviléges ou de leur position territoriale, elles ne peuvent manquer d'être érigées en présidial [28]. Je vois qu'elles le savent, car je les vois aussi s'élever, se dresser sur la pointe des pieds.

L'influence de la création des présidiaux s'est fait moins sentir dans le nord de la France, où l'on a, dès les plus anciens temps, jugé par conjures, par assises majestueusement tenues au milieu des temples [29] et d'autres édifices publics [30] que dans le midi, où la haute chaise [31] du juge royal s'est élargie pour donner place aux nouveaux juges que le roi a nouvellement mis dans toutes ses cours, sous le nom de conseillers; car maintenant ce beau titre dore tout le corps de la moyenne aussi bien que de la haute magistrature [32], comme il dore les officiers de plusieurs autres corps [33].

Quels sont ensuite ces milliers, ces trente, peut-être ces quarante milliers de petites cours composées, les unes de trois, de deux juges, les autres composées seulement d'un seul juge tenant son écritoire d'une main et de l'autre sa chaise de bois ou sa petite sellette, cherchant à droite, à

gauche avec une attention inquiète les arbres les plus touffus ?

Ce sont les Cours seigneuriales.

On appelle vulgairement les juges de ces cours, juges bannerets, juges pédanés, juges de l'orme [34]. Je les vois ici fort humbles, parce qu'ils se trouvent en présence des parlemens, des présidiaux, des justices royales, des juges de leurs jugemens ; mais au milieu des champs, quand ils sont adossés à un bel arbre, en même temps sur leur trône, leur panache, ils deviennent fiers, arrogans; et les plus fiers, les plus arrogans sont ceux qui sont tout à la fois juge, assesseur, procureur fiscal, greffier, huissier, qui jugent, qui écrivent leurs jugemens, qui écartent avec leur canne, ou plutôt avec leur bâton, les plaideurs trop familiers. Tels ils étaient sous Hugues Capet, tels ils sont sous Henri IV, tels ils seront sans doute jusqu'à la fin du monde [35].

Je vois maintenant, voyez une cour supérieure voltiger sur le front des autres cours ; elle n'a pas de place, et je me doute qu'elle n'a pas non plus d'attribution fixe. Vous, vous voulez surtout savoir quelle est cette cour ?

C'est le Grand Conseil.

Créé vers la fin du siècle dernier, pour compri-

mer les parlemens sous le poids de son auguste nom, de sa haute juridiction [36], le grand conseil, quoiqu'il ait l'immense et universel droit de connaître des matières ecclésiastiques dans tout le royaume, l'immense et universel droit de faire exécuter ses jugemens dans tout le royaume [37], n'a encore guère fait remarquer son existence [38]; et je doute même qu'il fît remarquer sa mort.

Oh! combien d'autres cours en habit noir, en habit de couleur, en robe longue, en robe courte, dont les juges portent des papiers, ont l'épée au côté, s'appuient sur la hallebarde, tiennent la romaine, l'aune! je les vois prendre rang à côté des parlemens, des présidiaux, des justices royales, mais sans les coudoyer; voulez-vous les connaître?

Ce sont les Cours d'exception.

Les chambres de l'édit ou chambres mi-partie de juges protestans et de juges catholiques, les chambres destinées à juger les protestans, les protestans et les catholiques [39], les chambres des comptes, les cours des aides, les cours des élections, des traites foraines, des greniers à sel, des monnaies, des maréchaussées, des arsenaux, des varennes, des eaux et forêts, des sergenteries, des bourses des marchands [40], sont appelées en France des cours d'attribution, des cours d'exception [41].

Mais ce ne sont pas là, il s'en faut bien, toutes

nos cours judiciaires ; je pourrais encore en voir, vous en faire voir d'autres, et d'autres[42]. J'en découvre, en ce moment, une toute petite, toute imperceptible ; vous la découvrez aussi, car vous me demandez qu'elle est, dans le lointain, cette cour composée de tout petits conseillers rouges, de tout petits greffiers rouges, de tout petits huissiers rouges, qui singe en tout les parlemens ?

C'est le Parlement de Dombes.

Je suis avocat à un de nos grands, de nos vrais parlemens : je ne puis reconnaître le parlement de Dombes ; cependant il s'appelle ainsi ; le petit pays qu'il juge, le prince de ce petit pays l'appellent ainsi, on l'appelle ainsi[43], je l'appelle ainsi, et je le laisse là pour ce qu'il est.

Mais quelles sont ces jeunes, jolies, joviales cours, tantôt siégeant, jugeant, tantôt chantant, dansant[44], que je vois et que j'entends ?

Ce sont les Bazoches.

Qui ne fit pas peur à Henri III ? Les jeunes clercs de procureur dont est formée la bazoche du parlement de Paris lui firent peur ; il détrôna leur roi[45]. Cependant cette cour ou ce royaume[46], ce royaume ou cette cour, à laquelle ressortent les bazoches des juridictions inférieures ressortant au parlement[47],

gouvernée par un chancelier et par des dignitaires, continue à juger les procès des clercs de la bazoche du parlement et des bazoches inférieures [48]; je dois vous dire qu'aux autres bazoches des autres parlemens il y a toujours un roi [49]; je dois vous dire encore que la bazoche de Paris a une monnaie qu'on donne, qu'on reçoit en riant, qu'on ne frappe pas comme les pièces de métal, qu'on bat comme le blé en épis, les légumes en cosses, car ce sont des lupins [50].

Si je ne me trompe, vous voudriez savoir aussi quels sont ces espèces de sergens de bataille, de de sergens-majors, de serre-file qui se tiennent sur les ailes de chaque corps, qui en font partie, mais qui cependant en sont détachés : eh bien !

Ce sont les gens du Roi.

Le ministère public qu'on appelle aussi le parquet, parce qu'il siégeait dans un petit parc de menuiserie, à côté du grand parc où siégeait le parlement [51], n'a guère été jusqu'à la fin du siècle dernier qu'une âpre agence fiscale, chargée de veiller à ce que la cautelle des plaideurs ou l'indulgence des juges ne fît perdre aucun des droits d'amende ou de confiscation dus au roi [52]; mais depuis il s'est bien accru, et tous les jours il ne cesse de s'accroître. Premier accroissement : les procureurs du roi,

les avocats du roi portent aux parlemens le titre de conseiller procureur général, de conseillers avocats généraux; ils portent aux présidiaux et aux cours des justices royales le titre de conseiller procureur du roi, de conseillers avocats du roi[53]. Autre accroissement : ils ont des conseillers substituts, suppléans[54], ce qui augmente le nombre des gens du roi, agrandit le parquet et lui donne plus de consistauce. Autre accroissement : ils assistent aux jugemens des procès par écrit. Autre accroissement : ils ont communication préalable de tous les jugemens convenus entre les parties. Autre accroissement : ils prennent la parole non-seulement dans toutes les causes où le fisc est intéressé, mais encore dans toutes les causes criminelles, mais encore dans toutes celles où il s'agit d'établissemens publics, de personnes publiques, d'orphelins, de mineurs que, par une tendre fiction, les lois regardent comme des personnes publiques. Autre accroissement : ils sont chargés de faire exécuter les jugemens. Autre accroissement : lorsqu'il y a des dangers publics, des crises politiques, l'initiative des mesures de haute police, de sûreté générale, leur appartient[55]. L'ignoble origine de leurs anciennes fonctions se perd aujourd'hui dans l'éclat de leurs fonctions actuelles. Le ministère public s'est d'ailleurs établi dans toutes les cours de justice, de finances[56], de police[57], de commerce[58], d'église[59], dans toutes les cours[60]; et dans toutes il est la vie,

le cœur, l'âme de la magistrature, la vie, le cœur, l'âme de la justice.

Messire, a poursuivi l'avocat de Toulouse, en continuant à s'interroger en mon nom et à se répondre au sien, en ce moment vous me demandez quels sont ceux que vous voyez rangés sur les deux côtés des grands carrés que forment les divers corps judiciaires? Je trouve comme vous qu'ils ont l'air leste, dispos, animé, guerrier. On dirait d'une nombreuse troupe d'agiles maîtres d'armes, également prêts à porter et à parer les coups;

Ce sont les Avocats.

Ils ont la robe noire, ainsi que les conseillers des présidiaux, et le chaperon fourré ainsi que les conseillers des présidiaux et les conseillers des parlemens. Ici ils s'offrent rangés, comme aux grands auditoires construits tous sur le modèle de la grand'chambre du parlement de Paris[61], où les hauts siéges des juges sont adossés à deux murs de la salle et forment un angle droit, où l'angle opposé est formé par les triples bancs des avocats, celui des avocats écoutans, celui des avocats plaidans, celui des avocats consultans[62]. Je devrais dire par les quadruples bancs des avocats, car il y en a un quatrième fleurdélisé, où viennent noblement se montrer au public les avocats couronnés d'années et de célébrité[63]. Ah! messire, de combien de

grands orateurs j'y vois les noms écrits en lettres tous les jours plus grandes. On connaît en Espagne comme en Allemagne, comme en tout pays, les Dumoulin[64], les Aubery[65], les Riautz[66], les de Thou[67], les Montholon plaidant pour le connétable de Bourbon, sous le règne de François[68] Ier, les Lamartillère plaidant contre le duc de Guise, sous le règne de la Ligue[69]. L'imprimerie fait entendre encore leurs plaidoyers[70], d'une extrémité du monde à l'autre. Vous en avez sûrement lu quelqu'un. Dans tous même simplicité d'économie oratoire, proposition, exposition, discussion, conclusion; défense de l'adversaire, réplique, réplique de l'adversaire, duplique; duplique de l'adversaire, triplique[71]. Entre ces premiers mots: *Messeigneurs*, et ces derniers, *je concluds*, *je demande les despends et les intérests*[72], les anciens avocats répandaient érudition à jointées; les avocats actuels, bien plus savans, mais en même temps bien plus habiles, la sèment légèrement sur les diverses parties de leurs plaidoyers qu'ils brodent avec goût des fleurs de l'antiquité[73]. Et maintenant ne soyez plus surpris de l'importance qu'a l'avocat, ne soyez plus surpris si nos lois s'en occupent souvent, gouvernent sa vie publique, et quelquefois sa vie domestique; si elles lui ordonnent sous peine de prison de ne se présenter à l'audience que vêtu de sa robe[74]; si elles s'emparent de ses mains, et le forcent à signer ses mémoires, à en répondre[75]; si elles lui

lient les pieds, et le forcent à ne pas sortir de la ville même les jours de repos ou réputés jours de repos, tels que le jeudi des déconfitures[76], sans en prévenir les procureurs[77], à ne pas sortir de l'audience sans en prévenir les juges[78]; si enfin elles lui lient aussi la langue et le forcent à ne pas discuter les faits, convenus de part et d'autre avant l'audience[79], à ne discuter que les conséquences.

Maintenant voyez derrière les avocats d'autres gens en robe qui les talonnent, qui leur parlent continuellement à l'oreille, qui ont, sinon une mine aussi guerrière, du moins un air aussi animé, aussi mutin, qui ont comme eux la robe noire, le bonnet noir, mais qui n'ont pas comme eux le chaperon fourré;

Ce sont les Procureurs.

Ils ne peuvent prendre la parole que dans les petites causes[80]; et vous les voyez, dans les grandes, comme à la guerre lorsque le feu est très-vif et que la seconde ligne charge les armes de la première, souffler aux oreilles des avocats de nouvelles raisons, de nouveaux moyens de droit ou de ruse.

Tout ainsi que les avocats ont été honorés par les nouvelles lois qui ont voulu qu'ils tinssent la place des juges récusés, absens[81], tout ainsi les procureurs ont été honorés par les nouvelles lois qui ont établi leurs mercuriales[82], leurs solennelles séances de

louange et de blâme; mais les nouvelles lois ne les ont pas honorés lorsqu'elles ont pris au sérieux :

« Le monelegue du robin
» Lequau a perdut son proucez,
» Translatat de grec en francez,
» Et di francez en bel latin,
» Et peux di qui in poitevin [83]. »

lorsqu'ayant peur de leurs ongles, elles font taxer leurs honoraires par les juges [84]; lorsqu'ayant peur de leur bec, elles les traitent impoliment de *corbineurs,* leur défendent d'aller *corbiner* au-devant des messagers, chargés des sacs des procès [85].

Messire, a continué, après une petite pause, l'avocat de Toulouse, en est-il dans votre Espagne comme dans notre France? les procureurs, les plaideurs sont-ils à genoux devant les juges [86] quand on plaide leurs procès? Et sans me donner le temps de lui répondre, il a ajouté : Vous êtes sans doute impatient de savoir quels sont ces hommes aussi à genoux derrière les plaideurs?

Ce sont les solliciteurs.

Nos lois font souvent mention des solliciteurs [87] qui, lorsqu'ils marchent ou parlent, ont le pied, la langue si mobiles. Véritablement dans le mouvement et l'action du procès ils deviennent quelquefois fort utiles [88]; quelquefois ils deviennent aussi

fort inutiles; quelquefois ils sont le timon, quelquefois la mouche du coche.

Messire, a poursuivi l'avocat de Toulouse, puisque vous et moi nous nous sommes accordés à considérer la magistrature comme une milice, nous pouvons, à toute force, comparer à la cavalerie les juges montés, assis sur leurs siéges, et à l'infanterie les avocats, les procureurs, les solliciteurs.

Mais dans les diverses parties de la magistrature n'y a-t-il pas des gens que nous puissions comparer aux gardes de l'artillerie? Il y en a: ce sont ceux qui écrivent les jugemens rendus par les juges;

Ce sont les Greffiers.

En effet, les jugemens sont l'artillerie de la justice et les greffiers en sont les dépositaires.

Autrefois les greffiers étaient fort nombreux; ils le sont aujourd'hui davantage. Nous avons des greffiers civils tant et plus, des clercs de greffiers civils en titre d'office [89] tant et plus; des greffiers criminels tant et plus, des clercs de greffiers criminels en titre d'office [90] tant et plus; tant et plus de greffiers de parquet, de greffiers garde-sac, de greffiers de l'écritoire, de greffiers des présentations, de greffiers des notifications pour les retraits, de greffiers de finances, de greffiers de tailles; tant et plus de divers autres greffiers [91]. Voyez leurs rangs continuellement s'alonger, s'élargir, s'épaissir.

Dans les armées il y a aussi des trompettes, des tambours pour rassembler les soldats; n'y en a-t-il pas aussi dans la milice de la justice pour rassembler les juges, les avocats, les procureurs et les plaideurs? Il y en a aussi:

Ce sont les Huissiers.

Les voilà qui entourent l'auditoire. N'est-ce pas qu'ils sont beaux à voir avec leurs papiers dans une main, leur verge ferrée d'argent dans l'autre, leur épée au côté, leur écusson de France pendu à la ceinture [92]? Je crois que s'ils étaient réunis ils seraient deux fois plus nombreux que l'infanterie française [93].

Vous me faites encore une autre question, et c'est la dernière, m'a dit l'avocat de Toulouse dont le discours, comme les notes de la fin d'un air, tendait vers la tonique; vous me demandez si, de même que dans les armées, il n'y a pas dans les milices de la justice des gens qui ne combattent pas, mais qui sont nécessaires aux combattans, qui leur fournissent les munitions; s'il n'y a pas des mutionnaires? il y en a de même:

Ce sont les Notaires.

Et en effet, bien qu'ils n'aient pas séance à l'audience des cours, bien que jamais ils n'y parlent,

il n'en est pas moins vrai que ce sont eux qui font parler les avocats et les procureurs, qui font courir les huissiers, écrire les greffiers et juger les juges; car presque tous les procès naissent de la diverse manière d'interpréter les clauses de leurs actes.

Voyez-les, je vous prie, voyez sortir de leur fraise toujours bien blanche, toujours bien plissée, leur visage fleuri, jovial, content et satisfait; ce n'est cependant pas aujourd'hui frérie de la Saint-Jean [94], fête du plus ancien notaire qui soit en Paradis [95].

Est-ce qu'ils auraient oublié que s'ils ont de bons jours, de bonnes heures, ils ont aussi de mauvais jours, de mauvaises heures; que s'ils passent des actes avant midi, après-midi, ainsi qu'ils ne manquent pas aujourd'hui de le mentionner [96], ils en passent aussi avant minuit et après minuit? Non; c'est qu'ils pensent à la virginale embrassade dont la jeune accordée ne leur conteste jamais la perception [97].

Est-ce qu'ils auraient oublié qu'on dit le cabinet des avocats, l'étude des procureurs, qu'on dit la boutique, qu'ils disent eux-mêmes comme aux derniers siècles [98] la boutique des notaires [99]? Non; c'est qu'ils pensent qu'en Dauphiné les ordonnances de Paris ont grand'peine à empêcher les nobles de se faire notaires [100], et que s'il y a des états plus honorés, il n'y en a pas de plus honorables.

Est-ce qu'ils auraient oublié que les juges qui les ont examinés, institués [101], peuvent les mander, les

admonester, les suspendre [102]? Non : c'est qu'ils pensent que chaque peau de parchemin leur vaut un demi-écu, outre leurs vacations [103], tandis que les conseillers aux parlemens, presqu'aussi mal payés qu'avant la découverte des mines d'Amérique, n'ont guère que quinze, vingt sous par jour, dont ils donnent, je ne sais si c'est par fierté, je ne sais si c'est par honte, la quittance en latin [104]; tandis que les conseillers aux présidiaux n'ont que deux sous par jour [105]; tandis que les juges royaux, du moins certains juges royaux, n'ont que trois liards [106], n'ont qu'un liard par jour [107].

Est-ce qu'ils auraient oublié que s'ils font un faux ils ont le poing coupé? Non : c'est qu'ils se disent que tout homme qui avec un bonnet noir, une robe noire, un cabas rempli de papiers [108], voudrait, autre qu'aux mariages des comédies, faire le notaire, serait pendu [109].

Est-ce qu'ils auraient oublié qu'ils ont été divisés en trois classes, en notaires pour recevoir les actes, en tabellions pour donner les grosses, les expéditions, les extraits des actes des notaires vivans, en gardes-notes, en collationnaires [110] pour donner les grosses, les expéditions, les extraits des actes des notaires morts [111]? Non : c'est qu'ils pensent qu'ayant presque partout échappé à cette fiscale mutilation de leur état, ils en triomphent en tête de leurs actes : Par-devant nous, notaire, tabellion, garde-note, ont comparu... [112].

Est-ce qu'ils auraient oublié qu'ils sont déjà deux cents à Paris [113], quarante à Bordeaux [114], vingt à Tours [115], douze à Sens [116], et à proportion autant dans les autres villes? que ce grand nombre peut encore devenir plus grand? Non: c'est qu'ils savent que les seigneurs ne peuvent donner plus de commissions de notaire [117] qu'en portent les titres de leur terre [118]; c'est qu'ils se croient sûrs que les parlemens [119], les états provinciaux [120], ne cessent et ne cesseront de s'opposer à la création de nouveaux offices.

Est-ce-qu'ils auraient oublié que le roi paie en offices de notaire les dépenses de la toilette de la reine [121] qui porte dix, vingt offices à chaque pendant d'oreille, vingt, quarante à son collier [122]?

La vénalité des offices.

Non: c'est qu'ils n'ignorent pas qu'aujourd'hui une grande partie des dépenses de la maison du roi, ainsi que les dépenses de la guerre, de la marine, est acquittée avec les finances des offices vendus [123], et qu'il est possible que l'argent de l'office d'un président au parlement soit employé aux chausses des valets, aux fers des mules, aussi bien qu'aux diamans, à l'orfévrerie de la couronne: Quoi! ai-je dit, ou plutôt me suis-je écrié, les charges, les dignités de votre milice de la justice sont donc vénales? Oui, vraiment, m'a répondu l'avocat de

Toulouse: notre magistrature a donné cent quarante millions [124] à la France pour avoir le droit d'être héréditairement inamovible, fixe, héréditairement laborieuse, appliquée, studieuse, héréditaiment grave, sage, intègre; oui, vraiment, elle a rempli plusieurs fois les coffres de l'Etat, pour avoir, aux premiers nouveaux besoins, le droit de les remplir encore [125]. J'étais étonné, surpris: Messire, a ajouté l'avocat de Toulouse, en reprenant le chemin de la ville, croyez ce que je vous dis. Je dois être sans doute et je suis l'avocat des juges aussi bien que des plaideurs; mais, surtout en ce moment, je dois être et je suis l'avocat de la vérité.

LE JURISCONSULTE DE TOULOUSE.

Station XXII.

AUJOURD'HUI, à l'heure où l'on gradue dans la ville, où l'on se promène sur les ânes hors de la ville, j'ai été conduit par l'avocat Alexandre Landri chez le jurisconsulte à l'i grec. Le jurisconsulte à l'i grec est un avocat consultant qui a trouvé le moyen de gréciser son nom gascon en ac [1] par l'i à la mode, l'i des belles enseignes [2], par l'i grec qu'il y a glissé; et comme lorsque ses nouveaux secrétaires y substituent le petit i du pays il ne manque jamais de crier à tue-tête : I grec! i grec! on l'appelle le ju-

risconsulte à l'i grec, ce qui seul, dans notre siècle d'érudition, doit lui attirer bien du monde. L'avocat Alexandre Landri lui a exposé l'objet de ma visite: Oh! oh! lui a-t-il répondu, ceci est une haute consultation; aussitôt il a changé de place et s'est assis sur son grand fauteuil; ensuite il s'est successivement décoré de son bonnet carré, de ses lunettes dont il n'avait d'ailleurs que faire. Lorsqu'il a eu fini j'ai tiré ma bourse, je la lui ai présentée ouverte; il y a pris, sans tâtonner, quatre gros écus neufs. On va voir si j'en ai eu pour mon argent.

Les Lois civiles.

Messire, m'a-t-il d'abord dit, en se donnant un petit air de Justinien ou plutôt d'Ulpien, je crois inutile d'examiner s'il convient qu'un peuple connaisse ses lois, car il paraît que cela ne convient pas, puisque le plus fort mulet d'Auvergne ne pourrait porter les volumes de nos seules lois civiles écrites en caractères les plus menus[3]. Je crois également inutile d'examiner s'il convient qu'un même peuple ait les mêmes lois, car il paraît que cela ne convient pas non plus, puisque notre siècle, si réformateur, si souverain, si absolu dans des matières bien autrement importantes, veut continuer à se laisser en même temps régir par le droit romain, par le droit coutumier, par le droit français[5], par trois diverses législations de trois di-

vers âges qui, ainsi que nous le voyons dans nos familles, ont, comme le grand-père, le père et le fils, sur la même chose, chacun une volonté toute différente.

Messire, a-t-il poursuivi, commencez par observer qu'ainsi que notre législation la législation des Romains était composée de la législation de divers peuples, et qu'ainsi que la nôtre, elle était fort volumineuse; une partie nous est seulement parvenue, et de cette partie, il y a à peine un centième à notre usage[4].

Que je vous dise maintenant combien cette législation est subtile: un seul des deux titres, les substitutions, le sénatus-consulte velléien met en mouvement plus de papier, de parchemin, d'encre, de plumes, ou ce qui revient au même, met en mouvement plus d'or que tout le commerce des Indes[5].

C'est grandement à louer que la tolérance des trois dynasties de nos rois: la loi des Gaulois ou loi romaine, la loi ripuaire, la loi salique, la loi lombarde, la loi sarrazine, la loi visigothe, ont jusqu'au XII[e] siècle, en même temps, toutes subsisté dans le royaume, souvent dans la même province, quelquefois dans le même village[6]; mais, après le XII[e] siècle, le droit romain est devenu universel en deçà de la Loire[7], et le droit coutumier en delà[8]. Remarquez toutefois que tandis que la langue du nord, la langue d'oui, ou la langue

française envahit au midi la langue d'oc ou la langue romaine, la législation du midi ou la législation romaine envahit au nord la législation coutumière, où elle s'introduit dans les successions[9], où peut-être elle se serait depuis long-temps introduite dans toutes les autres parties, si d'abord au XIIIe siècle le Code avait été traduit en langue française, au lieu de l'être en langue gasconne ; car les Parisiens auraient cru avoir porté Aix, Pau, Bordeaux, Grenoble et Toulouse sur les bords de la Seine, que de dire avec la traduction : *A quel hom qui te la causa de la heretat... si hom li demanda los frugs ; pot ne traire del frug las messios que el i a fachas en arar, o en semenar, o en segar, o en estuiar lo blat...*[10] Observez aussi que dans les pays coutumiers le peuple devient souverain à la révision de la loi en coutume[11], et que dans la révision de celle d'Amiens votre roi d'Espagne, Philippe II, figure parmi le peuple de la Picardie comme comte d'Artois[12].

Je viens au droit français : nous appelons ainsi les lois qui sont également obligatoires dans toutes les provinces[13], les lois qui émanent de la volonté du roi qui ordinairement est la volonté du chancelier[14], qui souvent est la volonté des hauts magistrats[15]. Jusqu'au chancelier Lhôpital nos lois judiciaires, aujourd'hui nouvelles, demain anciennes, avaient été publiées, et aussitôt oubliées ; mais celles qu'il a données à la France formeront les plus

beaux chapitres[16] du code que depuis environ un demi-siècle elle veut successivement se donner[17].

De ce code voici les parties faites ; vous verrez de vous-même les parties à faire.

L'homme naît ; la loi veut que le jour de sa naissance soit inscrit sur un registre tenu par le curé de la paroisse[18].

L'homme est destiné à transmettre à son tour la vie qu'il a reçue, à s'unir à la femme ; la loi veut que la société ait connaissance de cette union ; elle prohibe les mariages clandestins[19], et ne reconnaît que les mariages solennellement célébrés[20], qu'ont précédés trois annonces publiques solennellement faites[21] ; elle prohibe aussi les mariages contractés sans le consentement du père et de la mère[22]. Toutefois elle permet au fils âgé de trente ans accomplis et aux filles âgées de vingt-cinq ans de se marier, après avoir demandé ce consentement[23] ; et comme le luxe de notre temps s'est même étendu aux dots, elle prononce une amende lorsque le dot s'élève au-dessus de dix mille livres[24].

L'homme, dans le cours de la vie, tantôt acquiert, tantôt aliène des biens : la loi, fixant toutes les législations antérieures, veut que l'action de la lésion ne puisse être exercée par l'acheteur, qu'elle ne puisse l'être que par le vendeur, et qu'elle ne puisse l'être que pendant le temps limité[25].

L'homme, dans les diverses chances de la vie, se trouve souvent obligé de constater, d'une manière

authentique, les obligations qu'il contracte avec d'autres, ou que d'autres contractent avec lui : la loi veut que les contractans connaissent par eux-mêmes leurs obligations respectives; elle veut que tous les actes publics soient écrits en langue française[26].

L'homme, lassé de posséder, ou, ce qui arrive plus souvent, l'homme, excité par le noble sentimen de l'amitié, se dépouille de ses biens : la loi veut que les donations entre-vifs ne soient valables qu'après l'acceptation de ceux à qui elles sont faites[27]; elle veut encore que ces donations soient enregistrées et publiées, en termes de palais insinuées aux greffes des tribunaux[28]; ou bien l'homme, prévoyant le prochain terme de sa vie, choisit dans son cœur ceux qui doivent posséder ce qu'il possède; la loi veut qu'il signe son testament et que les témoins le signent aussi[29].

L'homme mu par l'amitié de père, de parent ou d'ami, désire que les biens qu'il a péniblement amassés ne sortent pas de sa race ou de celle de ses parens, de ses amis; il désire qu'ils soient substitués. La loi, prenant en égale considération les intérêts du testateur et ceux de la société, permet bien les substitutions, mais elle ne veut pas qu'elles s'étendent au-delà du quatrième degré[30].

Enfin, l'homme, après avoir plus ou moins long-temps marché sur la terre, tombe : la loi a voulu que le jour de sa naissance, le jour de son mariage fussent constatés sur le registre de sa paroisse;

elle a voulu que le jour de sa mort y fût de même constaté[31].

Les Lois criminelles.

Je vous ai dit que nos lois civiles étaient composées du droit romain, du droit coutumier, et du droit français : je vous en dirai autant de nos lois criminelles[32] ; mais nos cours ne reconnaissent ordinairement que le droit français[33], les lois, les volontés de notre temps.

Il y a quelques années que je me trouvais chez maître Alexandre Landri, avec lequel je suis lié d'une étroite amitié. Toute la large rue de Nazareth[34] où lui et moi demeurons se remplit d'une grande foule tumultueuse. Fort ! fort ! frappez fort ! criaient mille voix, il le mérite bien ! Je mis la tête à la fenêtre : je vis un gros boucher qui, en exécution de l'ordonnance, avait été condamné à être fouetté pour avoir vendu de la viande en carême[35]. Mon ami était absent ; sa femme, sa fille pleuraient ; son vieux oncle entra et se mit aussi à pleurer : Mais, leur dis-je, que ne fait-il comme les autres bouchers ? que ne vend-il du poisson pendant le temps d'abstinence[36] ? autrefois, sans remonter bien haut, il aurait été pendu[37]. C'est, du reste, le dernier fouet que j'ai vu donner pour vente d'alimens gras.

Je n'ai guère vu donner de fouet pour blasphêmes[38]. Aujourd'hui on ne le donne plus.

Il est inutile de dire que depuis l'édit de Nantes on ne brûle plus, on ne pend plus pour hérésie.

Vous le voyez, la justice actuelle vient de mettre de nouveaux poids dans sa balance : les délits religieux se trouvent plus légers, mais les autres délits se trouvent beaucoup plus pesans.

Le fouet pour les prédictions qui ne sont pas fondées sur les règles astronomiques [39];

Le fouet pour le jeu de brelan, publiquement tenu [40];

Le fouet pour les libelles [41];

Les galères pour les délits moins graves [42];

Le fouet et les galères pour les délits plus graves [43];

Le fouet et quelquefois la potence pour l'adultère [44];

La potence pour le rapt [45];

La potence pour la séduction [46];

La potence pour le viol [47];

La potence pour la grossesse célée, suivie de la mort de l'enfant [48];

La roue pour l'assassinat [49];

La roue même pour le simple projet d'assassinat [50].

Ce qui, dans les lois civiles, a fait prohiber les mariages clandestins, c'est la crainte qu'avait le tout-puissant connétable de Montmorenci que son fils épousât la jeune jolie demoiselle de Piennes [51].

Ce qui, dans les lois criminelles, a fait punir de

la roue les assassins c'est l'assassinat du seigneur de Nantouillet qui excita l'indignation publique [52].

Messire, il y a deux modes de législation.

Les législateurs grecs donnaient aux peuples les codes tout complets.

Les législateurs romains et ensuite les législateurs français n'ont donné aux peuples leurs codes que chapitre à chapitre et à mesure que la nécessité s'en est fait sentir.

LE CLERC DU JURISCONSULTE DE TOULOUSE.

Station XXIII.

Mon mulet va mieux, mais mon muletier va plus mal : je ne sais combien de temps je serai encore retenu.

Ce soir, pendant que sur la grande place je regardais les murs romains de l'antique Capitole [1], illuminés par un beau soleil couchant, un jeune homme me regardait moi-même ; il voulait me reconnaître, il hésitait à venir à moi : je suis allé à lui, car au premier instant je l'ai reconnu pour le clerc du jurisconsulte à l'i grec : Messire, m'a-t-il dit, je suis bien aise de vous rencontrer ; le jurisconsulte chez qui vous allâtes hier avait sur le cœur de ne pas vous avoir dit que la jurispru-

dence des cours judiciaires fait partie de la législation française.

La Jurisprudence des Cours inférieures.

Il avait aussi sur le cœur de ne pas vous avoir dit que la jurisprudence des cours inférieures se compose de la jurisprudence des cours supérieures et de la leur, en d'autres mots de la manière ordinaire dont les cours supérieures jugent les questions non prévues ou non assez clairement prévues par les lois[2] et de leur propre manière ordinaire de les juger.

La Jurisprudence des Cours supérieures.

Il avait de même grand regret de ne pas vous avoir dit que les cours supérieures ne connaissent qu'une seule jurisprudence, la leur[3].

Qu'on s'imagine comment j'ai remercié le clerc du jurisconsulte pour ce supplément ou ce complément consciencieux de consultation ; toutefois, avant de me séparer de lui, je lui ai encore fait une question : Maître ! lorsque la jurisprudence et la loi se trouvent en contradiction, laquelle des deux l'emporte ? — Messire ! lorsque votre opinion se trouve en contradiction avec celle d'un autre, laquelle des deux pensez-vous être la meilleure ? — La mienne. — Eh bien ! nos cours judiciaires pensent de même.

LE PROCUREUR DE TOULOUSE.

Station XXIV.

Fort bien ! fort bien ! me suis-je dit ce matin, la tête encore sur mon chevet, les lois françaises sont bonnes, la jurisprudence française est bonne et meilleure : je le veux, puisqu'on le veut ; mais la procédure est-elle aussi bonne ? Dit-on qu'elle soit aussi bonne? je ne le sais, je le saurai. A peine me suis-je levé que, par un de ces hasards heureux que nous devrions, ce me semble, remarquer aussi bien que les hasards malheureux, je l'ai su.

Je loge chez un aubergiste spirituel et gai ; il ne cesse de m'amuser en attendant que je puisse partir : Messire, m'a-t-il dit aujourd'hui, lorsqu'avant mon déjeûné je me suis un moment arrêté devant la cheminée de sa cuisine, vous ne vous douteriez pas que j'ai porté le bonnet carré et la robe d'audience. Je pensais qu'il avait été huissier ou sergent, et qu'il en avait bien la mine. J'ai été procureur en même temps qu'aubergiste, a-t-il continué ; mais le parlement de Paris ayant voulu que les aubergistes ne pussent être en même temps procureurs, ou que les procureurs ne pussent être en même temps aubergistes[1], le parlement de Toulouse, qui croit ne pas valoir moins, ne pas mériter moins de respect, me dit d'opter ; je n'hésitai pas,

je quittai mon plumage noir et je fis passer mon office sur la tête de mon gendre qui n'a pas comme moi un beau et tendre nom de roman, qui a un vrai nom de procureur. Je m'appelle maître Esplandian ; il s'appelle maître Serre.

Croyez toutefois que je suis toujours réellement procureur, que mon gendre n'est réellement que mon maître-clerc, qu'il ne fait, qu'il ne dit que ce que je lui fais faire, que ce que je lui fais dire. On ne l'ignore pas, aussi me vient-il autant de monde qu'auparavant. Mon auberge est d'ailleurs une vraie auberge de plaideurs, ainsi qu'au dehors l'enseigne, taillée et figurée en gibecière à procès[2], et au dedans les portes des salles l'annoncent. Avez-vous remarqué, messire, que chacune était étiquetée d'une des grandes divisions de la procédure, dans le même ordre qu'on les suit devant la justice?

La Salle des Ajournemens.

Ces jours derniers, la vieille baronne de Montastruc qui, tant qu elle a été jeune ou qu'elle a cru être jeune, n'appelait les assignations, les ajournemens que les rendez-vous, mais qui, aujourd'hui qu'elle a mis des lunettes, sait très-bien nommer les actes par leurs noms, réjouissait toute la salle des ajournemens par ses processives narrations. On ne cessait de la louanger, de l'applaudir, et on

finit par la nommer présidente : Je plaide, disait-elle, contre un méchant homme ; il me fait des siennes tant qu'il peut, et tant que je puis je lui fais des miennes ; je l'ai forcé à me réassigner, à me dire qui il était, où il était, ce qu'il voulait, et à clouer son exploit à ma porte ; ensuite j'ai veillé à ce qu'on écrivît si mal la copie de ma réponse qu'il lui a été impossible de la lire, par conséquent de préparer sa réplique. Messire, a poursuivi le procureur aubergiste, pour entendre ceci il vous faut savoir qu'aujourd'hui celui qui assigne doit dans son assignation dire quelle est sa qualité, quel est son domicile, que de plus il doit dire ce qu'il demande et tout ce qu'il demande[3], afin que dans un procès il n'y ait plus qu'un seul procès[4]. Il vous faut encore savoir que lorsque le sergent ou l'huissier ne trouve personne il attache l'assignation à la principale porte de celui qu'il assigne[5] ; mais je reviens à la baronne de Montastruc qu'il me semble encore entendre : Nous comparûmes, ajouta-t-elle, à une nouvelle audience ; et je lui fis cesser son assignation une seconde fois. Je le forçai à me réassigner une troisième, à me donner copie du titre en vertu duquel il me citait en justice[6], et je mis dans ma demande que pour un homme de guerre il ne faisait pas de beaux exploits, ce qui fut fort lisiblement écrit ; en outre je feignis de trouver que son petit château, juché sur une petite montagne, était un château fort, et, usant de la faculté

que dans ce cas me donnait la loi, je fis signifier ma réponse à un de ses gens[7] que l'huissier rencontra, faisant carreler ses souliers chez le savetier, circonstance qu'il eut la malice de spécifier.

La Salle des Enquêtes.

Messire, a continué le procureur aubergiste, j'avais anciennement une salle étiquetée la salle des requêtes; mais, de l'avis des plus habiles plaideurs, j'ai remplacé le mot requêtes par celui d'enquêtes. — Maître Esplandian, que veut dire requête? — Dans le sens ordinaire ce mot veut dire supplique. En effet, la requête commence toujours par: Supplie humblement[8], n'importe celui qui parle, n'importe qui il soit, je ne dirai pas le roi, mais je puis dire le dauphin[9], et elle se termine aussi toujours par ces mots: Vous ferez bien[10], n'importe ce qu'on demande, n'importe qu'on demande les choses les plus déraisonnables, les plus absurdes, les plus injustes. Mais, a-t-il continué, requête, dans le sens propre, veut dire réquisition et presque ordre. Aux siècles derniers on disait pétition[11]; actuellement on a cessé de le dire[12]; notre langue du barreau devient de plus en plus inexacte, vicieuse. La nomenclature des actions préjudicielles, extrajudicielles, des actions réelles, personnelles, confessoires, négatives, forenses, rustiques, urbaines[13] et autres; la nomenclature

des fins de non-valoir, de non-recevoir et autres suffiraient seules pour faire verser en route le raisonnement, si l'on peut comparer à une voiture chargée de matériaux l'esprit chargé d'opérations que les mots portent comme les lettres ou termes de l'algèbre portent les opérations du calcul. — Maître Esplandian, pourquoi avez-vous remplacé le mot requête pas le mot enquête? — Parce que les enquêtes sont une des grandes divisions de la procédure, et vous remarquerez que les législateurs de notre âge, dominés par l'ancienne et permanente pensée des siécles, l'abréviation des procès[14], ont surtout réussi dans cette partie à effacer, à dérider les plus profondes rides de la vieille face de la chicane; je voulais dire de la procédure[15]. — Maître Esplandian, pourquoi et quand se font les enquêtes? — Le cours d'un procès va, je suppose, d'un mouvement assez rapide; tout à coup il est arrêté par les débats sur les faits qu'avancent et que contestent les parties plaidantes; alors si les faits peuvent être prouvés, les juges ordonnent des vérifications de faits, des auditions de témoins sur les lieux, des enquêtes. La présidence de la salle qui porte ce nom a été déférée à un très vieux plaideur qui autrefois, dans les procès où il était défendeur, se servait habilement de certaines parties de procédure maintenant abrogées, entre autres des contre-enquêtes[16], entre autres de ses dépositions personnelles, de son *credo*, de son *non credo*[17], et qui

aujourd'hui, dans les procès où il est demandeur, se sert encore plus habilement de ces abrogations, entre autres de la prohibition d'ouir plus de dix tèmoins, même dans les enquêtes par tourbes[18] : entres autres de la prohibition de faire des enquêtes lorsqu'il s'agit de moins de cent livres[19]; entre autres de la prohibition des examens à futur, où sont entendus les témoins dont les maladies graves, dont la valétudinaire vieillesse peuvent faire craindre la fin prochaine, et dont cependant le témoignage pourrait dans la suite éventuellement être nécessaire[20].

Peut-être aux âges passés disait-on qu'il n'y avait jamais eu, qu'il n'était pas possible que jamais il y eût autant ou plus d'enquêtes : c'est à notre âge à le dire ; en effet, présidens, conseillers, juges font, dans leurs mois d'enquêtes, des enquêtes[21], et cependant ils n'ont pas suffi : on a permis aux notaires, aux huissiers, de faire des enquêtes[22], et cependant ils n'ont pas suffi ; on a créé des commissaires enquêteurs dans toutes les grandes juridictions[23], et cependant ils n'ont pas suffi ; on a créé des adjoints, des examinateurs, des auditeurs enquêteurs[24], je ne sais pas trop s'ils suffisent.

La Salle des Sentences.

Les enquêtes finies, le juge prononce : on nomme appointemens, et plus ordinairement sentences,

les jugemens du juge inférieur[25]; mais ne croyez pas que dans un procès il n'y ait qu'une seule sentence ; le juge en rend autant de fois que dans les différentes parties de la procédure il juge[26]. Ces différentes sentences , ou incidentelles , ou préparatoires , donneraient lieu à la division d'un procès en plusieurs procès , si aujourd'hui , je l'ai remarqué , je ne cesserai de le remarquer , la loi actuelle n'avait impérieusement prescrit l'unité des procès[27] ; si aujourd'hui le parlement , lorsqu'on lui porte par appel le jugement des incidens , n'évoquait ordinairement l'affaire[28] , ce qui alors laisse le barreau et les juges de la cour inférieure les mains vides, la bouche ouverte. Un vieux régent de philosophie dit que les sentences ne sont que la conclusion, la déduction, la conséquence de l'antécédent, qui est la procédure. La sentence est, suivant lui , juste , quand la conséquence est bien tirée ; et quand elle est mal tirée , la sentence est injuste. Ce régent est grand ergoteur , grand plaideur ; il préside la salle des sentences.

La Salle des Apôtres.

L'un des deux plaideurs nécessairement doit gagner le procès , et l'autre doit nécessairement le perdre , nécessairement être mécontent , nécessairement avoir envie d'appeler , et nécessairement finir par contenter son envie. L'appelant était au-

trefois obligé de demander au juge qui l'avait condamné une autorisation d'appeler un apôtre [29] : maintenant il ne l'est plus; mais la salle des apôtres a conservé son ancienne étiquette, à la prière du vieux président, un de ces riches clercs bénéficiers à simple tonsure, qui, sous le titre de curé primitif, ou plutôt sous le titre de prieur [30], consomment les dîmes et les revenus ecclésiastiques d'une grande partie des paroisses de la France. Il doit son bénéfice à un apôtre. Il le raconte plusieurs fois par jour avec un plaisir qui toujours se communique aux autres plaideurs.

On a fait encore bien d'autres changemens à la procédure de l'appel; car de même qu'on a voulu qu'à l'introduction de la première instance le demandeur sût bien et dît bien ce qu'il demandait et tout ce qu'il demandait, on a voulu aussi qu'à l'introduction de l'instance d'appel l'appelant sût bien et dît bien ce dont il appelait et tout ce dont il appelait, qu'il baptisât bien ses griefs [31], qu'il évangélisât bien les différentes pièces de son sac [32]. On a encore voulu qu'il évaluât, qu'il déclarât la somme en litige, afin que le juge supérieur ne fût pas exposé à juger ce que le juge inférieur avait jugé en dernier ressort [33]; on a voulu, en outre, que l'intimé, l'appelé pût obtenir des lettres d'anticipation, pût abréger les délais [34]. Je ne vous dirai pas tout ce que relativement aux appels on a voulu.

La Salle des Arrêts.

Je ne vous dirai pas non plus tout ce que relativement aux arrêts on a voulu ; je vous dirai seulement qu'on a voulu que le nom du roi, dont le premier devoir est de rendre ou de faire rendre la justice, fût en tête ; mais j'ajouterai qu'on ne l'a voulu qu'à la fin, qu'à la dernière année de notre siècle [35].

Je vous dirai aussi qu'on a voulu que les nullités des arrêts fussent relevées dans le terme d'un an, et jugées dans celui de cinq [36].

Je vous dirai aussi que ce ne sont plus les mêmes juges qui ont commis les nullités qui les jugent seuls, qu'on a voulu leur en adjoindre d'autres [37].

Je vous dirai enfin, non pas qu'on a voulu, mais qu'on devrait vouloir que les souveraines cours, que toutes les cours énonçassent dans leurs jugemens, comme les cours de Savoie, la question de fait et la question de droit [38].

La salle des arrêts est la plus honorable, a continué le procureur aubergiste ; comment vous dire que c'est moi qu'on a forcé à la présider, que c'est moi qui la préside.

La Salle des Criées.

Rarement la requête civile où les nullités sont civilement, poliment énoncées, où l'on dit civile-

ment, poliment aux juges qu'ils n'ont pu se tromper, qu'ils ne se sont pas trompés sur le droit, qu'ils ont pu se tromper, qu'ils se sont trompés sur le fait [39], en d'autres mots qu'ils sont aigles d'un œil et taupes de l'autre, suspend l'exécution des arrêts.

Et alors celui qui est condamné est obligé de payer, s'il a de l'argent, avec sa bourse; s'il n'en a pas, avec ses biens.

La procédure de l'expropriation forcée où interviennent, outre le principal créancier, les autres créanciers qui veulent chacun emporter une plus ou moins grande partie des branches de l'arbre au pied duquel il a mis la coignée, et qu'il a renversé, consomme forcément un long temps, durant lequel les propriétés saisies dépérissaient autrefois, et ne dépérissent plus aujourd'hui qu'on a institué, sous le nom de commissaire aux saisies réelles, un magistrat qui les administre, les régit, les donne judiciairement à ferme [40].

Mais faut-il enfin que les propriétés saisies soient vendues, et véritablement elles le sont, vous allez savoir de quelle manière.

Nous avons ici, à cette auberge, deux plaideurs, l'un garde-marteau [41] de Carcassonne, l'autre châtelain du château de Minerve près la même ville [42]; l'un président de la salle des criées, l'autre président de la salle voisine, la salle des dépens; ils sont toujours en grand costume de plaideurs, toujours la gibecière pendue à l'épaule [43]. Quelquefois ils

passent des heures entières, chacun sur la porte de sa salle, à disputer. Ils parlent de la procédure en termes de jeu de paume que me font comprendre les termes de barreau dont ils les entremêlent. Ils me divertissent et peut-être ils vous divertiraient : Châtelain de Minerve ! lui dit le garde-marteau, je le sais, vous n'êtes pas moins habile entre les quatre murs d'un auditoire de justice qu'entre les quatre murs d'un jeu de courte-paume. Quant à moi, je ne crois pas non plus y être plus maladroit qu'un autre ; nous serons à deux de jeu. Allons, voyons. vous prétendez qu'avec un vigoureux arrêt de discussion rendu *post prandium*[44], après dîné, je ne vous exproprierais pas de vos biens? — Oui, certes, je ne tiendrais pas la partie pour perdue, et je la continuerais en formant secrètement une ligue offensive et défensive avec un nouveau créancier opposant[45]. — C'est bon, mais faute de s'être présenté avant le terme, il serait de prime abord forclos[46]. mis hors du jeu, et le billet ou affiche de Par le roi notre sire[47], ou bien quelquefois simplement de Par notaire[48], annonçant la vente de vos biens, serait posé sur la porte de l'église et sur celle de votre maison[49], ou de votre château de Minerve. — Je remettrais argent sous corde au moyen des délais des criées des trois huitaines, des trois quinzaines, des trois qurantaines[50] ; ensuite gare les revers de l'avant-main et de l'arrière-main, les oppositions aux criées[51]. — J'en appellerais à la gale-

ric ; je viendrais avec mes requêtes : *Nos seigneurs, plaise à vos graces*[52], ou : *Nos seigneurs, supplie en toute humilité un pauvre principal créancier poursuivant criées*[53] ; et je poursuivrais les criées. — Je changerais mes balles contre des éteufs, je prendrais des lettres de garde-gardienne ou de privilége[54], des lettres de quinquenelle ou de répit[55], et enfin des lettres d'état[56], où le roi dirait que je suis à défendre mon château ou son château de Minerve, et que je ne puis être en même temps au château et à l'audience. — Ah ! vous croyez avoir votre bisque ; je prendrais la balle au bond, et en quelques chasses je compterais quinze, trente, quarante-cinq, soixante, partie[57], car les juges déclareraient vos lettres subreptices, et, sans autre retard, adjudication de votre bien et argent dans ma poche.

La Salle des Dépens.

Ce ne sont pas les seuls accrochemens de procès[58] qui, par manière de polémique récréative, sont poussés et repoussés entre le garde-marteau et le châtelain.

Quelquefois ce dernier, venant jusque dans la salle des dépens, attaque, à son tour, son adversaire : Garde-marteau des eaux et forêts, je vous ferai vendre tout jusqu'à votre beau marteau à marquer les arbres[59] ; vous êtes condamné à payer les dépens. — Oh ! vous aurez à vous désentraver de

mes impugnations. J'ai à impugner d'abord la superfétation de vos actes, vos mises de causes au rôle ordinaire, au rôle extraordinaire, au rôle des pauvres[60], vos fréquentes comparutions aux petites audiences, tenues à la barre par un des conseillers de la cour[61]. — Vous me devez la restitution des fruits. — Je ne vous la dois pas d'après votre évaluation, mais d'après les fourleaux dressés chaque semaine pour les marchands[62]. — Voilà le rôle de taxe; allons, de l'argent! — J'appelle de tel article, de tel autre; croyez que cela ne finira pas si tôt. — Oh! cela finira dans la semaine, dans le jour; nous ne sommes pas au temps passé, nous sommes au temps présent. Et il faut en convenir, messire, a continué le procureur aubergiste, autrefois cela ne finissait jamais, et cela n'a fini aujourd'hui que lorsque les nouveaux réglemens ont ordonné qu'il n'y aurait plus qu'un commissaire taxateur, et que les procureurs assisteraient à la taxe[63], ainsi devenue maintenant toute simple. — Maître Esplandian, j'ai vu cependant un manuel de taxe de dépens en cent chapitres[64]. — Je le connais, je persiste. — Maître Esplandian, on m'a dit qu'il y avait des rôles de dépens qui iraient bien du palais à la place du Salin[65]; c'est-il possible? — Oui, puisqu'il y en a qui iraient à la place Saint-Georges[66]; et suivant moi, ils ne sont pas trop longs, s'ils le sont assez, car il y a des présidiaux, le présidial de Paris, où il y a deux cents procureurs[67]; des parlements, le parlement

de Paris, où il y en a quatre cents[68], avec six mille clercs en état de porter les armes[69]; et ailleurs, notamment ici, à Toulouse, nous sommes en aussi grand, peut-être en aussi grand nombre.

La Salle des arbitres.

N'est-ce pas, messire, que cette pauvre France est mangée, toute mangée jusqu'aux os par les gens de justice, qu'il faudrait les chasser, ou plutôt les exterminer de crainte qu'ils passent les Pyrénées; eh bien! si cela arrivait, cette pauvre France, depuis le fond de la Normandie jusqu'au fond de la Lorraine, de la Provence, de la Gascogne, aurait perdu toutes ses joies. On y a tant de goût pour la plaidoirie qu'un jour le parlement ordonna inutilement aux plaideurs de se retirer sous peine de perdre leur procès[70]; tant de goût que, depuis que les curés ne sont plus dans l'usage d'excommunier les enragés plaideurs[71], ils perdent ordinairement leur latin à pacifier leurs paroisses; tant de goût que les bureaux de paix et de conciliation[72], que les arbitres, donnés par la loi aux familles, n'ont rien à faire ou ne font rien; tant de goût enfin que dans mon hôtellerie la salle des arbitres a toujours été, est toujours, et sans doute sera toujours vide.

LE CLERC DU PROCUREUR DE TOULOUSE.

Station xxv.

Vers les onze heures que je finissais de dîner, j'ai entendu, à l'étage supérieur, des chants de temps en temps entremêlés d'un bruit extraordinaire, comme celui de ferremens qu'on traîne; j'étais seul : je n'ai jamais pu me rendre raison de ce bruit. Enfin, de plus en plus impatienté, j'ai fait prier le procureur aubergiste de venir. Il était absent; son gendre s'est aussitôt présenté : Messire, m'a-t-il dit, au lieu de répondre à mes questions, je suis bien aise que vous m'ayez fait appeler; car hier, au moment où mon beau-père fut interrompu dans son entretien avec vous, je craignais que de la procédure civile qu'il a fort étudiée et fort pratiquée, il voulût passer à la procédure criminelle dont j'ai fait une étude plus particulière et dont c'est plutôt à moi à vous parler. Maître Serre, lui ai-je dit, vous m'obligerez; mais apprenez-moi, avant tout, d'où vient ce bruit que j'entends au-dessus de ma tête. Un peu de patience, m'a-t-il répondu, je vais vous le dire; je ne puis pas ne pas vous le dire en vous parlant de la procédure. Je me suis donc mis en devoir d'écouter, et aussitôt maître Ssrre a donné carrière à sa science.

Le Décret.

Supposons, m'a-t-il dit, que je ne fusse pas procureur, ou, pour ne pas contredire mon beau-père, clerc de procureur, que je fusse juge, président; supposons que vous ne fussiez pas Espagnol, noble, dignitaire; que vous fussiez Français, que vous fussiez un de ces pauvres diables dont nous avons beaucoup, ou un de ces hommes mal famés dont nous avons trop: on annonce qu'un vol ou bien qu'un meurtre vient d'être commis; la rumeur publique, les vraisemblances vous désignent: je vous décrète d'ajournement [1].

La Comparution.

Vous comparaissez hardiment: vous vous croyez innocent, où peut-être vous espérez faire croire que vous l'êtes, et vous comparaissez plus hardiment encore. Allons! je vois que ce n'est pas la première fois que vous avez affaire avec la justice. Vous voulez contre moi un peu vous aider de l'ordonnance d'Ys-sur-Thyl [2], un peu de l'ordonnance de Valence [3], un peu de l'ordonnance de Villers-Cotterets [4], un peu de chacune des treize ou quatorze ordonnances criminelles, ou en partie criminelles, rendues pendant ce siècle [5], enfin un peu ruser, un peu guerroyer; eh bien! rusons, guerroyons, et nous verrons au bout.

L'Information.

A la vérité le pays où vous demeurez est trop loin d'ici pour que je puisse moi-même aller y faire l'information ; eh bien ! j'y envoie un des conseillers de la cour, ou même seulement le procureur du roi, ou même, comme vous n'êtes pas riche ou comme vous êtes d'un petit état, je me contente d'y envoyer un huissier[6], et c'est assez : mais attendez ! vous n'avez pas seulement contre vous la partie publique, vous avez encore la partie civile[7], c'est-à-dire un ennemi passionné, actif ; ah ! malheur à vous ! l'information se fait plus vîte ; elle est faite, terminée, close ; elle m'est promptement remise[8].

La Procédure à l'ordinaire.

J'assemble la cour pour lui en donner connaissance ; je recueille les voix ; et parce que les charges se trouvent légères, la cour juge que vous devez conserver la liberté, que votre procès doit être publiquement instruit, que vous devez avoir un défenseur, qu'on doit procéder à l'ordinaire[9].

La Procédure à l'extraordinaire.

Cependant les débats s'ouvrent, s'animent ; les charges deviennent de plus en plus graves ; alors la forme de procéder change subitement. On vous ôte

votre défenseur, on vous saisit, on vous met en prison, au secret. L'audition, le récollement des témoins sont secrets, les confrontations sont secrètes, les conclusions de la partie publique, de la partie civile sont secrètes; on procède à l'extraordinaire[10].

Le Jugement de la cour inférieure.

Oh! maintenant vous n'êtes pas à vous repentir de ne pas avoir transigé avec la partie civile[11] qui, satisfaite par vos soumissions, par votre argent, par vos sacrifices, aurait en se retirant ouvert une voie à l'indulgence de la partie publique ainsi qu'à la clémence des juges. Vous avez obstinément voulu vous jouer avec la procédure; vous vous attendiez à recevoir des dommages; écoutez en ce jour de jugemens criminels, en ce jour de vendredi[12] la sentence de la justice : Votre maison appartient à la partie civile et votre vie appartient au roi[13].

L'Appel.

Furieux, vous appelez au parlement[14]; on vous amène ici devant cette cour. Vous arrivez au bon moment; le nombre des accusés est tel qu'on a temporairement changé en chambres criminelles plusieurs chambres civiles; qu'on a temporairement érigé plusieurs tournelles[15].

Cependant la partie civile qui vous a précédé a

pris conseil. On lui a dit que le parlement, bien moins sévère que les cours inférieures, déclarait innocens les trois quarts de ceux qu'elles avaient condamnés [16], et mitigeait les peines de ceux qu'il ne déclarait pas innocens. La partie civile vous fait de nouvelles propositions; vous n'hésitez pas à les accepter; elle se désiste, elle disparaît.

Le Jugement de la Cour supérieure.

Votre défenseur a le champ libre; il calme les préventions. On procède contre vous à l'ordinaire. Les mêmes témoins sont publiquement entendus; ils n'osent plus ou mentir ou dire la vérité; la bouche de votre avocat, les yeux de votre petite sœur qui l'assiste achèvent de vous gagner l'auditoire; un mode de procédure vous faisait pendre, un autre vous fait absoudre; vous entendez prononcer votre arrêt, non comme le chancelier Poyet le sien, debout, nu-tête [17], mais, suivant l'usage, à genoux au milieu du parquet [18]; non, comme à Paris, enchaîné, chargé de fer, mais comme ici à Toulouse, comme dans toutes les cours en-deçà de la Loire, lié de bandes d'étoffe ou de linge [19]. Et encore que le procureur général, la partie publique, vous déclare qu'il vous fera prendre et reprendre toutes les fois que contre vous il s'élèvera de nouvelles et de nouvelles charges [20], vous n'en êtes pas moins libéré, libre.

L'Exécution.

Mais, si vous eussiez été condamné, les messageries, ou d'autres voitures d'anciens morte-payes, d'anciens soldats [21], chargés au rabais de la conduite des criminels [22] qui vous avaient amené, vous auraient remené, comme elles remènent ceux que dans ce moment, faute d'autre local, on a été obligé de recevoir à l'étage au-dessus de celui-ci, et vous auriez eu le même sort que ces malheureux dont plusieurs doivent aller aux galères, et ils iront, dont quelques autres doivent être fouettés, et ils le seront, avec notre fouet de France, ou fouet de cordes, garni de plomb [23], dont un doit être pendu, et il le sera, après que tout le peuple, à genoux au pied du gibet, aura dit un *Salve* [24] ou un *Pater* que le bourreau demande au haut de l'échelle [25]. Convenez, messire, que dans ce moment c'est un plaisir de les entendre boire, chanter. En remarquez-vous un qui boit mieux, un du moins qui chante plus haut que les autres? — Oui, et c'est peut-être celui qui doit être pendu! — Tout juste.

Les Effigies.

Maître Serre s'est levé en me disant : Ah! que je suis fâché d'être si pressé : je laisse quelque chose à dire; je ne sais; Ah! je le sais maintenant. Et, il

a ajouté sans se rasseoir : En France, il y a comme il y a partout, deux manières d'échapper aux peines de la justice.

La première, la plus sûre, c'est de fuir ; alors on est coutumace; et si on est condamné, et si on ne se présente pas, et si on est pris, on subit aussitôt son jugement, sans autre forme de procès[26]. En attendant qu'on soit pris, on est ou fouetté, ou pendu, ou roué en effigie ; la justice fait faire, en carton, en paille, des mannequins de la stature des condamnés ; les fait habiller de leurs habits ou des habits de leur état ; leur fait mettre le masque le plus ressemblant, et au-dessus du tableau qui porte écrit, en gros caractères, leur jugement, les fait exposer près du pilori, près des fourches patibulaires[27], où ils semblent exemplairement souffrir, à côté de ceux qui ont souffert, qui ont leur corps en quartiers et attachés à de grands crocs de fer[28].

Les Lettres de grace.

La seconde, c'est, quand le crime paraît graciable, qu'on a des amis en cour, d'agir comme des milliers d'accusés[29], de recourir à la miséricorde du roi, de demander des lettres de grace, et quand on les a obtenues, de venir se présenter aux juges qui voulaient vous faire pendre et qui se contentent de vous faire mettre à genoux devant eux, pendant que vos lettres sont lues et enregistrées[30].

Quelquefois les lettres de grace n'accordent qu'une commutation de peine, telle que celle de la pendaison par le cou en pendaison sous les aisselles[31], ou pendaison de comédie; telle que celle du fouet public en fouet dans le préau[32], ou petit fouet.

Vous voyez, messire, qu'en France le glaive de la justice est comme celui des chevaliers, tantôt tranchant, tantôt courtois.

LE MAIRE DE RABASTENS.

Station XXVI.

J'AI pu enfin partir de Toulouse. Monsieur, m'ont dit deux voyageurs logés à mon auberge qui montaient sur leurs chevaux en même temps que moi et mes gens montions sur nos mules, vous partez, nous partons; vous allez à Gaillac, nous y allons. Nous irons ensemble: Monsieur, m'a dit ensuite, lorsque nous avons été en route, l'un des deux voyageurs, celui qui m'avait abordé et qui presque toujours chevauchait à côté de moi, je suis maire à Rabastens, petite ville où vous passerez avant d'arriver à Gaillac; les habitans bons et paisibles vignerons, travaillent tout le jour, dorment toute la nuit; je n'ai aucune occupation municipale. Devinez ce à quoi j'emploie mon temps? — Il ne faut pas vous

avoir long-temps entendu pour répondre que vous étudiez. — Oui, j'étudie, devinez ce que j'étudie ? — L'histoire, la science à la mode[1] ? — Oui, j'étudie l'histoire ; devinez quelle partie de l'histoire ? — Peut-être la partie aujourd'hui la plus à la mode, les origines[2] ? — Oui, j'étudie les origines ; devinez quelles origines ? et, pour que vous le deviniez plus tôt, je vais vous le dire. J'étudie les origines de la pairie.

Les douze Pairs de France.

Monsieur, a-t-il poursuivi, il me semble que l'antiquité des pairs s'annonce à leur seul nom.

Nos premiers rois, sortis du rang des soldats, durent d'abord continuer à rendre la justice dans leur royaume comme ils l'avaient rendue dans leur camp ; et de même que dans leur camp ils nommaient ceux qui les assistaient comtes, compagnons[3], pairs, de même ils durent, dans leur royaume, les nommer de ce nom.

Il est si vrai que les douze pairs étaient originairement les compagnons, les égaux du roi, qu'autrefois, à son couronnement, les six pairs laïques, même les six pairs ecclésiastiques, portaient l'épée nue comme lui, la couronne sur la tête comme lui, et qu'il en est de même encore[4].

Les Pairs de France.

Il était de la nature de la pairie ecclésiastique,

remplie par une élective succession de pairs[5], de ne pouvoir s'éteindre, et elle ne s'est pas éteinte[6]; il était au contraire de la nature de la pairie laïque, remplie par une héréditaire succession de pairs mâles[7], à quelques exceptions près[8], de pouvoir s'éteindre, et elle s'est éteinte. Nos rois ont eu la prudence de ne remplacer les six redoutables anciens pairs laïques, souverains inférieurs de la plus grande partie de la France, que par des pairs simples seigneurs[9] dont ils ont, pendant le siècle dernier et le siècle actuel, érigé les terres en pairies dont ils n'ont pas, il s'en faut bien, limité le nombre[10].

Les Pairs de jugement.

Là finit, là ne devrait pas finir l'histoire des pairs.

Souvent au quatorzième siècle, et plus souvent aux siècles précédens, le roi de France rendait lui-même la justice, environné des douze pairs environnés du parlement[11].

A leur exemple les grands vassaux, ensuite les grands seigneurs qui, ainsi que les grands vassaux imitaient le roi jusque dans la forme de leurs actes qu'ils terminaient comme ceux du roi : Car tel est notre plaisir, donné à.....[12], jusque dans la forme de la signature, où ils ne mettaient que leur prénom[13], voulurent avoir leurs pairs et siéger dans leurs cours de justice au milieu de leurs

pairs[14], ensuite les seigneurs imitèrent le grands seigneurs.

Dans la moitié de la France et peut-être dans la France toute entière, c'étaient des pairs jurés, des jurés qui jugeaient les affaires civiles et les affaires criminelles[15]. Si l'on ne peut pas dire que leurs fonctions aient actuellement tout-à-fait cessé, on peut dire qu'insensiblement elles cessent[16]. Aujourd'hui tous ou presque tous les procès sont jugés par une justice réglée, je veux dire par des magistrats éclairés, instruits, par des juges permanens; on s'est enfin dégoûté de ces hommes de fiefs, de ces juges d'une semaine, d'un jour[17].

Mais pourquoi l'Angleterre conserve-t-elle encore ce vieux mode de procédure[18] auquel la France a renoncé! Ah! c'est que la France s'est dérouillée et que l'Angleterre se dérouille.

LE CAPISCOL DE GAILLAC.

Station XXVII.

L'autre des deux voyageurs, avec lequel je suis parti de Toulouse, est capiscol, chef d'école ecclésiastique, maître d'école bénéficier[1]. Il demeure à Gaillac, et, ainsi que son ami le maire de Rabastens, il est fort savant, surtout dans les matières ecclésiastiques; hier il n'avait rien dit: mais

aujourd'hui il a si bien pris sa revanche qu'il n'a cessé de parler, de gloser, de commenter; il a souvent cité, et toujours sans hésiter, et toujours il semblait lire.

Suivant lui on peut réduire la grande bibliothèque des Canonistes à ce qu'il m'a dit; suivant moi on peut réduire ce qu'il m'a dit à ce que je vais dire.

Les Décrétales.

Depuis long-temps les lois ecclésiastiques sont les mêmes : le pape n'ajoute guère rien, ne change guère rien aux décrets de ses prédécesseurs; il y retranche encore moins[2]. Pensez qu'il en sera long-temps, qu'il en sera toujours ainsi.

Quant aux conciles, ils ont beaucoup statué sur le dogme, peu sur la législation; et d'ailleurs leur porte, heureusement pour la paix du monde chrétien, semble éternellement murée[3].

Les Styles.

J'admire comment au contraire l'église continuellement change, réforme sa procédure sur la procédure laïque. Actes clairement libellés, motifs en tout point spécifiés, et cependant abréviation des actes : il y a plus, abréviation du nombre des actes[4], en même temps qu'allégement des épices, des taxes, des tarifs. Voyez les nouveaux styles

notamment celui de l'évêché de Paris[5], celui de l'archevêché de Bordeaux[6].

Les Officialités.

Je remarque aussi qu'aujourd'hui l'église a voulu que l'éclat de sa magistrature ecclésiastique ne cédât pas au nouvel éclat de la magistrature laïque. On est tenté de prendre l'auditoire d'une officialité pour l'auditoire d'un présidial : on y voit assis sur une longue ligne l'official, son vice-gérant ou lieutenant, les assesseurs gradués ecclésiastiques, les assesseurs gradués laïques, et au-dessous le promoteur, son substitut, la partie publique ecclésiastique, le procureur du roi, la partie publique royale, le greffier, et tout autour les avocats, les procureurs, les appariteurs, les huissiers[7].

Les Juridictions.

Nous les canonistes, nous ne sommes rien moins que d'accord sur les divers degrés de juridiction des cours d'église. Pourquoi, dis-je un jour à un clerc semi-prébendé fort habile, ou réputé fort habile, ne voulez-vous pas regarder comme une juridiction les doyennés ruraux ? N'est-il donc pas vrai que les doyens ruraux ont sous leur correction les curés du doyenné, qu'ils ont un promoteur[8] ? Il ne s'obstina guère ; mais quelques jours après il

s'obstina violemment, parce qu'il y avait nombreuse compagnie. Il ne connaissait pas très bien son Duaren [9], son Bouchel [10] ; ah ! je vous le menai : suffit ! je ne veux pas me rappeler mes vanités et mes triomphes.

Des doyens ruraux on appelle :

Non aux officiaux des abbés qui n'ont juridiction que sur les enclos des abbayes,

Non aux officiaux des chapitres qui n'ont juridiction que sur les enclos des chapitres,

Mais aux officiaux des évêques ;

Ensuite aux officiaux des archevêques,

Ensuite aux officiaux des primats,

Ensuite à la rote ou officialité du pape [11].

L'appelant ne passe pas ordinairement le second degré. Les officiaux des évêques, à l'exception de certains crimes privilégiés [12] dont la connaissance appartient aux cours laïques [13], jugent ordinairement en dernier ressort [14].

Les Appels comme d'abus.

Voilà qui serait bon, me direz-vous, si l'appel ne sortait souvent de l'église, s'il n'allait sous le nom d'appel comme d'abus devant le parlement [15], ou devant le grand conseil [16]. Ah ! vous avez raison, trop raison, car je puis vous affirmer que, depuis deux siècles que, sous prétexte d'infractions aux libertés de l'église gallicane, ces appels ont lieu [17], il n'y a

jamais eu moins d'abus, et jamais autant d'appels comme d'abus ; c'est qu'aujourd'hui, dans son ambition dominatrice, le parlement, plus souvent que le grand conseil, leur fait un accueil de plus en plus gracieux[18].

Le bras séculier.

Il n'en a pas toujours été ainsi ; car, depuis le commencement de cette longue succession de capiscols[19] mes prédécesseurs qui remonte, je crois, au temps de l'hérésiarque Béranger[20] jusqu'à nos jours, les officialités avaient, en matière de foi, exercé les fonctions de pairs, de jurés anglais, et les magistrats civils, qu'on appelait le bras séculier, avaient exercé celles de shérifs ou de juges appliquant la peine[21] ; d'où vous voyez que le bras séculier ou laïque était dans le fait un bras fort ecclésiastique ; mais à la fin de ce siècle les choses ont bien changé, et les officialités qui autrefois visaient les comptes du bois, du soufre, de la térébenthine[22], je veux dire qui faisaient brûler[23], qui maintenant ne font plus pendre, pas même fouetter, qui ne font plus que faire arrêter, emprisonner[24], ne sont plus, au lieu de ces redoutables, anciennes, augustes officialités, que des officialités pour rire.

LES DEUX SCELLEURS D'ALBI.

Station XXVIII.

Qu'est-ce qui depuis deux jours me retient à Albi ? Faut-il le dire ? c'est la corbeille de melons, de figues, de prunes, de poires, de pêches, de raisins, posée devant moi à chaque repas : comment peut-on quitter Albi quand on aime les bons, les meilleurs, les beaux, les plus beaux fruits [1] ?

Ce matin, à onze heures ou environ, la fille de l'aubergiste a frappé à ma porte et est entrée : Monsieur, m'a-t-elle dit, c'est aujourd'hui le jour de la semaine où les bons bourgeois, les riches gentilshommes viennent ordinairement se régaler à l'auberge [2]. La nôtre se trouve pleine ; voudriez-vous permettre que deux hommes de robe dînent dans une des chambres de votre appartement ? La fille de l'aubergiste n'est pas belle, mais elle a des yeux brillans ; et, si elle a seize ans, elle n'en a pas dix-sept. Elle est dans cet âge où une jeune fille sent qu'on n'a rien à lui refuser : aussi se faisait-elle suivre de sa servante, chargée d'une petite table et de deux tréteaux. Je lui ai répondu en souriant et en me retirant dans mon autre chambre dont elle a fermé la porte. Quelques instans après, le dîné a été servi. Les deux hommes de robe étaient, ni plus ni moins,

l'un le scelleur de la justice royale[3], l'autre le scelleur de l'évêché[4]; et, comme tous les Français du midi parlent fort haut, j'ai été forcé, sans les écouter, de les entendre.

Les Sceaux.

Mon vénérable confrère, disait le scelleur de la justice royale, allons! buvons trois coups plutôt que deux, et quatre plutôt que trois, car le méchant temps où nous vivons sera appelé le bon temps par ceux qui viendront après nous.

Ce n'est pas que les chancelleries décroissent dans la grandeur des sceaux et de leurs pièces d'honneur; car autrefois, aux sceaux de nos petites justices, il n'y avait qu'une fleur de lis[5], tandis qu'aujourd'hui il y en a trois[6]; mais c'est qu'elles décroissent dans leur moins fréquent et de plus en plus moins fréquent usage.

Voyez les chartes du XIIᵉ, du XIIIᵉ et du XIVᵉ siècles; si c'est une charte du clergé, elle est des quatre côtés garnie de sceaux pendans, représentant des évêques, des abbés[7]; elle offre l'image d'un concile. Si c'est une charte de la noblesse, elle est aussi des quatre côtés garnie de sceaux pendans, représentant des chevaliers, la lance en arrêt[8]; elle offre l'image d'un bataillon carré de lanciers.

Encore au dernier siècle les chancelleries florissaient: il n'y a guère d'acte de ce temps qui ne porte

en queue un sceau empreint ou des armes d'un noble[9] ou de la bonne figure d'un bourgeois[10] ; il n'y a guère de pièce comptable qui, au bas de l'écriture, ne soit empreinte de plusieurs sceaux publics figurant les quatre cornes d'un tourniquet[11].

Mais au siècle actuel presque tous nos parchemins n'ont pas de sceaux[12], et pour ainsi dire sont au sec.

Sans doute il y a des chancelleries qui ne peuvent pas déchoir, qui ont une juridiction ou du moins qui attirent à la juridiction près laquelle elles sont établies tous les procès nés des actes qu'elles ont scellés[13]; mais vous et moi savons mieux que personne qu'il n'y en a que trois : celle du sceau du Châtelet de Paris[14], celle du petit sceau de Montpellier[15] et celle du sceau des foires de Champagne[16].

Me rappellerez-vous que nos rois ont durant ce siècle créé à titre héréditaire des gardes de sceaux dans toutes leurs justices[17]? je vous répondrais que cela ne remplace pas notre ancienne, fréquente apposition des sceaux, encore moins nos anciens honneurs. Vos archives et les miennes sont pleines de vieux actes où les scelleurs des plus petites justices disaient : « Le garde-scel de la prévosté de.....
» à tous ceulx que ces présentes lettres verront et
» orront, salut ; savoir faisons que devant nous a
» comparu le tabellion juré du roi nostre sire establi
» à..... Lequel nous a déclaré que N. a compté de-

» vant lui à N. la somme de....[18]. » Nous étions les notaires des notaires.

Les Dispenses laïques.

Cependant, mon vénérable confrère, je trouve quelquefois, Dieu me pardonne, que nous scellons trop ; car vous et moi, ou du moins vos mains et les miennes mettent le sceau à bien des abus. Moi je scelle les dispenses :

D'être tuteur, curateur,
D'avoir l'âge pour tester,
D'avoir l'âge pour juger,
D'être jugé par ses juges,
D'être jugé criminellement,
D'aller en galère,
D'être fouetté publiquement,
D'être pendu publiquement,
D'être fouetté,
D'être pendu,
De payer ses dettes[19],
Et mille autres pareils actes.

Les Dispenses ecclésiastiques.

Vous, mon vénérable confrère, a-t-il continué, vous scellez du matin au soir :

Les dispenses d'aller se confesser à Rome dans les cas réservés ;

La dispense d'un, de deux bancs de mariage ;

La permission de se marier entre parens au degré prohibé ;

La permission de ne pas tenir ses promesses faites à l'église, de ne pas accomplir ses vœux ;

La permission de manger des œufs en carême ;

La permission de tenir plusieurs bénéfices ;

La sécularisation de monastères ;

La sécularisation de moines[20] ;

Et mille autres pareils actes.

Sous le nom de dispenses, vous et moi scellons l'infraction soit civile soit canonique de plusieurs lois. — De plusieurs lois trop rigoureuses lui a répondu l'autre scelleur. — D'où il faudrait conclure qu'un jour plusieurs parties de la législation laïque et de la législation ecclésiastique seront réformées, et d'où il faudrait encore conclure que nos fils ne scelleront guère. — Et que nos petits-fils ne scelleront plus.

LE BOURGEOIS DE RODÈS.

Station XXIX.

J'ARRIVAI hier au soir d'assez bonne heure à Rodès ; j'en trouvai les portes du côté du midi fermées : je fis le tour des remparts ; je trouvai celles du nord également fermées. Je m'approchai de

celle des Ambergues[1] : j'appelai le guet ; quelques bourgeois sortirent du corps-de-garde et me demandèrent mon passeport ; je le leur donnai, et, suivant ma coutume, dont je me suis toujours bien trouvé, je le leur récitai en même temps qu'ils le lisaient : *De par le Roy. A tous nos lieutenans généraulx....., gouverneurs, baillis, sénéchaux, prévosts, maîtres, eschevins de nos villes, gardes des portes d'icelles, ponts, ports, péages, salut. Nous voulons et vous mandons que nostre bien-aimé.... s'en allant en nostre royaume, pour ses affaires, vous ayez à laisser passer, venir, se tourner et retourner..., librement et sûrement, avec ses serviteurs, chevaux, hardes et armes, sans lui faire, mettre, ou donner empeschement : au contraire lui faire administrer toutes choses, en payant raisonnablement. Donné à.... Henry, et plus bas. Par le roy, Révol*[2]. C'est bon, me dirent-ils, mais vous ne pouvez entrer, parce qu'en cette ville les portes sont, comme à Toulouse, fermées les dimanches, afin d'empêcher les charretiers de voyager[3], et que les jours des vendanges elles le sont de même, afin d'empêcher aussi, comme à Toulouse, qu'on porte des raisins au marché[4]; car ceux des nouveaux vignobles qui entourent la ville[5] mûrissent si mal que sans cette précaution le visiteur des fruits[6] ne répond plus de la santé des habitans. Vous pouvez, ajoutèrent-ils, aller loger au faubourg barré par les barrières, au barri[7]. Ensuite ils me demandèrent, suivant l'usage, quelles étaient les nouvelles[8]; je leur répon-

dis que, du moins à ma connaissance, tout allait bien, soit en Espagne, soit en France, et je me retirai. J'allai loger au bas du long barri, ou long faubourg Saint-Cirice[9], à une grande auberge appelée de son enseigne la Croix blanche. Ce matin il est venu de l'autre bout du faubourg un maréchal qui, après avoir ferré mes mules, m'a proposé de me les faire échanger contre de bien meilleures; Monsieur, m'a-t-il dit, à Alby on vous a sûrement proposé de les échanger? Et cela était vrai. Maintenant, a-t-il continué, on vous le propose à Rodès. On vous le proposera à Saint-Flour. L'Albigeois, le Rouergue, l'Auvergne, fournissent des mules aux Espagnols[10], et dans ces provinces l'argent d'Espagne est aussi commun que celui de France[11]; mais la vérité est que nulle part vous ne trouverez d'aussi bonnes mules qu'ici, et notamment à la ferme de Camonil, qui est sous vos fenêtres. Ce maréchal, qu'à son habit de cuir[12] et qu'à son bonnet à la cocarde[13] j'ai reconnu pour un des bourgeois du guet auxquels hier j'avais parlé, se nomme Lalouverie. Ce serait ma faute de ne pas me rappeler son nom, car il m'a dit vingt fois, et peut-être trente, qu'il était Lalouverie, que Lalouverie connaissait son métier, que Lalouverie n'était ni un menteur ni un trompeur.

Sur les belles assurances de Lalouverie, j'ai été à la ferme de Camonil; jamais je n'ai pu être d'accord avec le fils du fermier: j'attachais, m'a-t-il dit,

trop de prix à mon argent ; j'ai dû lui répondre et lui ai répondu qu'il attachait trop de prix à ses mules, ce à quoi il m'a répliqué qu'il en tirerait meilleur parti avec les cotals[14], ou voituriers des coteaux de vignes, qui portent aux villes, dans des outres, le vin du pays[15].

Le bel âge.

Je m'en retournais par une grande allée d'ormes, plantée entre la ferme de Camonil et les avant-fossés du faubourg[16], voilà qu'un homme de trente et quelques années que j'avais remarqué à côté du fils du fermier, tantôt riant, tantôt haussant les épaules, tantôt lui parlant à l'oreille, et le plus souvent lui donnant des signes de mécontentement, est venu me joindre : Monsieur, ce jeune homme ignore l'art de vendre, ou je ne m'appelle pas Pierre ; je suis tout irrité de ce que vous remportez votre argent, de ce que vous n'amenez pas d'excellentes mules; si j'avais été à sa place j'aurais déjà fait marché avec vous, ou plutôt vous auriez déjà fait marché avec moi. Ah ! si je n'avais mieux su vendre mes dents de loups, mes chiens, mes chats et mes oiseaux, je n'aurais pas acheté la ferme de Fontenge[17] que vous voyez là-bas, devant vous, et je ne serais pas sur le point d'acheter la grande ferme de Vabre[18], que vous voyez là-haut, plus loin. Monsieur, a-t-il continué, avant d'avoir trente-cinq, trente-six ans, l'on en a dans tous les pays, dix-

neuf, vingt, et, dans tous les pays, l'on est alors amoureux. Moi, je le fus d'abord d'une jolie dame de notre rue; mais mon frère aîné me dit que son mari était gentilhomme, et que, s'il me surprenait, il pouvait me tuer[19] comme un lièvre sur ses terres, que les lois voulaient qu'on respectât la noblesse. Je le fus ensuite d'une jeune personne qui s'appelait Henriette; mais mon frère aîné me dit : Tu verras, Pierre, on s'apercevra de tes assiduités; on te fera condamner à la confiscation de la moitié de ton bien[20] et peut-être au carcan[21], d'où tu n'auras guère envie de jouer de la prunelle avec mademoiselle Henriette. Je le fus ensuite d'une bonne petite chanoinesse de Leignieu[22]; mais mon frère aîné me dit que je voulais donc avoir le fouet de la main du bourreau[23], aux quatre coins de la place de la cité et aux quatre coins de la place du bourg[24]. Je le fus ensuite de la grande Nanon Verdière; mais mon frère aîné, encore plus alarmé, me dit que cette fois c'était pour être pendu sans merci, et il me raconta l'épouvantable histoire du jeune Touart[25] qui était clerc d'un maître des comptes, comme je l'étais alors du procureur Verdière. Ah ? monsieur, imaginez si j'eus peur; aussitôt dans mon imagination une haute potence se mit entre la belle et moi. Je n'osai plus la regarder; je ne la regardai plus; je n'y pensai plus.

Vers ce temps, la culture des vignes ne cessant de faire de nouveaux progrès, et le roi craignant

qu'elle envahît celle en blé, l'avait restreinte à un tiers des terres [26]. Le fermier de Camoûil fut actionné pour avoir outre-passé cette proportion ; il le fut aussi pour avoir fait ses échalas avec du bois de chêne [27]. Il confia sa défense au procureur Verdière. En allant de la part de celui-ci, tantôt lui porter, tantôt lui demander des papiers, je fis connaissance avec sa fille Adèle, jeune personne aux yeux noirs, comme les jolies brunes de votre pays, au teint coloré, comme les jolies blondes du nôtre; mais nous deux nous ne plaidâmes pas; nous fûmes d'accord au premier coup d'œil. Malheureusement le procès du fermier finit, je n'eus plus de prétexte pour aller chez lui; mais bientôt après on lui en fit heureusement un autre: on l'accusait de garder le blé plus de deux ans [28]; on disait même qu'il l'enfouissait dans des creux, dans des souterrains [29], d'où il le retirait beau, net en apparence, et toutefois réellement gonflé, fermenté, malsain. Ce second procès ne fut pas de ceux qui ne finissent point, il fut comme le premier, de ceux qui finissent, il finit. Alors je me mis à miauler sous les arbres du voisinage, et à ce signe convenu Adèle venait: d'abord rien de mieux, jusqu'à ce qu'un soir son père vint: Petit chat, me dit-il, j'ai une belle ferme de quinze mille livres [30]; je veux que mon gendre en ait au moins une pareille; si avant de l'avoir tu reparais ici, je t'étrangle. Ce terrible fermier, dont la taille carrée, les mains nerveuses le

mettaient en état de tenir ce qu'il me promettait, est celui qui en ce moment est à la fenêtre, avec ses trois bonnets sur la tête [31], et qui aujourd'hui est mon beau-père; et ce jeune homme qui n'a pas su vous vendre ses mules est mon beau-frère..

Je n'étais, dans ce temps, que troisième clerc chez mon procureur; comment faire pour avoir quinze mille livres? comment faire, me disais-je chaque matin en me levant, chaque soir en me couchant.

L'industrie.

Enfin il passa dans notre ville un étranger qui achetait toutes les dents de loup qu'on pouvait lui apporter. On était à deviner ce qu'il pouvait en faire; un savant gradué dit qu'il vendait ces dents au diable, ou du moins à des sorciers. Encore que cette dernière opinion me parût la plus raisonnable, car il y a au moins trente mille sorciers en France [32], je crus devoir questionner son jeune fils. Tout se sait par les enfans; véritablement celui-ci me découvrit le secret de son père: ce n'était pas au diable, à des sorciers, qu'il vendait ses dents, mais bien aux nourrices de Paris qui en garnissaient des hochets pour la dentition de leurs nourrissons [33]: Oh! oh! me dis-je, puisque les jeunes Parisiens aiment à frotter leurs dents contre celles de nos loups, me voilà riche.

5. 15

Aussitôt je prends congé de ma scabelle, de mon procureur; je parcours les villages et je pars avec un mulet chargé des plus belles dents de loup.

A Paris, et partout, on sait que le Rouergue est un pays de loups[34], par conséquent de beaux loups. J'offris ma marchandise, je dis que j'étais du pays. A ma fourrure de peau de loup[35], à mon accent, à ma mine, on n'en douta guère. Je vendis ce chargement, j'en vendis un autre, j'en vendis beaucoup d'autres.

Il faut bien des dents de loup pour acheter une ferme de quinze mille livres : je vis que j'étais encore loin de compte, alors je me vouai à un autre genre d'industrie.

Je m'étais aperçu qu'on vendait fort cher les chiens au Pont-au-Change[36]; pour ce commerce il ne faut guère plus d'avances que pour celui des dents de loup; je l'entrepris et j'y réussis d'abord, car sous le nom de petits chiens de Lyon[37] je vendis plusieurs voitures de petits chiens de Rouergue, d'Auvergne et même de Limousin. Mais le roi Henri III m'ayant fait enlever, comme à tout le monde les plus beaux[38], je jetai les autres dans la rivière.

Je pris bientôt ma revanche. On ver[illegible] les chats au même lieu qu'on vend [illegible]d à Paris mais moi j'en allais vendre dans t[illegible]s chiens[39]; j'avais sur mes camarades, au [illegible]ut[illegible]es les rues; bourgeoises de la rue Saint-De[illegible] dire de toutes les [illegible]is et de la rue Saint-

Martin, l'incontestable avantage de miauler au naturel[40]. En peu de temps je devins si connu que je fus chargé de fournir un sac de chats pour le feu de la Saint-Jean, afin de faire rire le roi, ainsi que portait mon mandat[41], ce dont je me sens encore tout glorieux.

Comme le séjour de Paris instruit! On ne se doute pas ailleurs de tout ce que peut valoir le métier d'oiseleur, je voulus en essayer et je m'en sus bon gré; je savais siffler les merles, les linots, les canariens[42]. Le plus difficile de l'apprentissage était fait : je m'établis d'abord sur les quais, en qualité de marchand forain, et je fus obligé de porter à la main mes cages[43]; mais bientôt, étant reçu marchand de la ville, je pus les accrocher à la muraille[44]. Toutefois je ne nie pas que cet état soit assujéti à une police très sévère, car, sous peine de confiscation ou d'amende, vous êtes obligé d'étiqueter en grosses lettres les cages des mâles et les cages des femelles[45]. Sous les mêmes peines vous êtes encore obligé, quand vous êtes marchand d'oiseaux chanteurs ou parleurs, de vous tenir pendant deux heures au bas du grand degré du palais, pour voir si le parlement[46] veut acheter quelqu'un de vos canariens ou de vos papegaux[47].

La fortune.

Ce commerce maintenant s'étend de plus en plus,

ainsi que celui des guenons [48] que j'y ai joint. Le vaisseau de mes associés, sur lequel je n'ai pas la plus petite part, vient d'arriver au Hâvre-de-Grâce [49]. Je ne puis manquer d'être bientôt plus riche, de monter bientôt à Vabre.

L'économie de la fortune.

Sire Pierre, vendez-vous aux Rouergas beaucoup de canariens et de papegaux ? — Pas un ; les Rouergas, nous donnerions vingt canariens pour un chapon, et trente papegaux pour une dinde [50]. Nous sommes, Dieu merci, gens de bon sens et de bonne raison. Nous ne portons pas, ainsi que les belles gens, de gros ventres en coton, en laine ou en crin [51], nous ne portons que les gros ventres que naturellement nous avons. Nous ne portons non plus que nos cheveux naturels ; nous ne portons pas de perruques [52] pour nous donner des grâces. Je vous défie de nous faire adopter la mode de jeter sur la tête notre farine à faire le pain [53] ; nous attendons sans impatience que l'âge l'ait poudrée. Je vous défie de nous faire quitter nos anciennes cannes d'épine noire que, dans nos justes corrections, nous pouvons casser à rien ne coûte, et de nous faire prendre ces minces joncs apportés des Indes [54]. Ici, jamais il ne passe de marchands de sachets, de pommes de senteur, d'eaux de savons parfumés [55]. Les dames de Paris ont peut-être imité

des nôtres l'économique usage de faire la lessive dans la maison[56], et celui de renfermer le jambon et le lard dans des saloirs de menuiserie fermés à clef[57]. Sûrement les nôtres n'imiteront pas d'elles celui de se ceindre de jupes baleinées[58] qui rempliraient au moins toute la largeur de nos étroites vieilles rues. Nous voulons incontestablement nous instruire, nous lisons toute sorte de livres, mais nous lisons surtout le traité d'économie que, sous le titre de *Chemin de l'Hôpital*, a composé notre monsieur de Balzac[59]. Cependant, ne vous y trompez pas, nous aimons la magnificence, s'entend la magnificence bien placée; car tandis que nous avons laissé toute lisse, comme le plat de la main, la partie inférieure de notre clocher qui ne se montre qu'à la ville, nous avons fait dispendieusement sculpter la partie supérieure[60] qui se montre aux étrangers. Monsieur, notre clocher n'est pas un clocher d'un architecte de Paris, un clocher de Paris, mais un clocher d'un vrai architecte de Rodès, un vrai clocher de Rodès. — Sire Pierre, quand épousâtes-vous Adèle? — Aussitôt que j'eus Fontenge, aussitôt j'eus Adèle, car, où veux-tu amener ta femme? est le proverbe du pays[61].

LE VIEUX ÉCOLIER DE SAINT-FLOUR.

Station xxx.

Dans les montagnes de la haute Auvergne, les plaines sont choses un peu rare, j'en ai cependant aujourd'hui traversé une ; elle a été même assez grande pour que je m'y sois égaré. Elle porte le nom de la Planèse[1] ; elle forme comme une haute terrasse de plusieurs lieues, dominant sur les beaux vallons de la Limagne. Le temps était si brumeux que tandis qus je croyais marcher vers Clermont, je revenais vers Saint-Flour ; heureusement un homme à pied, dout j'ai fait la rencontre, s'est avec bienveillance entièrement détourné de son chemin pour me remettre dans le mien. Cet homme allait si vite, si légèrement que je ne lui aurais donné que trente, trente-cinq ans au plus ; mais il avait les cheveux si gris et déjà si près d'être blancs, que j'aurais parié pour cinquante ans, et absolument pour soixante ; quant à ses habits, ils pouvaient être ou d'un laïque ou d'un ecclésiastique. A force de regarder cet homme, j'ai pris une telle confiance en sa figure couverte et franche que je me suis hasardé à lui faire part de mes doutes.

Les priviléges des Écoliers.

Monsieur, m'a-t-il répondu, j'ai cinquante-trois ans et je suis écolier ; je le suis depuis plus de quarante ans[2], et je ne suis pas lassé de l'être, car à vrai dire, il n'y a de vie heureuse que la vie d'écolier, et ce sont les priviléges qui la rendent surtout heureuse. — Oh ! oh ! je voudrais bien connaître ces priviléges. — Monsieur, les voici.

D'abord le premier est de pouvoir étudier les dimanches et les fêtes. Les jeunes gens appliqués, rangés, modestes, le comptent pour beaucoup; cependant j'avoue que pour moi je n'en ai jamais fait grand usage.

Je passe à d'autres.

Au parlement, l'avocat de l'université plaide du côté du barreau des pairs ; l'avocat du pape ne plaide que du côté du barreau du greffe[3]. Plus d'une fois j'ai été me mettre orgueilleusement derrière notre avocat.

L'université de Paris, fille aînée des rois de France, a rang de prince[4], et les écoliers aussi par conséquent.

Tous les écoliers sont d'ailleurs nobles[5]; cela va sans dire : ils portent l'épée[6]. Quand ils ne sont pas présens, on les traite bien de grimauds[7]; mais quand on leur parle on leur dit ou on doit leur dire

monsieur, à la rigueur messire[8], et à leurs femmes mademoiselle, à la rigueur madame[9].

Un écolier voyage-t-il, les fermiers sont tenus de lui fournir ou du moins de lui louer un cheval au prix ordinaire; il ne tient qu'à moi d'aller en demander un à la première ferme.

Un écolier arrive-t-il dans une ville où tous les logemens sont occupés, il faut que les bourgeois lui en cèdent un.

Au contraire le maître de la maison ne peut faire déloger un écolier du logement qu'il occupe.

Les artisans qui le dérangent par le bruit ou les mauvaises odeurs de leurs ateliers sont obligés de changer de demeure. A Toulouse, où l'on aime beaucoup à chanter, un tailleur de mon voisinage m'étourdissait de ses chansons languedociennes. Je le fis assigner devant le juge, il fut condamné à déménager ou à chanter plus bas.

Un écolier qui tue et mange la volaille de son voisin lorsqu'elle s'approche trop près du lieu de ses études, s'il s'en confesse et s'il en restitue la valeur, n'a plus à craindre la justice civile.

L'écolier qui étudie à Paris est Parisien; l'écolier qui étudie à Toulouse est Toulousain : il jouit de tous les priviléges accordés à la ville, et ne supporte aucune charge.

Qui est chanoine, qui étudie à Paris, à Toulouse, ou à toute autre ville d'université, est toujours présent à son église, et en reçoit les gros fruits[10].

L'écolier n'est sujet à aucun octroi, à aucun droit d'entrée.

Il n'est sujet à aucun aide, à aucun subside.

Malheur aux financiers imprudens qui voudraient le mettre au rôle; si le juge était sévère, il pourrait les punir corporellement, ou du moins les bannir[11].

Malheur aux huissiers imprudens qui voudraient toucher aux maisons, aux biens d'un écolier, protégés par les signes de sauvegarde, les armes du roi et de l'université[12]. Il serait perdu, s'il était traduit devant le juge conservateur des priviléges scolastiques[13].

Un écolier n'est pas d'ailleurs tenu de payer les dettes contractées avant le temps de sa scolarité.

Que s'il en a contracté pendant ce temps, le créancier doit l'assigner jusqu'à trois fois.

Lorsque l'écolier est créancier, ses dettes passent avant les dettes des autres.

Dans aucun cas on ne peut saisir ses livres.

Le père d'un écolier ne peut être cité en justice durant le temps qu'il va voir son fils à l'université.

Le juge ne peut faire arrêter un écolier dans l'enceinte de son collége.

Qui se prend à un écolier se prend à tous.

Si un écolier a battu un ecclésiastique, il peut être relevé de l'excommunication par les supérieurs.

Si un écolier, dans une querelle, a commis un meurtre, et s'il s'est d'ailleurs distingué par ses progrès, il obtient grâce. Je me souviens qu'à Greno-

ble un de nos camarades ayant été condamné à mort, nous allâmes crier devant le tribunal : Les catégories ! les catégories ! les éthiques ! les éthiques ! ce qui voulait dire qu'il était habile dans les catégories et les éthiques ; il fut mis en liberté.

Les serviteurs et domestiques des écoliers participent à leurs priviléges [14]; j'ai eu pendant longtemps à mon service un laquais assez mauvais drôle qui ne m'a pas demandé d'autres gages.

Peut-être, monsieur, croyez-vous que ce sont là tous les priviléges des écoliers. Rebuffe en a compté jusqu'à cent quatre-vingt [15]; et sans doute il ne les a pas tous comptés.

Vive la joie ! messire, lui ai-je dit, je vois qu'en France les écoliers ne sont pas plus mal qu'ailleurs; je voudrais seulement savoir s'ils s'y instruisent aussi bien. Ils s'y instruisent mieux, m'a-t-il répondu : notre siècle réformateur a réformé aussi nos vieilles méthodes ; les routes de l'enseignement ont été, comme nos grands chemins, aplanies, élargies, alignées, et elles l'ont été dans toutes les parties. Je vais vous en convaincre.

Les écoles de lecture.

Monsieur, souvenez-vous d'un vieux écolier que vous avez rencontré dans les champs de seigle de la Planèse, quand à Paris vous passerez à la Vallée de misère [16]; je n'y suis pas né, mais peu s'en faut ; ma mère y demeurait ; elle est originaire de Saint-

Flour, où étant venue de Paris à pied voir ses parens, elle accoucha de moi presqu'en arrivant, et presque aussitôt elle repartit, m'emportant pendu à ses épaules, continuant le long du chemin à faire son métier d'acheteuse et de vendeuse de peaux de lapin. Quant à mon père, il était matelot sur l'Allier; il descendit ensuite l'Allier et devint matelot sur la Loire; il descendit ensuite la Loire et devint matelot sur la mer, où, en quelques années, il devint officier de marine. Il l'était lorsque je fus assez grand pour apprendre à lire.

Monsieur, puisque vous allez à Paris, vous saurez d'avance qu'il y a sous le Châtelet une grande arcade [17] qui vous paraîtra telle qu'elle est, vilaine et noire, qui me paraissait et qui me paraît encore belle et gaie, car c'était par-là que, lorsque j'étais roi de l'école, mes petits camarades venaient, suivant l'usage, me conduire chez moi en chantant ces vers enfantins :

« Vive en France et son alliance !
» Vive en France et le roi aussi [18] ! »

Plus le nombre de mes années s'accroît, plus j'aime à me rendre présens les jours du jeune âge. Je me rappelle que nous entrions le matin à huit heures et que nous sortions à onze; que le soir nous entrions à deux et que nous sortions à quatre en hiver et à cinq en été [19]. Nos leçons commençaient, comme dans toutes les écoles, par la pate-nôtre

dite à genoux devant le grand crucifix attaché à la muraille[20]. En nous enseignant ensuite la croix de par Dieu[21], le maître nous disait quelquefois : Heureux enfans plus heureux que vos pères, vous avez dans votre alphabet le V et le Z, dont ils étaient obligés de se passer[22]. Vous avez et ils n'avaient pas vos jolies lettres historiées en forme de meubles, de bêtes, qu'on imprime aujourd'hui à si bon marché[23]; ils n'avaient pas non plus vos traités de l'art de bien lire et de bien prononcer[24]; aussi comment lisaient-ils ? comment prononçaient-ils ?

Notre maître ne l'était pas en titre ; de temps en temps il nous récitait avec emphase ses lettres de coadjuteur ou vice-gérant que lui avait données le chantre de l'église de Paris, chef général de toutes les petites écoles de la ville ; il finissait toujours ainsi : Mes lettres, comme toutes les lettres, valent pour un an ; je suis maître pour un an ; les trois cent trente maîtres[25], tous, nous sommes maîtres pour un an[26].

Dans d'autres momens il s'écriait : A Paris nous sommes peut-être trop de maîtres ; mais en province nous ne sommes pas assez. Allez en Pologne, vous ne trouverez pas de si petit village qui n'en ait un[27]. Allez dans les Pays-Bas, vous aurez de la peine à vous procurer un domestique, une servante qui ne sache lire et écrire[28].

Il va sans dire, a poursuivi le vieux écolier, que je me souviens aussi, et avec plus de plaisir, de nos

jours de vacances, qui étaient les dimanches et l'après-midi du jeudi [29]. Ces jours-là plusieurs d'entre nous ne manquions guère d'aller aux audiences de la chantrerie [30] : en sortant nous contrefaisions la voix des jeunes maîtres, des jeunes maîtresses, la voix des vieux maîtres, des vieilles maîtresses, leurs invectives, leurs injures mutuelles, et ensuite la voix du promoteur donnant ses conclusions [31], du chantre prononçant ses jugemens [32] : Vous avez tenu des écoles buissonnières, des écoles mal sonnantes, suspectes d'hérésie [33], je ne puis vous instituer [34] : l'écolâtre d'Amiens a pu vous instituer à Amiens [35]; l'écolâtre de Rheims a pu vous instituer à Rheims [36]; le scolastique d'Orléans a pu vous instituer à Orléans [37]; mais je ne puis, moi, vous instituer à Paris.

Les Ecoles d'écriture.

Mon père avait avancé dans les grades : il lui tardait beaucoup que j'eusse avancé aussi dans l'instruction, que j'allasse apprendre à écrire. J'y allai enfin. Le maître écrivain, pendant les leçons, souvent interrompues ou même suspendues par les appariteurs de l'université qui venaient fermer les écoles qu'avait ouvertes le chantre, par les appariteurs du chantre qui venaient fermer les écoles qu'avait ouvertes l'université [38], nous lisait et nous commentait lentement les quatrains de Jean Lemoine, pour apprendre à bien tailler la plume, à

bien la tenir, à bien écrire [39]; il nous vantait aussi les règles de l'art d'écrire données par le cordelier Gigantis [40]; il parlait avec un grand respect de Le Gaingneur, écrivain ordinaire du roi [41], le plus grand écrivain de France [42] qui faisait de si grandes, de si belles lettres, à queues de serpent, à pattes, à becs d'oiseau, à ramages, à enroulemens [43]; mais il mettait au-dessus de tous Hamon de Blois. Il nous disait que c'était le plus grand écrivain connu, le plus grand écrivain du monde. Il ne nous disait pas qu'il avait été pendu [44].

Souventes fois, en se pavanant sur sa belle chaise de bois sculptée [45] qui lui attirait une grande considération, il répétait que les temps modernes avaient plus sensiblement gradué leurs progrès par la perfection du signe matériel de la pensée que par la perfection de la pensée, fausseté ou du moins erreur insigne, car, aux siècles passés, l'or, l'azur coulaient de toutes les plumes [46]; et même, au siècle dernier, unie avec la peinture [47], l'écriture a long-temps lutté contre l'imprimerie; elle l'a même vaincue par la pureté et la finesse des formes; mais vaincue à son tour par la rapidité de la presse, elle s'est dépitée, irritée de l'irrévocable préférence donnée à sa rivale; et, pour ainsi dire, elle s'est, dans sa mauvaise humeur, dans son dépit, hérissée de longues têtes, de longues queues, de pointes tortueuses et barbares [48]. Notre jeune maître se moquait des anciennes écritures, des anciens écrivains,

trouvait et nous faisait trouver ces innovations pleines de raison, de grâce et de goût. Je dois cependant convenir qu'il nous enseignait avec beaucoup d'art l'écriture du temps ; je lui veux aussi du bien de nous avoir appris non-seulement à écrire, mais encore à signer. Nous avions pour modèle sa signature que nous pouvions, nous disait-il, aller voir bien plus belle au tableau des signatures des maîtres écrivains de Paris, déposé chez monseigneur le prévôt[49].

Les Ecoles de latin.

Mon père fut encore élevé à un nouveau grade ; combien ne désirait-il pas qu'avançant de même à mon tour, j'allasse aux écoles de latin. Je n'avais guère plus de neuf ans, je ne tardai pas à y aller. Mais là m'attendait le grand Despautère[50], ce terrible rudiment, vainqueur des vieux rudimens de Villedieu[51], de Valla[52], de Donat[53], vainqueur des rudimens de notre temps, des Isagogues[54], des rudimens latins-français[55], des rudimens anglais, des rudimens de Linacre[56], vainqueur de ses imitateurs, vainqueur même de ses abréviateurs[57]. Mais là m'attendait aussi le nouveau et amusant cliquetis des déclinaisons des adjectifs dont les genres étaient si ingénieusement marqués par l'addition du pronom : *hic et hæc mollis et hoc molle* ; *hujus*, *hujus*, *hujus mollis* ; *huic*, *huic*, *huic molli*[58]. En même temps que mon oreille était agréablement gagnée,

mon attention et ma mémoire l'étaient aussi par les alliances des substantifs et des adjectifs, par la guerre des verbes et la bataille des temps[59]. Mon maître qui, ainsi que tous les maîtres de Paris, était maître ès-arts[60], avait la bouche toujours flamboyante de belles règles, de beaux préceptes de la grammaire latine ; il était admiré, il s'admirait, il passait une vie fort heureuse.

En ce moment il me revient à l'esprit une remarque par moi faite depuis long-temps : ni à Paris, ni en province les maîtres des petites écoles ne sont guère considérés; on les appelle des noms ignobles de magister, d'abécédaires[61] ; mais il n'en est pas ainsi des maîtres des écoles de latin, surtout de ceux qui enseignent gratuitement, qui sont ecclésiastiques, bénéficiers[62], qui ont le titre d'écolâtre, de scolastique, de capiscol, de maîtres-scol[63] ; qui portent, auxquels on porte l'antienne; qui ont leur juridiction, leur justice, leur greffier[64]. On les respecte, on les vénère, et quand on est enfant on tremble devant eux.

Les Colléges.

J'entrai au collége la même année que mon père fut nommé capitaine de vaisseau. Mon père témoignait plus de joie de mon avancement que du sien.

Bien des gens passent de longues années dans les colléges, et en sortent qui savent sur le bout du doigt leur histoire de France, qui cependant ne

savent pas l'histoire des colléges, de l'instruction publique; quant à moi, quoique naturellement peu curieux d'anciennes recherches, j'ai cependant écouté volontiers ceux qui, à cet égard, en avaient faites, et je crois ne pas avoir entièrement oublié ce que je leur ai entendu dire.

Le saint roi Louis IX fonda à Paris, en 1252, le collége de Sorbonne[65]; c'est le plus ancien des colléges de la France[66].

Depuis, à Paris et en province, on en fonda d'autres, et on ne cessa d'en fonder pendant les XIIIe, XIVe et XVe siècles[67]; mais c'étaient toujours des colléges de boursiers[68], des monastères, des cloîtres d'écoliers.

Le quinzième siècle qui avait tant besoin de s'instruire, qui dans les dernières années en témoigna tant le désir, ouvrit les portes de plusieurs de ces colléges[69]; l'instruction cessa d'être claustrale pour devenir publique.

Le seizième siècle a ouvert la porte de tous les colléges, les a réformés tous[70], et la nation française est devenue une nation lettrée.

Combien d'écoliers estimez-vous qu'il y a, certaines années, à l'université de Paris? Je crois moins ceux qui disent qu'il y en a trente mille[71] que ceux qui disent qu'il y en a quarante mille[72]. A l'université de Bordeaux, le seul collége de Guienne en compte deux mille cinq cents[73]. Les autres uni-

versités, notamment celle de Toulouse[74], ne sont pas moins florissantes.

On peut juger de l'état des études de nos colléges par le nombre des jeunes gens qu'on voit en robe noire et en ceinture, car c'est l'habit des écoliers[75].

Ce qui distingue les régens, ce n'est pas tant leurs robes à longues rangées de boutons[76] que leur bonnet qui est carré[77], à la différence de celui des écoliers qui est rond[78].

Il n'y a guère aujourd'hui de ville un peu considérable où l'on ne voie un plus ou moins grand nombre de ces bonnets ronds et de ces bonnets carrés; toutefois, quelques efforts qu'aient faits nos rois et nos parlemens pour les progrès de l'instruction publique, il y est resté un vice que les jésuites ont de leur œil perçant bientôt vu, et qu'avec leur redoutable habileté ils ont fait tourner à leur avantage. Ils ont voulu donner et non, comme les autres, vendre la science[79]; ils ont aussitôt eu la vogue, la foule[80], tandis que les universités n'ayant pas voulu renoncer à leurs antiques rétributions[81], perdent leurs écoliers, ne cessent de les perdre[82].

Je reviens à moi.

Je fus d'abord écolier à l'un des plus renommés colléges de l'université, et ce n'est pas sans attendrissement que je vous dirai que mon bon père qui déjà avait commandé un gros vaisseau sur l'Océan atlantique, embrassa par douzaine, en allant

payer mes lettres de scolarité[83], tous mes petits camarades, réunis devant la porte de la classe, leur demandant leur amitié pour moi. Mon père, après avoir payé ces lettres, paya au régent la contribution pour le cours des études à raison de deux sous par mois d'écolage[84]; il paya aussi ma contribution pour les bancs, les chandelles et les toiles des châssis[85].

Mon père se récriait, non sur le haut prix, mais sur le bas prix des livres à l'usage des classes[86], et il faut convenir qu'ils n'étaient pas chers.

Le Rudiment de Despautère, six deniers;

Le Dictionnaire, petit in-folio, ou grand-in-4°, vingt-cinq sous;

Cicero de amicitiâ, un sou;

Oratio pro Milone, six deniers;

Les Offices, dix-huit deniers;

Virgile, trois sous;

Chaque livre de l'Énéide, quinze deniers;

Chaque Églogue, quatre deniers;

Les Catégories d'Aristote, six deniers;

Les Analytiques, un sou[87].

Ainsi des autres.

J'ai dit combien dans les écoles de latin les maîtres étaient respectés. Dans les colléges, et c'est au profit de l'instruction, ils le sont encore davantage. Lorsqu'un régent passe, tous les écoliers s'arrêtent, se découvrent[88] et s'inclinent. Lorsqu'i entre en classe, ils applaudissent, frappent le

plancher avec leurs pieds, les bancs avec leurs livres, et crient *vivat*[89] !

Ordinairement chaque régent choisit pour aide un de ses écoliers qui, sous le nom d'*explorator*, a les yeux sur la classe quand il les a sur son cahier. L'*explorator*, ou l'observateur, tient aussi comme censeur des causeurs la liste de ceux qui parlent français[90] ; car l'université a tant d'horreur pour le français, qu'un papetier auquel le recteur faisait, dans une harangue latine, des reproches sur ses fournitures, lui ayant dit : Parlez français, je vous répondrai, fut mis en cause devant le parlement où l'on ne prit pas les choses si au vif, où l'on excusa le papetier[91] de ne pas entendre couramment la haute latinité.

Dans les divers colléges de France les heures des classes ne sont point partout les mêmes. A Paris notre classe commençait le matin à huit heures, finissait à dix ; et le soir elle commençait à midi, finissait à une heure, recommençait à trois et finissait à cinq[92].

Ajoutez-y, car nous y ajoutions, une heure, les jours des congés qui étaient les mardis, les jeudis, les dimanches et les fêtes.

Ajoutez-y aussi que les philosophes avaient de plus en hiver une classe matinale, d'une heure, commençant en hiver à six, et en été à cinq heures[93].

Nos vacances étaient de deux mois, deux mois et demi[94].

J'aurais dû avant tout vous dire qu'à Paris, dans certains colléges, il y a jusqu'à douze, treize classes[95], mais qu'en général il n'y en a que huit : cinq de grammaire, une de rhétorique ; une de phylosphie, une de physique[96] ; qu'en province il n'y a ordinairement que quatre classes de grammaire, et qu'on y commence par la cinquième[97].

J'aime bien la nouvelle manière d'étiqueter le dessus des portes des classes : *Sexta*, *Quinta*, *Quarta, Tertia grammaticæ*; *Humanitas, Rhetorica, Logica*, *Physica*[98], et autres mots dorés qu'on lit sur de larges tablettes de pierre noire[99].

Les méthodes de l'université.

Lorsque vous approchez des fenêtres d'un collége de l'université, vous entendez les régens qui, cueillant à pleines mains les fleurs des auteurs latins, grecs, en font admirer à leurs écoliers les vives couleurs, les élégantes formes, qui les excitent à fleurir ainsi leurs compositions ; lorsque vous avancez encore, vous entendez surtout le régent de rhétorique élever de plus en plus la voix, tonner, éclater ; lorsque vous entrez, vous le voyez non en chaire, mais à la tribune, aux rostres ; ses écoliers sont des Athéniens, des Romains transportés par les Philippiques, les Catilinaires, à Athènes, à

Rome ; ils veulent se lever pour marcher contre Philippe ; ils cherchent des yeux Catilina pour le livrer, sans autre jugement, aux licteurs. Dans l'enseignement, c'est bien s'y prendre, que de frapper les jeunes âmes par toutes les beautés des grands modèles [100] : cette méthode est assurément bonne, excellente.

Les méthodes des jésuites.

Cependant il en est une meilleure [101]. Lorsque vous vous approchez des fenêtres du collége de jésuites, vous n'entendez guère la voix d'un régent ; vous entendez presque toujours celle de l'écolier ; lorsque vous entrez, vous voyez les écoliers, divisés en décuries ; vous voyez un écolier d'une décurie supérieure qui récite, et un écolier d'une décurie inférieure qui aussitôt se lève et se présente pour le reprendre sans livre ; vous voyez que, si l'écolier de la décurie inférieure sait mieux sa leçon, il monte à la décurie supérieure et que son camarade descend à la décurie inférieure. Même combat à l'explication, même déplacement [102]. Un autre écolier lit-il sa composition, tous les écoliers peuvent en reprendre les fautes ; tous les écoliers deviennent maîtres. Ensuite, lit-on les auteurs, chaque écolier est successivement interrogé sur les beautés, sur les défauts ; tous ses camarades peuvent critiquer ses louanges, critiquer ses critiques [103]. Les colléges

de l'université, par leurs fréquentes compositions, exercent plus l'esprit dans l'art d'écrire; les colléges des jésuites, par leurs débats classiques, exercent plus l'esprit dans l'art de parler. L'un vaut mieux que l'autre, ou du moins est d'un plus fréquent usage que l'autre. Mais est-ce le plus grand avantage du mode d'enseignement des jésuites? non; c'est l'unité,

En France il y a divergence d'enseignement non-seulement dans les diverses dix-sept universités[104] mais il y en a encore dans l'arrondissement de chaque université; au lieu que dans les vingt colléges français des jésuites[106], même dans leurs deux cent cinquante colléges de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique[106], leurs six ou sept mille maîtres[107] n'ont jamais été, n'ont jamais fait qu'un seul maître.

J'ai à dire aussi que leur système d'enseignement est complet dans leurs petits colléges où toujours, avec des chaires de latin, il y a une chaire de rhétorique; dans leurs moyens colléges où toujours, avec des chaires de latin, avec une chaire de rhétorique, il y a des chaires de philosophie[108]: dans leurs grands colléges où toujours avec des chaires de latin, avec des chaires de rhétorique, avec des chaires de philosophie, il y a des chaires de théologie, des chaires de langues savantes[109].

Je n'omettrai pas non plus que dans leur université de Tournon ils confèrent les grades[110]; et tenez-vous pour sûr que si les autres universités

ont aujourd'hui de la peine à la reconnaître [111], elle aura dans la suite de la peine à reconnaître, et probablement ne reconnaîtra pas les autres universités ; car lorsqu'il faut manquer de mémoire les jésuites en manquent, mais ils n'en manquent pas lorsqu'il n'en faut pas manquer. Vous me direz que depuis six années il n'y a plus de jésuites que dans quelques provinces méridionales de la France [112]. Oui, certes ; mais vous verrez qu'avant six autres années il y en aura de nouveau dans toute la France [113] ; car le monde, l'Europe, la France, toute la France ne peuvent plus maintenant se passer de jésuites.

Les pensions.

Peut-être les jésuites qui individuellement ne dépensaient guère pour leur entretien que cent cinquante livres chacun [114], avaient-ils aussi la méthode la plus économique ou la meilleure méthode de faire la soupe. En effet, de même que les régens se plaignaient que les jésuites avaient fait pâlir l'antique éclat des universités, et que des quarante-quatre colléges de Paris six étaient seulement fréquentés [115], de même les maîtres de pension se plaignaient que les marmites des jésuites bouillonnaient de plus en plus et que les leurs étaient presque toutes renversées [116]. Les universités auraient également dû voir et que les régens étaient trop stationnaires et que les maîtres de pension ne l'étaient pas

assez, qu'ils ne cessaient d'accroître les prix, sans que le conseil, assisté des bourgeois, pût, par les fixations périodiques [117], les arrêter.

Monsieur, a continué le vieux écolier, il faut vous dire que dans notre France moderne les pères de famille des villes, encore plus les pères de famille des grandes villes, encore plus les pères de famille de Paris se séparent trop facilement de leurs jeunes enfans, persuadés qu'ils sont par les livres qu'il n'y a de bonne éducation que sous les vastes toits des gymnases [118]. Telle n'était pas l'opinion de mon père; mais lorsqu'il repartit pour la mer il ne put que me mettre en pension, et tout aussitôt je fus au premier rang des écoliers; car les externes ou galoches, ainsi appelés de l'espèce de chaussure qu'ils portent en hiver [119], sont méprisés par les caméristes ou pensionnaires des pédagogues [120] qui sont à leur tour méprisés par les pensionnaires du collége ou de la pension du principal [121]. C'est à cette pension que j'avais été mis. Là, on apprend, surtout quand le principal est un haut magistrat, un conseiller, un président au parlement, comme il y en a [122], les belles manières du monde.

On y apprend aussi dans l'élégant latin d'Érasme ou d'autres instituteurs [123] les beaux préceptes d'éducation [124]. Par exemple j'appris qu'il fallait dire: Monsieur [125], en parlant au maître; qu'il fallait, en parlant à des personnages, des magistrats, à de vénérables et scientifiques personnes [126], à des régens

de théologie, des docteurs, des clercs, fléchir de temps en temps le genou; qu'il ne fallait point parler des dents, qu'il ne fallait point se gratter la tête, qu'il ne fallait point gesticuler, qu'il ne fallait point tenir les pieds écartés, ni se pencher tantôt sur une jambe, tantôt sur l'autre[127], J'entendais souvent à table les maîtres crier aux nouveaux venus : *Poculum à dextris! ad lævam panis!* Le verre à droite! le pain à gauche! il arrivait à de jeunes villageois de ne pas toujours baisser les yeux quand ils buvaient; si les maîtres le remarquaient, ils leur criaient : *Bibere intortis oculis illiberale est!* Et de même le principal criait à ces gros villageois qui ne savent rien dire, mais qui mangent admirablement bien, et ne se taillent guère de petits morceaux : *Carnem minutim in quadra dissere!* Au jeu vous auriez continuellement entendu : *Absit dolus! absit mendacium!* Là aussi j'appris à mes dépens qu'on ne devait point parler au lit. Un soir je voulus demander à mon ami si le lendemain nous irions aux champs : *In cubiculo laudatur silentium*[128] fut toute sa réponse.

Les bourses.

J'étais en rhétorique lorsque la mer engloutit mon père avec toute sa fortune; ma mère se retira à Saint-Flour. Je me serais vu dans la nécessité de la suivre, si mon père n'avait laissé à Paris beau-

coup d'amis : le plus pauvre vint tout le premier me réclamer. Le principal me confia à lui d'autant plus facilement que, sans contestations, il lui paya les arrérages que je devais. Malheureusement pour moi l'ami de mon père avait une grande fille qui ne cessait de m'appeler et de me rappeler auprès d'elle, de me dire qu'elle avait toujours eu du goût pour les figures de rhétorique. Un jour qu'elle me contait fleurette, la porte s'ouvre subitement ; c'est l'ami de mon père ; sa grande fille ne se troubla pas. Je me troublai : Ah ! me dit l'ami de mon père en me tirant à lui brusquement par le collet, je vous empêcherai de me donner de plus grandes preuves d'ingratitude ; allons ! à Montaigu ! tout de suite ! Ce nom de Montaigu me fit trembler , et ce n'était pas sans raison ; mais tout de suite il fallut marcher. Bientôt nous arrivons. Une porte grillée, une espèce de porte de prison s'ouvre ; nous entrons ; on nous présente au principal ou père des pauvres : C'est, lui dit l'ami de mon père, le jeune garçon que le prieur des Chartreux a la bonté d'admettre : Il est bien délicat, lui dit le père des pauvres : Oh ! monsieur, lui répondit l'ami de mon père, il le paraît ; il ne l'est pas; il fait déjà l'amour. A ces mots le père des pauvres fronça le sourcil et me reçut. Nous allâmes nous présenter au prieur des Chartreux, qui ne m'avait jamais vu, qui fronça de même le sourcil lorsque l'ami de mon père, au-

quel il fit la même objection, lui fit la même réponse. L'admission fut confirmée. Nous allâmes la porter au pénitencier de Notre-Dame, celui-ci, accoutumé aux figures pâles ou maigres, donna son visa[129] sans objection. Nous retournêmes à Montaigu; l'ami de mon père me remit aux mains du père des pauvres ; il sortit ; la porte grillée se referma, et je me trouvai, comme un pinson nouvellement pris, dans une grande cage de hautes murailles noires[130] qui ne me laissa aucun espoir d'évasion.

Presque aussitôt j'y devins de la couleur des autres oiseaux; je veux dire qu'on m'ôta mes habits de ville, et qu'on me revêtit d'une vilaine petite cape de drap tanné qui a fait donner aux écoliers de ce collége le nom de capettes[131].

Quelle vie, monsieur, que celle des capettes de Montaigu ! Tous les jours, n'importe la saison, nous nous levions à quatre heures du matin pour aller à la chapelle chanter les matines. Ensuite à déjeûner du pain, à dîner un potage aux herbes et un plat de fèves, ou bien un plat de pommes cuites, ou bien un œuf, ou bien la moitié d'un hareng; jamais de viande, jamais de vin ; toujours étudier ou prier; pour la moindre faute les punitions les plus rigoureuses[132]. L'ombre du terrible principal Tempête[133] semble se promener encore sous les lugubres portiques des cours, et la nuit il semble qu'on la rencontre quand on rencontre le père des pauvres,

marchant en silence, armé de sa lanterne de voleur, qui à volonté éclaire, n'éclaire qu'à demi, n'éclaire pas [134].

On se lasse d'être bien, à plus forte raison d'être mal : toutefois je pris patience jusqu'aux vacances; mais alors, un après-midi qu'il faisait chaud, que le portier avait laissé par hasard ouverte la porte à laquelle il tournait le dos, je m'enfuis si subtilement et si vite qu'il lui fut impossible de m'atteindre.

Je gagnai la campagne par le côté par où l'on devait le moins me poursuivre, par la porte Saint-Denis.

Dès ce moment je redevins heureux. Il serait trop long maintenant de vous dire :

Comment dans ce temps l'institution des boursiers du collége de Montaigu était la seule, du moins à ma connaissance, qui en tous points remplît les intentions du fondateur [135];

Comment les autres pareilles institutions, même les institutions de notre siècle, s'étaient en tous points relâchées ;

Comment un grand nombre s'étaient peuplées de trapesites, de banguiarts, de faux portionistes, de faux boursiers [136];

Comment plusieurs s'étaient peuplées de bourgeois, d'artisans qui ne savaient que *singularis nominativus* [137];

Comment plusieurs s'étaient même peuplées de femmes[138] qui ne savaient rien.

Il serait trop long de vous dire comment, suivant la plus ou moins longue persistance de mon goût pour la bière, pour le cidre, pour le vin de l'Orléanais, du Languedoc, de la Provence, je fis du nord au midi, en qualité de boursier, un plus ou moins grand nombre de classes dans divers colléges; commençant et recommençant mes cours, tantôt sous le titre d'un pauvre écolier qui ne pouvait terminer ses études sans réclamer les fonds obituaires affectés à ce genre de secours[139], tantôt sous le titre de nouveau converti, tantôt sous le titre d'étudiant suisse entretenu par le roi[140]; ici sous le titre d'écolier qu'on avait retenu prisonnier chez les nations avec lesquelles nous étions en guerre[141], là sous le titre de vieux gendarme qui se destine aux ordres; là encore sous le titre d'un des enfans de la nourrice du roi[142]; plus loin sous un autre titre, et plus loin sous un autre.

Comment à Toulouse, ayant été nommé boursier, ou, ainsi qu'on dit dans cette ville, collégiat[143] au collége de Foix[144], qui était bien aussi comme celui de Montaigu et comme tous les anciens colléges une noire souricière[145], toutefois avec cette grande différence que toujours la porte en était ouverte, j'y faisais depuis plusieurs années, notamment à ce collége, bonne chère, chère lie[146];

Mais je vous dirai seulement comment, après la cessation de nos discordes civiles, la paix ayant ramené l'ordre, je fus dépossédé de ma bourse.

Mes camarades et moi nous allions au collége de l'Esquile[147] ou de la Cloche. Un jour le régent de philosophie me fit appeler; il savait que mon nom de baptême était Jean et il me croyait Parisien : Jean de Paris, me dit-il, tout le monde vous en veut de manger depuis long-temps le pain des enfans de dix ou douze ans dont vous tenez dérisoirement la place, et votre régent qui pourrait être votre fils, même absolument votre petit-fils, est résolu de vous faire baisser en public les chausses, la première fois que vous ne saurez pas votre leçon. Je me mis à rire : Jean de Paris, reprit-il avec un air encore plus sérieux, sachez, puisque vous ne le savez pas, que ce n'est que de nos jours que, par une concession qu'a faite l'ancien usage des grandes écoles aux progrès de la civilité, on ne donne plus le fouet aux étudians des facultés de théologie, de droit canon, de droit civil, de médecine[148]; mais que dans la faculté des arts de nos universités, vous en êtes continuellement témoin, on le donne toujours fort, ferme. Et, à votre occasion, l'on veut le donner plus fort, plus ferme, sans distinction ni de taille, ni d'âge. Maintenant voici ce qui me reste à vous dire.

Les grades.

Jamais le fouet n'est entré dans ma classe ; j'en ai rendu exempts mes plus petits comme mes plus grands philosophes ; inscrivez-vous, et vous ne risquez plus rien que d'avoir des grades : Mais, lui dis-je, il faut que je vive. Oh! me répondit-il, on y a pourvu ; démettez-vous de votre bourse de grammairien au collége de Foix, et tout de suite on vous nomme boursier philosophe au collége de Maguelone[149]. — Maître, je crains la contention d'esprit. — Bon ! on n'apprend en philosophie que ce qu'on apprenait il y a je ne sais combien d'années ou de siècles, savoir : pendant le premier cours, les institutions de Porphyre, la logique d'Aristote ; et pendant le second, sa physique, sa métaphysique, le traité de la sphère, les élémens d'Euclide[150]. — Ah ! j'aimerais mieux avoir le fouet que d'apprendre les mathématiques. — N'ayez peur ; maintenant on n'en tient plus aussi grand compte dans l'instruction publique[151]. Voyez Charpentier, régent de mathématiques au collége royal, qui n'en savait pas un seul mot, et qui, par arrêt du conseil d'état, a été maintenu dans sa chaire[152]. — Maître, je crains aussi les argumens ; à mon âge les contestations, sous quelque forme qu'elles soient, font du mal ; j'entends ne pas argumenter. — Vous n'argumenterez pas. — Ni monter

sur le pupitre[153], ni être argumenté. — Vous ne monterez pas sur le pupitre, vous ne serez pas argumenté; vous écouterez seulement, et même vous n'écouterez pas, si cela vous fait du mal; ensuite, à la fin des cours, vous ferez une thèse[154] de logique, de morale, ensuite une de mathématiques, de physique, de métaphysique qui sera la table des matières que vous aurez apprises, que vous serez censé avoir apprises, ou vous ne la ferez pas; vous la dédierez[155] au viguier[156], au juge mage[157], ou, comme dit la chanson,

« Au capitani do lo bazoche
» Que n'o pas un hardit en peche[158]. »

ou vous ne la dédierez pas; vous la soutiendrez, ou vous ne la soutiendrez pas. Si d'ailleurs vous en avez envie, vous serez gradué par bénéfice d'âge[159], sans rien savoir, ou, si vous n'en avez pas envie, vous ne le serez pas.

Je passai du collége de Foix au collége de Maguelone; je suis encore à comprendre comment je n'y mourus pas de faim. Je vous ai déjà dit: Quel collége que celui de Montaigu! je vous dirai maintenant: Quel cuisinier que celui du collége de Maguelone! Notre dîné de huit heures et demie du matin[160] ne valait pas un déjeûné. On nous nourrissait d'après le traité du médecin Dubois, au meilleur marché[161]. Je ne pus y tenir que cinq ou six semaines. A la septième je m'enfuis et du collége et

de Toulouse. Je sortis par la porte Montoulieu qui, si je ne me trompe, est la porte du nord, non pour éviter les poursuites, mais pour prendre la route de Paris, où j'arrivai frais, gaillard et content.

Je revis la grande demoiselle qui en avait fait de petites. A mon tour je leur contai fleurette, et le plus souvent à une qui me plaisait beaucoup : Ma fille Juliette, me dit la grande demoiselle, ne vous trouve pas trop jeune ; mais, à cause de votre privilége de noble, elle vous épouserait volontiers afin d'être appelée madame.

Nous sommes mariés depuis le carnaval dernier, et j'ai fait un détour pour venir ici voir ma mère, en allant à Bordeaux, où, en ce moment, il y a dans l'université en même temps à affermer une place de principal de collége[162] et la perception des droits sur les grades[163]. Je paierai avec la dot de mon épouse mon cautionnement, et je pense que de préférence je prendrai la ferme des grades afin d'épargner les frais des miens qui sont : les trente livres du régent, les gants, le bonnet et le repas[164] ; car, depuis le temps où j'étudiais, je dois plutôt dire le temps où je demeurais à Bordeaux, j'ai l'envie de recevoir à la grande église de Saint-André la chausse d'Aristote et le bonnet bariolé de maître-ez-arts[165]. Je ne me dissimule pas d'ailleurs que je ne pourrai plus être, comme les autres régens ou officiers, nommé au bénéfice que, durant certains mois, les collateurs patrons laïques sont

obligés de conférer aux gradués de l'université[166], ce qui est une expectative qui attire dans l'enseignement beaucoup d'hommes de mérite ; mais j'ai fait mon compte sur cet axiôme : On ne peut avoir en même temps femme et bénéfice[167].

Les lecteurs du roi.

Messire, ai-je dit au vieux écolier, je suis fâché que vous n'ayez jamais rien eu à démêler avec le collége royal[168]. Monsieur, m'a-t-il répondu, il n'a pas tenu au grand François Ier. On sait qu'il voulait fonder six cents bourses dans ce collége[169] ; et sûrement, il n'y a pas à en douter, j'en aurais eu une, comme vous allez voir.

Mon plus ancien camarade, qui était aussi mon plus intime ami, devint à vingt-neuf ans un grand hébraïsant, et vingt ans après le plus grand hébraïsant. Jusque-là on n'avait remarqué ni son esprit fin, ni sa raison supérieure ; mais il fut la merveille du jour dès qu'on l'entendit sur l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, jaser comme une pie borgne. Vers ce temps, des lettres adressées, suivant l'usage, à toutes les universités, pour informer les savans qu'une chaire d'hébreu[170] était vacante au collége royal, furent publiées[171]. Dès ce moment mon camarade ne me tutoya plus, et ne voulut plus être tutoyé.

Il se présenta au concours ; il fut nommé. Je

m'empressai d'aller le féliciter : Mon cher Jean, me dit-il, que je suis fâché qu'au grand collége royal il n'y ait pas une seule petite bourse ! Mon cher Bernard, lui répondis-je, ah ! je vous entends ; votre bon cœur m'est connu. Dès ce moment il ne m'appela plus que monsieur, afin que je l'appelasse messire.

Bientôt il ne voulut plus me voir : je n'en ai été, je vous assure, nullement fâché contre lui ; en effet, quand je considère que le collége royal, d'abord le collége bilangue, ensuite le collége trilangue[172], a aujourd'hui douze lecteurs du roi, dont quatre pour les langues anciennes, deux pour l'éloquence, deux pour la philosophie, deux pour les mathématiques, un pour la médecine, un pour la chirurgie[173], chacun aux appointemens de quatre cents francs[174] ; quand je considère que la simple affiche du programme des sciences qu'on y enseigne, des jours auxquels on les enseigne, et des noms de ceux qui les enseignent[175] a quelque chose d'imposant, même de majestueux ; quand je considère que sur les chaires paraissent, à heures fixes, ces grandes, augustes, vénérables têtes, connues comme celles des médailles dans tout le monde savant ; quand je considère que parmi les nombreux auditeurs se montrent aussi plusieurs augustes vénérables têtes grises, blanches, sillonnées par les années, les veilles et les études ; quand je considère que le collége royal est le couronnement de la grande

machine de l'instruction ; quand je considère enfin que les lecteurs du roi, régens du collége royal, ont en même temps le titre de conseillers du roi et de ses commensaux, avec le droit de *committimus*[176], alors je crois qu'un lecteur du roi, régent au collége royal, ne doit reconnaître ni ses camarades ni ses amis ; qu'il ne doit reconnaître que son père, sa mère, et peut-être ses frères, ses sœurs, pourvu que la famille ne soit pas trop nombreuse.

LES HABITS FRANÇAIS.

Station XXXI.

Oui, monseigneur ! oui, messire ! oui, messire l'abbé ! oui, messire le chevalier ! oui, messire l'archidiacre ! oui, messire le chanoine ! oui, messire le curé ! oui, monsieur le président ! oui, monsieur le bailli ! oui, monsieur le conseiller ! oui, monsieur l'avocat ! oui, monsieur le docteur ! oui, maître Yves ! oui, sire[1] Pierre ! oui, Pierrot ! oui, madame ! oui, mademoiselle[2] ! oui, Margot ! — Comment faites-vous, ai-je dit aujourd'hui à un bonbonnier de Clermont, chez qui j'achetais des dragées, comment faites-vous donc pour connaître ainsi l'état et la qualité de tous ceux qui viennent chez vous ? Monsieur, m'a-t-il répondu, rien n'est plus aisé.

Les habits des hommes.

D'abord, en France, il n'y a que les clercs et les nobles qui puissent porter de la soie[3] ; et parmi les clercs il n'y a que les prélats, et parmi les nobles il n'y a que les hauts gentilshommes ou les gens de guerre qui puissent porter soie sur soie[4]. En outre, la couleur aussi bien que l'étoffe distingue les états : les ménétriers sont habillés de bleu ou de vert[5]; les bateleurs portent un bas de chausse d'une couleur et un bas de chausse d'une autre[6] ; les bourgeois sont habillés de noir[7] ; les archidiacres, les hauts dignitaires ecclésiastiques d'écarlate[8]: les nobles le sont de même[9]. Aussi, quand je vois entrer dans ma boutique un bonnet rouge[10], aussitôt j'ôte mon chapeau, car je suis bien sûr que c'est au moins un bon gentilhomme.

Quelquefois les grands seigneurs s'habillent comme la dernière classe du peuple, c'est-à-dire de blanc[11] ; mais c'est de velours blanc avec des bottes blanches[12].

D'autres fois il veulent cacher leur qualité, ou pour acheter à meilleur marché, ou pour d'autres raisons ; mais je les reconnais au seul fourreau de leur épée, quelqu'usé qu'en soit le velours[13].

Nos jeunes clercs de palais, et même nos jeunes marchands, veulent au contraire quelquefois passer pour des gentilshommes, et se donner des airs de

porter des chaînes d'or, des ferremens d'or[14], des chapeaux à plumes ; on voit qu'ils n'y sont pas accoutumés, on voit bientôt ce qu'ils sont.

Quand ils portent une épée, l'observation est encore plus facile à faire. Les gentilshommes, surtout à la cour, la portent sur les reins[15] ; mais eux, au contraire, la portent sur la hanche pour se donner de temps en temps le plaisir de la regarder.

Du reste, les grands seigneurs ne portent pas toujours leur épée, ils la font quelquefois porter[16]. Dernièrement il vint chez moi un homme habillé d'une couleur dont je ne me souviens pas bien, mais c'était d'une couleur bourgeoise. Il était suivi par un valet qui lui portait son épée. Mon garçon de boutique, nouvellement arrivé du village, le reçut fort lestement. Je vous assure que je le tançai de manière que ce seigneur dût en être bien content.

Les habits des femmes.

La soie est de même exclusivement réservée aux femmes nobles[17]. On les reconnaît aussi à leur cachelet[18], à leur cache-nez[19] ou à leur cache-col[20], à leurs petites mules ou multins de taffetas[21], surtout à la largeur de leurs vertu-gadins[22]. Il faut savoir encore que les femmes de la cour, ainsi que les dames de distinction, portent ordinairement des caleçons ou des hauts-de-chausse[23] ; ma fille de boutique ne s'y trompe guère.

Mais, ai-je dit à ce marchand, plusieurs femmes sont successivement entrées, toutes en chaperon; comment avez-vous pu faire pour les distinguer? Monsieur, m'a-t-il répondu, les bourgeoises avaient un chaperon de drap [24], les nobles en avaient un bordé de soie [25]. Si jamais vous allez en Lorraine, vous verrez encore qu'on y distingue au chaperon les femmes des nobles des femmes des anoblis: celles-ci ne peuvent en faire sortir les cheveux [26].

Les parures des femmes.

Monsieur, a continué ce marchand, je connais aussi la qualité des femmes à la manière dont sont placés leurs diamans. Il n'y a que les princesses, ou les dames à robe d'hermine, les duchesses qui puissent les placer par double rangée à la tête [27], que les plus grandes dames qui puissent les placer aux boutonnières de devant [28].

Je les reconnais encore à leurs Heures: il n'y a que les princesses et les plus grandes dames qui puissent mettre plus de cinq diamans aux couvertures [29]; il n'y a que les femmes les plus nobles et celles des hauts magistrats qui puissent en mettre cinq [30]; les bourgeoises peuvent en mettre seulement quatre [31].

Je les reconnais même à leurs chapelets: les femmes nobles prient Dieu avec des chapelets d'or et d'émail [32]; les femmes bourgeoises, avec des cha-

pelets d'argent et de cristal ; les femmes pauvres, avec des chapelets de fer et de verre ; les plus pauvres, avec leurs doigts.

LES PAYSANS DE LA FRANCE.

Station XXXII.

Dominique a écrit à sa peuplade. Il a daté de Riom, où j'arrivai hier, sa longue lettre ; la voici :

Mes parens, mes amis, ne tenez pas compte de mes précédentes relations sur les paysans français ; celle que je vous envoie aujourd'hui est la seule qui soit exacte et complète.

Les villages.

Il n'y a pas en Espagne [1], il y a en France des villages, c'est-à-dire de petits bourgs, sans murailles, sans fossés.

Du milieu de chaque village s'élève une église, un château; du milieu de chaque église, de chaque château s'élève un clocher, un donjon ou grande tour. Les maisons de chaque village paraissent uniformément hautes, uniformément grandes, ou plutôt uniformément basses, uniformément petites.

Les anciens villages sont situés sur le sommet des montagnes. Les nouveaux villages couronnent

les bords des rivières, marquent le centre des plaines [2].

Les hameaux.

Il n'y a pas en Espagne [3], il y a en France des hameaux, c'est-à-dire de petits villages sans église, sans château.

J'en ai vu un grand et un très grand nombre tout nouvellement bâtis [4]; j'en ai vu qui ne consistent qu'en une grande cour carrée, fermée des quatre côtés par des corps de bâtiment où, sous le même toit, habitent plusieurs familles [5].

Mon maître disait un de ces jours que la multiplicité des villages annonçait la sûreté, la sécurité des campagnes, ou, ce qui revient au même, un haut degré de civilisation; que la multiplicité des hameaux annonçait un plus haut degré de civilisation;

Les fermes,

Et la multiplicité des fermes ou habitations isolées un plus haut degré. Vous m'objecterez, et je lui objectai que c'était tout le contraire au Pérou; il me répondit que lorsque le Pérou aurait, comme la Celtique, la Gaule ou la France, vécu trois ou quatre mille ans, il en serait dans ce pays le contraire de ce qui en est aujourd'hui.

Il y a en Espagne des fermes comme en France,

mais il y en a infiniment moins; d'ailleurs, les fermes espagnoles sont de longues granges [6], au lieu que les fermes françaises sont belles et s'approchent même en assez grand nombre, sous le nom de maisons de campagne, de la forme et de la force des châteaux [7].

Depuis les grandes défriches faites pendant ce siècle, il n'est pas rare de voir en France des fermes de douze, quinze charrues; et il n'est pas très rare d'en voir de vingt, de trente [8].

Je vous disais que les campagnes du Pérou me paraîtraient bien tristes en comparaison de celles de l'Espagne; je vous dirai aujourd'hui que les campagnes de l'Espagne me paraîtraient bien tristes en comparaison de celles de la France.

Les champs.

Cependant en France les terres sont plus fatiguées, plus épuisées, plus amaigries qu'en Espagne. En certains endroits elles ne montrent que les pierres, je suis tenté de dire que les os.

Pour rendre aux terres les forces qu'elles ont perdues, les paysans français usent de toute sorte d'inventions, de méthodes.

Ils les mélangent; ils combinent avec art les terres argileuses, crayeuses, limoneuses, et les terres sablonneuses, caillouteuses, pierreuses; les terres rouges, noires, jaunes, et les terres blanches, gri-

ses, cendrées ; les terres froides, humides, et les terres chaudes, sèches [9].

Ils les brûlent avec les herbes et les arbustes dont elles sont couvertes[10]. Ils les saupoudrent de chaux après le premier labour[11]. Enfin ils les fument, non comme la nature en les couvrant des feuilles qu'aux approches de l'hiver laissent tomber les arbres, mais en les couvrant de pailles décomposées dans les eaux stagnantes[12], dans les ordures des animaux; et, chose singulière, l'odeur de ces décompositions, qui vous ferait boucher le nez et fuir, est pour eux de plus en plus agréable.

Ordinairement le labourage se fait avec des bœufs accouplés sous un joug qu'on leur met sur la tête ou sur le cou ; il se fait aussi avec des chevaux ; il se fait de même avec des mulets, avec des ânes [13]. Nos femmes qui travaillent les terres, qui sont nos paysans, ne voudront pas croire que les champs de France soient labourés au moins jusqu'à trois, quatre fois, et quand il le faut jusqu'à treize, quatorze [14].

C'est en automne ou au printemps qu'on sème, et c'est le plus qu'on le peut au croissant de la lune. On arrose légèrement les terres semées ; ensuite on les herse [15]. Depuis quelque temps on sème en France du maïs que par reconnaissance on devrait appeler blé américain [16], que par la plus ingrate ignorance on appelle blé turc [17]. Depuis environ soixante ans on sème du blé sarrazin[18]. Depuis long-

temps on sème dans le midi du millet [19]. Toutefois le froment, le seigle, l'orge, sont les espèces de grains qui généralement couvrent les champs. L'avoine est aussi fort commune. Il ne tint d'abord qu'à moi de croire que cette espèce de grains qui est une curiosité en Espagne [20] l'était aussi en France, car les églises n'en dédaignent pas les offrandes, et j'en vis aux voûtes des sachets figurant des chausses, des jambes, des bras [21].

Observation générale : les grains de semence doivent être pris du midi au nord. Ceux de l'Espagne conviennent à la France; ceux de la France à l'Allemagne; ceux de l'Allemagne au Danemark [22].

J'ai ouï dire à mon maître que sur le globe on moissonne successivement durant toute l'année. J'ai vu qu'en France on moissonne successivement durant trois mois, depuis le commencement de juin jusques au commencement de septembre [23].

Les greniers.

On n'est pas obligé, comme en Espagne, de vendre les grains après la récolte [24]; on les achète, on les vend quand on veut, on les garde tant qu'on veut.

L'art de conserver les grains a excité ici mon attention; les meilleurs greniers, à ma connaissance, offrent de vastes bâtimens bien percés, bien aérés;

on en lave les pavés, les carreaux avec du vinaigre et de l'eau d'herbes amères [25].

Les prés.

Ce qui à notre entrée en France surprit mon maître, ce qui me surprit encore plus, ce furent les champs d'herbe, les prés [26].

Il y a deux sortes de prés : les prés naturels dont la terre essartée, épierrée, unie, arrosée, close, produit naturellement du fourrage ; les prés artificiels, dont la terre est semée de sainfoin, de trèfle, de luzerne [27].

L'herbe est coupée lorsqu'elle est parvenue à sa plus grande croissance. On se sert, non de la faucille [28] ou grand couteau courbe à moissonner, mais de la faux [29] ou grand couteau de deux ou trois pieds de long, fait en forme de couteau de table, emmanché d'un long bâton, au moyen duquel, sans se baisser, on fauche, on rase, comme avec un rasoir, la surface des prés.

Tandis qu'on ne moissonne qu'une fois les champs, on fauche deux, trois fois les prés naturels, quatre, cinq fois les prés artificiels [30].

Les granges.

L'herbe coupée, séchée, resséchée, s'appelle foin, mot inconnu dans la langue espagnole [31]. Le

foin est porté dans de grands bâtimens ou granges.

Quand les villageois n'ont pas de granges, ou qu'ils ont leurs granges pleines, ils forment sur le pré des fenils, de grandes meules de foin, fixées à la terre par une grande perche, renflées au milieu, et cordées de haut en bas comme des melons [32].

Les vignes.

Je vous ai beaucoup écrit sur la manière de tailler, de façonner les vignes en Espagne; c'est la même manière ou à peu près la même manière en France, où, depuis long-temps, elle est toujours la même [33].

Un jour peut-être vous ferez venir du plant de vigne au Pérou, il faut le tirer de Malvoisie en Grèce; car c'est avec celui-là que les Provençaux, les habitans de la province la plus méridionale, commencent à renouveler leurs vignes [34].

Les caves.

Vous ai-je dit qu'en Espagne il n'y avait de caves que dans les villes, qu'en plate campagne on conservait le vin dans des citernes enduites de terre glaise dont l'orifice, plus ou moins caché, n'est connu que de la famille [35]? Oui, je crois vous l'avoir dit. En France, au contraire, il y a partout des caves solidement et magnifiquement voûtées, comme des salles souterraines.

Naturellement, c'est dans les caves des moines que doit se perfectionner et que se perfectionne l'art de faire le vin. Il n'y a pas long-temps qu'un frère de l'ordre de Saint-Bernard qui, à cet égard, en savait plus qu'un père, me disait, en me faisant goûter et en goûtant le sien, qu'il trouvait aussi bon qu'un poète auquel mon maître donnait dernièrement audience trouvait bons ses vers : Mon ami Dominique, autrefois, avec la même terre que la nôtre, avec les mêmes raisins que les nôtres, on n'avait pas le même vin. On foulait les raisins sur les cuves ou hors des cuves dans des fouloirs à grille ; on laissait bouillir le vin, on l'entonnait, on le miellait[36], on le parfumait, on ne savait pas d'autre malice ; au lieu que grâce à l'invention, au bonheur des nouveaux essais, des nouveaux procédés, nos vins rouges, nos vins blancs, nos vins grecs, nos vins odorans, nos vins de rose, d'anis, de thym[37], sont bons, excellens, exquis, délicieux, parfaits.

Permis aux Français de parler ainsi de leurs vins ; pour moi, je ne connais de vins bons, excellens, exquis, délicieux, parfaits, que les vins de Ribadavi, d'Olivarez, de Santoreaz[38], et les vins de mon maître.

Les vergers.

Un autre frère, un frère chartreux, qui aime autant les bons fruits que le frère bernardin aime les

bons vins, me disait aussi que nos ancêtres n'entendaient rien à la culture des arbres fruitiers. Il me parlait des miracles des nouveaux espaliers [39], et me les prouvait par les fruits sucrés qu'il cueillait ; il me parlait aussi des miracles de la greffe, et me les prouvait aussi par les arbres auxquels il faisait porter en même temps des fruits de différentes espèces, de différentes saisons [40]. Il se plaisait encore à me montrer des fruits auxquels il avait fait prendre la forme de têtes d'animaux, de têtes d'homme, de têtes de moines encapuchonnées, la forme de toute sorte de têtes, de toute sorte d'objets [41].

Mon maître, que j'écoute si attentivement et que je ne saurais assez attentivement écouter, disait à un de ses amis en déroulant devant lui la carte de France : Le long de telle rivière, de telle autre, continuité de vergers de pêchers, de vergers de cerisiers, de vergers de poiriers, de vergers de pommiers [42].

Les noyerées.

Toutes les vallées du midi, lui disait-il encore, sont plantées de noyers qui de jour en jour s'étendent vers le nord [43].

Les châtaignerées.

Toutes les vallées du midi sont plantées de châ-

taigniers qui de jour en jour s'étendent aussi vers le nord[44].

Les bois.

Toutes les montagnes du midi, du levant et du nord sont couvertes de forêts.

Moi, natif de l'Amérique, de cette forêt qui s'étend d'un pôle à l'autre, je ne puis m'empêcher de rire quand j'entends mon maître faire éclater son admiration sur ces belles lois forestières qui règlent en France la coupe des futaies et des taillis, qui par les peines les plus sévères ne cessent de témoigner leur sollicitude pour les semis, les replantations[45]; je ris encore bien davantage quand j'entends les Français parler de la forêt de Fontainebleau qui a six lieues de tour[46], de celle de Montargis qui en a sept[47], de celle d'Orléans qui en a trente[48].

Les animaux ruraux.

Dans la campagne, un des spectacles les plus divertissans est celui de la basse-cour, lorsque la ménagère jette quelques poignées de grains au milieu de la volaille dont elle est entourée, pressée, dont elle est chargée sur les bras, sur les épaules, sur la tête, dont elle est couverte, coiffée.

La volaille est en France bien moins rare et bien meilleure qu'en Espagne[49]. Les poules, les

poulets, les chapons sont excellens et en quantité innombrable[50].

Il y a aussi beaucoup de faisanderies, de paonneries, de héronnières[51].

De même que j'ai remarqué en France avec plaisir notre blé d'Inde, de même j'y ai aussi remarqué avec plaisir nos pintades[52], nos canards d'Inde, nos coqs, nos poules d'Inde qu'aujourd'hui on appelle dindes, dindons[53].

Je ne sais si j'ai vu de plus beaux, de plus nombreux poulaillers qu'en France : je sais que nulle part je n'ai vu des laiteries plus propres, plus variées[54].

Les Français devraient aller au-delà des Pyrénées pour boire de bon vin, et les Espagnols devraient venir en deçà pour manger de bon caillé, de bon fromage, de bonne crème, surtout de bon beurre[55].

Et cependant les vaches et les bœufs, si l'on excepte ceux du Lyonnais et du Limousin[56], sont de fort médiocre espèce.

Il en est de même des chevaux : même ceux de Normandie[57] ne sont pas forts comme ceux de Hollande ; et comparés à ceux de l'Andalousie[58], même ceux de l'Auvergne, même ceux du Limousin[59] ne sont pas beaux.

Mais pour les mulets du Rouergue, de l'Auvergne[60], mais pour les ânes du Poitou[61], ce sont les

plus forts et les plus beaux mulets, les plus forts et les plus beaux ânes que l'on connaisse.

A tous égards les moutons de la France sont inférieurs à ceux de l'Espagne, et la vanité des Français qui souffrirait à en faire compliment aux Espagnols en fait volontiers compliment à leur terre et à leur climat. Il n'y a pas très long-temps que mon maître, parlant à un gros fermier, finit par s'impatienter : Vous vous trompez, ou vous feignez de vous tromper, lui dit-il vertement. On a perfectionné chez nous les bêtes à laine ; et on ne les a perfectionnées que depuis peu. Notre monarque actuel Philippe II, pendant son règne, si vous voulez pendant son séjour en Angleterre, envoya dix mille brebis ou béliers en Espagne ; et c'est par les soins de nos habiles bergers que l'espèce est devenue plus belle que dans le lieu de son origine[62].

Il s'en faut d'ailleurs qu'en France les troupeaux soient aussi nombreux qu'en Espagne ; je n'y ai vu nulle part des troupeaux de quinze, vingt mille bœufs[63], de trente, quarante mille moutons[64].

La louveterie.

Ici on prend toute sorte de précautions pour la sûreté des bestiaux ; les bergeries sont fort solides, bien bâties, et les parcs ont deux enceintes de claies[65]. Quand mon maître dit à ce même fermier qu'en Espagne il suffisait d'entourer d'un simple

filet tendu par des bâtons fichés en terre les troupeaux de brebis [66], il s'écria tout émerveillé : Et les loups ?

Véritablement ces animaux sont en France tellement audacieux qu'ils ont pénétré, il n'y a pas long-temps, jusque dans Paris, où ils ont mangé un enfant sur la place de Grève [67] ; tellement nombreux, tellement féroces que dans les dernières guerres ils ont forcé une armée royale à sortir du Gévaudan [68].

On m'a dit qu'il y avait un grand louvetier du royaume [69], et sous ses ordres des louvetiers [70] qui, dans les provinces, dirigent les chasses, les battues générales, lorsqu'à certains jours de dimanche ou de fête les paysans des paroisses sont assemblés, et viennent environner de toiles, tantôt les montagnes, tantôt les forêts [71]. Nous devrions avoir aussi au Pérou une louveterie ou mieux une lionnerie, une tigrerie, une crocodillerie, une serpenterie.

Les profits champêtres.

Je suis bien aise que vous sachiez ce que gagnent les paysans de la France, ou du moins ce qu ils retirent de leurs terres :

Prix du setier de froment, mesure de Paris [72]	5 l.	12 s.
Du setier de seigle [73]	4	»
Du setier d'avoine [74]	3	»

Prix du muid de vin, mesure de Paris [75]	12 l.	» s.
Prix d'un cheval fin [76]	200	»
D'un cheval de trait [77]	150	»
D'un bœuf [78]	50	»
D'une vache [79]	20	»
D'un mouton [80]	4	»
D'un porc [81]	15	»
Prix d'une poule [82]	»	5
D'un chapon [83]	»	7
D'un dindon [84]	»	20
Prix de la livre de beurre [85]	»	5
De fromage [86]	»	2
De la douzaine d'œufs [87]	»	2
De la livre de cire [88]	»	12
De la voie de bois [89]	4	»
Du cent de cotterets [90]	5	»
Prix de la botte de foin [91]	»	1

Les frais de culture.

Ne concluez pas de ces prix que le fermier doive s'enrichir.

Car il faut qu'il paie au premier valet de charrue

pour les gages	45 l.	sous.
Aux autres valets	25	»
A la ménagère	12	»
Aux servantes	10	»
Au maître berger [92]	36	»

Car il faut que, pour le sciage, il donne aux moissonneurs, par arpent de champ de froment, trois boisseaux de froment, et par arpent de champ d'avoine il leur paie [93] . . . . . » 8 sous.

Car il faut qu'il paie aux faucheurs par arpent de pré [94]. . . . . » 15 sous.

Car il faut qu'il donne aux batteurs en grange la vingt-quatrième partie du blé qu'ils ont battu [95].

Car il faut que pour les différentes façons des vignes il paie aux vignerons par arpent [96]. 20 livres.

Car il faut qu'il paie aux journaliers la journée d'été. . . . . » 8 sous.

Et la journée d'hiver [97] . . . » 6

Les dimanches des paysans.

Ces jours-ci nous n'avons fait qu'aller et venir : nous avons passé la plus grande partie du temps à la campagne ; et hier, jour de dimanche, j'y suivis encore mon maître qui alla dîner à un château et m'envoya dîner au cabaret. Je me trouvai d'abord seul au milieu d'une grande table ; mais bientôt à ma droite, à ma gauche et devant moi vinrent s'asseoir un grand nombre de bonnes gens ; ils mangèrent bien, burent mieux, et nécessairement parlèrent beaucoup. C'est d'eux ou plutôt de leur bouche, puisqu'ils ne me dirent rien, que je tiens ce que je viens d'écrire de leur recette, de leur dépense, ce ce que je vais écrire de leur condition. Nous ne ton-

dons, dirent-ils, nos brebis qu'une fois l'an ; nous sommes, nous, tondus bien des fois; nous le sommes par le décimateur, par le seigneur, par le collecteur des tailles, par les gens de guerre, et le plus souvent et le plus près par les gens de justice. Combien, dit alors l'un d'eux qui paraissait avoir porté les armes, avoir plus d'instruction, les paysans sont plus heureux que nous en Italie, où leur mise propre, agréable, réjouit l'œil du voyageur [98] ! en Angleterre, où c'est aussi un plaisir de les voir, en leurs riches chaumières, boire copieusement d'excellente bière dans une belle tasse d'argent [99] ! en Allemagne, où leur opulence égale quelquefois celle des grands seigneurs [100] ! en Suède, où ils ont leurs droits politiques particuliers, où ils forment un ordre de l'Etat [101] ! Mais, continua-t-il, en France, dans quelle province sont-ils heureux ? est-ce dans la Normandie ? ils vivent souvent d'avoine [102] ; dans la Bretagne ? ils n'ont pas de vêtemens d'étoffe, ils sont habillés de peaux [103] ; dans le Pêrigord, le Limousin ? ils ne mangent à tous les repas que de gros légumes : le pain est pour eux un régal assez rare [104] ; dans le Bordelais, le Béarn ? ils ne connaissent que le pain de millet [105]. Enfin, est-ce dans nos montagnes de Lorraine, de Forez, d'Auvergne ? ils partagent l'habitation des animaux, ils se nourrissent toute l'année avec de la chèvre salée [106], avec du laitage, avec du brouet de blé noir [107].

Les plaintes sont longues, surtout celles des bon-

nes gens, le dimanche, lorsqu'ils ont les pieds sous la table et la bouteille dessus : Mes amis, leur dit un vieillard majestueux par sa taille et par son âge, Henri IV a habité, vécu, mangé avec nous [108]; il règne; vous allez voir un nouveau et meilleur jour dont l'aurore vient déjà teindre mes cheveux blancs, et fait tressaillir mon cœur de père et de grand-père. Attendez-vous que maintenant le roi voudra que vous semiez [109] et que vous plantiez à votre volonté [110]; qu'il voudra de plus longs termes de baux à ferme [111] ; qu'il ne voudra plus que dans son royaume il n'y ait qu'un haras royal [112], qu'il voudra que vous puissiez porter des habits noirs [113] si bon vous semble, et que vos gens puissent aussi porter des habits bleus, verts, rouges [114], s'ils ont du goût pour ces couleurs, ou même des habits gris, des chapeaux gris, s'il leur prend envie d'être habillés et coiffés comme lui [115]; qu'il ne voudra plus qu'en temps de pluie ou de froid vous ne puissiez porter un manteau [116]. Mes amis, n'en doutez pas, le roi voudra, le roi veut que nous soyons heureux; nous avons tous, dans toute la France, entendu ces paroles : *Je veux, si Dieu me prête vie, que le plus pauvre paysan de mon royaume mette, au moins le dimanche, la poule au pot* [117]. A l'instant, toutes les tasses de verre, de bois, de corne se remplirent, se choquèrent au milieu des vœux pour le bon roi.

LA CIVILITÉ FRANÇAISE.

Station XXXIII.

Bien que je sois arrivé de bonne heure à Nevers, j'y passerai cependant la journée. J'ai à voir le château, et, avant tout, j'ai à alléger ma tête de quelques observations que, depuis plusieurs jours, je sasse et je ressasse, j'ordonne et je réordonne. Je vais en charger le papier.

Les autres peuples disputent aux Français la palme du courage, la palme du génie, la palme des arts ; aucun, pas même le peuple d'Italie [1], ne lui dispute aujourd'hui celle de la politesse ou de l'entregent [2]. La civilité française est étudiée et fait loi dans tout le monde ; un petit traité en serait surtout fort utile au Pérou.

Le salut.

En France, un homme salue en ôtant le chapeau ou le bonnet [3] ; une femme en pliant les genoux, en se baissant sur elle-même [4]. Il en est ainsi ailleurs ; mais les Français saluent d'une manière plus légère et plus leste ; c'est qu'ils saluent plus souvent.

En France, rien de si commun que les saluts : on

se salue en allant, en venant, en courant; on se salue de près, de loin, dès qu'on se rencontre, dès qu'on se voit, dès qu'on s'aperçoit.

On ne saurait croire jusqu'à quel point les saluts sont habituels en France, jusqu'où se porte cette habitude.

Lorsque, dans certaines provinces, vous rencontrez dans un chemin l'exécuteur de la justice, que vous reconnaissez facilement à son habit[5], il ne manque pas de vous saluer : *Dieu vous garde de mes mains*[6]*!* vous dit-il d'une voix douce et presque cordiale.

Dans ces provinces, quand ce même exécuteur, au haut de la potence, passe la corde au cou du condamné, il lui dit : *Ami, le roi te salue*[7]*!*

Enfin, en France, les saluts sont même au nombre des devoirs seigneuriaux, d'après la jurisprudence des parlemens[8]; et d'après d'habiles jurisconsultes les créanciers peuvent les faire saisir comme droits honorifiques[9].

L'abord.

Lorsqu'un Français en aborde un autre en même temps qu'il ôte son chapeau, son bonnet, il met pour ainsi dire un visage serein et riant, dont les traits grâcieux sont arrangés par les plus doux sentimens du cœur.

Les complimens de l'abord.

Si un Français vous aborde, il vous dit, suivant l'heure : Bonjour ou bonsoir ; comment vous portez-vous? Il a raison ; quand on se porte bien, la santé est bonne ; quand on se porte mal, quand on a de la peine à se porter, la santé est mauvaise ; quand on ne peut plus se porter, quand on est porté, on ne vit plus.

Les embrassades.

Dans les provinces du midi les Français s'embrassent souvent ; ils prennent souvent, serrent souvent la main : dans les provinces du nord, les Français s'embrassent plus rarement ; ils prennent, serrent la main plus rarement.

On n'embrasse pas les grands aux joues, aux épaules ; on les embrasse aux genoux[10], on leur embrasse la cuisse[11], la botte[12]. On leur baise la main[13], les doigts, un doigt[14].

A l'égard des grandes dames, on se met à genoux[15], on leur baise la main[16] ou le bas de la robe[17].

Entre femmes d'un certain rang les baisers ne sont pas seulement d'amitié, ils sont de droit[18]. Quand on y manque, une femme qui sait son monde ne se fait faute de dire à la maîtresse de la maison : madame, vous devez me baiser.

Les qualifications.

Si vous parlez à un grand seigneur, à un cardinal, à un évêque, vous lui dites : monseigneur[19]; si c'est à un chevalier, vous lui dites : messire[20]; si c'est à un gentilhomme, vous lui dites : messire ou monsieur[21]; si c'est à un magistrat, monsieur[22] ou monsieur-maître[23]. Vous dites à un avocat, à un médecin : maître[24]; vous le dites ou vous êtes obligé de le dire au bourreau ; car ainsi qu'autrefois[25] c'est encore aujourd'hui son droit[26] comme ministre de la justice. Vous dites aux tout jeunes gens ou écoliers : mes petits maîtres[27]. Vous dites à un marchand, à un artisan : sire Denis, sire Jean[28] ! Aux prêtres vous dites, suivant leur dignité : messire ou maître[29]; aux supérieurs des communautés : nos maîtres[30]; aux moines : damp ou dom[31]; aux religieux: père révérend[32], père[33], et plus souvent : frère[34] ; de même qu'aux religieuses vous dites : révérende mère[35], mère[36], et plus souvent sœur[37].

Si vous parlez à la femme d'un grand seigneur ou d'un chevalier, vous lui dites : madame[38]; si c'est à la femme d'un gentilhomme, d'un avocat, d'un médecin, vous lui dites : mademoiselle[39]. Vous dites à la femme d'un marchand, d'un artisan, dame Perrine, dame Françoise[40]. Dans le midi on dit aux femmes d'un rang élevé : madone[41] ; aux femmes de la classe moyenne : done[42] ; à une jeune femme

ou jeune fille : donc jeune[43] ; et, quand elle est belle, on lui dit : escarrabillade, ancien et joli mot français, qui a vieilli dans le nord[44], mais qui, dans le midi[45], est encore dans toutes les bouches. A Paris, aujourd'hui la qualification de madame commence à descendre même jusqu'aux femmes des avocats, des médecins, même jusqu'aux femmes des libraires[46], des marchands[47].

Parmi les personnes de la haute classe, le mari dit à sa femme : madame, et elle lui répond : monsieur ; le fils, la fille dit à son père, à sa mère : monsieur mon père, madame ma mère ; le père et la mère répondent : monsieur, mademoiselle[48].

Il est défendu aux évêques de se qualifier du nom de la capitale de leur diocèse. Arrêt du parlement qui défend à l'évêque de Montpellier de s'appeller monsieur de Montpellier[49] ; mais la civilité a cassé cet arrêt[50].

Lorsque, dans les actes écrits, il s'agit d'un bourgeois, on scie ordinairement en deux la qualification de monsieur[51] : le sieur Le Blanc, le sieur Le Roux, le sieur Martin. L'esprit de parti a scié encore ce mot dans les écrits polémiques et de controverse ; on y lit : mon sieur Calvin, mon sieur Théodore de Bèze, le sieur de Montmorenci, le sieur de Guise[52].

Le tutoiement.

Insensiblement l'usage de tutoyer se restreint. Il n'y a aujourd'hui que les gens très âgés qui tutoient les gens qui sont très jeunes ; que les gens très élevés qui tutoient les gens qui leur sont très inférieurs. On dit vous à une seule personne comme si l'on parlait à mille. Nos grammairiens ont beau lutter contre l'usage, l'usage reste le plus fort[53]. Toutefois les auteurs tutoient encore le public dans leur préface[54] : Ami lecteur, tu sauras que ce n'est qu'à la sollicitation de plusieurs personnes d'un grand mérite qne je publie ce livre..

On dit que François I[er] ne voulait être tutoyé ni en vers, ni en prose, ni dans les préfaces, ni dans les livres ; on dit que l'auteur qui aurait pris cette liberté aurait eu le fouet[55].

Je ne sais si l'auteur du grand Cuisinier de toute cuisine[56] a cru parler à François I[er] ; mais, contre l'usage ordinaire, il ne tutoie pas son lecteur : *Prenez du veau et le tranchez par lopins*, c'est ainsi qu'il commence son livre, sans autre introduction ni avant-propos que la gravure du frontispice où est représenté un homme qui embroche une volaille; c'est ici le cas de rappeler le proverbe français : La civilité se met à toute sauce.

L'éternuement.

Vous êtes dans nne maison, dans une assemblée ; vous éternuez ; tout le monde ôte son chapeau et s'incline. En même temps tout le monde vous dit : Dieu vous assiste ! Dieu vous aide ! Dieu vous bénisse ! Vous ôtez votre chapeau ; vous vous inclinez ; vous répondez : Merci ! grand merci [57] !

Le moucher.

En France comme partout le petit peuple se mouche sans mouchoir ; mais dans la bourgeoisie il est reçu qu'on se mouche avec la manche [58]. Quant aux gens riches, ils portent dans la poche un mouchoir [59] ; aussi pour dire qu'un homme a de la fortune on dit qu'il ne se mouche pas avec la manche [60].

Les visites.

Toujours le cœur sensible des Français est disposé à diverses affections. Quand quelqu'un a éprouvé une perte, un accident, enfin quand il souffre, tous ses amis viennent souffrir avec lui ; quand il est dans la joie, ses amis viennent se réjouir avec lui. S'il ne veut pas les recevoir, s'il veut être seul, tous ses amis laissent dit à sa porte [61] ou qu'ils sont venus pleurer, ou qu'ils sont venus rire.

Les siéges.

Dès qu'une personne entre, la civilité veut qu'on l'invite à s'asseoir sur un grand, sur un petit fauteuil[62], sur une chaise[63], sur un banc, sur un coffre[64], sur une selle[65]. La justice fait aussi aux accusés la politesse de lés faire asseoir sur une petite selle, appelée sellette[66]. La justice ne veut pas qu'on refuse cette politesse. Un gentilhomme pour l'avoir refusée fut condamné à avoir le fouet dans la Conciergerie.

A la maison, on donne par civilité le coin de son feu à la personne qu'on veut honorer, de même qu'on lui donne à l'église le coin de son banc[67].

La conversation.

Peu à peu l'ancien usage qui obligeait l'inférieur à demander à son supérieur la permission de parler[68] se perd. Il est peut-être moins à regretter que celui qui obligeait la femme à demander la même permission à son mari[69].

J'avertis les étrangers que les Français ont les oreilles très chatouilleuses sur certaines expressions. Il n'y a que le roi qui soit dispensé de choisir et de peser ses paroles[70].

Les jurons.

Il serait incivil de prononcer les mots de cor-

bleu ! diantre ! mais la civilité admet : ma foi ! par ma foi ! On s'est battu si long-temps en France pour la foi, que ce juron est aujourd'hui d'une grande valeur et d'un grand usage. Le juron de ventre-saint-gris est le juron du roi[71], et par conséquent celui de la cour et du beau monde. Le juron de cadédis, si fréquent dans les provinces méridionales, réjouit tous les théâtres[72].

Les démentis.

Il serait encore plus incivil ou plutôt il serait dangereux de dire : Ce n'est pas vrai ! Vous en avez menti ! il n'en faudrait pas davantage pour perdre son fief[73]. Mais on peut dire : ce n'est pas vrai, sauf votre grâce ; Vous en avez menti, ne vous déplaise[74] ! Ces paroles sont maintenant reçues partout pour bonnes, belles et civiles.

Les excuses.

Lorsque j'arrivai en France, quelqu'un me dit que Cordoue était sur le Tage : Vous vous trompez, lui répondis-je, cette ville est sur le Guadalquivir. On m'apprit que j'aurais dû dire : Pardonnez-moi, ou excusez-moi[75], cette ville est sur le Guadalquivir. La civilité veut qu'on demande pardon ou qu'on fasse des excuses d'avoir raison.

La main.

Quelquefois on dispute pour céder la main [76], quelquefois pour la prendre ; les cours souveraines font volontiers le coup de poing pour la garder [77]. A leur imitation les cours inférieures se battent et montrent beaucoup de courage. Les abbesses n'en montrent pas moins contre les abbés, et des abbés contre les abbesses ; j'entends dire qu'ils plaident dispendieusement, vigoureusement pour le pas [78].

Les fleurs.

Dans les rues, dans les maisons, on porte, on donne des fleurs [79] ; on n'en porte pas, on n'en donne pas dans l'église. La civilité chrétienne veut cette exception [80].

L'offrande.

Il n'y a pas de civilité à l'offrande; il n'y a que des droits : souvent il faut qu'après de longues plaidoiries les parlemens règlent les rangs [81], et vous verriez quelquefois une file de seigneurs, de marguilliers, de gens notables aller fièrement à l'offrande, un arrêt dans une main, et une pièce d'argent dans l'autre.

Le pain bénit.

Mais il y a de la civilité au bénitier, celui qui le

premier s'en approche présente de l'eau bénite à celui qui le suit.

Il y a aussi de la civilité au pain bénit. Si c'est à l'église d'un village, le seigneur a seul le droit d'être civil, de mettre la main au panier pour offrir des morceaux de pain bénit[82] à ses amis, à sa famille. Si c'est à l'église d'une ville, le donneur de pain bénit a seul le droit d'offrir le panier, d'être civil.

Les notaires.

Oh! que les notaires sont civils! Pardevant nous fut présent, en haute personne..., fut présent haut et puissant seigneur..., fut présent noble homme, fut présent honorable homme, sage homme[83]... Dans les écritures du notaire un homme est toujours haussé au-dessus de sa dignité, ou du moins dans sa dignité. Le notaire, poli dans tous les contrats, l'est surtout dans les contrats de mariage : sur son parchemin il range avec un tact admirable chacun des assistans à sa place naturelle, et prévient toutes les tempêtes de la vanité, en même temps que la sonore magnificence des diverses qualifications qu'il donne[84] charme toutes les oreilles, et en une soirée lui fait cent amis.

Les repas.

Je me trouvai dernièrement à un banquet. Une

personne, vis-à-vis laquelle j'étais, ne mangeait ni ne buvait. Je jugeai qu'elle se croyait placée au-dessous de la place qni lui était due. Je fus assez adroit ou assez heureux pour m'assurer que mes conjectures étaient fondées : cette personne était assise à la plus honorable place d'autrefois, au haut bout de la table ; elle voulait l'être à la place la plus honorable d'aujourd'hui, au milieu [85]. Pour le maître de la maison, un des points les plus difficiles de de la civilité française, c'est de faire asseoir convenablement les convi v.

Et pour les convives c'est de porter convenablement les santés, de rendre de même celles qu'on leur a portées, de les rendre dans l'ordre dans lequel on les leur a portées, et de les rendre rubis sur l'ongle quand on les leur a portées rubis sur l'ongle [86]. Quelquefois à un bout de la table une personne tient haut son verre, a la b ouche ouverte, est pressée de boire, et ne le peut parce qu'elle vous a crié : Monsieur un tel, à votre santé ! et qu'elle attend que vous lui répondiez : Je l'aime de vous [87] ! Vous êtes quelquefois distrait ou sourd ; alors les voisins vous avertissent du coude et de la parole. Pendant tout le repas, les santés se croisent dans divers sens. A la fin on choque, vers un point central, les verres [88] qui font alors un cliquetis fort singulier, en même temps que les bras des convives forment au-dessous comme une espèce de faisceau de manches et de manchettes [89].

Que j'écrive encore ici qu'en pays étranger les marchands mettent un genou à terre lorsqu'ils portent la santé du roi [90].

Le laver.

On lave au moins les mains [91] une première fois au commencement du repas, une seconde fois à la fin. Il est civil au maître de la maison de faire circuler à cette seconde fois un bassin rempli d'eau parfumée [92].

Quand la personne assise à la première place est une personne de distinction, il est de même civil de lui offrir en outre de l'eau à laver la bouche [93].

La danse.

Venez voir les Français lorsqu'ils dansent ; alors surtout ils sont polis. Leurs livres de danse ne laissent pas grand nombre de mesures sans marquer un salut, une révérence [94]; ils marquent aussi quelquefois une embrassade [95]; et la danseuse, pour si sévère qu'elle soit, ne la refuse jamais. La civilité le lui ordonne.

Les mascarades.

Où il y a un bal le maître de la maison reçoit

tous les masques qui se présentent ; il les fait danser, manger, boire, jouer et se divertir [96] : la civilité le lui ordonne.

Un jeune masque bien fait, bien leste, parle-t-il à une jeune fille, à une jeune femme, personne alors n'approche [97] : le père, la mère, le mari, qui ont la puce à l'oreille, font semblant de n'y rien voir ; la civilité le leur ordonne.

Les messages.

Elle ordonne aussi aux messagers de baiser la lettre qu'ils portent, avant de la préseuter à celui à qui elle est adressée [98].

Les lettres-patentes.

Il n'y a guère que le roi qui écrive des lettres ouvertes ; quelquefois cependant les grands, les très grands seigneurs en écrivent aussi [99].

Il n'y a guère que le roi qui alors fasse contresigner par un secrétaire ses lettres ; quelquefois cependant les grands, les très-grands seigneurs font alors aussi contresigner les leurs [100].

Les lettres-missives.

Ordinairement on date ainsi les lettres : de votre maison de Paris; de votre maison de Lyon; de votre

maison de Rouen ; de votre maison de Toulouse [101], le tel jour ; de votre château du Ménil, le tel jour. Il semble qu'on donne son bien à celui auquel on écrit.

Il semble aussi qu'on se mette à son service, car si on termine quelquefois les lettres par ces mots : Je salue vos bonnes grâces [102]; je me recommande à vous [103]; je vous baise les mains [104]; je prie Dieu qu'il qu'il vous ait en sa sainte et digne garde [105], on les termine le plus souvent par ceux-ci : Votre très humble et très obéissant serviteur [106], ou, par cette abréviation : L'entièrement vôtre [107].

Les simples particuliers signent au-dessous de l'écriture ; les grands seigneurs à la marge [108].

Le pli des lettres.

Je pense que la manière de plier les lettres tient aussi à la civilité.

Il est inutile de dire que les lettres-patentes ne sont pas pliées; on y fait deux entailles pour recevoir la queue ou attache qui porte le sceau [109].

Au siècle dernier, on faisait aussi des entailles aux lettres closes ou missives ; on y passait une bande de papier ou de parchemin, suivant que sur du papier ou du parchemin la lettre était écrite, et on scellait les deux bouts de la bande afin qu'on ne pût lire la lettre sans rompre le sceau [110] ; maintenant on la plie d'une manière plus simple, et on

se contente de mettre un cachet sur les deux bouts d'un fil qui ferme le côté par où on l'ouvre [111].

Les femmes qui on des secrets à garder au moins autant que les hommes ne ferment cependant leurs lettres qu'avec un simple cachet de cire d'Espagne [112].

La suscription des lettres.

Prenez garde à qui vous parlez, c'est le second avertissement de la civilité française; le premier, c'est prenez garde à qui vous écrivez.

Est-ce à un cardinal de grande maison? mettez sur l'adresse : *à monseigneur le très illustre et très révérend Cardinal...* et s'il n'est pas de grande maison : *à monseigneur le très révérend et très illustre Cardinal...*

Est-ce à un évêque? fussiez-vous protestant [113], mettez : *à monseigneur le très révérend et très illustre Evêque de...*

Est-ce à un religieux? *à monsieur le révérend Père...*

A un docteur? *à vertueux et excellent Docteur.*

A un duc? *à très illustre et très révérend seigneur le Duc de... mon très honoré maistre.*

A un marquis? *à mon très illustre et très honoré seigneur le Marquis de...*

A un comte? *à l'illustre seigneur, monseigneur le Comte de...*

A un chevalier? *à monseigneur, monsieur le Chevalier de...*

A un seigneur? *à monsieur, monsieur... sieur de...*

Mettez à tous les autres : *à monsieur, monsieur*[114].

Le cérémonial.

Il me semble que le cérémonial proprement dit fait partie de la civilité, en ce qu'il est la civilité de la vie publique, de même que la civilité proprement dite fait partie du cérémonial en ce qu'elle est le cérémonial de la vie privée.

Suivant moi et suivant d'autres, il faudrait une nouvelle édition des lois de la civilité, du cérémonial. C'est la raison de l'avenir, l'usage futur qui doit la faire.

Aujourd'hui je n'en suis plus à examiner si les lois de la civilité, du cérémonial sont ou ne sont pas frivoles, si l'on doit les regarder ou comme un risible, ou comme un indispensable complément de nos codes.

LE CLERGÉ FRANÇAIS.

Station XXXIV.

Cet après-midi, vers les deux heures, en venant à Feurs, je montais une côte si longue qu'il fallait

me donner au diable ou dire le chapelet. J'ai dit le chapelet; mais il n'a pas été aussi long que la côte; je me suis alors désennuyé à penser, et j'ai pris un sujet qui ne fût pas trop discordant avec la vulgaire prière des chrétiens. Comme je me trouvai bien à ma dernière station de décharger ma tête, d'écrire en arrivant, j'ai fait aujourd'hui de même.

Le haut clergé.

Si maintenant les évêques sont toujours habillés de leur soutane violette; si toujours ils portent leur croix d'or; si, lorsque par exception il y en a qui s'habillent en chasseur, en gend'arme, on dit aussitôt : C'est un évêque de l'ancien temps[2];

S'ils se montrent en général savans, bien qu'ils ne soient plus aujourd'hui élus par le chapitre[3], qu'ils soient depuis le concordat nommés par le roi[4], qu'ils appartiennent aux plus nobles maisons[5]; s'ils prêchent, s'ils chantent, s'ils pontifient; si, lorsque par exception ils sont ignorans ou qu'ils ne remplissent pas leurs devoirs, on dit aussitôt : C'est un évêque de l'ancien temps[6];

Le bas clergé.

Si maintenant les curés, les vicaires sont toujours habillés de leur soutanelle noire[7], toujours coiffés de leur bonnet noir à quatre cornes[8]; si,

lorsque par exception il y en a qui s'habillent de bleu, de vert[9], ou qui se coiffent d'un haut bonnet[10], on dit aussitôt : il est habillé comme un ecclésiastique de l'ancien temps[11] ;

Si plus que jamais ils sont exacts à célébrer les offices, à administrer les sacremens ; si, plus que jamais, ils sont réglés dans leur doctrine, dans leur conduite, dans leurs mœurs ; si, lorsque par exception il y en a qui ne le sont pas, on dit aussitôt : il vit comme un ecclésiastique de l'ancien temps[12];

Les moines.

Si maintenant les moines blancs sont habillés de blanc et les moines noirs de noir ; si les religieux déchaux ne sont pas chaussés ; si, lorsque par exception il y a un moine, un religieux qui n'est pas régulièrement habillé, on dit aussitôt : Voilà un moine, un religieux de l'ancien temps[13];

Si la France a sa part des trois cent mille bénédictins que l'on compte en Europe, sa part des 300 mille cordeliers, sa part des 200 mille carmes[14]; si l'observation de la règle a repeuplé les couvens ; si, lorsque par exception on voit un couvent peu nombreux, on dit : C'est un couvent de l'ancien temps ;

Si, lorsque par exception il y a des moines, des religieux qui ne parlent pas couramment latin, qui n'expliquent pas le grec et même un peu l'hébreu[15],

on dit aussitôt : C'est un moine, c'est un religieux qui n'en sait pas plus qu'à l'ancien temps;

Les moinesses.

Si maintenant les moinesses, les religieuses ne portent pas de fraises, de coiffes, de patins[16]; si, lorsque par exception une moinesse, une religieuse en porte, on dit aussitôt : C'est une moinesse, une religieuse de l'ancien temps;

Si elles se lèvent à minuit, disent tout l'office, observent les heures de silence; si elles se disciplinent réglément, sincèrement, modestement avec leur habit à la fenêtre[18]; si, lorsque par exception il y en a qui se donnent des grâces, des airs du monde, on dit aussitôt : C'est une moinesse, c'est une religieuse de l'ancien temps[19];

La résidence.

Si maintenant les évêques sont dans leurs évêchés, les abbés dans leurs abbayes, les chanoines dans leurs chapitres, les curés dans leurs paroisses, les moines et les moinesses dans leurs couvens;

Les bénéfices.

Si maintenant les bénéfices ne sont plus possédés par des gens de guerre[20], par des femmes[21], par

des enfans[22] ; si le même ecclésiastique n'est plus en même temps évêque en Artois, abbé en Béarn, curé en Bretagne, chapelain en Lorraine[23];

Les assemblées.

Si maintenant le corps du clergé se réunit périodiquement par ses chefs, pour veiller aux intérêts de l'église de France[24]; si, pendant l'intervalle de de ses sessions il veille par les yeux de ses deux agens généraux[25];

Si maintenant le ministère de l'église a pris un air ecclésiastique, un air de gravité, de grandeur, de majesté, d'élévation, de science, de philosophie qui lui donne incontestablement le premier rang en Europe[26];

A quoi attribuer cette universelle réformation?

Ce n'est pas aux cent mille volumes de controverse imprimés durant notre siècle[27];

Ce n'est pas aux cent mille sermons prêchés[28];

C'est au qu'en a-t-on dit, qu'en dit-on, qu'en dira-t-on des protestans.

LE COLLOQUE DE POISSY,

Station XXXV.

Je continue aujourd'hui à parcourir les différens quartiers de Lyon, où j'arrivai hier de fort bonne

heure. En passant près la porte Saint-Sébastien[1], j'ai changé un sou, non pas contre douze deniers, non pas même contre douze sous, mais contre douze francs : car j'aurais encore bien de la peine à céder à ce prix une vieille estampe[2] que j'y ai achetée. Elle porte écrit au bas : Le Colloque de Poissy[3].

Les juges.

L'intérieur du vaste réfectoire des dominicaines, bâti par Saint Louis[4], est ouvert. On voit, aux pieds des antiques piliers qui soutiennent les voûtes, assis sur plusieurs rangées de bancs, les vénérables ecclésiastiques, les vénérables magistrats, et au milieu, dans l'enfoncement, l'œil reconnaît le jeune Charles IX, âgé de dix ans, ayant à sa droite le jeune duc d'Anjou, âgé de neuf, le vieux roi de Navarre, et à sa gauche sa mère, Catherine de Médicis, sa jeune sœur Marguerite, âgée de six ans, la vieille reine de Navarre[5].

Les interlocuteurs.

Au côté droit est le cardinal de Lorraine, assis sur un large fauteuil; au côté gauche sont les douze ministres calvinistes, en robe longue, debout, nue-tête. La dispute a commencé. Le cardinal de Lorraine parle; il interroge, il répond. Théodore de Bèze, le chef des ministres, parle à son tour ; il ré-

pond, il interroge. Les livres sont là, ouverts, feuilletés ; les passages latins, grecs, hébreux volent[6]. La figure, les yeux des deux interlocuteurs s'animent; leurs bras gesticulent ; l'un et l'autre s'adressent au jeune roi, qui est fort attentif.

Les assistans.

J'en veux au peintre ou au graveur de n'avoir point placé quelques religieuses dans les hautes tribunes ; les femmes sont si curieuses ! A leur défaut s'offrent çà et là des seigneurs, des gentilshommes, des gend'armes : l'un d'eux regarde d'un air irrité Théodore de Bèze ; il a la main sur la poignée de son épée. Un ministre au front chauve et calme se tourne vers lui et semble lui dire : Écoutez ! vous saurez au moins pourquoi vous frappez.

LES DEUX ÉPOUX DE MACON.

Station XXXVI.

Si j'étais le roi de France, je chargerais sur mes épaules Mâcon et j'irais le porter à un des points les plus exposés de mes frontières ; cette ville est aussi bien fortifiée que bien bâtie [1]. Mais ce n'est pas, pour le moment, ce dont je veux parler. Peu de temps après mon arrivée, à dix heures et demie,

onze heures, je suis allé remettre une lettre que m'avait donnée le commis du changeur de Montpellier pour son frère, herboriste à Mâcon. Ce frère, que j'ai rencontré chez lui, est un homme de belle taille et de bonne mine. A peine a-t-il lu la lettre qu'il m'a fait asseoir avec empressement et qu'il m'a dit: Messire, vous goûterez mon vin, j'en ai quelques bouteilles d'une excellente année, et soyez sûr que je ne vous les cacherai pas. Vous ferez mieux, a-t-il ajouté: vous partagerez ma soupe. Vous ne dînerez guère plus mal qu'à l'auberge, vous serez plus cordialement servi. Je l'ai remercié de ses politesses. Il a vivement insisté. J'ai aperçu sept à huit enfans de quinze, quatorze ans et au-dessous; j'ai pensé que, sous prétexte de me faire enseigner les rues, j'en amènerais un à qui je donnerais une bonne provision de sucreries pour la jeune famille; j'ai accepté. Quand nous avons été à la fin du repas, mon hôte dont la gaîté, la franchise et la confiance augmentaient sensiblement à chaque instant, m'a offert un verre de vin blanc, a porté ma santé et m'a dit: Messire, croiriez-vous que vous êtes assis entre un cordelier et une cordelière? Vous ne le croiriez pas; cependant, a-t-il ajouté en riant, je ne sache rien de plus vrai; autrefois je m'en serais défendu: j'aurais craint d'être mis en pièces par le peuple, ou brûlé par le juge; mais aujourd'hui que l'édit de Nantes [a], ce drapeau de la tolérance, trempé à Coutras, à Arques, à

Ivry [3], dans le sang des intolérans, flotte au haut du trône qu'il décore, je ne m'en cache plus, et, comme les autres protestans, je professe publiquement la réformation religieuse.

Les amours dogmatiques.

Je suis né à Castres, a-t-il continué; mon épouse est née à Lavaur, qui est tout proche. J'avais environ vingt-neuf ans; j'étais cordelier, prêtre; je confessais à notre église : voilà qu'un beau jour du beau mois de mai, la veille de l'Ascension, une jeune personne de dix-sept ou dix-huit ans, dont vous voyez le portrait (il m'a montré sa fille aînée qui se levait de table et se retirait avec la petite famille), se présente, s'agenouille à mes pieds et me demande, sans me regarder et sans m'avoir regardé, si je veux bien la confesser : Avec plaisir, ma fille, lui répondis-je. En même temps je m'incline vers elle en cachant de ma large manche ma figure trop jeune, trop émue; je parcourais furtivement sa taille souple et légère, les traits enchanteurs de sa figure gracieuse ; mais son âme et sa conscience qui semblaient venir se montrer sur sa véridique bouche, étaient encore plus belles : ma fille, lui dis-je quand elle eut fini, la première chose dont vous avez à vous corriger, c'est le défaut de confiance en votre raison; d'ici au jour où vous reviendrez, vous ne cesserez de penser que la raison humaine est faite à l'image de la rai-

son divine. Au bout de la semaine, nouvelle confession, nouveau tête-à-tête : je trouvai que les méditations que j'avais imposées à cette jeune personne avaient, plus que je ne pouvais l'espérer, formé son jugement. Elle m'apprit que son nom de baptême était Collette, mais que dans le couvent on l'appelait Saint-François-au-Tombeau [4]; et depuis elle a toujours voulu que je l'appelasse et je l'ai toujours appelée ainsi. J'eus d'abord quelque peine, ensuite je fis plus facilement convenir la belle Saint-François-au-Tombeau des abus qui s'étaient glissés dans l'église, dans le clergé, dans l'état de prêtre, de clerc, de religieux et de religieuse; ce fut par cela que je commençai et sur cela que je continuai. Enfin, en cinq confessions, j'en fis une aussi bonne protestante que j'étais au fond de mon âme bon protestant.

Un huguenot et une huguenote, a continué d'un ton encore plus gai mon hôte, ne peuvent être long-temps cordelier et cordelière; nous convînmes, Saint-François-au-Tombeau et moi, du jour où nous sortirions en même temps du couvent. J'étais épris d'amour : j'avais graduellement abaissé ma manche, c'est-à-dire graduellement découvert mes sentimens à Saint-François-au-Tombeau, qui dans la suite m'avoua qu'ils n'avaient pas peu contribué à lui faire embrasser la réformation.

Au jour convenu, j'allai à ma maison; je savais d'avance que la famille était, dans ce moment, ab-

sente; j'emportai un habit de mon frère et laissai un habit de cordelier; je laissai aussi une robe de cordelière, et emportai la robe de ma sœur dont se vêtit Saint-François-au-Tombeau; et y ajoutant, moi un rabat à la Guise [5], elle une coiffe à la jacobine [6], nous gagnâmes pays.

Les mariages des défroqués.

A Montélimart, nous fûmes assez heureux pour trouver un ministre qui mariait chanoines et chanoinesses, abbés et abbesses, moines et moinesses [7]. Il nous maria tout aussi lestement que nous pouvions le désirer. Ce fut en présence de trois témoins, sous un pommier chargé de fruits, et sans autres cérémonies que celles-ci :

Le ministre était vêtu de ses habits de jardinier dont il faisait semblant d'exercer l'état. On lui porta au pied de l'arbre un petit siége de planche à trois pieds; il s'y assit gravement, nous fit avancer vers lui et dit : *Nostre ayde soit dans le nom de Dieu.* Ensuite il récita cette partie de l'Evangile où Jésus-Christ veut que l'homme ne soit pas seul. Ensuite il nous dit : *Vous donc N.*, il me nomma, *et vous N.*, il nomma mon épouse, *voulez-vous vivre dans ce sainct estat de mariage?* Oui! oui! *Je vous prends tous ceulx qui estes ici présens en tesmoing, vous priant d'en avoir souvenance... Et cependant, s'il y a quelqu'un qui sache quelque empeschement, qu'il le dise....*

Ensuite, après un moment de silence, il continua : *Puisqu'il n'y a personne qui contredise... Nostre Seigneur Dieu conferme votre sainct propos.* Ensuite se levant de sur son siége, se redressant, se grandissant et donnant à sa voix un auguste éclat, il ajouta : *Vous N., confessez-vous devant Dieu et ceste saincte congrégation que vous avez pris et prenez pour vostre espouse N., ici présente, à laquelle promettez garder fidélité ?* Oui !... *Et vous N....., que vous prenez N. pour vostre espoux, auquel promettez obéir et estre sujette ?* Oui !... *Prions tous de cœur... exaucez-nous, ô mon Dieu*[8] *!...* Et l'oraison finie, le ministre, la sainte assemblée, c'est-à-dire les trois témoins dont l'un remporta le siége de planche, nous ayant reconduits à la porte du jardin, nous sortîmes et nous nous trouvâmes époux.

Les scrupules.

Saint-François-au-Tombeau, dès le premier jour de notre fuite, m'avait permis de lui toucher la main, m'avait même quelquefois touché la mienne, et cependant elle ne voulait pas, contre la règle de notre ordre, toucher la monnaie, ou ne voulait la toucher qu'avec des gants[9]. Pour la guérir de de cet ancien scrupule, je me mis à laver, à brûler le gazon où elle avait marché. Elle sourit, et se souvint que les moines purifiaient de cette manière si humiliante pour son sexe les pavés de leur couvent

où les femmes avaient marché [10]; et aussitôt elle se mit, comme moi, à toucher la monnaie; mais lorsque je lui dis que les bons huguenots, pour faire œuvre méritoire, pillaient l'argenterie des sacristies, elle ne voulut jamais consentir à prendre celle de son couvent : ainsi, dans plusieurs de nos actions, lorsque nous avons admis le principe, nous nous refusons souvent aux conséquences. Moi-même je ne pus jamais non plus résoudre ma main à prendre les reliquaires tout entiers.

La monnaie du cordelier.

Je n'en emportai que les pieds ; j'en emportai six. J'en fondis un à Montélimart pour acquitter ma rétribution à celui qui nous avait mariés; car, aussi bien que le prêtre, il faut que le ministre vive de l'autel ou du pommier qui en tient la place.

Nous marchions vers Lyon avec nos cinq pieds. Arrivés dans cette ville, Saint-François-au-Tombeau eut envie d'une belle robe qu'elle vit en passant ; elle ne me le dit pas, mais ses yeux me le dirent. Comment résister aux yeux de la jeune Saint-François-au-Tombeau, aux yeux de sa nouvelle épouse? Sur l'heure même je fondis un autre pied ; il m'en restait quatre.

Bientôt j'en fondis un autre pour vivre, et ensuite bientôt un autre. Je n'en avais plus que deux,

quand nous fûmes obligés de partir de Lyon, comme vous allez voir.

Les bûchers.

Nous étions logés à une hôtellerie du faubourg de la Croix Rousse, lorsque nous y vîmes arriver de tout côté un nombre extraordinaire d'étrangers presque tous protestans, parmi lesquels plusieurs anciens cordeliers me firent des signes de notre ancien état auxquels je répondis tout de suite.

Nos cordelières nos épouses se reconnurent aussitôt, ou plus tôt que nous ; tandis qu'elles s'embrassaient, se baisaient, se témoignaient par les cris de joie, par les larmes, le plaisir de se voir libres, sans cordon, hors du couvent, les cordeliers, surtout les vieux cordeliers, me disaient : Ami, croyez-nous ; suivez notre exemple : fuyez ! Ces milliers de victimes que de fanatiques juges ont forcé à rendre l'âme au milieu des brasiers vous crient aussi : Fuyez ! Le savant Dolet [11], le jeune bachelier Caturce [12], le brave chevalier du guet Gabaston [13], le brave archer Nez-d'Argent [14], le respectable conseiller Dubourg [15] vous crient de leur bûcher : Fuyez ! fuyez vite ! Frère, me dit un jeune cordelier de mon âge, ne pensez pas, si vous êtes pris, que vous serez peut-être jugé par la Tournelle, présidée par les Harlay, les Séguier, qui acquittent tous ceux qui ne sont coupables que de leur opinion religieuse [16] ; aujourd'hui, plus de pitié : la grand'-

chambre nous juge tous[17], nous condamne tous. Frère, me dit un autre, les gens prudens assurent que dans différentes parties de la France, il y a des arsenaux de poignards prêts, aiguisés, on parle aussi de noyer tous les huguenots avec leur croyance; d'autres disent qu'on a le vaste projet de les réunir tous dans les murs de La Rochelle, de Montauban et de Nîmes, et de les y brûler tous, avec tous leurs livres[18]: Fuyez, frère! venez! fuyons!

Je voulais déférer à ces conseils; mais la belle Saint-François-au-Tombeau, habituée au quotidien hommage des milliers d'yeux des élégans Lyonnais, refusait de croire à toutes ces peurs et ne voulait pas quitter Lyon; cependant, peu de jours après, un plus grand nombre de protestans encore plus épouvantés nous entraînèrent avec eux à Genève.

La Saint-Barthélemy.

Il était plus que temps de sortir de la France, car à peine étions-nous arrivés à Genève que nous apprîmes que le sang des protestans ruisselait dans les rues de Paris[19], que la Seine en était rougie, qu'elle en était encore plus rougie à Rouen[20].

Bientôt nous apprîmes que le Rhône en était encore plus rougi à Lyon[21].

Bientôt nous apprîmes que la Loire, que la Garonne, que tous les fleuves, que toutes les ri-



LA Sᵀ BARTHELEMY.

vières de France en avaient de même été [22] ou devaient en être de même rougies par un massacre général [23].

Ah ! messire, le sang des Français innocens, versé par le conseil italien de Charles IX [24], fumera éternellement dans le plus lugubre chapitre de notre histoire ; éternellement on y entendra la cloche de la Saint-Barthélemy de Paris et de toutes les Saint-Barthélemy de la France. On y lira à jamais les noms des assassins des peuples ; mais on y lira aussi les noms de leurs sauveurs. J'ai vu, je vois encore ce grand nombre de fugitifs français, baisant avec transport les limites d'une terre étrangère, se relevant pour nous apprendre les noms sacrés :

Du vicomte d'Orthès, commandant à Bayonne [25];
Du comte de Tendes, commandant en Dauphiné;
De Charny, commandant en Bourgogne ;
De Matignon, commandant à Bordeaux;
De Maudelot, commandant à Lyon [26] ;
De Villeneuve, commandant en Provence ;
De Saint-Héram, commandant en Auvergne ;
De Tannegui-le-Veneur, commandant en Normandie.

Ils avaient courageusement refusé de changer leurs nobles épées en poignards, de tuer des gens sans armes, sur leur chaise, dans leur lit.

La Ligue.

Ce sont moins les apôtres que les martyrs qui propagent une religion. Le protestantisme refleurit plus vivace, plus étendu qu'auparavant, et les princes lorrains virent s'élargir de plus en plus la voie pour faire remonter sur le trône la seconde race dont ils étaient les derniers restes[27] : ils cachèrent l'étendart de Lorraine derrière la bannière de l'Église ; ils formèrent la ligue des catholiques contre les schismatiques[28]. Tout aussitôt dans les différentes villes le rouleau de parchemin appelé la peau[29] est porté de maison en maison ; chacun s'empresse d'y apposer sa signature, croyant écrire son nom dans le ciel. En même temps on signe pour ainsi dire sur son habit : on porte le ruban noir[30] ; en même temps on signe sur son chapeau : on porte la croix blanche[31]. Cette ligue, qui dure environ vingt ans[32], ne cesse de s'accroître ; et, par ses chapelets à médaillon de Parti[33], elle enlace la nation.

Les prédicateurs de la ligue.

Tant que la peur fut plus forte que la faim, je demeurai hors de la France; quand la faim fut plus forte, je rentrai.

J'étais à Paris, où je gagnais ma vie à montrer l'hébreu aux jeunes demoiselles[34]. Je passais un jour

devant la porte ouverte d'une église. Le prédicateur, au front austère, à la bouche gracieuse, s'emparant de la salutation angélique, en salua la mère des Guises, assise vis-à-vis la chaire[35].

Un autre jour, sous les fenêtres de Saint-Barthélemy, j'entendis tout à coup comme une espèce de détonation de plusieurs milliers de sermens. J'entre; je vois tous les auditeurs debout, tous l'air furibond, tous le bras droit étendu : Allons, jurez ! allons, jurez ! encore ! encore ! que je voie toutes les mains, que j'entende toutes les bouches[36] ! Celui qui mettait en mouvement tout cet auditoire n'était pas un Cicéron, un Démosthène tonnant, fulminant ; c'était un orateur cent fois plus fougueux, cent fois plus violent : c'était un prédicateur de la ligue[37].

Je partis de Paris.

Lorsque j'arrivai à Moret, j'entrai sans difficulté, car la garde, laissant les portes ouvertes, avait quitté son poste pour aller au sermon[38].

Mais à Montereau je ne pus entrer ; le capitaine des gardes avait fait fermer les portes pendant le sermon, et lui-même, avec une épée à deux mains, se tenait au pied de la chaire[39].

A Sens, où j'arrivai l'après-soupé, je trouvai aux fenêtres toute une rue disputant avec injures sur un point de controverse[40] dont il avait été parlé dans une homélie du jour.

A Saint-Fargeau on disputait aussi, et là c'étaient des soldats blessés et leur chirurgien[41].

Les milices de la ligue.

Toutes ces diverses prédications tendaient à enflammer et avaient enflammé les âmes ; le feu de la guerre avait pris jusqu'aux bannières des confréries, jusqu'aux capuchons des moines.

Mon Dieu ! m'étais-je dit plusieurs fois, les belles compagnies de moines que celles de Paris[42] ! J'en vis de plus belles dans la Champagne, et de plus belles dans la Bourgogne. A Dijon surtout une superbe compagnie de Jacobins qui faisaient l'exercice sur la place Morimont[43] m'étonna. Le père prieur, rougeaud de bonne mine, tenant une demi-pique à la main, commandait : Portez la pique droite en trois temps ! Pique haulte ! Pique basse ! Plantez la pique ! Traînez la pique[44]! Il n'y avait pas un manchot, pas un maladroit : c'était comme au réfectoire.

Dans presque toutes les villes, les jésuites qui vont, comme on sait, toujours écoutant, faisaient le guet[45]

Quand je fus à Châlons, je rencontrai un grand écolier la hache à la main ; il me dit qu'il quittait sa compagnie d'écoliers armés[46], qu'il voulait se faire cordelier pour entrer dans la compagnie des cordeliers sapeurs du régiment de clercs réguliers levée

dans le bailliage[47]; il me dit que ce régiment devait être commandé par un évêque à qui le roi avait, comme à celui d'Amiens, permis, par lettres de cachet, de porter la barbe longue[48] : Nous allons, ajouta-t-il, démolir La Rochelle, et avec les pierres lapider les huguenots de Montauban et de Nîmes.

Le fanatisme de la ligue.

Vous, habitans de la pacifique Espagne, vous ne pouvez vous faire une idée de ce que devint alors notre malheureuse France.

Un jour je passais par Clermont; je m'étais prudemment arrêté au faubourg Saint-Allyre, où coule un petit ruisseau dont les eaux enduisent d'un sédiment lapidifique[49] les œufs, les fruits, les branches d'arbres, tous les corps qu'on y plonge. Je vis un vieux homme qui en retirait un chapelet de noix : Tenez, dit-il en le montrant, il en est de même de la compagnie des huguenots, qui jamais ne manque de vous encroûter d'hérésie; aujourd'hui le roi de France ne vaut pas mieux que son ami le roi de Navarre[50].

Le jeune fils de l'aubergiste m'avait suivi; j'étais déguisé en romipète[51] : Mon ami, lui demandai-je, voulez-vous aller en Italie? Monsieur, me répondit-il, en Italie y a-t-il des huguenots, des hérétiques, un roi de France tyran[52], un Béarnais[53]? — Il n'y a rien de tout cela. — Je n'irai donc pas, *quia jure-*

jurando promisi eos insectare, dimicare, debellare, superare[54]. Monsieur, je suis au collége et je fais ma cinquième.

Le soir du même jour, deux marchands de la rue où était mon auberge se querellaient, s'injuriaient. Les voisins, pour les faire taire, se mirent sur la porte à battre leurs poêles, leurs chaudrons[55]. Saint Antoine, se prit à dire d'une voix douce et plaintive le valet d'écurie, si l'on pouvait terminer ainsi les grandes querelles de la France, comme le pauvre peuple battrait les poêles et les chaudrons! Tais-toi, politique modéré[56]! lui cria l'aubergiste en lui montrant le poing fermé; on a pendu cent huguenots qui valaient mieux que toi.

Le lendemain, deux hommes se battaient: Fort! fort! criait le peuple à l'un d'eux; fort! frappez fort! comme sur un hérétique!

Je payai l'aubergiste avec un écu un peu vieux qui ne lui parut pas assez marqué. Je lui en donnai un autre tout neuf: Bon celui-là! me dit-il; je voudrais en avoir plein la peau d'un religionnaire[57].

Au faubourg de Clermont il en était comme à la ville, et à la ville de Clermont, il en était comme dans toutes les autres villes.

Vous croyez, je croyais aussi que le fanatisme était monté à son plus haut degré, cependant bientôt après il monta à un degré plus haut encore.

La mort du duc de Guise.

Henri III voulut d'abord se jouer avec la ligue naissante. Il la caressa[58], la berça; elle grandit, s'incorpora tous les états[59], occupa toute la France[60], et Henri en fut épouvanté. Il essaya tantôt de lui arracher sa massue[61], tantôt de l'embrasser pour l'étouffer[62]. La ligue ne cessa de l'injurier, de l'outrager, ou de se rire de lui[63]. A la fin cependant la brebis se fit loup et le mangea.

Le chef de la ligue, attiré au château de Blois par Henri III, y fut poignardé[64].

A l'instant même, la nouvelle de cette mort retentit aux Pyrénées et au Rhin. Je me trouvais à Toulouse, où le peuple devint furieux[65]. Tout le monde copiait, recopiait, apprenait, récitait l'appel à la vengeance que vous allez entendre.

Le Glas du duc de Guise.

» Aux cloches! aux armes! aux cloches! aux armes!

» Nous sommes perdus; nous sommes damnés, nous sommes hérétiques, nous sommes huguenots, nous sommes excommuniés. Ils l'ont tué le protecteur de l'église : aux cloches! aux armes! aux cloches! aux armes!

» L'homme fort se confiant dans sa force s'est un moment dévêtu de son armure; ses ennemis ont

accouru. Ils l'ont tué le protecteur de l'église : aux cloches ! aux armes ! aux cloches ! aux armes !

» Comme une forteresse il a été entouré d'hommes armés ; et, pour couper le fil de ses jours, il a fallu le tranchant de cent glaives. Ils l'ont tué le protecteur de l'église : aux cloches ! aux armes ! aux cloches ! aux armes !

» La terre a tressailli de sa chute, la Loire a remonté vers sa source ; et Blois, cette ville impie, ne s'est pas émue. Ils l'ont tué le protecteur de l'église : aux cloches ! aux armes ! aux cloches ! aux armes !

» Un tyran cruel et fourbe porte encore le sceptre d'une main teinte du sang du protecteur de l'église. Il l'ont tué le protecteur de l'église : aux cloches ! aux armes ! aux cloches ! aux armes !

» Vengeance ! vengeance ! que les Valois périssent ! que leurs ossemens et leurs âmes tombent pêle-mêle dans les profondeurs de l'enfer ! Ils l'ont tué le protecteur de l'église : aux cloches ! aux armes ! aux cloches ! aux armes !

» Vengeance ! vengeance ! que la terre brille d'épées nues ! quelle boive le sang de nos ennemis ! qu'elle se rassasie de leurs cadavres ! Ils l'ont tué le protecteur de l'église : aux cloches ! aux armes ! aux cloches ! aux armes ! »

Après la mort du duc de Guise les ligueurs ne mettent plus de bornes à leur fureur. Ne pouvant faire magiquement périr Henri III en perçant sa

statue de cire [66], ils le font périr en le perçant lui-même par le poignard d'un jacobin [67]. En province ils veulent se venger aussi sur les soldats calvinistes devenus, devant les murs de Paris, les alliés des soldats de Henri III [68]. Partout le bruit des armes redouble.

La paix.

Mais enfin ce long carnage d'un demi-siècle [69], pendant lequel sept armées blanches ou de protestans vêtus de simple étoffe blanche [70], et sept armées d'abord royales ensuite ligueuses [71], couvertes de draps, de velours des couleurs les plus éclatantes [72], payées les unes et les autres avec de l'argent de vases d'église [73], s'exterminant les unes et les autres avec des canons de métal de cloche [74], avaient alternativement ou en même temps ravagé le royaume; pendant lequel huit ou neuf cent mille soldats et un si grand nombre d'hommes paisibles avaient été tués; pendant lequel plus de trois cents villages avaient été brûlés et plus de trois cent mille maisons détruites [75], cesse. La liberté des opinions religieuses est proclamée, célébrée, chantée par des millions de bouches; l'image de la ligue avec sa robe peinte de têtes et de capuchons des moines, est partout brûlée [76]; la France revient à la vie : toutes ses blessures sont fermées par l'épée victorieuse de Henri IV.

Maintenant, a continué mon hôte en m'offrant un autre verre de vin blanc, je vais vous dire ce que mon épouse et moi étions devenus. Mon épouse était demeurée à Genève. Quant à moi, tantôt je sortais de France, tantôt j'y rentrais; mais lorsque les temps devinrent plus difficiles, lorsque dans certaines provinces on força tous ceux qui étaient suspects de calvinisme à vendre leurs biens [77], lorsque dans d'autres on rasa les maisons où ils avaient fait leurs prières [78], lorsque dans celles qui touchaient à la mer on punit, comme sur mer, de trois traits de corde ceux qui ne dénonçaient pas les réformés [79], je n'y rentrai plus. Je demeurai à Genève avec mon épouse; nous y vivions d'herbes; je m'explique : Saint-François-au-Tombeau était parente de l'infirmière de son couvent qui lui avait enseigné à connaître les herbes médicinales du jardin. Moi-même j'en connaissais beaucoup aussi par les gravures de Mathiole [80] et de Fuschius [81]; nous allions en faire des paquets que nous vendions aux apothicaires. Saint-François-au-Tombeau suivait de préférence les bords des lacs, où elle avait le plaisir de se mirer, de se voir dans le cristal des eaux parler, sourire. Elle ne tarda pas à être enceinte. Bientôt je fus père d'un petit cordelier, suivi presque tous les ans d'un autre. Il en vint une petite procession de neuf, à la tête de laquelle, après tant d'années d'attente, nous retournâmes à Castres.

Mon père et le père de Saint-François-au-Tombeau refusèrent de nous voir et réaggravèrent leurs malédictions; mais les protestans nous accueillirent fraternellement, et, nous ayant établis dans une grande boutique d'herboriste, sur l'emplacement d'un couvent démoli [82], ils eurent des rhumes, des coliques tant et plus, cherchèrent tous les moyens de faire prospérer notre petit commerce; ils venaient souvent nous voir, nous exhorter à persister courageusement dans la réforme. Leur affection pour nous ne dura malheureusement pas longtemps, car Saint-François-au-Tombeau, au lieu de dire que sa fille ne savait pas bien le catéchisme parce qu'elle avait mauvaise mémoire, dit que c'était parce que la forme des cinquante-cinq dimanches [83] ou cinquante-cinq chapitres en était trop didactique, trop théologique, et pas assez historique. Aussitôt voilà tout le clergé, pasteurs, ministres, diacres, surveillans [84], gravement scandalisé, voilà toute l'église de Castres qui se porte bien, et voilà notre grande boutique déserte, et nous voilà obligés d'aller ailleurs.

La lettre d'un médecin de Dole que j'avais connu autrefois nous attirait dans cette ville; mais en passant ici, nous y avons été retenus par des protestans qui m'avaient vu manger à Lyon si gaîment les reliquaires. Vous pensez bien que Saint-François-au-Tombeau ne parle plus de la mauvaise forme du catéchisme, qu'elle ne se plaint que de la mau-

vaise mémoire de ses enfans ; aussi les protestans de Mâcon sont-ils de plus en plus enrhumés, et vendons-nous de mieux en mieux nos herbes.

LA FAMILLE CHAMPENOISE.

Station XXXVII.

Je couchai, il y a trois jours, à Chaumont ; avant-hier je couchai à Vitri, et hier à Châlons. Aujourd'hui en suivant le grand chemin de Rheims, j'ai tout à coup entendu, près d'un grande maison de campagne, crier d'un grand arbre, chargé de petits garçons : Ah ! voilà messire l'archidiacre ! messire l'archidiacre! A leurs voix un groupe de jeunes gens et de jeunes dames ou demoiselles est venu ; le plus âgé des jeunes gens s'est détaché ; toutefois en s'approchant de moi, il s'est plusieurs fois arrêté pour mieux me regarder ; enfin il n'a plus avancé, et même il a un peu rétrogradé ; mais j'ai passé si près de lui, en continuant mon chemin, qu'il s'est cru obligé de me saluer et de me dire que dans sa famille on attendait à dîner l'archidiacre de Rheims, qu'il me priait d'excuser ses jeunes fils qui étaient aux aguets, et qui s'étaient mépris. Je lui ai répondu, en lui rendant son salut et en saluant les dames, que cette méprise n'était nullement pour moi malencontreuse. Je m'étais remis

en marche, quand un homme de quelque soixante ans, que j'avais aperçu venant à grands pas derrière le groupe, m'a joint : Monsieur, m'a-t-il dit, à votre mantille bordée de rouge qui vous a fait prendre pour un archidiacre, je vois que vous êtes Espagnol ; faites-moi la grâce de venir remplacer l'archidiacre que nous attendions et qu'à l'heure qu'il est nous ne pouvons plus guère attendre ; je croirai recevoir chez moi l'hospitalière Espagne en la personne d'un de ses nobles cavaliers. Cet homme avait une figure agréable et prévenante ; je me suis dit en moi-même que celui qui voulait me recevoir chez lui n'était pas un pauvre herboriste, un pauvre père de famille ; cependant j'hésitais : il s'en est aperçu. Aussitôt, posant sa main gauche sur le frein de ma mule et me présentant la droite pour m'aider à descendre, il a réitéré si vivement son invitation, et les Français dans ces occasions sont si aimans, si aimables, que je n'ai pu refuser plus long-temps. Je suis descendu au bord d'une prairie, où mon hôte m'a présenté sa famille, ses fils, ses filles, ses gendres, ses belles-filles, ses petits-fils, ses petites-filles : Je suis fâché, m'a-t-il dit, que mon père ne soit pas, dans ce moment, ici, vous verriez la quatrième génération. Hélas ! a-t-il ajouté tristement, vous auriez pu, comme dans les maisons des villageois limousins[1], y voir aussi la cinquième ; mon bon grand-père vivait encore il y a peu d'années.

Nous avons pris le chemin de la maison ; nous avons dîné : Voulez-vous bien, m'a dit mon hôte, au lever de table, voir un peu le jardin? Lorsque nous avons eu fait plusieurs tours, il m'a donné la main, m'a amené dans une allée au milieu de laquelle plusieurs grands arbres plantés en rond formaient, par la réunion de leurs cimes, un dôme de verdure ; il m'a fait asseoir au pied d'une vieille croix de pierre, s'y est assis, et, après un moment de silence, après m'avoir considéré plus fixement qu'auparavant, il m'a adressé la parole en ces termes : Monsieur, vous avez involontairement laissé percer votre curiosité sur ma maison ; elle vous a paru avoir l'air un peu monastique ; peut-être, en sortant d'ici, aurez-vous envie de savoir ce qui en est, de vous en informer ; je vais vous en épargner la peine.

Les Albigeois.

Je descends d'un de ces anciens Albigeois qui ne furent ni convertis ni tués par Simon de Montfort, qui, laissant leur beau soleil, leur riche pays, leurs terres de blé et de vin[2], allèrent dans les vallées des Alpes porter au milieu des neiges et des bêtes féroces leur foi, leur croyance libre[3].

Mes aïeux et leurs compagnonos, protégés par leur vie nomade, leur pauvreté, y avaient vécu paisiblement jusqu'au règne de François Ier, où une foule de fugitifs, poursuivis par les bour-

reaux, les bûchers des inquisiteurs et des parlemens[4], vinrent se jeter parmi nous. Ils furent amicalement accueillis dans nos maisons ; ils se réchauffèrent à nos foyers ; ils partagèrent notre pain, et ils ne cessèrent d'abord de nous témoigner leur reconnaissance ; mais bientôt ils voulurent nous dogmatiser, nous, les fils aînés des grandes réformations chrétiennes[5] ; ils voulurent que, cessant d'être albigeois, nous devinssions calvinistes, et leur feu de prosélitisme s'enflammant de plus en plus, ils se rendirent enfin si insupportables que nous fûmes obligés de les chasser au loin. Je me souviens que j'avais huit ou dix ans, et que j'aidai avec les autres enfans de mon âge à chasser les leurs qui voulaient aussi nous convertir,

Sous les règnes suivans, les nouveaux réformés revinrent en plus grand nombre, et, ne nous distinguant pas ou ne voulant pas nous distinguer des catholiques avec lesquels nous vivions en paix, ils nous contraignirent indistinctement tous à coups de bâton[6], à coups de nerfs de bœuf, de Johanots[7], comme dans tous les lieux où ils étaient les plus forts, à venir au prêche[8]. Rien n'est plus humiliant que la contrainte ; quant à moi, j'aimerais mieux recevoir de bon gré cent coups d'étrivières que cent écus par force. Nous différions fort peu d'opinion avec les calvinistes ; mais dès ce moment je m'éloignai d'eux ; aussitôt ma prévention pour les protestans, ma prévention contre les catholi-

ques cessèrent, et je me crus en droit de m'établir juge entre eux. Je traversais, je retraversais la France ; je ne cessais de les juger.

Les Calvinistes.

Renouvelée au siècle dernier par la réformation des pauvres de Lyon[9], la réformation des Albigeois eut au XIIIe siècle, pour principal objet, la réforme du haut clergé[10] qui fut assez habile pour se faire appeler le clergé, l'église, la religion ; et alors les peuples de demander, contre la réforme, des inquisiteurs, des bourreaux, des bûchers[11]. La réformation des Calvinistes ou plutôt des Chauvinistes, car le chef s'appelait Chauvin[12] et non Calvin, fut de nos jours à peu près la même que celle des pauvres de Lyon, et eut à peu près le même objet[13], mais elle se manifesta au siècle des lumières, au siècle de François Ier. Elle eut de nombreux partisans, surtout dans les grandes écoles[14] ; et à plusieurs reprises, elle fut sur le point de s'étendre bien davantage[15] ; aussi lorsque les anciens tribunaux du XIIIe siècle se relèvent et que les bûchers se rallument[16], les nombreux calvinistes, au lieu de se laisser tranquillement brûler, posent l'Évangile et prennent l'arquebuse.

La Cause.

Dès que les calvinistes furent armés, aussitôt les

mécontens, les ambitieux, les grands seigneurs, les princes, les rois, du moins le roi de Navarre, entrèrent dans leurs rangs, marchèrent à leur tête[17]; et de même que les catholiques avaient formé la sainte union qu'on nomma la Ligue[18], de même les calvinistes formèrent la confédération qu'on nomma la Cause[19].

L'esprit de la Cause.

Et de même que l'esprit secret de la ligue n'était pas le maintien du catholicisme, de même l'esprit secret de la cause n'était pas le maintien du calvinisme. Et de même que les chefs des ligueurs étaient secrètement divisés, qu'ils voulaient les uns faire monter sur le trône les Guises[20], les autres établir une république théocratique[21], de même les chefs des calvinistes étaient secrètement divisés, et ils voulaient les uns faire monter sur le trône les Bourbons[22], les autres établir une démocratie fondée sur la souveraineté du peuple[23], une démocratie libre de toute redevance, de tout impôt[24]. Les chefs, de part et d'autre, désiraient, avant tout, de gouverner, d'avoir la puissance, les richesses, d'avoir le bonheur, n'importe le bonheur des peuples : crime, le plus grand des crimes qui, dans ce monde, n'a guère été puni par notre toute faible justice, qui a dû allumer les enfers dans l'autre.

Les noms des partis.

Au nombre des cruels moyens dont les chefs faisaient usage étaient les noms donnés à chaque parti. Combien de fois n'ai-je pas vu les catholiques s'enflammer au nom de huguenots [25], de maheûtres[26] ; combien de fois aussi n'ai-je pas vu les calvinistes, qui avaient eu le bon esprit de s'appeler protestans, pour agrandir leur parti du grand parti des luthériens d'Allemagne, qu'on appelait protestans depuis qu'en 1520 ils avaient protesté contre le décret de la diète de Spire[27], s'enflammer de même au nom de papistes[28], d'idolâtres[29].

Les illusions.

J'ai passé à Lyon quelques années du jeune âge. Dans la rue où je demeurais, il y avait un protestant qui laissait dans le besoin son père, pour porter exactement chaque semaine l'entier produit de son travail au trésor de l'église[30], qui veut qu'on soit bon fils.

J'en ai connu un autre qui avait de grandes et belles filles, qui donnait l'argent de leur dot au trésor de l'église, qui veut qu'on soit bon père.

Les protestans reprochaient aux catholiques de faire sans aucun scrupule violence aux femmes et aux filles[1], pourvu que ce fussent les femmes et les

filles de leurs ennemis[31]; et plusieurs d'entre eux vendaient avec deux poids, avec le bon aux protestans, avec le mauvais aux catholiques[32].

Les protestans reprochaient aux catholiques leurs démoniaques, leurs exorcistes[33]; ils ne se reprochaient pas leurs visionnaires, leurs convulsionnaires, leurs prophètes[34].

Ils reprochaient aux catholiques leurs excommunications à cloches sonnantes, à flambeaux éteints contre terre[35]; ils ne se reprochaient pas leurs diffamations consistoriales[36].

Ce qui me faisait rire, c'était l'intolérance des protestans, combattant pour la tolérance, et empêchant les catholiques de faire la procession s'ils n'étaient en force, s'ils n'avaient un homme armé devant chaque porte[37].

Ce qui m'aurait fait rire, si la férocité pouvait jamais devenir, risible c'était de voir les protestans échappés de la France à demi-brûlés se donner à Genève les airs de vouloir aussi avoir des bûchers[38].

Les rivalités.

Dans ces temps où la pensée et la bouche étaient malheureusement sans cesse pleines de haines théologiques, vous auriez çà et là entendu :

Pour faire enrager les huguenots, je veux fonder un bel hôpital[39].

Afin que les papistes le voient, je veux faire tous

les jours distribuer de grands pains devant ma porte[40].

Cessons nos querelles, nos dissensions, elles font le plaisir des huguenots.

Aimons-nous, secourons-nous, les papistes le sauront.

A cause des huguenots, ne chantons pas de chansons galantes.

Point de bals, point de danses[41], soyons moins relâchés que les papistes.

Les antipathies.

Que diriez-vous d'une assemblée de docteurs où, à chaque proposition, tous les docteurs coiffés d'un bonnet à quatre cornes opineraient pour, et où tous les docteurs coiffés d'un chapeau à trois cornes [42] contre? vous diriez que ce sont les bonnets, les chapeaux et non les têtes qui opinent. Il en était alors de même dans les conférences des théologiens catholiques avec les théologiens protestans[43]. Un jour j'ai entendu un docteur catholique dire : Quoi! voudriez-vous donc que j'expliquasse dans le sens des huguenots ce passage? Un autre jour j'ai entendu un ministre protestant dire : Ce pourrait bien être le vrai sens de ce passage, mais c'est le sens des papistes [44].

Les ministres protestans faisaient dans les colléges soutenir des thèses contre les dogmes des catholi-

ques[45], et, par antipathie contre les livres des pères qui n'étaient pas en faveur de la réformation, ils les attaquaient et théologiquement et grammaticalement[46].

Par antipathie contre le culte catholique, ils mettaient à nu les murailles de leurs temples, en chassaient la peinture, la sculpture, la musique[47], les beaux-arts, si antiquement chrétiens.

Les antipathies descendaient des théologiens au peuple, et devenaient plus vives.

J'aimerais mieux que mon fils épousât une juive qu'une huguenote.

J'aimerais mieux donner ma fille à un Turc qu'à un papiste[48].

Disons toujours le contraire de ce que disent les huguenots, nous dirons toujours bien.

Faisons toujours le contraire de ce que font les papistes ; nous ferons toujours bien et mieux.

L'exaltation.

Assurément les catholiques étaient fort exaltés ; mais les protestans l'étaient bien plus : ils étaient en révolution religieuse.

Sire, dis-je un jour à un marchand protestant, le commerce ne va pas, les affaires ne vont pas ; mauvais temps. Monsieur, me répondit-il, bon temps, au contraire, excellent temps que celui où nous souffrons tous pour la religion.

Un jeune homme allait se marier à une jeune fille, depuis long-temps l'objet de ses vœux, il entend le tambour, il court se battre à vingt lieues de là[49].

L'exaltation collective était encore plus forte. Souvent je traversais de petites villes de deux, trois mille habitans; elles se faisaient un point d'honneur de vouloir arrêter une grande armée, dussent-elles, pour prix de leur mutinerie, se faire piller, saccager, massacrer, violer, brûler[50].

Les psaumes, que les protestans chantent aussi haut dans leurs maisons[51] que dans leurs temples, contribuaient encore beaucoup à les exalter. Ils appliquaient aux catholiques ce verset et d'autres semblables :

« Ton ire les engloutira ;
» En tes feux allumez
» Tost seront consumez :
» Raclez seront entièrement
« De ceste terre basse,
« Eux, et toute leur race[52]. »

Un jour que je me promenais, j'entendis la plaine retentir de chants, et ce me sembla d'abord de chants de joie, d'allégresse. Je m'approchai : on chantait d'un côté les vêpres en latin, de l'autre les vêpres en français ; deux petits corps d'armée, l'un de catholiques, l'autre de protestans, étaient vis-à-vis l'un de l'autre, rangés en bataille, près d'en venir aux mains[53].

Un vieux calviniste rencontre deux soldats près de se battre en duel[54] Eh ! mes amis, leur dit-il, si absolument vous voulez vous battre, battez-vous plutôt contre les papistes, du moins le bon Dieu vous en saura gré.

Alors quand un catholique, un protestant prenait l'épée, l'un et l'autre croyait prendre le glaive de la vengeance divine[55].

La colère.

Qu'est-ce qu'un homme en colère, si ce n'est un homme dont l'âme est enivrée? Imaginez ses excès, lorsqu'elle est enivrée de vengeance, de vengeance religieuse.

Où les catholiques étaient les plus forts ils renversaient de fond en comble les nouveaux temples en charpente[56] en criant : Périssent, périssent les œuvres du diable!

Où les protestans étaient les plus forts, ils se portaient avec encore plus d'ardeur à la démolition des églises, en criant : Vive, vive l'évangile[57] ! mais comme ces antiques monumens avaient de gros murs de pierres liés par les siècles, les protestans ne pouvaient guère qu'étêter les clochers, enlever la couverture, ainsi qu'en font foi les représentations de plusieurs villes gravées en ce temps[58].

Je concevais bien ce qu'avaient fait aux protestans les images, les statues des saints; je concevais

encore ce que leur avaient fait les reliques ; mais que leur avaient fait les tombeaux? ils en brisaient les sculptures ; ils les ouvraient, en dispersaient les cendres[59]. Je concevais bien aussi ce que leur avaient fa t les livres de théologie ; mais ils brûlaient indistinctement tous les livres, tous les manuscrits, tous les monumens littéraires[60].

La fureur.

Toujours les ruines ont appelé les ruines ; le sang a toujours appelé le sang.

Les cruautés des catholiques avaient de même appelé les cruautés des protestans : j'ai vu un de leurs capitaines chargé d'un grand baudrier garni d'oreilles de moines[61].

Les Saint-Barthélemy des catholiques avaient de même appelé les Saint-Barthélemy des protestans[62].

Et tandis que dans les villes on se battait d'édifice en édifice, tandis qu'on se canonnait d'un clocher à l'autre[63], tandis qu'au-dessous on s'égorgeait, on se massacrait[64] ; tandis qu'en même temps, dans les campagnes, on se battait en grandes batailles rangées[65], la voix de la patrie restait muette, et j'entendais appeler à grands cris, ici le roi d'Espagne, l'empereur ; là les princes allmands, le roi d'Angleterre, auxquels on offrait la Champagne, la Bourgogne, la Guyenne, et d'autres

parties de la France[66]. L'enfer semblait être monté sur la terre.

La liberté de conscience.

Monsieur, souffrez que je le dise; il faut que la terre entre le Rhin et les Pyrénées, soit ainsi que les hommes qui l'habitent, particulièrement aimée de Dieu; car au milieu de ce grand choc d'idées et d'opinions, de cette tempête de sang, il fit apparaître une nouvelle ère de raison et de paix, une nouvelle ère de prospérité. Il suscita un sauveur à la France, il le remplit de sa force: Henri IV a vu à ses pieds les fanatiques, les uns morts, les autres soumis[67]; il le remplit de son esprit: Henri IV a irrévocablement donné la liberté de conscience[68].

L'ONCLE DE MAREUIL.

Station XXXVIII.

A peine ce matin j'étais levé que mon hôte est entré: Je viens au nom de toute la famille, m'a-t-il dit, vous prier de nous accorder encore cette journée; hier, afin de pouvoir aujourd'hui vous retenir, je ne vous fis que la moitié de mon histoire; ne voudriez-vous donc pas en connaître la suite? J'aurais manqué de civilité et de recon-

naissance si j'avais long-temps fait attendre ma réponse.

La Marne coule dans de grandes et belles prairies ; mon hôte a dirigé vers ce côté notre promenade.

Vous allez maintenant apprendre, m'a-t-il dit, pourquoi, durant nos dissensions civiles, je traversais et retraversais la France. Mon père voulant à tout prix prolonger la vie de mon grand-père dont la poitrine s'affaiblissait, désira de quitter le climat des Alpes et d'aller fixer le séjour de sa famille dans l'intérieur de la France. Les biens de l'église, jusqu'à notre âge réputés inaliénables, avaient été en partie mis en vente par plusieurs édits[1] ; mon père résolut de placer sur ces biens tout son argent comptant. Il trouvait d'ailleurs quelque plaisir à s'établir sous les toits des successeurs de ceux qui, il y a près de quatre siècles, avaient chassé les Albigeois des leurs[2]. Il me dit qu'il m'avait fait une procuration et que je me disposasse à partir : Je sais bien, ajouta-t-il, qu'il me faudra aller à la messe ; mais je n'ai aucune répugnance à entrer dans le temple des catholiques, car partout où l'homme prie, sa bouche est toujours près de l'oreille de Dieu. J'aimerai le curé de la paroisse : il m'aimera : les curés français en général sont bons. Les curés du XVIᵉ siècle ne sont pas d'ailleurs les curés du XIIIᵉ, et j'ajoute que, dans ces anciens

temps, ce furent surtout les moines qui nous persécutèrent[3]. Je partis.

J'avais à choisir sur tous les biens ecclésiastiques de la France; j'allai du midi au nord, de l'occident à l'orient.

J'étais venu dans la Champagne; je parcourais la rive gauche de la Marne, d'Épernay à Dormans; tout à coup s'offre à moi, sur la rive droite, une montagne dont la forme singulière me frappa : elle figurait un calice couvert d'un voile sur lequel semblait brodé au milieu un beau village avec son clocher, ayant des jardins au-dessous, au-dessous des jardins de grands champs labourés, au-dessous des champs de grands prés verdoyans; et au-dessus ayant des vergers, au-dessus des vergers des vignes, au-dessus des vignes un bois qui les abritait et les couronnait[4]. Cette harmonie de formes et de couleurs me ravissait, je ne pouvais en détacher la vue; j'appelai un batelier, je passai la rivière; je voulus monter sur cette jolie montagne; j'y trouvai se promenant un homme grave dont la mise annonçait, sinon la fortune, du moins l'aisance. Je m'approchai de lui et je lui demandai poliment si dans le pays il y avait des domaines ecclésiastiques à vendre; s'il pourrait me donner quelques documens à cet égard. Il m'indiqua un ancien enclos de moines : c'est celui où vous avez couché cette nuit; il entra dans tous les détails avec une bonté qui me gagna. L'heureuse physio-

nomie de cet homme était de celles qui continuellement vous disent : Fiez-vous à moi ! fiez-vous à moi !

L'influence littéraire sur les mœurs.

Je m'y fiai, et je le priai de me permettre de me promener quelques instans avec lui. Il me fit un signe gracieux : je me rangeai à son côté. Monsieur, lui dis-je, l'enclos dont vous me parlez conviendrait à mon père et me conviendrait aussi ; mais il faudrait encore que le curé de la paroisse convînt à mon père, surtout qu'il me convînt. Je lui parlai franchement des opinions de mon père. Ensuite venant aux miennes, je lui dis :

Vous êtes homme du monde, et sans doute vous aimez Rabelais, Montaigne ? pour moi je ne les aime plus ; mais étant grand écolier au collége de Lyon, où j'étudiais sous la tutelle d'un de mes parens établi dans cette ville, j'aimai ces deux auteurs à la folie.

Rabelais me charma d'abord par sa gaîté, ensuite par ses opinions licencieuses qu favorisaient l'indépendance de mon âge et la chaleur de mon sang ; mais un jour que, la tête pleine de sa lecture, m'imaginant qu'il n'y avait qu'à demander à une femme pour obtenir, je demandai, dans son style naïf, à la jeune fille de mon parent, nommée Théodosie, elle me défendit de lui parler de ma vie, et

me dit de me retirer. Je crus que c'était du formulaire feminin ; mais elle m'arrêta par un soufflet si franc et si ferme que mon œil droit en larmoya plus d'un an.

L'influence littéraire sur les opinions sociales.

Depuis, je n'eus plus la même foi aux doctrines de Rabelais, et ma foi à celles de Montaigne en fut en même temps ébranlée.

A vingt-quatre, vingt-cinq ans, je crus avoir le droit de raisonner avec ma raison. Montaigne avait, en se jouant, gravé dans mon âme ses piquantes diatribes contre la société actuelle ; je ne pouvais les effacer ; je le voulais cependant, mais je me faisais violence.

Chaque siècle, me disais-je, s'est louangé, s'est moqué des siècles qui l'ont précédé, et il a été suivi par d'autres siècles qui, à leur tour, se sont louangés, se sont moqués de lui. Montaigne n'a fait que prendre les devans sur l'avenir.

Montaigne me paraissait entièrement justifié.

Mais à la longue ma raison grandissant par la réflexion, je doutai des doutes de Montaigne, et, ouvrant à côté de son livre les annales du monde, j'y vis que toutes les fois que le génie, en d'autres mots, la raison, bien attentive, bien conduite, faisait une découverte, ou, si l'on veut, tirait de la nature éternelle des choses une conséquence éternelle, c'est-à-dire juste, la raison des générations suivantes la recevait avec respect comme un

principe immuable et la transmettait comme axiome, comme vérité vérifiée, sacrée. Je recherchai ces axiomes; j'en trouvai partout un fort grand nombre; j'en trouvai dans toutes les parties de nos arts, de nos sciences, de nos institutions, de nos opinions, de nos doctrines. Je reconnus même que le nombre en augmentait progressivemnt à mesure que le genre humain s'éloignait des premiers âges. En même temps, et pour la première fois, je m'aperçus que Montaigne, cet auteur gascon, avait été surtout gascon avec son lecteur, qu'il avait affecté le pyrrhonisme sur plusieurs choses dont son livre même m'avertissait qu'il était certain [5].

Oui, sans doute, me dis-je, la forme du doute, appliquée à des vérités généralement et dans tous les temps reçues, est brillante, mais elle n'est ni logique ni philosophique.

Dieu a ordonné aux fruits de mûrir, à la société humaine de se perfectionner : la société humaine, depuis le commencement du monde, exécute cet ordre à son insu ; mais dans les routes souvent pénibles qu'elle est obligée de suivre, elle a besoin pour avancer de verve, de confiance et même d'un peu d'orgueil ; voilà pourquoi chaque siècle rit si haut des efforts des autres siècles, se vante si haut des siens ; voilà pourquoi il se croit à la perfection, à la maturité, ce qui est vrai d'une manière absolue dans certaines parties et d'une manière rela-

tive dans les autres. Les autres, lorsqu'ils veulent faire les pyrrhoniens, lorsque, pour les intérêts de leur gloire, ils viennent troubler ce noble et indispensable enthousiasme, sont donc coupables envers la société.

L'influence littéraire sur les opinions religieuses.

Je secouai encore plus vigoureusement le joug de Rabelais et de Montaigne, quand je sentis le besoin de me faire des idées fixes sur la religion. L'un riait ou voulait rire de tout, l'autre doutait ou voulait douter de tout, j'osai penser sans eux.

Je portai mes regards sur les temps écoulés jusqu'à moi. Je vis que toujours l'intelligence humaine avait déposé d'un ordonnateur.

Je vis que cet ordonnateur ne pouvait que vouloir l'ordre dans toutes les parties du vaste système de ce monde, où la société humaine occupait un si grand espace.

Je vis qu'ordre observé, ou vertu, était la même chose.

Je vis que cet ordonnateur devait donc vouloir que nous observassions l'ordre, que nous fussions vertueux.

Je vis qu'il nous avait donné tous les moyens de l'être, en mettant dans notre âme le sentiment de

l'ordre, du désordre, de la vertu, du vice, le sentiment moral[6];

Je vis que de la perpétuité de l'ordre nécessairement voulue par cet ordonnateur, nécessairement tout-puissant, dérivait sa justice, et de sa justice la rémunération des bonnes actions, la punition des mauvaises.

Je vis que la rémunération des bonnes actions, la punition des mauvaises n'ayant pas toujours lieu dans ce monde, il devait y en avoir un autre.

Je vis clairement une porte à l'extrémité de cette vie.

Ni Rabelais, ni Montaigne ne pouvaient briser la chaîne qui m'y conduisait, parce que le premier chaînon tenait à un fait éternel, aux rapports des êtres doués du libre arbitre, agissant les uns sur les autres, à l'ordre moral, à l'ordre.

Je fus forcé de me faire cette croyance.

L'Evangile.

Aussitôt je m'interrogeai dans mon cœur sur ces rapports des êtres doués du libre arbitre, agissant les uns sur les autres, je m'interrogeai en même temps sur leurs devoirs entre eux; et multipliant mes demandes, mes réponses, il en résulta un code d'ordre moral, d'ordre universel, de vertu morale, de vertu universelle qui me rappela toutes les lignes de l'Évangile. Ce fut là une des mille preuves de

sa céleste origine que ma raison émanée de celle de Dieu, faite sur le type de celle de Dieu, fut obligée de reconnaître. Alors je m'attachai plus fortement que jamais à ce livre que m'apportaient intact, sans altération, les générations passées dont la première l'avait reçue de la raison divine, parlant dans la bouche de Jésus-Christ son divin auteur. Alors mon respect pour ce livre qui avait promis le bonheur du ciel, qui l'avait commencé sur la terre, qui avait réformé, changé, reconstitué le monde, qui avait eu pour ses plus violens ennemis les autres livres de morale, parce qu'ils ne peuvent soutenir la comparaison, surtout parce que seul il s'appuie sur le livre le plus antique, augmenta. Mon respect augmenta encore par cette pensée : que depuis que la découverte de l'imprimerie avait rendu l'esprit humain tout géométrique, il était l'unique livre de dogme qui à l'avenir pût être à l'usage des hommes. Et je repris dans mes mains l'Évangile, en me disant que si j'avais été plus expérimenté, plus instruit, plus intelligent, il n'en serait jamais sorti.

Monsieur, me dit l'homme que je venais de rencontrer, ou l'homme de la montagne, en vous entendant je suis convaincu autant que jamais que le plus ou moins profond sentiment de la divinité, la foi religieuse, prise dans sa belle acception, se mesure à la capacité de la raison de chacun.

La doctrine de l'Évangile.

Et à cet égard, laissez-moi vous dire qu'il est étonnant que vous vous soyez arrêté à moitié chemin. Vous croyez à Jésus-Christ, à l'Évangile, et voilà tout ; mais jusque-là vous n'êtes encore dans aucune société de chrétiens, dans aucune communion, dans aucune église ; car lorsqu'on est dans une société religieuse, une communion religieuse, une église, ce n'est pas tout que d'être religieux, il faut être religieux comme les autres ; ce n'est pas tout que de croire à l'origine du livre de la loi, au livre de la loi, il faut encore croire à l'explication qu'en a donnée la société, la communion ; il faut croire à la doctrine de l'Église ; or l'explication qu'en a donnée la société, la communion du grand nombre, c'est-à-dire la doctrine des catholiques, doit être naturellement préférée à l'explication qu'en a donnée la société, la communion du petit nombre, c'est-à-dire à la doctrine des dissidens. Oh ! lui dis-je, c'est à examiner. Examinons, me répondit-il, je le veux bien.

L'église protestante.

N'est-ce pas que l'église protestante, comme l'église catholique, croit à Jésus-Christ, à l'évangile ? qu'elle croit, comme l'église catholique, à l'expli-

cation qu'a donnée de l'Évangile la société primitive, la communion primitive des chrétiens? qu'elle croit à la doctrine de la primitive église, mais qu'elle ne croit pas à l'explication qu'a donnée, aux siècles suivans, la société, la communion des chrétiens; qu'elle ne croit pas à la doctrine de l'église moderne[7]?

L'église catholique.

Il me semble à moi que la société, la communion du plus grand nombre, l'église catholique, l'église moderne, s'est montrée incontestablement plus conséquente aux vrais principes des sociétés, en ce qu'elle a voulu, pour tout ce qui n'était pas rigoureusement de dogme, toujours rester souveraine, toujours pouvoir expliquer les explications précédentes, toujours pouvoir interpréter ses doctrines; et, qu'en ce qu'elle a voulu participer aux progrès de l'esprit humain, ne pas mettre hors de l'église la raison devenue plus éclairée, plus forte par le progrès des âges, elle s'est montrée incontestablement plus raisonnable.

La réunion des deux Eglises.

Mais, continua l'homme de la montagne, en allant au-devant de mes objections, n'y aurait-il pas, pour la paix du monde, des moyens de s'entendre, de se concilier? certes il y en aurait. Jeune homme,

ajouta-t-il, si j'en juge, et je dois en juger par ce que vous m'avez dit, car je ne vous crois pas moins sincère devant les hommes que devant Dieu, vous n'êtes pas, je vous le répète, vous n'êtes pas même albigeois, vous êtes encore moins calviniste, encore moins luthérien; mais je suppose qu'en ce moment vous en représentiez leurs différentes églises, voyons ce que vous demanderiez pour qu'elles vinssent dans la nôtre reprendre la vaste place qu'elles ont laissée vide. Monsieur, lui répondis-je, vous le savez bien mieux que moi. Vous voudriez, reprit-il, que nous commençassions par accorder notre foi sur les mystères, et d'abord sur celui de l'eucharistie. A cet égard, voici l'opinion d'un vieux capitaine protestant, grand controversiste qui avait sa poitrine couverte de cicatrices et son pourpoint de guerre doublé d'une thèse de théologie[8], imprimée sur satin[9]: Je me repens surtout, me dit-il, de m'être si long-temps disputé, battu et canonné pour la transubstantiation, sur laquelle nous, protestans, nous nous entendons beaucoup moins que les catholiques[10]: je pense aujourd'hui que les premières églises chrétiennes nous ayant transmis certains dogmes sous le nom de mystères, il fallait les recevoir, les croire, les adorer comme mystères dont le sens mystique ne peut être révélé à l'homme de ce monde; le grand-prêtre Aaron n'entrait dans le sanctuaire que la tête voilée; les anges ne contemplent la face de Dieu qu'à travers leurs

ailes. N'expliquons pas les mystères et nous obéirons aux plus anciennes, aux plus antiques, aux plus saintes traditions de l'église, et nous aurons, à tout jamais, écrasé les germes des plus interminables querelles[11].

Ensuite l'homme de la montagne passa à la discussion de plusieurs autres points; mais enfin je l'arrêtai : Monsieur, lui dis-je, depuis que j'ai reconnu qu'il doit être dans la justice de Dieu de graduer les peines, je ne répugne pas au dogme du purgatoire, mais je ne veux pas le plat de la collecte pour les âmes.

Il sourit, il continua.

Je l'arrêtai encore : Monsieur, je ne répugne pas non plus à la communion des prières; en effet pourquoi ma raison voudrait-elle briser les liens de cette belle et grande fraternité des chrétiens, priant les uns pour les autres?

Je ne répugne pas davantage, ajoutai-je, à la communion des saints[12], ou avec les saints; elle lie aussi par des liens d'amour le monde visible au monde non-visible; elle établit une communion entre les vivans et les morts; je pense donc qu'on peut invoquer ces hommes parfaits qui nous ont précédés depuis tant de siècles; je pense qu'ils peuvent prier Dieu pour nous; mais j'entends que de cette source pure ne découlent plus des pratiques superstitieuses, des abus qui dégradent l'église et la raison.

L'homme de la montagne m'écouta et garda le silence ; il continua :

Je viens maintenant aux sacremens[13] qu'on aurait pu aussi nommer les sept rites par excellence, les sept rites essentiels, ou simplement les sept rites. Quand il eut fini, il me dit : lesquels rejetez-vous ? — Je n'en rejette aucun ; seulement je veux des modifications dans l'administration de deux. Mais asseyons-nous, ajoutai-je, ceci pourrait être un peu long ; nous nous assîmes.

D'abord je voudrais qu'on se confessât dans la position où, en ce moment, nous sommes ; accordez-moi cela, je vous accorderai qu'à part les divers sens que les catholiques et les protestans attachent aux passages de l'Écriture[14] relatifs à la confession, l'homme, quand il a failli, ne peut qu'être souvent ramené par les avis ou les conseils d'un ministre prudent et sage ; car, dans le cours de la vie, jamais nous ne sommes plus près de nous corriger que lorsque nous venons volontairement faire la confidence, l'aveu de nos torts, à un indulgent ami. Toutefois cette confidence, cet aveu, doit être fort sommaire, fort grave. Je lui racontai mon aventure avec Théodosie, et j'ajoutai : Si Théodosie ne m'a pas donné un soufflet, si ensuite j'ai eu des torts avec elle, je veux bien les avouer ; mais je ne veux pas, sous prétexte de circonstances atténuantes, aggravantes, souiller mes paroles en même temps que les pensées de mon ami. Il y a plus, je

demanderais que le nom de mon confesseur, nom mal fait, mal né, fût, au profit de la religion, remplacé par celui d'auditeur sacré.

Est-ce tout ce que relativement à la confession je demande? continuai-je; non certes, il s'en faut bien. Monsieur, je suis homme; j'ai, comme toutes les créatures, peur de la mort; cela doit être ainsi, c'est l'ordre de la nature; je deviens malade; mais tandis que l'espérance, sous la figure de mes amis, de mon médecin, m'affirme que j'en réchapperai, tandis que je me l'affirme bien plus indubitablement, tout à coup le prêtre se montre, et à l'instant mon âme effrayée voit derrière lui la bière se clouer, les cloches se mettre en mouvement, les cierges s'allumer. Quelle différence y a-t-il alors entre moi et le scélérat que vient de condamner la justice? je suis dans mon lit, il est sur le pavé du prétoire. Ah! ministres de la bonté souveraine, prêtres! ah! ne vous le dissimulez plus! combien d'hommes que vous avez assistés qui sont sortis de la vie par le noir et affreux tonneau de Régulus!

Je veux donc que dans aucun cas, que sous aucun prétexte, le confesseur ne sorte de l'église.

Suivant moi, celui qui abolira ce barbare usage sera le bienfaiteur des races présentes et des races futures, le bienfaiteur le plus glorieux devant Dieu; il aura fait le plus grand bien à la terre, il en aura ôté le plus grand mal.

Vous oubliez, me dit l'homme de la montagne,

que ce n'est pas seulement le prêtre qui effraie le malade, que c'est encore le notaire. C'est, lui répondis-je, à la puissance ecclésiastique à retenir le prêtre, c'est à la puissance laïque à retenir le notaire qu'appellent d'avides collatéraux, sur la tête desquels le ciel devrait tonner, sous les pieds desquels la terre devrait se fendre.

Mais, objecta-t-il encore, dans toutes les communions, dans toutes les religions il en est de même. — Je le sais; toutefois, si je demande quelle est la première vertu, la religion chrétienne ne me répondra-t-elle pas que c'est l'amour des hommes? et n'est-ce pas à elle qu'il appartient d'en donner aux autres religions l'exemple?

Il me fit plusieurs objections prises du salut éternel; je lui démontrai, et il s'en fallait bien que son bon cœur répugnât à m'entendre, que le vrai moyen de faire son salut consistait à vivre chrétiennement, vertueusement, à ne pas attendre une absolution certaine à la dernière heure du dernier jour.

Vous rejeteriez donc aussi, me dit-il, la confirmation? — Elle n'est pas indispensable, mais comme l'église ne veut pas perdre un seul usage, comme le clerc lève encore la chasuble du prêtre, aujourd'hui très courte[15], ainsi qu'il la levait au temps où elle était très longue[16], j'admettrais que l'extrême-onction fût donnée une fois en la vie, à la première confession.

Jeune homme, me dit-il avec douceur, en repre-

nant et en m'invitant à reprendre la promenade, ne demandez pas ces concessions aux temps présens.

Nous sommes, ajouta-t-il, presque d'accord sur la doctrine, nous le serons encore plus facilement sur le culte : ne m'avez-vous pas déjà dit que vous n'étiez pas iconoclaste? — Cela est vrai ; je voudrais seulement que les idées du peuple, surtout dans les campagnes, fussent bien fixées, qu'il n'honorât pas la pierre taillée, le bois taillé, la toile peinte[17] ; mais à votre tour vous raccourcirez les offices. Une petite heure, une grande demi-heure suffisent ; car, après ce temps, il n'y a guère que les genoux qui prient, et l'esprit a beaucoup de peine à ne pas être aux affaires, aux plaisirs.

Nous passerez-vous nos habits dorés? — Oui, et même plus dorés ; ce ne sont pas les habits, ce sont les prêtres que je trouve quelquefois trop riches.

Nous voici, continua l'homme de la montagne, à la discipline de l'église ; certes elle fait encore moins partie de la religion que le culte, et toutefois elle a été une des premières causes de votre séparation[18]. Je pris la parole : Jamais, lui dis-je, les protestans ne consentiront à s'abstenir de viande, pas plus qu'à se donner le fouet sur les épaules. Vous me direz peut-être aussi de demander ces concessions aux temps futurs ; eh bien ! je les leur demanderai. — Vous attendrez long-temps. — Je leur

demanderai aussi de supprimer toutes les fêtes, d'en renvoyer la célébration aux dimanches.—Vous attendrez long-temps.—Je leur demanderai la suppression des dîmes. — Vous attendrez long-temps. — Des moines. — Vous attendrez long-temps. — Je leur demanderai le mariage des prêtres[19].—Vous attendrez encore plus long-temps, et je ne sais si jamais il sera possible, surtout si jamais il sera religieusement et même politiquement convenable de déraciner cet antique célibat sacerdotal. — Et ces conditions obtenues, et cette transaction accomplie, je me fais tout aussitôt albigeois avec les albigeois qui tous se font calvinistes, calviniste avec les calvinistes qui tous se font luthériens, enfin luthérien avec les luthériens, qui tous se font catholiques.

LA NIÈCE DE CHATILLON.

Station XXXIX.

Mon hôte, en ne finissant pas hier son histoire, a retardé encore mon départ ; il m'a ramené aujourd'hui sur les bords de la Marne : Quel homme, m'a-t-il dit, croiriez-vous qu'était l'homme de la montagne avec lequel j'avais si long-temps controversé ? C'était le curé de Mareuil, village des environs : il me l'apprit lui-même, lorsque l'un et l'au-

tre, continuant à confondre nos vœux pour la pacification des églises de France[1], je lui dis : Mais, pour ce saint œuvre, il faudrait écarter ces théologiens fougueux, ces ergoteurs avides de célébrité, de disputes et de dissensions ; il faudrait laisser se rapprocher les bons ministres[2], les bons curés[3] ; mais où les trouver les uns et les autres? où trouver des curés qui parlent, qui pensent comme vous ? Ah ! monsieur, il n'y en a pas.

Le bon curé.

Je répétai il n'y en a pas! il n'y en a pas ! en élevant de plus en plus la voix : Il y en a, me répliqua-t-il en souriant, il y en a, et beaucoup, car je le suis ; l'apparition de quelques troupes de protestans m'a forcé à changer d'habits ; cependant, si vous achetez le bel enclos dont je vous ai parlé, vous n'en serez pas moins habitant de ma paroisse: Oh! dis-je à cet excellent homme dont aujourd'hui l'archevêque de Bourges, l'évêque de Nantes, les curés de Saint-Eustache, de Saint-Sulpice de Paris, qui ont fait entrer Henri IV dans l'église catholique[4], et qui, à sa suite, y auraient fait entrer l'église protestante si elle eût voulu le suivre, me rappellent ou les traits, ou le regard, ou le son de voix ; oh! vous êtes curé ! et je lui pris et lui serrai les mains. O bon curé, je veux croire, je crois tout ce que vous croyez! ô bon curé, je serai,

je suis votre paroissien ; car, pour l'être, je couvrirai toutes les enchères, je donnerai tout mon argent, tout mon bien ; je donnerai tout.

Je le saluai et m'en allai. Il m'arrêta qu'à peine j'avais fait quelques pas ; et, passant amicalement son bras dans le mien, il me dit : Nous ne nous quittons pas si tôt ; je vous emmène à Châtillon, chez mon frère le notaire : vous ne serez peut-être pas fâché d'avoir prolongé votre promenade.

La belle nièce.

Nous traversâmes un pays riche, bien cultivé, et bientôt nous arrivâmes. La maison du frère de ce bon curé était au dehors d'une apparence assez modeste, mais au dedans elle était bien meublée, bien étoffée. Le bon curé me fit passer dans une salle remplie de portraits d'anciens notaires ; un moment après parut leur petit-fils qui, par l'air de sa figure et par son genre d'habillement, complétait, pour ainsi dire, la collection des notaires de Châtillon : Mon frère, lui dit le curé, je n'ai pas vu aujourd'hui ma nièce ; où est-elle ? Le notaire ouvrit une porte latérale et appela sa fille. Je crus voir entrer le printemps et toute sa fraîcheur, la pudeur et toutes ses roses. Je restai immobile, troublé ; la jeune demoiselle, ayant levé les yeux sur moi, se troubla aussi : Je vois, me dit le curé, que ma nièce vous convient ; je le savais d'avance ; je vois que

vous lui convenez aussi ; j'en étais également sûr. Ensuite, s'étant recueilli un moment, il ajouta avec le ton sacramentel du prêtre : Mon ami, voilà votre épouse ; ma nièce , voilà votre époux ; mon frère, voilà votre gendre. Mon frère, je ne connais ce jeune homme que depuis quelqnes heures,et c'est comme si je le connaissais depuis qu'il est né ; je vous réponds à tous , devant Dieu et devant les hommes , de votre bonheur.

Je repartis ; j'amenai mon père et mon grand-père ; ils embrassèrent en arrivant la nièce du bon curé, et les noces furent, pour ainsi dire , faites au débotté.

La petite cloche.

Monsieur, ai-je dit à mon hôte, je me félicite d'avoir appris votre histoire ; la Champagne est un pays aux heureuses rencontres ; j'y compte aussi la mienne. Je n'ai pas laissé échapper cette occasion de le remercier de toutes ses politesses : Monsieur, monsieur, m'a-t-il répondu en m'emmenant , entendez cette petite cloche ; elle nous avertit de finir les complimens , elle sonne le dîné. Nous avons pris le chemin de la maison.

La simplicité des repas.

Je n'ai point parlé, je veux parler de la table des riches habitans des campagnes, tels que mon hôte,

avec lequel nous sommes convenus dès le premier jour qu'il ne changerait rien au service ordinaire.

Tous les jours le pot bouillant est placé au milieu de la table.

Il est relevé par un grand plat de mouton, de veau et de lard[5].

A la fin du repas, on porte, avec le fruit, quelque fois une tarte, un gâteau ; c'est tout[6].

Vin rouge, vin blanc, dans des verres dont le fond est garni de pinprenelles[7].

Avant mon arrivée en France, je savais qu'il y a trente ou quarante ans le plus grand des chanceliers vivait avec la même simplicité : le bouilli le matin, le rôti le soir, jamais davantage[8]. Chez mon hôte on se moque de la continuité de l'ancien usage de chapeler le pain[9], d'en ôter ce qu'il y a de meilleur, et encore plus de l'introduction du nouvel usage de manger avec une fourchette[10]. On a dit que ce ridicule usage ou cette ridicule mode de ne pas manger avec les doigts avait bien pu gagner les villes, mais qu'elle ne gagnerait pas les campagnes, qu'elle avait bien pu durer quelques années, mais qu'à grand'peine elle pourrait en durer quelques autres.

Les grâces après le repas.

Telles on lit, dans les Heures rouges, noires, à l'usage du diocèse de Rheims[11], les grâces après

le dîné, le soupé, telles mon hôte les a dites d'un bout à l'autre. Après le dernier signe de la croix, à la fin des graces, il s'est tourné vers moi et m'a fait un profond salut que je lui ai rendu par un autre aussi profond. Je me suis ensuite tourné vers son épouse, elle m'a fait une grande révérence que je lui ai rendue par un profond salut ; toute la famille m'a salué d'une inclination, je l'ai saluée de même[12].

La prière du soir.

Telle on lit, dans les Heures, la longue prière du soir, telle mon hôte l'a dite d'un bout à l'autre. Il était au milieu de la salle, élevé sur la marche d'un prie-Dieu, entouré de sa grande famille ; il me représentait les plus antiques, les premiers prêtres. On s'est levé ; c'était l'heure du couché ; je me suis avancé vers mon hôte pour prendre congé de lui : Monsieur, m'a-t-il dit, nous n'avons pas récité l'oraison des voyageurs[13], parce que mon épouse espère que vous ne lui refuserez pas la journée de demain, comme la dernière. Aux instances de la bonne nièce, du bon curé, se sont jointes celles de la famille. Je me suis obstiné à vouloir partir au point du jour. Nous avons long-temps contesté ; enfin, de politesses, d'honnêtetés, de complimens, et, si je puis parler ainsi, de guerre las, j'ai promis de demeurer jusqu'à midi, et nous avons tout juste partagé le différend.

LES AMENDES.

Station XL.

Il ne faut pas trop dormir quand on a une forte journée à faire ; ce matin, pour m'être éveillé un peu tard, je n'ai pu partir de Rheims.

Vers les deux heures après midi j'étais dans ma chambre dont les fenêtres donnent sur la longue place de la Poissonnerie. Il pleuvait à verse ; j'ai vu, au milieu de ceux qui tâchaient de se garantir de la pluie, une manière d'officier de police, couvert d'un bon manteau, dépouiller de son méchant habit un pauvre diable, en lui criant : Les cinq sous ! les cinq sous ! il me faut absolument les cinq sous d'amende ! J'ai envoyé Dominique lui porter les cinq sous, et le pauvre diable, ayant bien vite remis son habit, a tendu plusieurs fois les bras vers moi pour me remercier.

La pluie a cessé, et bientôt après voilà le soleil ; mais voilà le bourreau avec son grand fouet, voilà devant lui un autre pauvre diable, dont il se mettait en devoir d'ensanglanter les épaules. Je me suis retiré. Dominique est accouru, et m'a dit que si je voulais payer encore une amende ce devait être celle d'un brave homme qui, ne pouvant la payer, allait avoir le fouet[4]. J'ai de nouveau envoyé Do-

minique ; il a répondu, en mon nom, de tout ce qui était dû ; et la foule s'est dispersée. Quelques momens après l'aubergiste est entré, amenant un homme que j'ai aussitôt reconnu, et que j'ai fait asseoir : Monsieur, m'a-t-il dit en me présentant un papier, je vous porte le compte de l'amende dont vous avez la générosité de vous charger. J'y ai compris le montant du fouet, parce que, bien qu'il n'ait pas été donné, les frais en étaient déjà faits. C'est bien. lui ai-je répondu, j'ai aussitôt tiré ma bourse et j'ai tout acquitté.

La fiscalité des amendes.

Vous devez, a continué cet homme en recomptant et en empoursant mon argent, me trouver méchant, très méchant ; je suis cependant bon, très-bon. J'ai ri sans trop me gêner : Vous avez raison de rire, m'a-t-il dit ; mais écoutez ce que je vais vous dire.

En France, les hommes, de quelque état qu'ils soient, ne peuvent penser, parler, agir, sans qu'ils aient une amende petite ou grosse, pendue, comme on dit, au bout du nez. Les diverses lois des diverses parties de la société ont toutes la même terminaison comminatoire : amende ! amende[2] ! Toutes les cours bailliagères, financières, forestières, mùnicipales, se plaisent à en prononcer, non-seulement contre les simples bourgeois, mais encore contre

les procureurs, les avocats, les notaires, les prêtres et autres hommes publics[3], même contre les sergens exécuteurs de leurs jugemens[4]; et c'est qu'outre le salaire de leurs taxations, outre le prix du papier, du parchemin, des bougies[5], elles ont leur vin[6]; aussi *les livres d'amendes* sont-ils plus gros que les plus gros livres de plain-chant[7]. Aussi les rouleaux des exécutoires forment-ils, quand ils sont déployés, comme de grandes meules de foin sur le parquet des greffes[8].

Plusieurs de ces amendes sont payées entre les mains des receveurs publics[9]; d'autres sont perçues par des fermiers à qui, ainsi qu'à moi, le bail en a été fait[10].

La nécessité des amendes.

Mais voici qui est maintenant admirable: tout aussitôt que ces rouleaux d'amende sont en recouvrement dans les différentes parties de la France, tout aussitôt dans les différentes parties de la France naissent ou renaissent l'ordre, la police, même la politesse, car il y a des amendes contre les incivils et les arrogans[11]. Cela est si vrai que lorsqu'un fermier veut se venger des habitans d'un quartier il n'a qu'à ne pas exiger les amendes de malpropreté[12], à empêcher les sergens de prendre l'habit de ceux qui n'ont pas d'argent et qui la doivent: dans peu de temps le quartier devient inhabitable. Il n'a

qu'à ne pas exiger l'amende des insolences, ou, ce qui est pire, à ne pas exiger l'amende des querelles[13], du bruit, à ne pas faire sévèrement fouetter ceux qui doivent l'acquitter ou pécuniairement ou corporellement, à leur volonté : en peu de temps le quartier devient encore plus inhabitable ; et s'il nous plaisait de faire souvent des pactisations, des remises, le peuple, voyant se multiplier au milieu de lui les délits et les méfaits, ne manquerait pas de venir crier devant nos maisons : Fermiers ! fermiers ! soyez méchans, très-méchans, c'est-à-dire bons, très-bons.

La perfectibilité des amendes.

Vous ne savez peut-être pas, monsieur, a continué le fermier, que les plus grands seigneurs sont gratifiés de riches amendes[14], que plusieurs présidens ont leurs pensions assignées sur les amendes[15], que le parlement de Paris en déjeune[16], que le parlement de Toulouse en déjeune et en dîne[17]. Eh bien ! les plus grands seigneurs en seraient beaucoup plus richement gratifiés, les présidens beaucoup mieux pensionnés, tous les parlemens, toutes les cours, toutes les justices pourraient en déjeuner, en dîner, en goûter, en souper ; trente mille honnêtes familles de fermiers, de sous-fermiers-généraux, de fermiers-généraux pourraient en vivre, la rivière de l'or des peines qui féconde les finan-

ces[18] pourrait devenir un fleuve, si les procureurs des cours seigneuriales, les procureurs des cours royales, qui sont les promoteurs de ces peines pécuniaires, voulaient être un peu plus fiscaux ; vous entendez que je veux dire un peu plus habiles ; surtout s'ils ne voulaient pas faire les équitables, soupeser les amendes, trouver trop lourdes celles de dix mille francs contre les généraux des aides qui n'ont pas le droit de porter le chaperon écarlate à la procession[19] et qui le portent, celle de dix mille écus contre les maçons qui ne sont pas autorisés à démolir les autels et qui les démolissent[20] ; surtout s'ils ne voulaient pas faire les compâtissans, les tendres, comme si, pour être procureurs des seigneurs, procureurs du roi, ils en étaient moins procureurs ; surtout si les lois criminelles, moins sanglantes et plus bursales, s'étendaient à un plus grand nombre de cas. En général les hommes qu'on n'amende pas avec des amendes ne s'amendent guère, et, par la faute des législateurs, les générations restent perverses : Monsieur, lui ai-je dit, en gardant un air grave autant que je le pouvais, je ne suis pas non plus éloigné de penser que, sous la continuelle action des amendes, le corps social, comme la pierre sous le ciseau, le métal sous la lime, pût se façonner, se polir ; et certes, si j'étais comme vous sous-fermier-général des amendes d'une grande ville, je me hasarderais à aller trouver les hauts personnages et je leur dirais : Vous craignez les

aberrations de l'esprit public, le goût de nouvelles formes de gouvernement[2] : mais ordonnez donc que celui qui vantera le grand républicanisme de Genève[22] ou le petit républicanisme de Chatelleraud[23] paiera tant, que celui qui vantera la gueuserie des Pays-Bas[24] paiera tant et tant, que celui qui vantera le despotisme du grand Turc, du dey d'Alger, paiera tant et tant. — Que d'argent ! que d'or ! — J'irais chez le moraliste, je lui dirais : Vous voulez réprimer les vices : punissez d'une petite amende la médisance, d'une grande amende la calomnie : vous voulez réprimer les mises indécentes : eh bien ! quand vous ne demanderiez aux belles dames qu'un denier tournois pour une fraise qui ne descend pas assez bas, et un denier parisis pour un busc[25] qui ne monte pas assez haut, vous feriez beaucoup pour les mœurs. — Que d'argent ! que d'or ! — Ensuite je m'adresserais à l'homme d'un bon sens, d'une raison droite ; je lui dirais : Vous voulez bannir les mauvais, les faux raisonnemens : imposez-les à une taxe, et établissez un fermier près des classes de philosophie. — Que d'argent ! que d'or ! — Enfin, si je pouvais approcher du roi, je lui parlerais ainsi : Grand prince, vous voulez faire fleurir les lettres et les arts : vite ! un bon et long édit d'amendes ! et en même temps un fermier près les cabinets des auteurs, les ateliers des peintres, les salles de musique et de danse, et bientôt dans votre royaume, ni mau-

vais livre, ni mauvais tableau, ni faux ton, ni faux pas. — Que d'argent ! que d'or ! Ah ! que d'argent ! que d'or ! disait, redisait, le sous-fermier-général, en ouvrant la bouche et les mains, quand tout à coup il s'est levé de manière à me surprendre, si je n'avais entendu dans la cour un sergent, venu des halles en toute hâte, qui l'appelait, qui ne cessait de l'appeler.

LE PÉDESCAUX DE METZ.

Station XLI.

Il est une ville qui voulait être impériale, mais qui ne voulait pas être à l'empereur, et qui, avec une obstination historique, se battit victorieusement contre lui[1] : c'est Metz, où j'ai déjà passé quelques jours, où je compte en passer quelques autres.

Ce matin je sortais de la place d'armes, j'ai été aussitôt forcé d'y rentrer : deux belles compagnies d'infanterie venaient vers moi ; elles tenaient toute la rue ; ensuite j'ai été forcé d'y rester, à cause du plaisir que j'avais à les voir s'exercer. D'abord ce n'a été que les commandemens français ordinaires:

Haut l'arquebuse !

Bas l'arquebuse !

Chargez !

Prenez le pulverin !
Amorcez !
Prenez la mèche !
Mettez la mèche au serpentin !
Compassez la mèche !
Soufflez la mèche et ouvrez le bassinet !
En joue !
Tirez [2] !

Mais bientôt le capitaine a montré tant d'application et d'habileté que lorsqu'il s'est retiré je l'ai suivi. Il est entré, je suis entré dans une auberge ; il s'est dépouillé de sa pesante armure, même de son hausse-col[3], de ses épaulières ou épaulettes[4], et il n'a gardé que son juste-au-corps[5].

La table était dressée : il a demandé un couvert, j'en ai demandé un autre. Je me suis placé à côté de lui, et comme il m'avait remarqué sur la place d'armes, notre connaissance s'est trouvée déjà commencée. Après plusieurs complimens réciproques et de politesse et de bienveillance, je ai lui avoué avec plaisir comment j'étais entré dans cette auberge ; je lui ai aussi dit franchement quel était l'objet de mon voyage en France. Je lui ai fait part de mes observations sur les troupes françaises. Il m'a demandé si j'étais homme de guerre ; je lui ai répondu que je l'avais été dans ma première jeunesse; je ne lui ai pas caché les raisons qui m'avaient engagé à cesser de l'être. A son tour il m'a parlé de

lui; il m'a appris quelle était sa famille, et par quels motifs il avait pris l'état militaire.

L'infanterie française.

Je suis né, m'a-t-il dit, dans un village nommé Chénevières[6], au pied du Cantal.

Mon père n'était noble que lorsqu'il allait chasser avec les nobles ou qu'il les invitait chez lui. Hors de là il avait des contradictions continuelles à essuyer de la part des gens de finance ; on l'avait mis à la taille, et c'est ce qui l'irritait le plus. J'aimais beaucoup mon père, j'aimais beaucoup aussi ma sœur, à qui mon père refusait les parures de son âge, parce que le peu d'argent qu'il avait était emporté par le collecteur.

Je résolus d'affranchir les terres de mon père et de procurer à ma sœur les moyens de se parer aussi bien que ses compagnes.

J'avais seize ans, j'étais à la ville, où je faisais mon cours de philosophie, lorsqu'un jour de vacances j'entendis le tambour annoncer l'arrivée d'un capitaine de gens de pied qui avait commission de lever une compagnie[7].

Une foule de jeunes gens allèrent aussitôt lui présenter une supplique pour être soldats[8]. Je tremblais de ne pas être admis : Cadet, me dit le capitaine, ton air de bonne volonté me convient; je

te reçois avec plaisir, car je m'imagine que bien que les engagemens ne soient que pour un mois[9], tu ne nous quitteras pas si tôt. Du reste, ajouta-t-il, je te préviens, comme les autres, que dans ma compagnie on exécute rigoureusement l'ordonnance, et que chaque soldat ne peut tenir tout au plus qu'un seul domestique[10]. Mon capitaine, lui répondis-je, c'est assez, si ce n'est trop pour moi, car mon père n'est rien moins que riche. Ah ! me dit-il, en jetant les yeux sur mes chausses rouges qui, vous le savez, sont du costume de la noblesse[11], tu es comme moi gentilhomme pédescaux[12]. J'étais un peu embarrassé pour lui répondre. Il faut vous dire, monsieur, que dans mon pays les jeunes gens d'une ancienne ou riche bourgeoisie, se disent tous nobles à deux lieues de leur village; j'en étais à trois; cependant je ne voulus pas mentir tout-à-fait : je me contentai de rire. Mon capitaine continua et me dit : Va ! Duguesclin était comme nous un pauvre pédescaux; et il n'en fut pas moins connétable; cadet, j'aurai soin de toi. Il me tint parole.

Je fus, l'épée au côté, embrasser mon père et ma sœur. Avant mon départ, notre domaine fut exempté de vingt sous de taille[13].

Quand je fus arrivé au régiment[14], je tâchai de bien remplir mes devoirs, de me rendre agréable à tout le monde, surtout à mon capitaine. Lorsqu'il sortait, j'allais souvent causer, me promener avec lui[15]; mais au retour je ne faisais pas comme plu-

sieurs de mes camarades, je n'entrais pas dans la maison afin qu'il m'invitât à dîner ou bien à souper[16]; aussitôt que nous en étions à quelque distance, je prenais congé de lui.

La première année je fus d'abord piquier à pique simple, à pique sèche[17]; ensuite je fus successivement fait piquier à corselet[18], arquebusier, mousquetaire[19].

La seconde année je fus fait lanspassade. Mon père tenait beaucoup à ce titre : véritablement il me donnait rang de cavalier, car lanspassade veut dire lance cassée; et ce mot nous est venu du Piémont, où, durant nos guerres, les cavaliers démontés servaient dans l'infanterie, avec ce petit grade, qui les distinguait des gens de pied[20].

Ma paie de simple soldat se trouva un peu haussée; mais ce que j'estimais le plus de ce premier grade, c'est que le sergent n'avait plus le droit de me frapper avec la hampe de sa hallebarde[21]. Dans les commencemens je faisais involontairement beaucoup de fautes; je ne pouvais m'accoutumer à ce genre de correction, et il m'arrivait toujours, lorsque j'étais frappé, de regarder la poignée de mon épée. Le sergent était brave et aimait les braves : il me dit un jour, en me voyant rougir de colère, que j'apprisse que le bâton de la hallebarde n'avait jamais déshonoré les épaules d'un homme de guerre, et cela était vrai. Il en est de même de la canne du tambour-général; car, lorsque les tambours des

compagnies en ont reçu quelques coups, ils n'en portent pas moins haut la tête.

A Coutras, je fus fait caporal; ma paie de simple soldat était de huit sous par jour[24], elle fut portée à dix. En me recevant, le capitaine me dit : Tu es dès ce moment un petit lieutenant du roi; tu le représentes dans ton escouade[25]; ami Bataille, j'espère que tu te rendras digne de l'importance de ta charge. Monsieur, mon nom n'est pas tout-à-fait Bataille, mais je ne suis pas fâché que dans la prononciation il soit confondu avec le mot qui plaît le plus aux militaires.

J'avançai assez rapidement de grade en grade.

A St-Cloud, lorsque l'armée reconnut Henri IV, je fus fait fourrier. On m'avertit que j'allais remplir des fonctions hasardeuses; je le savais. J'avais déjà vu donner le fouet à un fourrier pour n'avoir pas écrit sur la porte le nom des soldats qu'il avait logés dans la maison[26]. J'en avais vu pendre un autre pour n'avoir pas logé les soldats dans des villages où on lui avait fait des présens, pour les avoir logés dans des villages où on ne lui en avait pas fait[27].

A Arques je fus fait sergent. Entre autres charges le fourrier a celles des détails de la solde[28]. Il est à moitié financier. Le sergent n'est chargé que de l'instruction militaire[29]. Ce nouveau grade me plut davantage.

A Ivri on me donna une enseigne. Je puis me vanter que je ne la fis jamais porter, comme bien

d'autres qui ne la prennent qu'à mille pas de la ville et qui la rendent à leur valet lorsqu'ils en sont sortis[30]. Ils sont d'autant plus inexcusables que l'enseigne étant officier a un cheval lorsque la compagnie est en route [31].

A l'entrée de Henri IV à Paris, je fus fait lieutenant [32].

Au siége de La Fère, j'obtins le commandement d'une bande [33] ou compagnie de gens de pied.

Au siége d'Amiens, j'obtins le commandement de deux [34], avec promesse d'être fait mestre-de-camp d'un régiment [35] à une des premières vacances ; et bien sûrement je le serai, pourvu qu'on n'impose pas à ce grade une grosse finance à moi remboursable par mon successeur [36]. Ensuite je ne puis monter plus haut sans sortir de l'infanterie ; la charge de coronal [37] ou colonel-général, lorsqu'elle n'est pas donnée à un seigneur favori, l'est toujours à un des premiers personnages de l'état [38] ; et nous ne sommes plus aux temps de la ligue, des troubles, de révolutions, où des hommes bien au-dessous de moi, où des laquais sont devenus maréchaux de France [39].

Dès que je fus enseigne, le domaine de Chénevières devint entièrement franc d'impôt [40]. Qu'il m'en tardait ! et combien de fois, dans la chaleur du combat, ne m'avait-on pas entendu dire, en tirant mon arquebuse : Voilà pour la taille de Chénevières ! voilà pour le champ ! voilà pour la vigne ! et voilà pour le pré !

Ce brave capitaine Bataille me charmait. Il était aussi bon frère que bon fils, car il tirait aussi des coups d'arquebuse pour les parures de sa sœur, pour ses colliers, pour ses anneaux, ses bracelets.

Je ne pouvais d'ailleurs me lasser de le voir : sa figure, naturellement martiale, avait été toute déchiquetée par le fer de l'ennemi ; il ne restait plus de place pour y appuyer le bout du doigt sans toucher une cicatrice.

Je ne pouvais non plus me lasser de l'entendre.

Le premier argent que j'eus, continua-t-il, quand je fus arrivé au régiment, je le mis à un habit de guerre, galonné sur toutes les tailles [41], et je fus alors habillé comme tous les soldats de ma compagnie, une des plus belles.

Quant à l'armement que le roi donne, et qu'en grande partie les financiers donnent au roi comme pot-de-vin des aides qu'ils afferment [42], il était fort bon; il est aujourd'hui meilleur. Les Francais, quelquefois les plus prompts à inventer, sont toujours les plus prompts à adopter les bonnes inventions.

En effet, combien de temps y a-t-il qu'on a remplacé les arquebuses en épaules de mouton par les arquebuses droites ? environ soixante ans : eh bien ! il y en a presque autant que les Français en ont [43]. Combien depuis qu'on se sert de mousquets? vingt ans peut-être; eh bien ! il n'y a guère moins depuis que les Français s'en servent [44]. Au commencement de ce siècle les Suisses croyaient rester les seuls en

possession de longues piques : les Français les leur arrachèrent à Marignan [45], et depuis ils ne les ont plus quittées [46]. Ces diverses armes deviennent de plus en plus magnifiques, riches.

Voyez maintenant marcher au son du tambour, que nulle nation ne bat aussi bien que la nation française [47], un bataillon d'infanterie. Voyez les piquiers coiffés d'un brillant casque d'acier ou de cuivre. Voyez les arquebusiers avec leurs grands chapeaux, leurs grandes chausses bouffantes, leurs bandoulières garnies d'espace en espace par les charges ou les petits étuis de cuir qui les renferment [48]. Voyez les mousquetaires, tenant d'une main leur mousquet de six pieds qu'ils portent sur l'épaule, et de l'autre la fourchette ou canne à fourche, sur lequel ils appuient leur arme quand ils veulent faire feu [49]. Voyez les arquebusiers avec l'ancien petit bâton à feu [50], qu'ils chargent et qu'ils tirent si vite. Tous sont chaussés de bottines; tous ont la tête ombragée de plumes éclatantes; tous ont une longue épée [51]. Qui dirait maintenant que cette belle et redoutable infanterie était dédaignée, méprisée [52] il y a peu d'années.

Monsieur, on nomme François Ier le père des lettres ; je le veux bien, quoique avant lui il y eût un grand nombre de savans : on devrait plutôt le nommer le père de l'infanterie française. Avant lui, il n'y avait que de misérables troupes, de francs-taupins [53], de francs-archers, tels que ceux que nous

voyons encore en Bretagne [54]. C'est lui qui, par son ordonnance de Saint-Germain-en-Laye, institua sept légions de gens de pied de six mille hommes chacune [55].

Aux légions de François Ier succédèrent les légions de Henri II [56]; à celles-ci d'autres sous le nom de régimens [57].

Le nombre de nos régimens n'a jamais été et n'est pas encore fixe. Les quatre vieux régimens, Piémont, Champagne, Picardie et Navarre, sont seuls immuables [58]; quant aux autres qui portent le nom de leur mestre-de-camp, on les crée aujourd'hui et demain on les casse [59].

Tous les vieux régiments sont de vingt compagnies, tous les autres sont de quinze [60].

Les compagnies sont tantôt de cent, tantôt de deux cents hommes [61]. Suivant les gens de l'art, elles devraient être de soixante hommes en temps de paix, de deux cents en temps de guerre [62].

Monsieur, nous nous félicitons d'avoir à notre solde de l'infanterie suisse [63], dont chaque compagnie a toujours en tête un certain nombre de soldats français pour la guider, pour la nationaliser [64]. Nous nous félicitons surtout d'avoir aussi à notre solde de l'infanterie espagnole [65], elle a formé notre infanterie française. Nous vous devons bien des institutions.

Nous vous devons cette nouvelle discipline qui

fait qu'un gentilhomme obéit sans réplique à son caporal comme à son capitaine. Quand nos officiers voient ceux de l'infanterie espagnole, hors la France, réputée la meilleure du monde [66], porter le corselet et la pique, ils ne font plus difficulté de les porter [67]. Je voudrais bien que nous vous dussions plusieurs autres de vos institutions. Nos officiers, nos soldats ont des camarades, mais ils n'ont pas vos amis d'armes [68] qui multiplient chez vous les actions généreuses et les actions d'éclat. Comme vos soldats, les nôtres baisent bien la terre avant de se battre [69]; mais comme les vôtres, ils n'attendent pas toujours la voix de leurs chefs pour commencer et pour cesser le combat [70].

Je vous le dis, monsieur, j'en suis persuadé : il se prépare en France la même révolution militaire qui a eu lieu dans votre Espagne : l'infanterie deviendra la force de l'armée [71]. Remarquez déjà la fixation de sa quotité relativement à celle de la cavalerie. Sous François Ier, l'infanterie fut sur le pied de cinquante mille hommes [72], la cavalerie sur le pied de quinze mille [73]. Il en fut de même sous Charles IX, lorsque toute la France étant en armes on compta cent trente mille fantassins et trente-cinq mille cavaliers [74]. La cavalerie n'était déjà alors que d'un quart des armées; aujourd'hui elle n'est que d'un cinquième [75]. C'est le temps qui le veut; la force de l'état passe de la cavalerie, de la no-

blesse, à l'infanterie, au corps de la nation. Autrefois on ne disait pas, on dit maintenant le capitaine Colombet[76], le capitaine Jacques[77].

La cavalerie française.

Une manière de serviteur à livrée, ayant deux baguettes de tambour sous le bras, a paru en ce moment à la porte de la salle; le capitaine l'a congédié d'un signe et il a continué ainsi : Dans mon village il y avait un jeune homme, nommé Fulcrand de la Neuville, avec qui j'étais intimement lié. Il était entré dans la gendarmerie vers le temps où je m'étais engagé dans l'infanterie. Nous nous revîmes; je le trouvai un peu froid et même un peu honteux de moi. Je le laissai. Lorsque j'eus été fait sergent, il se trouva, par hasard, à la garde montante que je commandais; et tout à coup son amitié se réchauffa jusqu'à ne me laisser ni cesse ni repos que je fusse gend'arme. Il me disait que, d'après les ordonnances, mon grade de sergent me dispensait des preuves de noblesse[78]. Il me disait que je serais l'égal des enseignes, des lieutenans, même des capitaines d'infanterie qui s'estimaient fort heureux d'entrer dans les rangs des simples gend'armes[79]. Il me disait que lorsque je deviendrais sous-officier, officier, j'aurais et la paie de gend'arme et la paie de mon grade[80].

Mon capitaine fut informé des sollicitations de

Fulcrand ; il se contenta de me dire : Sergent, si vous nous quittez, vous ne tarderez pas à vous en repentir. Quelle que fut ma confiance dans mon chef, le nom antique, noble et militaire d'homme d'armes sonnait si bien à mon oreille que je ne pus résister à l'envie d'aller passer quelques jours à la compagnie de mon ami : elle n'était pas éloignée de notre garnison. Je n'ai jamais vu tant d'orgueil. Je fus surtout indigné de la manière dont on parlait des troupes à pied [81]. Plusieurs fois je fus tenté de me faire connaître, de demander jour et champ, et de tirer l'épée au nom de toute l'infanterie. Mais je craignais de nuire à Fulcrand. Cette seule considération me retint ; je m'en retournai.

Maintenant que le temps a refroidi mon irritation, je parlerai plus impartialement.

La gendarmerie est un beau, un superbe corps. Elle se croit toujours le rempart de la France : au siècle dernier cela était vrai ; cela aujourd'hui l'est beaucoup moins : bientôt cela le sera beaucoup moins encore.

D'abord il n'est rien de plus brillant et même, en apparence, de plus terrible que la charge d'un escadron de gend'armes, tout composé de gentilshommes, nourris d'honneur et de bravoure, façonnés par les exercices de la guerre, couverts des armes les plus riches [82] : vous ne voyez alors que choc, feu, argent et or ; mais souvent les reitres, avec leur épaisse cuirasse de fer vernie, avec leur

longue épée, ont l'avantage. Je sais bien qu'entre les mains de nos jeunes gend'armes la lance brille, étonne; toutefois j'ai souvent moi-même vu qu'elle n'est pas meurtrière comme la forte épée des reitres [83] qui ont d'ailleurs la pistole [84]; les gend'armes français l'ont bien aussi, et même la pistole à pierre pour faire feu [85]; malheureusement ils la dédaignent, et rarement ils quittent la lance.

Je remarquai encore dans la gendarmerie un autre défaut notable, c'est qu'autant elle est leste un jour de bataille, autant elle est embarrassée un jour de marche. Aux termes des ordonnances, le capitaine est tenu d'avoir seize chevaux, le lieutenant huit chevaux, le guidon six chevaux, le maréchal-des-logis cinq chevaux, le gend'arme trois chevaux, l'archer deux chevaux [86]; c'est trop de chevaux.

Dans notre gendarmerie, vous le savez, les archers ont toujours été des jeunes gens armés à la légère, faisant le service des gend'armes et destinés à l'être; ils ont toujours été en même temps la cavalerie légère et l'école militaire du corps; ils ont toujours marché sous le guidon ou étendart en banderolle, à la différence des gend'armes qui ont toujours marché sous l'enseigne ou étendart carré [87].

On compte en France environ cent cinquante compagnies de gendarmerie, dix mille hommes d'armes[88]; ce qui au siècle dernier, où chaque lance

fournie était d'un homme d'armes, deux archers, un page et deux coutilliers [89], aurait supposé soixante mille hommes de cavalerie; ce qui, au milieu de ce siècle, où la lance fournie n'était que d'un homme d'armes et d'un archer [90], aurait supposé vingt mille hommes; ce qui au jour actuel, où le nombre des archers continuellement diminue, où il n'y en a guère plus [91], ne supposerait guère que dix mille hommes.

Le riche habillement, le riche équipement de la gendarmerie fera périr ce corps, je devrais dire va le faire périr. L'utilité ne balance pas la dépense. Un gend'arme coûte encore par jour vingt sous [92]. Il coûte un quart de plus que le chirurgien-major, que le payeur de la compagnie, que le trompette, que le maréchal-ferrant, que le fourrier-sellier [93], que les autres officiers, pour parler comme dans la cavalerie [94].

Qui remplacera la gendarmerie ? qui? le corps des chevau-légers, le corps des carabins, le corps des dragons.

Les chevau-légers, organisés par compagnies de cinquante, de cent, de cent cinquante maîtres, commandés par des chefs en même nombre que ceux de la gendarmerie, obéissant comme l'infanterie, à un colonel-général [95], réunissent les avantages du gend'arme et de l'archer. Ces cavaliers, tous riches bourgeois, sont plus modestes et coûtent beaucoup moins que les gend'armes.

Les carabins, lestes, élégans, hardis, se font redouter par leur carabine[96]; ce sont les mousquetaires de la cavalerie ; ce sont aussi les anciens estradiots [97]; ils vont à la découverte et battent l'estrapade.

Les dragons sont tantôt des cavaliers à pied, tantôt des fantassins à cheval. Cette nouvelle organisation, due au comte de Cossé-Brissac[98], est le dernier effort du génie de la guerre.

Le ban et l'arrière-ban de France.

Monsieur, ai-je dit au brave capitaine, vos anciennes histoires parlent souvent du ban et arrière-ban; se rassemble-t-il encore? Oui, m'a-t-il répondu, mais assez rarement. J'y ai été une fois, et quand je m'en souviens je ne puis m'empêher de rire.

Les guerres civiles de notre temps ont tellement appauvri la noblesse qu'aujourd'hui elle ne possède guère que la moitié des fiefs[99], et tous les jours encore elle vend ceux qui lui restent. Les bourgeois, par vanité, par désir d'allonger leur nom, donnent la préférence à ce genre de biens. Mon père possédait le fief de Petitmont, et prenait, comme les autres, le titre d'écuyer sieur de Petitmont[100]. Un de nos voisins avait acheté celui de Beauval, et ne manquait pas non plus de prendre le titre d'écuyer sieur de Beauval.

Tout à coup les ennemis se montrent en armes dans les provinces voisines. La trompette du ban sonne dans les villes et dans les villages[101] ; le fief de Petitmont devait fournir la moitié d'un archer, et celui de Beauval l'autre moitié[102]. Mon père, afin de ne pas payer le droit de franc-fief[103], avait fait passer la propriété du fief de Petitmont sur ma tête. Je servais à l'armée ; je n'étais légalement tenu qu'à payer la moitié de l'équipement[104], suivant l'assiette faite par les commissaires[105] ; c'était au sieur Beauval à marcher ; mais il n'en avait nulle envie. Mon père lui conseilla d'alléguer qu'il n'était pas noble. Il ne voulut jamais y entendre. Il prétendait que la possession des fiefs anoblissait, ce qui était vrai autrefois, ce qui maintenant ne l'est plus, ou ne l'est plus que des baronnies[106]. Enfin il s'avisa de dire qu'il avait mauvaise vue ; l'excuse de la mauvaise vue n'ayant pas été reçue, il pratiqua si bien mon père qu'il lui fit entendre que notre province étant un pays d'infanterie[107], le ban marcherait à pied[108], que j'y aurais un grade supérieur au mien; enfin il parla tant et tant que mon père m'écrivit qu'il désirerait de me voir au ban desservir les deux fiefs. Les désirs de mon père étaient pour moi des ordres : je demandai et j'obtins un congé.

Arrivé au lieu du rassemblement, je vis, non un bataillon de seigneurs, mais une troupe de gros valets, de gardes-chasse[109], ou de gentilshommes trop pauvres pour mettre un homme à leur place, ou

pour payer cinq sous par livre du revenu de leurs fiefs[110].

Nous fûmes passés en revue par des gens de justice en robe longue, en bonnet carré[111]. L'un d'eux fit une longue harangue où il parla de Marathon et des Thermopyles. Un autre en fit aussi une; mais il connaissait mieux son auditoire : Braves salades[112], dit-il, si vous n'arrêtez les ennemis, ils vont manger vos châtaignes, vos raves, et gare les fèves ! Ces mots enflammèrent tous les courages.

On se mit en marche. Je n'avais jamais rien vu de plus plaisant que ces gens de village, représentant les brillans seigneurs des anciens temps, et sans doute portant plusieurs de leurs vieilles épées ou de leurs vieilles hallebardes. Vous avez remarqué sans doute que si, comme les Anglais, tous vêtus d'habits rouges bordés de jaune[113], nous ne nous piquons pas d'une aussi rigoureuse uniformité de couleur, nous sommes cependant assez uniformément vêtus de bleu, de rouge[114] ; eh bien ! ces bonnes gens portaient leurs habits de dimanche, de toute sorte de couleurs. Mais enfin, tels quels, je les commandais en qualité de capitaine[115], et j'avais dans ma compagnie, comme dans toutes celles de l'infanterie, un tambour et un fifre[116].

Nous joignîmes bientôt les troupes à cheval ; elles étaient encore plus plaisantes à voir : grands, petits chevaux, et armes aussi inégales[117]. Un vieux séné-

chal qui n'entendait que la chasse du renard nous commandait[118]. Plus nous approchions du lieu où l'on disait qu'était l'ennemi, plus nous perdions de monde, car chacun se disait ou boiteux ou malade. Heureusement, les ennemis ayant disparu, on congédia le ban ; et aussitôt hommes et animaux reprirent fièrement et gaillardement le chemin de leur maison.

Le ban et arrière ban, anciennement l'armée, déjà affaibli à la fin du siècle dernier, était cependant encore alors évalué à dix mille chevaux[119]: aujourd'hui il ne l'est pas à trois mille[120] ; il n'est plus d'aucune utilité, il n'est que ridicule.

De retour à mon régiment, je cachai avec le plus grand soin que j'y eusse servi.

L'artillerie.

J'ai vu le tambour reparaître ; cette fois il avait sa caisse sur la hanche et ses deux baguettes en l'air : Vous ne pouvez demeurer plus long-temps, ai-je dit au capitaine. Il n'a pas répondu, il a souri ; aussitôt nous nous sommes levés et nous nous sommes amicalement salués, nous penchant l'un vers l'autre, étant sur le point, ou du moins, si j'en juge par moi, ayant le désir mutuel de nous embrasser.

Je croyais m'en aller seul ; un homme, marchant précipitamment sur mes talons, m'a fait regarder

derrière moi : c'était un artilleur. Je l'ai reconnu à son pourpoint serré, à son grand collet et à son petit chapeau sans ailes[121] : Monsieur, m'a-t-il dit, je suis un ami du capitaine Bataille ; si vous désirez de voir l'arsenal, ce sera pour moi un bien grand plaisir de vous y conduire. Je lui ai répondu par une profonde révérence. L'excellent homme que cet artilleur ! il se nomme Julien ; il s'est montré, autant par son intelligence que par sa politesse, le digne ami du capitaine. Il m'a tout fait voir ; il m'a parlé de tout.

Je vais joindre à ses documens ceux que j'avais déjà.

En France, il y a treize grands arsenaux. Celui de Paris est le principal[122].

La fonte du plus grand nombre de pièces d'artillerie se fait sous les hangars de cet arsenal[123] : en voici les opérations successives.

Le fondeur coupe un rondin de bois qu'il taille à pans s'il veut un canon à pans[124], qu'il arrondit s'il veut un canon rond. Il couvre ce rondin d'une couche de tuile pulvérisée ; il le recouvre d'une autre couche mélangée de poil de bœuf ou de cheval, et il en huile la surface ; sur cette dernière couche huilée, il met une autre couche de tuile pulvérisée, mélangée aussi de poil : il la garnit de cercles de fer qu'il fixe par un fil d'archal ; ensuite autre couche de tuile pulvérisée, assujétie par des bandes de fer longitudinales, de même fixées par

du fil d'archal ; enfin, autre et dernière couche de terre superposée sur les bandes. Le fondeur fait alors sécher au moyen du feu ces différentes couches, après quoi il retire le rondin de bois avec les deux premières couches y adhérentes, et il le remplace par un rondin de fer recouvert d'une croûte de cendre et de poussier dont la grosseur détermine en même temps, et le calibre du boulet, et l'épaisseur du canon. Le métal coule dans l'interstice entre le rondin de fer et la chape ou moule formé, comme on vient de le dire, de couches de terre, de cercles et de bandes ; il se refroidit, le canon est fait [125]. Suivant l'artilleur Julien, l'alliage métallique du canon se compose de dix parties de cuivre et d'une d'étain ; suivant d'autres, ces proportions peuvent légèrement varier [126].

En France, la dimension de l'artillerie a été réduite de moitié. Le canon avait, au commencement du siècle, environ vingt-quatre pieds [127] ; il en a à peine douze [128]. Le poids du boulet a été réduit des deux tiers ; il était de cent [129] ; il n'est plus que de trente-trois livres [130]. Maintenant le canon ne pèse qu'environ six mille livres, l'ouverture n'en est que de six pouces de diamètre [131].

Les pièces d'artillerie moindres que le canon sont la couleuvrine, la bâtarde, la moyenne, le faucon, le fauconneau [132]. Jamais je n'ai pu faire entendre à l'artilleur Julien que le décroissement devrait en être arithmétiquement régulier, par trois

quarts, par moitié, par quart, par huitième et par seizième ; il en revenait toujours à ses cartons figurant des cercles de décroissement irréguliers[133].

Je viens de dire de quelle manière on fait en France les canons; je vais dire de quelle manière on y fait la poudre.

Sur huit parties de salpêtre, on met une partie de soufre, une de charbon, ou un peu plus, ou un peu moins[134] ; on les pulvérise, on les sasse, on les tamise, on les jette dans des auges ; elles y sont mélangées par les pilons des moulins, et cette composition, arrosée de vinaigre, séchée, passée à travers des cribles, divisée en petits grains, c'est alors de la poudre, de la poudre française[135], différenciée en trois sortes : en poudre à canon ou poudre grosse-grenue, en poudre à arquebuse ou poudre menue-grenue, en poudre d'amorce[136].

J'ai voulu connaître aussi la manière dont en France on faisait les élémens de la poudre : Comment faites-vous le salpêtre ? ai-je demandé à l'artilleur Julien. Je ne devrais pas le savoir, m'a-t-il répondu en riant, car les villes et les villages sont tenus, suivant l'ordonnance de 1582, de nous en porter chaque année huit cent mille livres[137] ; et ce qui manque pour l'approvisionnement des six moulins à poudre[138], on l'achète[139]. Cependant je vous dirai qu'on fait tremper dans de l'eau les terres salpêtrées, qu'on fait évaporer sur la chaudière les eaux où elles ont trempé, et que les cristaux de

salpêtre restent au fond de la chaudière [140]. — Et le charbon? — Pour faire le charbon, nous coupons de petits bâtons de saule, de coudrier ou de ceps de vigne ; nous les brûlons dans un réchaud de fer, nous étouffons le feu. Quant au soufre, a-t-il ajouté en prévenant ma demande, nous l'achetons des marchands, nous l'épurons [141].

Je sais et je savais même avant mon arrivée en France que la charge de poudre du canon est réglée par le poids du boulet, qu'elle est des deux tiers [142].

Le service d'un canon veut au moins quarante-sept chevaux, vingt-trois pour le traîner, et vingt-quatre pour les six charrettes de ses munitions [143]. On emploie souvent des chevaux de louage [144].

Pour manœuvrer un canon il faut trente pionniers. Pour le charger, le pointer, le tirer, il faut trois chargeurs et deux canonniers [145].

On estime qu'un canon porte, au blanc, jusqu'à huit cents pas [146]. J'ai été fort content de la manière leste et adroite dont les canonniers français haussent, baissent leur canon, ou par le moyen des leviers, ou par le moyen des coins ajoutés, ôtés [147]. J'ai été encore plus content de leur ingénieux usage du bâton de Jacob [148], du quart de cercle et de l'équerre garni du fil à plomb qu'ils placent dans la bouche du canon, pour en déterminer l' nclinaison à l'instant de la visée [149].

Il n'y a que les canonniers allemands qui puis-

sent disputer de science avec les canonniers français[150]; il n'y a pas de canonniers au monde qui avec eux puissent disputer d'adresse.

Chargez! criait avec action à ses canonniers l'artilleur Julien.

Le sachet!

Le fourrage[151]!

Refoulez!

Pointez!

Haut la mèche!

Haut le bras[152]!

Depuis qu'au lieu du chargeoir ou lanterne de cuivre emmanchée d'un bâton qui allait porter au fond du canon la charge de poudre[153], on se sert d'un sachet de toile enveloppant la poudre et le boulet[154], le canon, pourvu qu'il soit de temps en temps rafraîchi avec de l'eau et du vinaigre, peut tirer en batterie jusqu'à cent vingt coups par jour[155]. L'invention de la charge toute prête de l'arquebuse a dû mener à l'invention de la charge toute prête du canon ou du sachet de toile que le chargeur, après avoir poussé dans le canon, déchire en y enfonçant un instrument tranchant au-dessous de la lumière[156]; et l'invention du sachet de toile a dû mener à celle du sachet de fer-blanc rempli de morceaux de métal ou de mitraille, mis dans le sachet du canon au lieu de boulet[157].

Je trouve écrit dans une de mes notes qu'aux batailles du siècle actuel la France n'avait eu que

vingt, quinze, dix, quelquefois seulement six canons [158]. Cependant l'artilleur Julien m'a dit qu'en cette année 1600 l'armée qui marchait contre le duc de Savoie traînait quarante canons à sa suite [159]. Est-ce forfanterie nationale? est-ce la vérité? me suis-je demandé. L'artilleur Julien, s'apercevant de mon étonnement et peut-être de mes doutes, a offert de me faire voir les états contrôlés [160]; c'est donc probablement et très-probablement la vérité. Aujourd'hui, m'a-t-il dit, on ne veut, par mille hommes, ni moins, ni plus d'un canon [161].

Autrefois le boulet ne frappait qu'en renversant : aujourd'hui il frappe en tombant. Le boulet, lancé par le canon, après avoir parcouru le dixième de l'espace, tend graduellement à se rapprocher de la terre où enfin il tombe. Quelle est la cause qui affaiblit graduellement la force du boulet pendant les neuf derniers dixièmes du temps qu'il est en l'air? on l'ignore; mais on a remarqué cet affaiblissement progressif, et l'on en a déduit l'invention des boulets tombans, au moyen de laquelle on dirige sur une ville, ou une pluie de gros boulets [162] qui l'écrasent, ou une pluie de boulets d'artifice faits avec des pots de grès, des écuelles de bois, des globes de cuivre qui l'incendient [163].

L'artilleur Julien se moque des boulets ramés [164], il se moque des batteries mouvantes, des plateformes à roues, chargées de canons [165]; il se moque des orgues de mousquets et d'arquebuses que par

le moyen d'une ficelle attachée aux détentes un seul homme peut tirer [166]; il ne se moque pas moins de l'invention des hottes, des charrettes, chargées de faisceaux de mousquets, d'arquebuses qui, dès qu'on les touche, tirent sur ceux qui sont à l'entour.

Mais il ne se moque pas de l'invention des pétards ou petites boîtes de métal attachées, par leur ouverture, aux portes des villes qu'ils déchirent, qu'ils mettent en éclats, ou qu'ils font sauter [167]. Il se moque seulement de ceux qui les appliquent aux murailles des villes, aux piles des ponts [168].

Quant aux feux d'artifice ou compositions de poudre combinée avec le naphte, le pétrole, le soufre, l'eau-de-vie, le mercure, il fait seulement cas de la lance à feu et de la fusée. Avec l'une, dit-il, on peut porter le désordre dans les rangs des ennemis [169]; avec l'autre on peut incendier leur camp [170].

Tous les différents arsenaux de France ressortent au bailliage de l'arsenal de Paris, où sont des avocats, des procureurs, et un bailli aux appointemens de cent écus [171]. L'artilleur Julien m'a parlé en détail de cette juridiction, et encore plus en détail des priviléges des officiers, des médecins, des chirurgiens d'artillerie [172] et des maîtres canonniers des principales villes [173]. Les officiers nous sommes tous réputés commensaux de la maison du roi [174]; cependant j'ai été plusieurs fois à la cour : jamais on ne m'a offert ni pain, ni vin, ni eau. Il est vrai,

a-t-il ajouté, par manière de plaisanterie, qu'il faudrait une table plus longue que de Paris à Metz, pour inviter tous les commensaux de cette maison, ou du moins tous ceux qui en ont le titre.

Il me reste à parler des grades ou de la hiérarchie de l'artillerie française. L'artilleur Julien est commissaire ; il a au-dessus de lui les lieutenans provinciaux, les lieutenans généraux et le grand-maître, capitaine-général de l'artillerie [175]; il a au-dessous les canonniers pointeurs, les canonniers, les déchargeurs, les armuriers, les fondeurs, les forgeurs et les ouvriers [176].

Quant aux charrois de l'artillerie, la hiérarchie en est celle-ci : le capitaine-général [177], les capitaines, les conducteurs, les charretiers [178].

Le commissaire Julien m'a dit que ce sont deux grands-maîtres qui de notre ancienne artillerie ont fait notre artillerie d'aujourd'hui. L'un est le grand-maître d'Estrées : il a perfectionné la fonte, la forme des canons, et leur a donné des lumières d'acier [179]; il a perfectionné le matériel. L'autre est le grand-maître de Pommereul [180] : il a perfectionné le tir, les manœuvres [181]; il a perfectionné l'emploi du matériel.

Commissaire ! quel est le livre classique de votre artillerie ? — La pratique manuelle de Collade [182].

Commissaire ! quelle est la dépense générale de l'artillerie ? —Sept, huit cent mille livres [183], aujourd'hui payées par le surintendant des finances Sully,

en même temps notre grand-maître, et, à mon avis, fort heureusement, car il a porté aussi dans l'artillerie sa patriotique serpe avec laquelle, d'un seul coup, il a abattu toutes les branches parasites où vivaient cinq cents faux artilleurs [184], prenant leur habit pour recevoir leur solde, le posant après l'avoir reçue.

Les places fortes.

Nous étions encore, le commissaire Julien et moi, à parler, à nous promener sur la plate-forme de la citadelle, lorsque nous en avons vu sortir un militaire que le commissaire Julien a appelé, en riant de toutes ses forces : Ingénieur! ingénieur! accourez, accourez donc! les Espagnols sont dans la citadelle! Le militaire a aussitôt rétrogradé et nous a joints : Ingénieur, lui a dit le commissaire Julien, vous nous obligerez également, notre ami le capitaine Bataille et moi, de faire voir à ce noble étranger les fortifications de la ville, et sans doute aussi de lui faire connaître le système français des places fortes. Cela dit, il s'est dérobé à mes remercîments avec tant de promptitude, qu'à peine ai-je eu le temps de lui crier que je le priais de recevoir mes salutations. Il me les a rendues en tournant grâcieusement vers moi sa belle figure et en ne cessant de courir.

L'ingénieur m'a poliment amené dans toutes les parties de la citadelle; étant ensuite montés ensem-

ble sur la banquette du parapet, il m'a parlé ainsi en abrégeant tant qu'il a pu son immense savoir :

L'enceinte de cette ville, m'a-t-il dit, en me la montrant de la main, est, comme vous le voyez, défendue par les inexpugnables fossés formés par les cours de la Moselle et de la Seille; car quoique ses remparts ne soient pas moins forts qu'autrefois où ils étaient très-forts [185], ils ne valent aujourd'hui guère; et sa citadelle presque aussi vieille [186], ne vaut guère mieux, quoiqu'elle ne soit pas non plus moins forte qu'autrefois où elle était aussi très-forte [187]. Heureusement pour notre honneur la Rochelle, le Hâvre, Sedan, Hesdin, Mézières, Thionville [188] et grand nombre d'autres places que M. de Sully a fait ou réparer ou bâtir [189], sont autrement fortifiées. Monsieur, a-t-il ajouté, les fortifications de ces villes, comparées aux fortifications des villes du siècle dernier, offrent à l'homme de l'art des changements progressifs qu'on peut chronologiquement classer.

Déjà, à la fin du siècle dernier, les tours auparavant circulaires s'étaient insensiblement allongées en fer de lance; depuis, elles sont devenues insensiblement angulaires [190] et ont pris le nom de bastion qui autrefois signifiait petite bastille [191], petite forteresse.

C'est du bastion que sont nés successivement et le bastion détaché ou ravelin, et le double bastion détaché ou double ravelin, et la tenaille et les re-

doutes [192], et enfin tout le système de la fortification angulaire.

Voyons attentivement comment le bastion, cette fortification-mère, a, chez les diverses nations, diversement engendré.

A bien examiner les ensembles, la fortification italienne, la plus ancienne, la plus régulière [193], la fortification espagnole [194], la fortification hollandaise, la fortification française, la fortification de notre Latreille [195], de notre Aurélio [196], offrent leurs plus notables différences dans la plus ou moins grande multiplication des bastions, dans la plus ou moins grande ouverture de leurs angles [197].

En douteriez-vous ? rapprochez dans votre pensée les villes fortes de ces différentes nations; toutes ont à peu près la même figure [198]. Au milieu les clochers, les maisons, la ville; tout autour les nouveaux remparts ou masses de terre, taillées en talus, revêtues de pierres ou briques, hautes de vingt-cinq, trente pieds, épaisses d'autant, couronnées de distance en distance par de petites et hautes masses de terre appelées cavaliers, interrompues de distance en distance par de grandes et basses masses de terre appelées bastions; tout autour fossé large de soixante, quatre-vingts pieds, recreusé au milieu d'un autre fossé; tout autour terres du fossé jetées en dehors formant le chemin couvert, l'esplanade ou glacis; tout autour, à une ou plus ou moins grande distance, autres fossés,

autres bastions, même plus multipliés, avec des tranchées de défense qui les lient aux flancs des bastions de la ville. Ces divers ouvrages tous fraisés, c'est-à-dire horizontalement hérissés d'un cordon de pièces de bois dont le bout taillé en pointe sort de deux ou trois pieds; tous palissadés, c'est-à-dire verticalement hérissés d'un cordon de pièces de bois plus fortes, plus longues et également terminés en pointe, offrent comme un gros noyau de pierre entouré de diverses zones de terre, de bois, d'eau et de terre, hérissées d'angles, de pointes [199], ou plutôt comme une grosse tête à plusieurs effrayantes gueules, armées de plusieurs rangées de dents.

L'administration militaire.

Maintenant que je vais passer à une autre partie de l'art, j'ai à faire ici l'histoire de la singulière aventure qui, la semaine dernière, me fit faire à Verdun une bien utile connaissance.

Je passais, je crois, dans la rue de la Tour [200] : Monsieur, me dit un pauvre en me montrant des parchemins enroulés, je viens de trouver ces grands parchemins; si vous voulez m'en donner deux sous ils sont à vous. —Voilà deux sous ! J'emportai ces parchemins ; je les déroulai ; c'étaient des revues militaires ; en rentrant à l'auberge, je dis à haute voix que le hasard venait de faire tomber entre mes mains un rouleau appartenant peut-être à un commissaire des guerres.

Il ne s'était point passé une heure qu'on frappe à ma porte ; un grand beau jeune homme se présente et me dit, en mettant la main à son chapeau haut empanaché et en rejetant en arrière son petit manteau qui couvrait la brillante poignée de son épée, qu'il était le clerc du commissaire des guerres, et qu'il y avait apparence que les revues de soldats que je venais de trouver étaient celles qu'il venait de perdre. Je les lui remis. Il les ouvrit et les reconnut tout de suite : Monsieur, me dit-il alors, après m'avoir montré les différens seings apposés au milieu et au bas de l'écriture[201], je voudrais bien, ne fût-ce qu'afin que vous puissiez voir combien sont importantes les pièces que vous me rendez, et combien de remercîmens je vous dois, que vous connussiez notre administration militaire. Monsieur, lui répondis-je, je voudrais bien aussi la connaître, je serais même fort content d'en avoir seulement une légère idée. Oh ! oh ! me dit-il avec un air de joie et de bonne volonté, rien n'est plus aisé, plus facile ; demandez-moi ce que vous voudrez. Il s'assit alors sur le siége que je lui avais présenté à son arrivée, et je m'assis en même temps. Monsieur, quel est le chef de l'administration militaire ? Le chef ! le chef ! me répondit-il en réfléchissant et en portant la main au front ; le chef ! nous n'en avons pas[202]. Et, ajouta-t-il avec un plus grand éclat de voix, comme en se raffermissant, nous n'en avons pas besoin. Mais tenez, continua-t-il, un peu

surpris par ma première question, et peut-être en craignant une seconde, une troisième, vous pourriez m'interroger sur des points qui vous paraîtraient essentiels et qui ne le seraient pas, vous pourriez aussi ne pas m'interroger sur d'autres qui ne vous paraîtraient pas essentiels et qui le seraient ; je vais tout vous dire ; vous saurez tout ce que vous pouvez désirer. Ecoutez-moi.

En France les dépenses de la guerre sont :

Ou ordinaires, comme celles de la cavalerie ;

Ou extraordinaires, comme celles de l'infanterie[203].

Pour les dépenses de la cavalerie, la principale force de l'armée, il y a un impôt dont l'argent est sacré ; on l'appelle le taillon de la gendarmerie. Notre siècle l'a établi[204] ; il a établi de même, sous un autre nom, le taillon de l'infanterie[205], le taillon de la fortification[206]. Le siècle où nous entrons établira sûrement aussi le taillon de l'artillerie, le taillon de la marine ; et alors la défense intérieure et extérieure, la force, le repos de la France seront assurés.

Chaque mois, le roi arrête de sa main l'état des compagnies de cavalerie et leur solde[207]. Le roi n'arrête pas[208], mais bien sûrement les rois du nouveau siècle daigneront aussi arrêter les états des régimens d'infanterie et leur solde.

Les fonds sont entre les mains d'un trésorier général des guerres[209].

Ces fonds y sont mis au moyen des mandemens qne donne sur les receveurs des tailles le trésorier général des finances[210].

Dans les compagnies de cavalerie, le trésorier général des guerres a un payeur[211].

Dans les régimens d'infanterie il n'en est pas de même ; le trésorier fait payer par ses commis[212].

Les troupes ne reçoivent leur solde qu'après la montre ou revue faite par les administreteurs militaires ou commissaires aux revues, ou commissaires des guerres, dont maintenant je vais vous parler.

Jusques au commencement de ce siècle les revues des corps de troupe avaient été faites par des baillis, des magistrats, des officiers domestiques de la maison du roi, des gentilshommes notables[213] ; vers ce temps des commissaires aux revues, qu'on a appelés ensuite commissaires des guerres, furent établis en titre d'office[214]. Ils nous ont délégué, à nous leurs commis ou clercs, une partie de leurs fonctions[215].

Au jour fixé pour la revue, le commissaire, ou son clerc, se présente devant la troupe et fait l'appel. Il crie : la selle ! me voilà ; la bride ! me voilà ; la croupière ! me voilà ; la boucle ! l'ardillon ! la housse ! le pas ! le trot ! le galop[216] ! Chacun se porte en avant dès qu'il entend son nom ou son surnom.

La revue passée, le payeur de la compagnie, ou le commis du trésorier général, assis derrière une

grande table, paie chacun en beaux écus, au vu de tout le monde[217].

Lorsque c'est un simple régiment d'infanterie, on se contente d'une croix à la suite de chaque nom[218] : mais si au contraire c'est une belle compagnie de gendarmerie, chaque gend'arme, après avoir passé deux revues, une en robe[219], une autre sous les armes, signe le procès-verbal de paiement. Monsieur, convenez-en, une compagnie de gentilshommes, une compagnie de gend'armes, signant tous à deux ou trois croix, à deux ou trois exceptions près[220], en dit plus sur le progrès de l'instruction nationale que la plus longue et la plus belle harangue de l'université.

A leur tour, les commissaires des guerres sont eux-mêmes inspectés ; ils le sont par les contrôleurs ordinaires des guerres[221], par les contrôleurs extraordinaires des guerres, par le contrôleur général des guerres[222] qui donne aux troupes les quartiers[223] dont le roi a toujours dans sa poche le livret[224].

Des dépenses de la guerre, vérifiées par les contrôleurs, le plus important chapitre est celui de la solde[225].

Vient ensuite le chapitre des vivres, dont l'administration est régie par un commissaire général des vivres des camps et armées du roi[226] : il a, entre autres officiers sous ses ordres, les clercs des vivres[227], les jaugeurs de farine et autres den-

rées[228], les munitionnaires, les marchands dont la fourniture des pains se fait à raison de quinze cents par voiture ou de trois cents par charge de mulet[229].

Vous remarquerez que les pains de munition sont distribués à l infanterie[230], qu'ils ne le sont jamais à la cavalerie[231], qu'ils sont faits de trois quarts de froment et d'un quart de seigle, qu'ils pèsent douze onces au moins, qu'on en donne deux par jour à chaque soldat[232]; qu'on lui donne en outre une pinte de vin, et par semaine une mesure de vinaigre[233].

Je sais d'assez bon lieu qu'on a été sur le point d'adopter dans les camps français le biscuit, le pain de pierre des Turcs[234], ainsi que les moulins et les fours portatifs des Anglais[235].

Le bœuf et le mouton sont la nourriture des gens de guerre[236], même des chefs, à qui il est tout au plus permis de se faire servir de la volaille[237].

Notez aussi que l'administration ne se borne pas seulement, lorsque les munitionnaires contractent avec elle, à les obliger de fournir en quantité suffisante le pain, la viande, les vivres, mais qu'elle leur fait encore souscrire l'engagement d'établir dans les camps des marchés approvisionnés de fruits, d'épicerie, d'eau-de-vie, d'étoffes, de cuir, de linge et de merceries[238], en sorte que, sans aller courir au loin, le soldat puisse facilement se procurer ces divers objets.

Notez encore que l'administration veille avec sollicitude sur la santé des soldats, qu'elle donne aux corps militaires des médecins, des chirurgiens [239], qu'elle les fait purger, les fait saigner comme dans les familles bourgeoises, qu'elle veille sussi avec sollicitude sur l'accomplissement de leurs devoirs religieux, qu'elle leur donne des aumôniers [240].

Les soldats blessés ou malades sont reçus dans les ambulances, les hôpitaux militaires [241].

Les soldats vieux vont dans les garnisons des villes mourir mortes-payes à quinze deniers par jour [243].

Dès que le jeune clerc aux revues n'eut absolument plus rien à dire, il se leva et aussitôt sortit.

Le Code militaire de France.

J'écrirai d'abord que le brave capitaine Bataille admire les ordonnances pénales. Il n'en excepte que celle du morion qui, suivant lui, avilit le militaire, l'homme.

Quand un soldat, m'a-t-il dit, est condamné *aux honneurs du morion*, il est d'abord obligé de se choisir parmi ses camarades un parrain; aussitôt le parrain le désarme, lui place le chapeau sur la pointe d'une pique qu'il lui donne à tenir, et le fait mettre dans la position de quelqu'un à qui l'on va donner le fouet sur les chausses, et véritablement le parrain le lui donne avec le bois d'une

arquebuse. On compte les coups de cette manière : on lui demande s'il est gentilhomme ; il doit répondre qu'il l'est, puisqu'il est soldat ; on lui dit alors qu'un gentilhomme doit avoir tant de pages, tant de valets, tant de chiens, tant de faucons, et autant de pages, autant de valets, autant de chiens, autant de faucons, autant de coups. On lui demande combien de tours il y a à son château : s'il répond qu'il ne s'en souvient pas, on répond pour lui qu'il y en a tant; autant de tours, autant de coups. On lui demande ensuite quels sont les princes de la famille royale ? il les nomme ou on les nomme pour lui ; autant de princes, autant de coups. On passe aux maréchaux de France, aux officiers du régiment ; il les nomme ou on les nomme ; autant de maréchaux, autant d'officiers, autant de coups. De temps en temps le parrain ajoute :

Honneur à Dieu !
Service au roi !
Tout pour toi !
Rien pour moi !

Le tambour avait battu un ban au commencement, il en bat un autre à la fin[243].

Quant à moi, je trouve bien sévère aussi la punition ou plutôt la peine de l'estrapade, que j'ai déjà vu donner plusieurs fois depuis mon arrivée en France, et qu'on donne fort souvent à Paris sur la place de ce nom, hors la porte Saint-Jacques[244]. Le soldat, lié par les pieds et par les mains, est

suspendu au haut d'un mât, d'où on le laisse tomber à peu de distance de terre.

Les réglemens veulent que lorsqu'un soldat a donné un soufflet à un de ses camarades il en reçoive un autre de sa main, en présence de la compagnie assemblée[245]. Les réglemens veulent aussi que lorsqu'il a donné un démenti à un autre soldat il lui en demande publiquement pardon[246].

Dans certains cas, les réglemens permettent le duel pour injures graves ; mais ils exigent qu'il ait lieu en public[247]: les réglemens punissent de la dégradation d'armes le duel qui a eu lieu sans autorisation[248]. Je n'ose ni approuver ni blâmer.

Soldat qui déserte est puni de mort.

Soldat qui s'enrôle dans deux bandes est puni de mort.

Soldat qui fait violence à une femme est puni de mort.

Soldat qui frappe son hôte est puni de mort. La loi n'est que juste en se montrant rigoureuse envers l'homme armé auquel l'homme désarmé est obligé d'ouvrir ses foyers.

Soldat qui emporte de force quelque chose à son hôte est encore puni de mort[249]. Le délit est moindre, la peine devrait l'être.

Le bon Louis XII portait dans son cœur la paix et la sûreté des chaumières, il voulut que les troupes ne fussent logées que dans les villes clo-

ses [250]. Comment son ordonnance est-elle tombée en désuétude [251] ?

J'ai lu avec plaisir les nouvelles ordonnances où Henri IV prend sous sa sauvegarde les villageois et leurs bestiaux. Il y menace les soldats des peines les plus sévères[252], on croit l'entendre parler.

Les prévôts, assistés de six notables avocats du plus prochain siége, peuvent condamner à mort sans appel[253]. Quant au connétable, il suffit de son ordre ! Pendez-moi celui-ci ! branchez-moi celui-là ! faites-moi passer cet autre par les piques ! disait tout en se promenant, ou tout en récitant son chapelet, le vieil Anne de Montmorency. La mémoire de cette police expéditive ne s'est pas encore perdue parmi les soldats : *Dieu nous garde des patenôtres de monsieur le connétable !* est passé en proverbe[254].

La police des colonels-généraux a été quelquefois bien plus terrible. Aux Ponts-de-Cé, on montre l'endroit où le colonel Strozzi fit noyer huit cents filles de joie, restées malgré ses bans à l'armée[255] ; ces pauvres malheureuses imploraient la terre et le ciel.

En France, quand on dégrade un soldat, on le fait promener publiquement avec une pioche sur l'épaule[256]. La pioche, instrument nourricier et respectable, ne peut dégrader ; c'est un contre-sens social que la vieille France a transmis à la France actuelle.

François Ier donna des anneaux d'or, des marques d'honneur[257]; il institua des prix permanens; cette conception si heureuse, si follement abandonnée, aurait peuplé de héros tous les rangs de l'armée.

Le noble cœur du soldat est vivement ému aux funérailles militaires où, dans les rangs des prêtres chantant les dernières prières des morts, les homicides piques sont traînées sur la terre, où le drapeau, porté sur l'épaule, reste enroulé, où le tambour, porté aussi sur l'épaule[258], reste muet.

LA CAPITALE DE LA FRANCE.

Station XLII.

Me voilà enfin à Paris, et depuis quelque temps. Que de questions me seront faites à mon retour en Espagne! voyons si je pourrai y répondre.

Quelle est la grandeur de Paris?

Comparé à Madrid, à Tolède, Paris égale ces deux villes réunies[1]; et tous les jours encore, luttant contre les bornes que lui a posées la main des rois[2], elle les a plusieurs fois renversées.

Paris renferme environ quinze mille maisons[3]; il est divisé en croix par la longue rue Saint-Martin



Rouargue frères del & sc

NOTRE DAME.

Hist. des Français des divers états

prolongée par la longue rue Saint-Jacques, et par la longue rue Saint-Honoré prolongée par la longue rue Saint-Antoine. Paris forme donc comme quatre villes : la ville des gens de cour où sont le Louvre, les Tuileries ; la ville des gens de guerre où sont le le château fort de la Bastille, l'Arsenal, tout rempli d'armes[4], le Temple, tout rempli de poudre[5]; la ville des gens de lettres où sont les colléges de l'université ; enfin la ville des gens d'église où sont les cordeliers, les jacobins, les chartreux et le plus grand nombre de couvens[6].

Quels sont les principaux édifices de Paris?

Tout le monde va d'abord, en arrivant, visiter Notre-Dame; cette basilique est grande, vaste, mais un peu massive, et même aux yeux d'un Espagnol, un peu nue.

Un des clercs-portiers, ayant remarqué mon attention à tout voir, à tout examiner, se douta que j'étais étranger, et m'offrit de me montrer les diverses curiosités de cette église : j'acceptai.

Vous saurez d'abord, me dit-il, que les fondements sont bâtis sur pilotis.

Regardez maintenant les portes; elles sont superbes; elles sont couvertes de cuir, attaché avec des ornements et des clous de fer doré[7].

Il y a dans cette église vingt-deux autels : celui-

ci est l'autel des paresseux. On y dit, le dimanche, la dernière messe à onze heures [8].

Lorsque nous eûmes fait le tour de l'église, le clerc-portier, tout en me reconduisant, me fit arrêter auprès de la principale porte, devant un très grand lit de bois, scellé au pavé, sur lequel me dit-il, les enfants trouvés et leurs nourrices se placent, aux jours des solennités, pour solliciter la charité publique [9].

Il me reconduisit jusqu'à la grande porte, où il prit congé de moi, après m'avoir montré, avec sa longue baguette, une à une, les nombreuses effigies des rois [10] qui ont gouverné la France, et qui, là, semblent maintenant se présenter au jugement des peuples.

J'avoue que j'ai passé plusieurs jours sans aller voir ni le Louvre ni les Tuileries [11]. J'ai trouvé que cela ne seyait pas mal à la fierté espagnole, à la gloire de notre Buen-retiro et de notre Escurial [12].

Quels sont les principaux hôtels de Paris?

Dans cette ville les hôtels des princes et des grands seigneurs paraissent être, par leurs vastes dimensions, les châteaux des rues où ils sont bâtis.

Suivant moi, l'hôtel de Carnavalet, rue de la Culture-Sainte-Catherine, élevé sur les plans de

l'abbé de Clagny, décoré par les sculptures de Goujon [13], est le plus beau, le plus élégant.

L'hôtel de Cluni, rue des Mathurins, malgré les dentelles en pierre de ses portes et de ses fenêtres [14], ne peut lui être comparé.

Il me tardait de voir le fameux hôtel d'Hercule, devant la porte duquel ce fou de Rabelais fit tant de folies divertissantes, afin d'attirer l'attention des gens du chancelier Duprat, afin d'être admis à son audience [15]. Cet hôtel est sur le quai des Augustins, à côté de l'église de ces religieux, *la rue entre* [16].

A peu de distance, du même côté de la rivière, est le magnifique hôtel de Nevers, pour lequel Henri III fit bâtir le Pont-Neuf [17].

Je n'approchai pas sans un sentiment de respect de l'hôtel de Clisson ou de la Miséricorde, rue du Chaume; il n'y a pas encore douze ans qu'il était habité par le duc de Guise [18].

Ma pensée fut de même profondément saisie en approchant de l'hôtel qu'habita une femme d'un grand caractère, qui remua aussi le monde, qui aiguisa pendant plusieurs années, et sans cesse, les ciseaux dont elle voulait faire une couronne de moine à Henri III. C'est l'hôtel de la fameuse duchesse de Montpensier [19], situé aux coins des rues de Tournon et du Petit-Bourbon. Aujourd'hui il y a solitude comme à celui de son frère le duc de Guise.

Il en est encore aujourd'hui de même, dans la

rue Coquillière, à l'hôtel de Soissons, bâti avec une dépense toute royale par Catherine de Médicis. La haute colonne astronomique dont il est surmonté a fait croire au peuple que dans ses vastes appartements avaient lieu des opérations et des scènes de magie[20]. Le peuple a toujours aimé à croire aux magiciens, surtout aux magiciennes, surtout aux magiciennes couronnées.

Même solitude, et depuis bien plus long-temps, sur le quai du Louvre à côté du connétable de Bourbon. Tout le monde sait qu'il prit les armes contre son roi, et qu'il le fit prisonnier à Pavie. Les portes et les fenêtres de son hôtel furent barbouillées de jaune par la main du bourreau. Encore les pluies de plus de soixante hivers ne les ont pas lavées[21].

J'allai, rue Saint-Antoine, visiter l'hôtel de Brissac[22]. Celui-là est fort fréquenté, fort animé; j'espérais y voir ce fameux duc qui, à la journée des barricades, avec quelques barriques placées à l'extrémité de chaque rue[23], fit sortir de Paris Henri III; qui, sept ans après, au moyen des bas de chausse blancs que portèrent comme signe de ralliement[24] les bons Français, y fit entrer Henri IV.

Quels sont les plus beaux ponts de Paris?

Il n'y en a qu'un beau : c'est le Pont-Neuf, vraiment neuf; car depuis douze grandes années,



Rouargue frères del & sc.

LE PONT NEUF ET LA SAMARITAINE.

deux architectes, Androuet, Marchand [25] n'ont encore pu le finir [26].

Tous les autres ponts en pierre sont bordés de maisons [27], et ne paraissent être que la continuation des rues aboutissantes.

Le Pont-au-Change, le pont de l'île Notre-Dame [28], le pont des Tuileries sont surmontés d'une grande croix dans leur milieu [29]. On les a faits en bois [30], comme des ponts de village.

Quelles sont les principales rues de Paris?

De même que dans toutes les villes du monde chrétien, à Paris un fort grand nombre de rues, surtout des principales, portent le nom des apôtres ou des patrons du royaume : Saint-Jacques, Saint-Paul, Saint-Antoine, Saint-Honoré, Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Germain, Saint-Marcel, Saint-Louis [31].

En y entrant, on remarque d'abord une merveilleuse propreté; tous les jours les pavés sont nettoyés [32], et ils sont lavés à grands seaux d'eau plusieurs fois le jour [33].

On remarque encore que chaque maison, ou par dévotion, ou par esprit de parti, a sur la porte son saint dans une niche [34].

Vous êtes frappé aussi, dans les riches quartiers, de ce grand nombre de hautes et larges portes nouvellement bâties, appelées portes cochères, portes

carrossières, du nom des coches, des carrosses auxquels elles s'ouvrent[35].

Vous ne l'êtes pas moins de la richesse et de la magnificence des enseignes. Parmi les Parisiens, c'est à qui se ruinera en enseignes, à qui aura les plus belles, surtout à qui aura les plus grandes[36]. Les nuits où le vent mêlé de pluie agite les nombreuses enseignes d'une longue rue, vous diriez d'un ouragan déchaîné à travers une forêt. Ordinairement les plus grandes enseignes sont portées sur des piliers. Toutes sont peintes, ou des images des saints, ou des croix de tous les métaux et de toutes les couleurs[37]. Avant le siége et pendant le siége de Paris, les enseignes de la croix de Lorraine étaient les plus multipliées[38]. Un marchand, fort économe, qui voulait bien vivre avec tout le monde, avait fait peindre d'un côté de son enseigne : Vive le roi! et de l'autre : Vive la ligue! suivant le temps, il tournait et retournait son enseigne.

Quelles sont les places de Paris ?

Dans les différentes villes de l'Europe on nomme places les grands espaces carrés ou circulaires, environnés de maisons. A Paris, il n'y a pas de places[39].

Quels sont les marchés de Paris ?

Les Parisiens sont habitués cependant à nom-

mer places de petits ou de grands carrefours, où se tiennent de petits ou de grands marchés au pain, à la viande, au poisson, aux œufs, aux fruits, aux légumes [40].

Le marché le plus spacieux est celui de la grande halle qu'on nomme simplement la halle; quatre des plus grandes rues y aboutissent comme quatre grands canaux qui viennent y décharger les plus belles productions des quatre régions de la France.

La grande halle est entourée de piliers; elle tient à la halle au blé, bâtiment circulaire, bien aéré, bien fermé, à la halle aux œufs, à la halle au beurre [41].

Je ne dois pas omettre la fameuse halle des Mathurins, où, aussitôt que les marchands ont déployé leurs rouleaux de parchemin, écoliers, régens, procureurs, notaires, greffiers, accourent [42]. Autrefois ils y accouraient en bien plus grand nombre, et quoique la halle des Mathurins reste depuis long-temps la même, elle devient tous les jours plus grande.

Je cherchai assez long-temps la halle au vin, je ne pouvais facilement la trouver; il n'y en a pas. On ne vend le vin que sur les bateaux, où les marchands parisiens ont des banderolles de couleurs éclatantes, où les marchands forains n'en n'ont d'aucune couleur [43].

Le marché aux chevaux est devant le Châtelet: je ne l'ai pas cherché, je ne l'ai que trop souvent

rencontré ; car lorsqu'il se tient, il ne faut point passer au bas de la rue Saint-Denis, ou il faut y passer entre les coups de pieds des chevaux et les coups de fouet de ceux qui les vendent.

Quelle est la population de Paris ?

Il y a environ quatre cent mille hommes à Paris[44]: c'est un peu plus qu'à Londres[45], c'est un peu moins qu'à Constantinople[46].

Dans une des dernières montres de la garde bourgeoise, on compta cent mille hommes[47].

L'armée de la ligue, qui dans tant de provinces a livré tant de batailles, était en grande partie composée de cette garde[48].

On dit qu'ordinairement il y a mille malades à l'Hôtel-Dieu[49].

On dit qu'il meurt à Paris, chaque jour, huit personnes[50]; on devrait dire vingt ou vingt-cinq.

On porte le nombre des pauvres à dix-sept mille[51].

On porte le nombre des marchands en gros, ayant plus de cinq cent mille livres, à deux cents[52].

Et le nombre des autres marchands ayant une fortune médiocre, à vingt mille[53].

On croit qu'il y a au moins douze cents boulangers[54].

On évaluait, il y a plus de soixante ans, le prix des loyers à trois ou quatre cent mille livres[55].

On évalue aujourd'hui la consommation du vin à trois cent mille muids[56].

On a calculé ce que Paris boit : on n'a pas calculé ce qu'il mange.

Quelles sont les diverses conditions du peuple de Paris?

J'ai dit qu'à Paris il y avait quatre villes : j'aurais dû dire qu'il y en avait cinq, que la cinquième, celle du commerce, était située au centre, s'étendant vers le nord ; j'aurais même dû dire qu'il y en avait six, que la sixième, celle des fabriques, était située à l'orient. A certains égards les lois municipales semblent maintenir cette fixité de ces diverses villes, cette fixité de domicile des parisiens, car plusieurs professions ne peuvent passer d'une rive à l'autre. Par exemple il est défendu aux libraires d'aller s'établir en-delà des ponts sur la rive droite[57], il est défendu aux maîtres d'armes d'aller s'établir en-deçà, sur la rive gauche[58].

Le petit peuple avec lequel se confondent les Irlandais[59] et les gens pauvres logés chez les logeurs à un liard[60], se trouve partout, mais en plus grand nombre dans les quartiers orientaux où il appartient aux fabricans qui lui donnent du travail, et dans les quartiers méridionaux où il appartient aux moines qui remplissent son écuelle[61].

Quels sont les délits les plus fréquens à Paris?

Sous un gouvernement faible où il y a des émeutes, des séditions, des révolutions, il n'y a guère, à Paris, de voleurs, de malfaiteurs; mais sous un gouvernement fort il y en a en grand nombre et ils s'y organisent par grandes compagnies, appelées compagnies des guilleris[62], compagnies des plumets[63], compagnies des rougets[64], compagnies des gr isons[65], compagnies des tire-laine ou voleurs pauvres diables détroussant les bourgeois[66], compagnies de tire-soie ou voleurs de bonne famille, n'attaquant jamais que les gens de qualité[67].

Il y a aussi la compagnie des barbets qui prennent les divers habits des divers états, pour s'introduire dans les maisons[63].

Il y a aussi la compagnie de la Matte, qui a ses membres, ses affidés, ses fins matois[69], qui est publiquement connue, qui n'est guère inquiétée.

Il y a aussi des compagnies de meurtriers, entre autres celle des mauvais garçons qui se louent publiquement au plus offrant, et qui gagnent impunément leur argent[70].

Aux voleurs, aux coupeurs de bourses, aux affronteurs, aux mauvais garçons, joignez d'un côté les nombreux et turbulens écoliers de l'université, et de l'autre les nombreux et turbulens compagnons ouvriers, les nombreux et turbulens laquais ou va-

lets qui souvent au milieu des rues se livrent de petites batailles [71]; joignez toute cette jeune noblesse indisciplinée qui, la nuit, fait gloire de charger le guet et de le mettre en fuite [72].

Quelle est la police de Paris?

Tous les ans on comptedans cette ville un plus ou moins grand nombre et toujours un très-grand nombre de meurtres [73]; on y en compterait toutefois un bien plus grand nombre sans son excellente police.

D'abord il n'est permis à personne d'avoir plus d'une porte à sa maison; s'il en a plus d'une, le magistrat fait aussitôt maçonner l'autre ou les autres [74].

Il n'est pas non plus permis de laisser sa maison inhabitée. Le magistrat fait placer un gardien à celles où les propriétaires absens n'en laissent pas: c'est que dans les temps où les délits nocturnes se multiplient, toutes les maisons sont obligées de faire à leur tour le guet de la rue; et dans ces temps il y a successivement à chaque maison un homme qui derrière la vitre regarde ou écoute, qui au premier bruit, au premier cri, ouvre la fenêtre, sonne sa clochette jusqu'à ce que les clochettes voisines l'aient entendue; alors et à l'instant toutes les clochettes de Paris sonnent; toutes les fenêtres s'illu-

ninent ; tout le mode sort en armes[75], et les malfaiteurs sont poursuivis, environnés, arrêtés.

Il ne faut pas d'ailleurs croire qu'aussitôt qu'il fait nuit et qu'aussitôt que les barres qui assujétissent les portes[76] sont poussées avec un retentissement général et presque simultané, Paris soit dans les ténèbres: tout le monde sort une lanterne à la main, ainsi que l'ordonnent les réglemens[77], et ce mouvement de milliers de lanternes, aux sombres soirées de l'hiver, fait spectacle.

J'ajouterai que la police force les habitans de la ville à suspendre pendant certains mois de l'année, devant lenr porte, une lanterne allumée[78].

Il est à regretter que depuis environ quarante ans on ait renoncé aux grandes lanternes publiques, appelées falots, suspendues à de hautes potences[79]; on a eu, sans doute, de bonnes raisons : je voudrais bien cependant les savoir.

Je ne veux rien omettre et je dirai aussi que dans tous les quartiers il y a un grand nombre de seaux de cuir, pour assurer des secours dans les cas d'incendie[80].

La police de Paris a pour chefs les dixeniers, les cinquanteniers, les quarteniers[81].

C'est chez les dixeniers que les étrangers, à leur arrivée, se font enregistrer[82].

Quelle est la garde de Paris ?

Ainsi que Paris est formé de maisons très-vieilles, vieilles, neuves, la garde soldée de cette ville est formée des anciens archers, au nombre de cent vingt, tous décorés de l'ancien ordre de l'étoile[83], des arbalêtriers de Charles VI, au nombre de soixante[84], des arquebusiers de Charles IX au nombre de cent[85].

Quant à la garde non soldée qu'on nomme le Guet, elle est formée des corps de métier.

Je note, non comme chose accessoire mais comme chose très-notable, que les métiers exempts de faire le guet sont en plus grand nombre que les métiers qui le font[86].

Les Parisiens de la paroisse ou terre Saint-Éloi, du Temple, de Saint-Jean-de-Latran, quels que soient leurs métiers, en sont exempts[87].

Les quatre ou cinq cents messagers ou bedeaux de l'université en sont de même exempts.

Les descendans du pèlerin Chalo de Saint-Mas, quel que soit leur état, en sont de même exempts ; on en compte dans cette ville plus de trois mille. La race des pèlerins est donc bien féconde? non, c'est la race des privilégiés.

Quels sont les magistrats de Paris ?

Depuis qu'il y a des prévôts, il y en a sans doute à Paris et il y en a sans doute deux : l'un le prévôt chef de la justice civile, le prévôt du roi ; l'autre le chef de la justice commerciale, le prévôt des marchands. D'abord insensiblement, ensuite plus sensiblement et surtout aux deux derniers siècles, l'autorité municipale a passé des mains de l'un dans celles de l'autre, et si à cet égard l'un aujourd'hui n'a guère plus à gagner, c'est que l'autre n'a guère plus à perdre.

Le prévôt des marchands préside le conseil municipal des échevins[88], et il ne préside pas la justice commerciale ; car elle est maintenant sortie de l'Hôtel-de-ville[89].

Quel était hier Paris.

Il n'y a pas long-temps que j'étais à souper avec un de mes voisins. Quand nous fûmes entre la poire et le fromage, entre une bouteille de vin de Mâcon et une bouteille de vin de Bordeaux, il revint sur sa vie passée, m'avoua qu'il avait été aussi franchement bon ligueur qu'il était aujourd'hui franchement bon Français, bon serviteur du roi ; et tout en disant son *meâ culpâ*, il me fit pour ainsi dire apparaître le fameux Paris de la ligue.

Quelles années, me dit-il, que les années 1592,

1593 et 1594 [90] ! il n'en sortira jamais de pareilles du sein des siècles. Paris était changé en un camp muré, les maisons en tentes, les bourgeois en soldats, parmi lesquels les marguilliers, les sacristains, les clercs, les chantres étaient colonels, capitaines, sergens, enseignes.

Continuellement tambours, cloches;
Et silence au palais du roi;
Et silence au palais de justice;
Et silence aux colléges;
Et silence aux halles, aux marchés;

Pour les plus riches, comme pour les plus pauvres, de la viande de chien, de chat, de cheval, du pain d'avoine [91].

Vers la fin, des racines, des herbes cueillies sous les canons des assiégeans et des assiégés [92].

Bientôt les rues se remplissent de mourans et de morts. Les vautours descendent du ciel; la terre vomit des serpens [93].

Les malheurs de cette ville surpassent ceux de Sagonte, de Carthage et de Jérusalem.

Certes, il y a pour long-temps avant que Paris ait de nouveau envie de vouloir se faire assiéger. Ce n'est pas que plusieurs anciens chefs, aujourd'hu redevenus obscurs et sans pouvoir, ne fussent prêts à recommencer. On trouverait, comme disent familièrement les Français, des violons, mais depuis que le roi actuel règne, on ne trouverait plus personne pour danser.

Quel est aujourd'hui Paris ?

Lorsque je me souviens des narrations de cet ancien ligueur, je suis encore plus émerveillé de la face actuelle de ce grand Paris, saigné, purgé pendant sa crise, sa fièvre, son délire, par les charlatans, les empiriques, et comme les corps vigoureux, tout aussitôt qu'on l'a rendu à lui-même, redevenu ce qu'il était.

Paris a maintenant repris toute sa vie, tout son embonpoint, toutes ses couleurs.

On me dira que je n'ai pas vu Paris avant la ligue : sans doute, mais j'ai vu ceux qui l'ont vu.

Comme auparavant, les rues sont devenues populeuses, retentissantes.

Comme auparavant vous entendez crier : Oranges de Portugal[94] ! oranges de Provence ! oranges d'Italie[95] ! cerises de Poitiers[96] ! pêches de Corbeil[97] ! bergamottes d'Autun[98] ! bon-chrétien de Tours[99] ! marrons de Lyon[100] ! navets de Maisons[101] ! oignons de la Ferté[102] ! pain de Louvres ! pain de Gonesse ! pain de Saint-Germain[103] ! vin de Surêne ! vin de Vaugirard ! vin du Mont-Valérien ! vin de Montmartre[104] ! sauce blanche ! sauce verte[105] ! petits pâtés de cinq deniers[106] ! flageots ! gobets ! craquelins ! merveilles frites[107] ! dragées dorées[108] ! casse-museaux ! brides à veau[109] ! cependant que les cui-

sines des traiteurs[110] bouillonnent, que les fours des pâtissiers[111] chauffent, que les broches des rôtisseurs[112], de même remplies d'un bout à l'autre, tournent comme auparavant.

Vous entendez, comme auparavant, les cinquante colporteurs-crieurs de livrets, leur belle plaque sur l'épaule[113]. Crier : *Catalogue des rues de Paris, avec la dépense qui se fait tous les jours dans cette ville*[114] ; *La prochaine ruine de Paris, mise en quatrains français*[115], et comme auparavant, et plus qu'auparavant vous voyez de libraires ou criant leurs livres aux portes des riches maisons[116], ou roulant leurs tablettes le long des rues[117].

Si Paris ne travaille pas moins, ne commerce pas moins, ne lit pas moins, il ne rit, il ne s'amuse pas moins.

Les dimanches, après les Complies, il va, tout comme il allait, danser à Saint-Antoni[118], à Bagnolet, à la Malmaison[119] qui ne fait plus peur à personne, à Madrid qui ce jour-là est ouvert[120], surtout aux îles de la Seine, îles enchantées, gazonnées, plantées de groupes d'arbres, à l'ombre desquels de jolies familles se promènent, se reposent, se régalent[121], tandis que les joueurs au pale-mail, à la longue paume, à la courte boule, animent, couvrent les deux rives[122].

Qu'on vienne aux beaux ombrages du quai des Ormes, on y trouvera, peut-être plus qu'autrefois, du velours, des épées, des vertugadins, des den-

telles, d'élégans cavaliers, d'élégantes dames, du beau monde[123].

Le long de ce grand pré aux Clercs qui tient tout un côté de la Seine, depuis l'abbaye Saint-Germain jusqu'à l'opposite de Chaillot[124], vous y trouveriez, Rabelais y trouverait autant d'écoliers que de son temps, et vous les trouveriez et il les trouverait jouant aux divers jeux qu'y jouait son élève Gargantua[125], et sans doute à d'autres encore.

J'ajoute: les écoliers ne vont-ils pas, comme autrefois, se mêler aux divertissemens populaires[126]? Dans ces nombreuses mascarades qu'on voit ou du haut des remparts ou des plates-formes du Châtelet[127], ces troupes de loups, de panthères, d'ours, de taureaux, de chevaux, de mulets, d'ânes[128], ne sont-elles pas la plupart incontestablement composées de bacheliers, de licenciés, de maîtres-ès-arts, même de docteurs?

Ne puis-je pas dire aussi que les foires ne sont pas moins animées; et pour ne parler que de celle de Saint-Germain où sont réunis tous les plaisirs, toutes les joies des précédents siècles et du nôtre, les vastes emplacemens que couvrent d'antiques charpentes sont-ils devenus trop vastes? Y a-t-il un moindre nombre de ces riches et magnifiques étales, divisées, suivant les marchandises, en rues de fines toiles, rues de fins draps, rues de satin, rues de velours, rues de quincailleries, rues de miroirs, rues d'orfévrerie, rues d'argent, rues d'or,

rues de perles, rues de diamans[129]? Y a-t-il moins de spectacles, moins de flambeaux, moins de musique, moins de monde, moins de bruit? y en a-t-il moins? non! non! La cour y vient-elle moins souvent? Prolonge-t-elle moins souvent la durée de la foire[130]? non! non!

Paris a repris ses habitudes, je me hasarde à dire ses allures. Les Français criaient quatre fois plus haut que les autres peuples, les Parisiens criaient quatre fois plus haut que les autres Français : Vive le roi! aujourd'hui les Parisiens crient vive le roi! plus haut encore[131]; aujourd'hui, à son entrée, ils tapissent beaucoup plus de fenêtres[132], et carillonnent beaucoup plus avec leurs horloges[133].

Paris a repris ses usages.

Toujours après l'office les marguilliers sont reconduits entre deux bedeaux[134].

Toujours après l'appel du guet, le clerc est reconduit entre deux lanternes[135].

Je demandai si toujours le vénérable chapitre de Notre-Dame déjeunait, une fois l'année, en ordre de procession, devant la grande porte de Saint-Lazare[136]? Toujours! toujours! me répondit-on.

On m'a offert, et toujours les bouquetières offrent des fleurs soit pour donner aux saints, soit pour donner aux dames[137].

Un matin je passais dans la rue Saint-Denis : il y avait foule, je m'approche, je vois de jolies petites religieuses qui sortent du couvent, qui présentent

trois tranches de pain et un verre de vin à un jeune homme, mené entre plusieurs rangs d'archers : Oh ! dis-je alors, ce garçon est bien dégoûté pour qu'il faille lui faire accepter par force une aussi gracieuse invitation. Oh! me répondit-on, c'est le dernier pain qu'il mangera, le dernier vin qu'il boira ; il va être pendu dans quelques instans, et les pieuses Filles-Dieu sont venues, suivant l'usage[138], réconforter son corps et son âme.

Qui fut bien ébahi? ce fut moi.

Je ne fus pas moins ébahi la première fois qu'à l'entrée des ponts je m'arrêtai pour regarder les perceptions.

Un marchand jeune et fort portait la toile qu'il vendait : il ne paya rien.

Un autre marchand ne pouvant la porter, la faisait porter : il paya.

Une Parisienne se présenta avec une pièce de toile ; elle l'avait filée : elle ne paya rien.

Une autre Parisienne n'avait pas filé la sienne : elle paya.

Un Parisien se présenta avec une pièce de drap ; c'était pour son usage : il ne paya rien.

Un autre Parisien le suivit ; il avait aussi une pièce de drap, mais qui n'était pas pour son usage : il paya.

Vinrent des villageois conduisant différens bestiaux ; le percepteur dit : Le cheval paie tant, le bœuf tant, l'agneau tant, et le bouc voilà ce qu'il

paie, ajouta-t-il, en frappant avec une mailloche entre les deux cornes [139] le premier qui passa. Je murmurai tout haut de cette cruauté gratuite : mais, se prirent à me dire les plus jeunes, comme les plus vieux Parisiens, c'est l'usage, toujours ça été l'usage [140].

LA BOUTIQUE DE CALAIS.

Station XLIX.

Oui, certes, je veux envoyer au Pérou, à mon bon parrain qui aime tant la géographie, une collection de cartes françaises : Eh ! pourquoi pas plutôt de cartes hollandaises dont le trait est si net, si vif [1], ou de cartes italiennes dont le trait est si léger, si moëlleux [2]? C'est que pour moi, plus je vois, plus j'examine de cartes, plus je trouve bonnes et belles les cartes françaises.

En arrivant à Calais, où je suis venu directement de Paris, j'avais remarqué dans la longue rue du Port [3] un bel étalage de cartes ; après diné le hasard m'ayant ramené dans cette rue, je suis entré dans la boutique. Oh ! que de cartes ! jamais de ma vie je n'avais vu, revu, manié, remanié, examiné, réexaminé autant de cartes ; jamais je n'avais autant fait d'observations sur leur forme, leur dessin, leur gravure, leur enluminure.

Les cartes des provinces.

D'abord, je remercie les géographes actuels de n'avoir pas innové en tout; de ne pas avoir voulu faire mieux que le mieux possible; d'avoir, ainsi que leurs prédécesseurs, continué à écrire horizontalement les noms [4] comme les lignes des livres; je les remercie aussi d'avoir conservé les signes pittoresques des anciennes cartes, car de même qu'on y voyait figurés à côté des mots : *Columnæ Alexandri, Portæ Sarmatiæ, Aræ Philenorum, Turris Davidis, Regiones ferarum*, deux colonnes, une porte, un autel couronné de flammes, une tour crénelée, des animaux féroces [5], de même, dans les nouvelles cartes, surtout dans celles des provinces, on voit à côté des noms des villes, des châteaux forts, de petites représentations de villes, de châteaux [6]. Je les remercie encore d'écrire les mots forêts, vignes, là où ils ne peuvent semer sur le papier leurs petits arbres, leurs petits ceps de vigne [7]. Toutefois je désirerais qu'on marquât aussi les autres grandes cultures ou par leurs signes pittoresques ou par les noms qui les indiquent. Alors l'image du pays, avec toutes les formes, toutes les couleurs de son territoire, venant facilement se peindre à l'œil, irait facilement se graver dans la mémoire.

Les cartes des royaumes.

Si l'on compare les cartes de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre, faites, il y a cinquante, quatre-vingts, cent ans, avec celles d'aujourd'hui, l'on trouvera qu'elles n'ont pas très-sensiblement changé dans les configurations de leur pourtour et de leur intérieur [8]; mais il n'en est pas de même des cartes des autres royaumes de l'Europe; à peine elles sont reconnaissables [9].

La carte de la France, par le célèbre mathématicien Oroncefine [10], est encore estimée. On lui reproche quelques fautes; mais dans quelles cartes n'y en a-t-il pas? Il faut d'ailleurs tenir compte de ce qu'elle a été gravée à Venise en 1563 [11]; alors on n'avait pas comme aujourd'hui, à Paris et dans les provinces, des graveurs et d'excellents graveurs de cartes [12].

Avec quel plaisir n'ai-je pas vu la carte de notre noble Espagne, divisée en ses anciens royaumes, aujourd'hui ses provinces dont chacune porte au milieu, autant vaut dire sur le front, ses armoiries [13].

Les cartes de l'Europe.

Voilà, je crois, à jamais fixée, la figure de trois côtés de l'Europe; on a de nos jours navigué dans

les différentes mers qui les baignent, jusqu'à celles du Groenland[14] et d'Archangel[15].

Du côté des terres, la figure en est de même à jamais fixée, du moins le long de la mer Caspienne et du Tanaïs qui la séparent de l'Asie[16].

En voyant, entre ce dernier fleuve et celui du Volga, la grande muraille élevée par les Russes pour arrêter les incursions des Tartares[17], je me rappelle toutes les autres semblables murailles, élevées successivement par les nations civilisées[18]. Au temps actuel ces mêmes limites sont seulement et bien plus sûrement défendues par la poudre à canon et l'étui de mathématiques.

Les cartes de l'Asie.

Du côté de l'orient, du côté du midi, la figure de l'Asie, dans les diverses cartes, ne varie guère; mais elle varie beaucoup du côté de l'occident, et plus encore du côté du nord, ce qui prouve que des quatre côtés de cette partie de la terre deux sont connus et deux ne le sont pas.

Mes yeux ont été réjouis de voir les clochers et les croix des colonies portugaises, aujourd'hui espagnoles, dans les lointains pays de la canelle[19].

Quel plaisir aussi de voir sous les palmiers qui enjolivent ordinairement les coins des cartes de l'Asie, des familles noires, noirâtres, rouges, jaunes, blanches[20], charmante échelle de climats, char-

mante échelle des diverses couleurs, que sous les divers feux du soleil sont venus prendre irrésistiblement les descendants de notre premier père !

Les cartes de l'Afrique.

Toujours l'Afrique est plus uniformément figurée qu'aucune autre des quatre parties du monde ; elle forme une presqu'île dont toutes les côtes sont connues depuis la fin du dernier siècle [21]. Quant à l'intérieur, les anciens géographes ne le connaissaient guère [22], et les géographes modernes le connaissent encore moins [23].

Les cartes de l'Amérique.

Il est étonnant que le nouveau monde ait été découvert si tard, qu'il l'ait été par des Espagnols conduits par un Italien, que cet Italien ne lui ait pas donné son nom, que ce soit un autre Italien, venu après lui, qui lui ait donné, non pas son nom, mais son prénom, non pas même son prénom, car celui de Vespuce n'était pas Améric, mais Alméric [24].

Lorsqu'à l'époque de cette mémorable découverte les deux moitiés de la terre firent connaissance, un si grand événement fixa moins l'attention des gouvernemens que celle des savans et des géographes.

Mais enfin les nations s'éveillèrent.

Les Espagnols allèrent conquérir les plus belles parties de ce nouveau pays [25]; j'ai remarqué avec plaisir que les cartes sont empreintes de leur gloire. J'y ai lu : *Terra capta anno* 1521. *Terra capta anno* 1533 [26].

Les Portugais voulurent en avoir aussi une lisière [27].

Les Anglais n'ont guère voulu que se montrer sur les mers et sur les côtes du nouvel hémisphère [28].

Les autres peuples sont demeurés simples spectateurs [29].

J'en excepte les Français : la vanité nationale ne leur a pas permis de se contenter d'un pareil rôle ; toutefois leurs capitaines Venuzzano [30], Cartier [31], Champlin [32], Ribou [33], Villegagnon [34], Laroque [35] et plusieurs autres n'ont fait que partir pour l'Amérique, y débarquer, y bâtir quelques forts de bois, y jeter une poignée de pauvres diables et repartir [36]; et, toutefois, dans les grandes cartes de leurs terres neuves [37], de leur Canada [38], de leurs Florides [39], on voit des rivières françaises, des noms de Seine, de Loire, de Garonne, des villes nommées Charles-Ville, Henri-Ville [40]. Ah ! c'est que leurs géographes ont mieux fait ou plus fait que leurs capitaines.

Les cartes des terres polaires.

En même temps qu'au septentrion du globe la

géographie agrandit l'Amérique vers l'Europe et vers l'Asie[41], elle ne cesse de diminuer, au midi, les terres polaires. Autrefois ces terres formaient un troisième grand monde, et venaient jusqu'au détroit de Magellan[42]; aujourd'hui, à mesure que la navigation fait de nouveaux progrès, elles reculent[43], elles s'évanouissent.

Les cartes des hémisphères.

Ancienne comme la géographie[44], la coupe de la sphère par le méridien de l'île de Fer n'a pas arrêté mon attention; mais j'en ai longtemps regardé une autre qui m'a présenté la sphère coupée par l'équateur; et comme l'œil répugne à ce que les deux planihémisphères puissent s'adapter à la convexité des deux hémisphères, cette carte offre alternativement des fuseaux représentant la surface de la terre, et des fuseaux ombrés représentant le le vide[45].

J'aurais encore bien à dire sur la division du degré en vingt-cinq lieues, sur la division du méridien, de l'équateur en trois cent soixante degrés[46]; mais les vingt-quatre heures de minuit sonnent à la vieille horloge[47] de l'église voisine, et je sens que c'est assez pour ce soir ou pour ce matin.

L'ÉCRIVAIN DE CALAIS.

Station XLIV.

J'ai retourné chez le marchand dès qu'il a fait jour, car, en me couchant, je pensai que l'envoi à mon parrain serait incomplet, si, à la collection des cartes géographiques, je ne joignais la collection de cartes hydrographiques.

D'abord, j'ai été assez mécontent des premières que j'ai vues : la mer y était représentée en bouillons noirs, si noirs que les terres en paraissaient blanches, couvertes de neiges[1].

La carte de l'Océan mesuré géométriquement et trigonométriquement, jusqu'aux rivages par les angles et les triangles rayonnant d'une boussole placée au centre[2], m'a paru d'un meilleur effet et d'un dessin plus savant.

Bientôt une autre carte a excité toute mon admiration ; c'était celle des côtes de la France.

On y voyait les îles, les îlots, les rochers, les rescifs, les écueils, les bancs de sable[3].

On y voyait les marais salans, les salines, les hautes, les basses prairies, les fermes littorales[4].

Les ports.

On y voyait les ports avec leurs môles, leurs je-

tées, avec leurs rades, leurs hâvres, leurs bassins, avec leurs fortifications, leurs défenses, leurs chaînes, avec leurs arsenaux, avec leurs chantiers, avec leurs voileries, avec leurs corderies, avec leurs hôpitaux, leurs lazarets[5].

Voilà, ai-je dit, sans détourner les yeux de cette belle carte, le port marchand du Hâvre que François Ier a fait bâtir[6], comme si la France manquait de ports marchands, comme si elle ne manquait pas de ports militaires; quand elle aura terminé les travaux entrepris à Toulon[7], elle en aura un sur la Méditerranée, et ce sera assez; mais il lui en faut sur l'Océan trois : un sur la Manche, elle ne l'a pas; un sur le golfe de Gascogne, elle ne l'a pas; un entre ces deux, elle l'a, c'est Brest. Toutefois, attendez quelques années, le cours des choses la forcera à mettre à la construction des ports qu'il lui faut l'argent qu'elle met en Normandie[8], en Bretagne[9], en Languedoc[10], et en d'autres provinces, à construire, à réparer les ports qu'il ne lui faut pas, ou qu'il lui faut beaucoup moins.

Les vaisseaux.

En effet, ai-je ajouté, il nous faut, à toutes les nations, des ports militaires aussi bien que des ports marchands. Il nous les faut depuis que les vaisseaux qui autrefois ne se combattaient que par leurs ponts, leurs tillacs[11], se combattent par la hauteur,

la largeur de leurs côtés ; ils nous les faut depuis qu'ils sont devenus de grandes forteresses flottantes, percées de deux, trois rangs de fenêtres, de porteaux, ou portes, ou comportes[12], ou sabords[13], si vous voulez, de deux, trois étages de batteries[14]; enfin, il nous les faut, depuis le siècle dernier, que nous avons et des vaisseaux marchands et des vaisseaux de guerre[15].

Je parlais ou j'entendais parler au marchand ; mais la voix d'un acheteur qui était à quelques pas, comme moi occupé aussi à regarder une carte, qui n'a pas non plus que moi changé de position, m'a répondu : Et la grande Françoise, si haute qu'un homme placé sur la hune du grand mât ne paraissait qu'un enfant, si grande qu'il y avait une chapelle, un moulin à vent, un jeu de paume[16]; et le Caraçon, percé de plusieurs rangs de batteries[17]; et tous ces magnifiques vaisseaux construits du temps de François Ier, et ces autres aussi grands ou plus grands vaisseaux construits du temps de Henri II, la Réale, la Marquise, la Générale[18], sont sortis, ce me semble, des ports qu'il vous plaît d'appeler marchands, et, qui pis est, petits. N'importe, ai-je réparti, le visage toujours tourné vers ma carte, l'invention des sabords a grandi et tous les jours grandit la marine. Au temps où nous sommes venus, au lieu des deux cents vaisseaux de François Ier[19], il faudra aux rois ses successeurs trente, quarante Caraçons[20] ou Grandes

Françoises qui ne pourront jeter l'ancre que dans le port de Brest ou dans celui de Toulon.

La marine marchande.

Mon interlocuteur et moi nous sommes en même temps détachés chacun de notre carte; nous nous sommes tournés l'un vers l'autre; j'ai été vers lui à l'instant qu'il venait vers moi, et il avait la bouche ouverte pour parler, lorsque je lui ai dit: Monsieur, vous êtes marin? Un peu, m'a-t-il répondu; mais, a-t-il ajouté avec un sourire, n'allez cependant pas me croire un petit personnage. Je suis, à ce qu'il me paraît, comme ces officiers qui à l'armée servent en qualité de capitaines de charrois d'artillerie militaire, et dans les villes de l'intérieur en qualité de capitaines d'artillerie bourgeoise[21]; moi, de même, en temps de guerre je sers en qualité d'écrivain sur les vaisseaux du roi[22], et en temps de paix en qualité de capitaine sur les vaisseaux marchands. — Vous devez avoir été dans toutes les parties du monde, car la marine marchande va partout? — Notre marine marchande va aujourd'hui dans les Échelles du levant, à cause de cette belle amitié dont se prirent, l'un pour l'autre, François Ier et le Grand-Turc[23], amitié qui dure entre leurs successeurs[24]; elle va dans le nord de l'Europe porter à ces régions nos denrées méridionales. Elle ne va guère dans les Indes. Elle va, elle irait plus fréquemment en

Afrique, si, au lieu de faire le commerce sur des plages, elle pouvait le faire dans des ports[25]; elle va, elle irait plus fréquemment en Amérique, si nos établissemens du Canada étaient meilleurs, si le trajet était moins hasardeux, si le taux des assurances n'en était à trente pour cent[26]. Aussi les faillites dans le commerce maritime ne sont pas rares; et il m'arrive de voir de beaux navires où j'ai commandé, de beaux navires doublés de feuilles de plomb ou de fer-blanc[27] mises entre deux planches, enduites en dehors d'un goudron mélangé de poil de vache pour les garantir des insectes des mers lointaines[28], criés aux enchères et vendus à très bas prix.

La marine militaire.

Monsieur, a-t-il continué, je viens de vous l'apprendre : j'appartiens à l'une et à l'autre marine, et je ne m'honore pas plus de l'une que de l'autre; en effet, je me suis bien dit une fois pour toutes que si la marine militaire est plus noble, la marine marchande est plus riche; que si la marine marchande est plus riche, la marine militaire est plus forte; qu'elle est entretenue pour la défense et la sûreté de la marine marchande sa mère; car l'une est fille de l'autre, et leur existence est tellement liée que lorsque l'une a péri, l'autre languit.

Notre marine marchande languit depuis qu'en

1579, aux îles Açores, les restes de notre marine militaire furent exterminés par la flotte espagnole[29].

Nous avions mieux fait aux combats de l'île de Witch[30],

Et encore mieux aux combats devant Marseille[31].

A mesure que nous rétrogradons vers François Ier, notre marine se renforce.

La raison en est facile à voir : les autres peuples ont à tous égards avancé, et nous, dans la partie la plus importante, l'organisation du commandement, nous nous sommes sottement arrêtés ; ce sont toujours, comme au temps passé, les officiers de terre qui occupent les plus hauts grades[32]; et, chose plaisante, dans les quittances de leurs appointemens d'officiers de mer, ils commencent par leurs qualités d'officiers de terre[33].

Les corsaires.

Il y avait près de nous un petit banc vide, l'écrivain et moi nous y sommes assis ; je lui ai ensuite fait quelques observations auxquelles il a répondu; après quoi il a continué : Monsieur, au moment où je vous parle, nous avons peu, nous n'avons pas de vaisseaux de guerre[34] : les plus petits pirates viennent impunément dépouiller notre commerce sur les rivages de notre plus grande province[35] ; et certes, vous en conviendrez, la France ne peut plus long-temps demeurer sans son armée de mer, sans

son bras gauche, sans son bras droit, comme il vous plaira. Bien des gens ont cherché et trouvé des moyens de rétablir notre marine ; j'en ai aussi cherchés et trouvés. Vous me permettrez de vous les faire connaître.

D'abord je tiendrais sévèrement la main à l'exécution des ordonnances : tous les vaisseaux marchands seraient armés de quatre petits canons de fonte verte, si leur capacité était au-dessous de quarante tonneaux, et de deux cardinales ou pièces de gros calibre, si leur capacité était de plus de cent tonneaux [36]. Aussitôt plusieurs de ces vaisseaux deviennent cursoires [37], corsaires ; aussitôt j'encourage la course; je prête de l'artillerie aux capitaines; je leur accorde des primes, des récompenses ; je leur donne même des grades dans la marine militaire dont ils ne peuvent manquer d'être bientôt le cœur. Car enfin, qui plus souvent que moi a vu un grand vaisseau que hérissent les rangs de son artillerie, abordé sous une voûte de fumée, de flamme et de feux d'artifices [38], par un petit vaisseau corsaire, étincelant de piques, de faux, de haches [39], et en quelques momens capturé, amené triomphalement à la remorque, comme une monstrueuse baleine à la suite du hardi et intelligent batelet qui l'a percée, qui a fait couler tout son sang.

Les deux départemens.

Tandis que mes vaisseaux aventuriers, mes corsaires, vont, par leur nouvelle apparition, annoncer au loin dans les mers que notre marine n'est pas aussi morte qu'on le croyait, j'en réorganise l'administration, je commence par le département de l'Océan, où, dans la proportion des troupes pesamment armées aux troupes légères, j'ai des vaisseaux de haut bord et des remberges, ou frégates longues à rames et à voiles [40]. J'ai au département de la Méditerranée, dans la proportion inverse, des galères et des vaisseaux de haut bord. Mes vaisseaux, c'est inutile à dire, sont tous de couleur brune [41], et mes remberges et mes galères toutes de couleur rouge [42]; car pour les évolutions, les combats, il est bon qu'ainsi que les troupes de terre, les vaisseaux aient leur uniforme.

Ayant à disposer des cinq cent mille livres mises annuellement [43] entre les mains des deux trésoriers de la marine [44], j'en donne trois cent mille au département de l'Océan, et deux cent mille à celui de la Méditerranée, car enfin les vaisseaux de haut-bord sont autrement dispendieux que les galères qui ne reviennent à guère plus de quarante mille livres [45].

Je laisse l'amiral qui toujours a d'autres appointemens [46] à ses anciens appointemens : mais j'élève

ceux des *pensionnaires du roy en l'estat de sa marine*, au-dessus de cent livres[47].

Je paie bien et mieux les bons charpentiers ; je les paie à sept sous par jour[48], et, à ce prix, je les punis corporellement[49] s'ils font de mauvaise besogne, mais soyez sûr qu'alors ils en feront toujours de bonne.

Si pour toutes les dépenses et tous les frais je m'abonne avec les capitaines des vaisseaux comme avec les capitaines des galères[50], je n'en exige pas moins que la solde des marins des deux départemens soit la même ; que le soldat de la marine ait deux, trois sous par jour[51], le matelot autant[52], le canonnier cinq, six sous[53] ; j'exige aussi que le pilote ait neuf, dix sous, et ses conseillers la moitié[54] ; alors nos marins ne vont plus servir sur les galions d'Espagne[55].

Je porte une attention particulière sur les chiourmes. Parmi les rameurs criminels forçats[56] j'introduis des rameurs volontaires[57] pour leur donner le bon exemple : tous sont habillés de leur ancien habit d'herbage ou d'étoffe verte[58].

J'ai de la musique, des fifres, des trompettes, des tambours[59].

Les progrès de l'art.

Deux fois j'avais pris la parole et deux fois je l'avais cédée à l'écrivain ; je la lui ai encore cédée

une troisième fois : Monsieur, a-t-il continué, vous n'êtes par marin, mais vous aimez la marine. Voulez-vous qu'un moment nous célébrions les progrès de ce glorieux art qui tous les jours étend le séjour de l'homme sous des cieux nouveaux. Il y a quelque plaisir à en suivre la filiation : Progrès des mathématiques et progrès de l'astronomie[60] ; progrès de l'astronomie et progrès de la navigation[61] ; progrès de la navigation et progrès de l'hydrographie[62] ; progrès de l'hydrographie et progrès des découvertes des terres ; progrès des découvertes des terres et progrès des colonies, et plus grands, et plus grands progrès de la marine ; en effet, quand les flottes ont fait des voyages de long cours, quand elles ont manœuvré contre les orages et les tempêtes, alors elles manœuvrent bien contre l'ennemi.

Aussi quelle n'est pas la supériorité des marins qui ont commandé sur l'Océan ! quelle différence d'habileté entre les amiraux africains, le célèbre Dragut[63], le plus celèbre Barberousse[64] et l'amiral espagnol don Juan ! savaient-ils comme lui se choisir par de savantes manœuvres le lieu et la place de la victoire[65] ; savaient-ils comme l'amiral génois ou français Doria, par l'imitation du mouvement que trace le serpent sur le sable, naviguer contre le vent[66] ! Les amiraux français n'ont-ils pas aussi la même supériorité ? nous ne sommes pas assez glorieux de notre Prégens : il a fait, le premier,

passer les turbulens flots de l'Océan sous les éperons et les rames des galères[67]; de notre Lafayette : il était victorieux d'une flotte ennemie, eh bien ! il vire subitement de bord pour aller à l'embouchure du Var foudroyer l'armée impériale à son passage, et de sur ses vaisseaux il remporte ainsi une victoire de mer, une victoire de terre, dans le même jour[68]; de notre Annebaud : il se vit près de jeter sur la Manche le même pont qu'y avaient jeté autrefois les Anglais, de s'emparer de Plymouth[69] comme ils s'étaient emparé de Calais[70]. Quels habiles marins que ces amiraux hollandais! à peine suffisent-ils à défendre les côtes de leur pays, et ils vont submerger à l'autre extrémité du monde les vaisseaux de leurs ennemis[71]. Peut-on leur comparer les amiraux de la Méditerranée? Peut-on comparer aussi les amiraux de la Méditerranée aux amiraux anglais, parmi lesquels s'élève si haut ce brave Drak, à qui la tempête a aidé, qui a aidé à la tempête à disperser les plus grands vaisseaux de la plus grande flotte qu'aient jamais portée les mers[72].

Le rang des puissances maritimes.

Enfin, à la quatrième fois où j'ai voulu prendre la parole, l'écrivain s'est tu avec politesse, et j'ai pu lui dire : Monsieur, il paraît que vous accordez à la marine espagnole la supériorité sur la

marine barbaresque, turque, sur la marine vénitienne, génoise, sur la marine anséatique, danoise, suédoise, sur la marine hollandaise, il y a peu d'années espagnole, et peut-être destinée à le redevenir, sur la marine française, puisqu'elle est à renaître; mais il paraît aussi que vous ne lui accordez pas la supériorité sur la marine anglaise? Monsieur, ai-je ajouté, l'Angleterre comme puissance de mer vient de paraître; elle peut bientôt disparaître, tandis que l'Espagne, maîtresse des ports de sa vaste péninsule, de ceux des Pays-Bas, de ceux des Deux-Siciles, maîtresse des Indes et de l'Amérique, pourra toujours, suivant sa volonté, ouvrir ou fermer aux vaisseaux des autres nations les portes de l'Orient et de l'Occident, et par la force nécessaire des choses, n'importent les événemens militaires, son grand et superbe pavillon blanc et rouge [73] ombragera à tout jamais les mers des deux mondes.

LE VIELLEUR D'AMIENS.

Station XLV.

J'AIME beaucoup les habitans de l'Auvergne. J'aime leur taille élevée, leurs vives couleurs, leurs yeux brillans, spirituels; j'aime surtout leur continuelle gaîté.

La population active et industrieuse de l'Auvergne déborde dans toutes les autres provinces. Je me souviens que, lorsque j'arrivai en France, je demandais d'où étaient ces hommes forts qui dans les villes portent des seaux pleins d'eau; on me répondit: de l'Auvergne; et ces jeunes garçons qui montent si hardiment dans les cheminées pour les désengorger de la suie? de l'Auvergne; et tous ces chaudronniers ambulans, tous ces fondeurs ambulans? de l'Auvergne; et ces troupes de scieurs de long qu'on rencontre au bord des forêts? et ces troupes de faucheurs, de moissonneurs qui vont faire les récoltes des riches provinces? de l'Auvergne, de l'Auvergne[1].

Ce n'est pas tout: ces braves Auvergnas se chargent encore des plaisirs de la France; j'ai déjà dit ou je dirai que les meilleurs comédiens sont de leur pays[2]. Il en est sans doute de même des musiciens et des danseurs, si l'on en juge par ce grand nombre d'Auvergnas chantant et dansant sur le pavé de toutes les villes[3].

Ce matin, aux heures où je partais d'Amiens, il faisait un jour des plus froids, il gelait à pierre fendre; une neige fine blanchissait la terre, les arbres, les hommes, les animaux, et était poussée à la figure par un vent glacial. En traversant un village, où tout le monde renfermé dans les maisons ne se montrait que derrière les vitres, j'ai trouvé sur la place un vielleur jouant de sa vielle, devant

quatre petits garçons dansant, sautant, se réjouissant, faisant éclater leur joie par leurs gestes et leurs cris répétés.

J'ai regardé un moment; j'ai continué ma route. A peine suis-je entré dans un endroit creux, dominé à droite et à gauche par un tertre, que j'ai vu mon vielleur, suivi de ses quatre petits garçons, tous vêtus de toile, tous marchant fort vite. J'étais monté sur ma grande mule; la tête du vielleur se trouvait à la hauteur de la mienne : Monsieur, m'a-t-il dit, comme si je l'interrogeais et sur le même ton que s'il m'eût répondu, il n'y a rien à faire dans ce village; les gens y sont aussi pauvres que dans notre Mont-d'Or. Eh! lui ai-je dit, vous êtes donc de l'Auvergne? — Oui, monsieur, j'en suis. — C'est un si beau pays! et cependant vous l'avez quitté! — Oui, par force.

Comment la maison de Guillaume tomba.

Nous étions trois familles dans la même maison : l'un possédait le rez-de-chaussée, l'autre le second étage; je possédais l'étage du milieu[4]. Un matin que nous étions tous aux champs, la maison prit ce temps pour crouler de fond en comble; à notre retour nous ne trouvâmes que des pierres, du bois pourri, et de la poussière.

Je n'avais plus rien. Je ne savais plus où me retirer, où vivre. Je ne voyais pas de remède à mon

malheur. J'allai chez un homme d'expérience, le conseil du village. Nous examinâmes longuement ensemble ma situation et mes ressources: Guillaume, me dit-il, tout bien vu et bien considéré, il me semble que tu ne peux être ni sabotier, ni galochier, ni allumettier, ni fagottier, ni ramasseur de champignons, ni cressonier, ni pêcheur de grenouilles, ni preneur de rats, ni vendeur de chiffons, ni ramasseur de clous, ni graisseur de bottes, ni marchand de peaux de lapin[5]; tu ne peux que jouer, chanter et danser; j'ai une vieille vielle depuis long-temps couverte de poussière; la voilà !

J'allai rejoindre ma femme; elle m'attendait avec impatience: Quelle nuit nous passâmes ! ma femme ne fit que pleurer; moi, je pleurais, je chantais, je dansais, je m'exerçais à jouer de la vieille vielle; il me fallait à l'aube du jour en gagner ma vie.

J'avais deux petits garçons, et deux petites filles déjà assez grandelettes; je troquai avec un de mes parens mes deux petites filles contre ses deux petits garçons dont en compensation je me chargeai. Mon beau-père, tout pauvre qu'il était, consentit à recevoir ma femme avec un petit enfant qu'elle allaitait. Je vendis mon droit de rebâtir entre le rez-de-chaussée et le deuxième étage: j'eus à peine de quoi payer mes dettes: je partis.

Comment Guillaume viella dans l'Auvergne.

Monsieur, bien que vous soyez d'une autre condition que la mienne, vous avez sans doute, ainsi que moi, éprouvé qu'en tout les commencements sont difficiles; toutefois nous réussîmes d'abord assez bien, et ce fut aux boades, aux vinades, aux rassemblemens des charrettes à bœufs, des charrettes chargées de vin[6]; mais ensuite la timidité nous prit devant ces beaux messieurs dont les uns étaient vêtus de jupons[7] ou soubre-vestes à travers lesquels passaient leurs manches à soufflet, étaient chaussés de bottes à découpures, laissant voir avec leurs bas de soie leurs jarretières tressées d'or[8], dont les autres portaient sur leur court manteau de parade leur long manteau de pluie[9], je ne pus jamais chanter, je ne pus que vieller. Je ne pus ni chanter, ni vieller devant ces beaux chanoines auvergnas coiffés d'un grand capuce d'hermine[10] qui tenaient en souriant une petite pièce d'argent pour nous la donner, qui nous faisaient en riant des signes pour nous encourager et peut-être pour nous enseigner.

Sur les places publiques, devant les pauvres gens, nous ne fûmes pas timides; mais ils ne le furent pas non plus devant nous. Ils contrefaisaient mon chant, ma vielle; leurs petits garçons contrefaisaient le chant, la danse de mes petits garçons.

Jamais je n'oserai repasser par Issoire; je ne sais

comment s'appelle la place de cette ville, mais je sais qu'elle est plus longue que large. Encore je la vois; je la verrai toujours, tant on s'y moqua de nous. Ce fut à ce point qu'un ancien soldat que les Pères de la Merci avaient racheté des galères turques[11], dit en nous voyant si bafoués, si honnis, qu'il aimerait mieux ramer que vieller. Que je dise toutefois aussi que le bourreau fut plus humain; car tout content d'avoir ce jour-là gagné ses quarante sous[12] à fouetter un homme coupable d'avoir à une fête coupé un arbre pour en faire un mai[13], il nous donna un hardi[14] que je laissai tomber, mais que mes petits garçons ramassèrent.

Nous nous enfuîmes d'Issoire et ne nous arrêtâmes qu'à Ussel.

En chemin nous vîmes que nous n'étions pas, il s'en fallait bien, les plus malheureux. Nous passâmes près de la prairie d'un château où un chien enragé était entré pour mordre deux demoiselettes et un page. Tous les trois étaient devenus enragés. On voulait, suivant l'usage, leur ouvrir les veines ou les arquebuser[15]. Le page avait demandé à être arquebusé, les demoiselettes à être étouffées entre deux matelas[16]. On leur avait promis de contenter leurs fantaisies, et dans le jour même on devait leur tenir parole. Mes petits garçons voulaient attendre, s'imaginant que dans une aussi grande réunion, il y aurait à vieller; je marchai et je les fis marcher devant moi.

Cependant nous nous exercions: nous ne cessions de nous exercer, nous devînmes moins timides; nous eûmes alors moins de rieurs contre nous. Je dois même ajouter qu'un bon vieillard nous exhorta à persister dans notre joyeux état: Nous sommes encore bien loin, nous dit-il, du malheureux temps de la fin du dix-huitième siècle, où toute la chrétienté sera plus horriblement persécutée que jamais[17]; et nous avons passé le malheureux temps que j'ai vu, le temps de la prison de François Ier, où personne ne put ni chanter, ni se divertir jusqu'à sa délivrance[18]. Un voyageur qui entendait ce bon vieillard ajouta que maintenant les parlemens permettaient de faire des miches à beurre, des gâteaux, des fouasses[19]; que nous en attraperions quelques bons morceaux, ce qui depuis a été vrai et plus d'une fois.

Comment Guillaume viella dans le Limousin.

Monsieur, ne perdez pas de vue que nous jouions, que nous chantions, que nous dansions en particulier, tout le temps que nous n'étions pas à jouer, à danser, à chanter en public; les progrès de mes petits garçons étaient surtout admirables, et un dimanche, devant le peuple, ils surprirent tous les connaisseurs, ils me surprirent moi-même; c'était à voir avec quelle dextérité, dans le branle du balai, ils se faisaient passer de main en main le long

balai de genêt[20], avec quelle précision dans la sabotière ils marquaient la mesure avec leurs sabots[21]. Malheureusement nous étions passés dans le Limousin, où, comme tout le monde sait, les beaux talens ne sont guère accueillis. J'offrais à de presque aussi pauvres diables que moi de leur jouer et de leur danser la Frisque, les Pauvres gend'armes, le Frère Pierre, le Beurre frais, la Mercière, la Tripière[22], pour une jointée de châtaignes, la Rouërgasse, la *Mal Maridado*[23], pour autant.

Et pour une rave :

« *Cothorino! Cothorino!*
» *Pourto de civado aux buaus.*
» *Et de fè o los golinos.*
» *Tu beiras qu'auren force uaus*[24].

Mais ils se retiraient; toutefois il faut dire que leurs raves sont fort grosses, et que les jointées des mains limousines ne sont pas petites. Quel pauvre pays d'ailleurs! Je n'ai jamais vu là, comme ailleurs, de ces coupe-pains, de ces lames de couteau fixées par une extrémité au couvercle d'une caisse ou d'un panier carré[25], où, dans certaines maisons, chaque année, on coupe par morceaux d'une ou deux livres les pains de deux ou trois cents setiers de blé qu'on y a boulangés[26]; et le plus magnifique banquet où j'aie viellé fut celui où l'on servit un petit porc farci de châtaignes[27], rôti à une broche tournée par une roue creuse, en planche, où était renfer-

mé un chien[28]. J'ajoute, quel triste pays! il est tout couvert de châtaigniers; je voulais en sortir par les belles campagnes bleues du Querci, par ses champs de safran[29]; mais sur ce qu'on me dit des merveilles de Limoges, je me décidai à prendre de ce côté.

On me dit que cette ville avait été brûlée par les Anglais, que depuis, l'empereur avait aussi tenté de la faire brûler, ainsi que les plus belles villes de France; on me fit voir les signes des brûleurs : c'étaient de petites branches d'arbres, comme des mesures de cordonnier, hérissées de plusieurs pointes[30] signifiant les lettres ou les mots du secret langage de ces scélérats. On aurait plutôt dû me dire que les maisons de Limoges, en partie bâties de bois[31], n'avaient rien moins qu'un aspect riche : Monsieur, si vous y allez, ne faites pas comme moi; je pris l'hôtel-de-ville pour l'hôpital, et l'hôpital pour le château ou palais[32]. Au demeurant, cette ville n'est pas mauvaise pour la vielle. Il y a de l'argent qui lui vient moins de son hôtel des monnaies[33] que de son commerce.

Comment Guillaume viella dans le Poitou.

Je ne me rappelle pas trop ce qui put m'attirer à Poitiers où je ne comptais point passer.

Poitiers n'est pas bon pour la vielle: beaucoup de maisons, peu d'habitans. Poitiers est si grand qu'on y trouve des fermes où l'on fauche, où l'on mois-

sonne[34]. J'allai inutilement sur leur porte vieller en l'honneur des fermiers, en termes de vielleur, vieller les fermiers ; comme s'il n'y eût eu que des bêtes, personne jamais ne sortit, même ne mit la tête à la fenêtre.

J'essayai de vieller aussi l'épouse du maire, lorsqu'elle allait, suivant la coutume, offrir à la sainte Vierge un riche manteau de femme[35]; mais, bon ! elle ne m'entendit pas non plus que si elle eût été dans les fermes.

Je viellai encore les belles marchandes du palais de Poitiers[36], je n'eus que des révérences; depuis, lorsque je viellai les belles marchandes du palais de Paris, j'eus des révérences et de l'argent.

A Niort, le maire est maire-aumônier[37]. Je le viellai qu'il était en grande pompe au milieu de ses trompettes et de ses gardes[38] ; sa main s'ouvrit ou au son de mon instrument ou à l'aspect de ma misère.

Fontenay, qu'on pourrait appeler la ville aux belles foires[39], est bon, excellent pour la vielle.

Un soufflet donné à une princesse par le seigneur de Parthenay renversa les fortes murailles de la ville, car, pour punir cette insolence, le roi les fit raser[40]. Les habitans, après une pareille leçon, ne peuvent être que polis ; je les viellai avec plaisir et et j'y trouvai mon compte.

Je ne voulus pas aller dans l'Angoumois, quoique ce soit un beau pays, quoiqu'on me dît que

j'y verrais la célèbre couronne de fer qu'avant de le faire mourir on mit à un pauvre malheureux comme moi qui, au lieu de vieller, de danser, de chanter, se fit roi des faux-sauniers soulevés dans une partie de la France[41].

Comment Guillaume viella dans le Berri.

Quand on est forgeron, tisserand, on ne peut pas dire que le Berri est un mauvais pays; on peut le dire quand on vit de la vielle.

Les fermiers royaux fourmillent dans les villes, mettent la main à tout, prennent une partie, ou prennent de l'argent de tout[42]; lorsqu'on les voyait venir, on me disait : Ah ! voici bien une autre chanson, vielleur; bonjour ! bonjour !

Dans les campagnes ils ne fourmillent pas moins.

Et de même que lorsque je viellais dans les villes, on me disait : Allez vieller devant les riches bourgeois de dix sous, devant les riches bourgeois de vingt sous, de même lorsque je viellais dans les campagnes, on me disait : Allez vieller devant les riches bourgeois de l'avoine, devant les riches bourgeois de l'orge; je ne comprenais rien à cela, j'ouvrais de grands yeux. J'appris que dans les villes les bourgeois étaient classés par leurs différentes taxes d'argent, et que dans les campagnes ils l'étaient par leurs différentes taxes de différentes espèces de blés[43].

Je me souviens cependant qu'à certaines heures mes petits garçons prenaient grand plaisir à voir les vignes bordées de feux allumés, et de vignerons se chauffant en faisant cuire leurs alimens ; mais ils furent tout attrapés de ne pas entendre le tintamare dont je leur avais tant parlé : les gens âgés nous dirent que depuis un demi-siècle on ne frappait plus, à l'ouverture ni à la clôture des travaux de chaque jour, les mares l'une contre l'autre[44].

J'avais été, moi, bien plus attrapé, lorsqu'étant venu à Lusignan, moins pour y gagner quelque chose que pour y voir le château de la fée[45], on me dit qu'il n'y en avait plus. Je voulus cependant aller en voir la place, et je vis encore une porte et quelques pans de murailles[46], car jamais on ne fait ni on ne défait complétement.

En passant à Bourges on avertit mes petits garçons de prendre garde le jour aux méchans pauvres de la rue des Miracles[47], et la nuit aux fenêtres qu'ils entendraient ouvrir, car dans cette ville on n'est pas aussi exact qu'ailleurs, l'orsqu'on est près de jeter quelque chose dans la rue, à crier trois fois[48], ou en français, Gare ! ou comme dans le Midi, *Passe rés*[49] ! Nous n'eûmes cependant pas de mésaventure ; au contraire, nous gagnâmes de l'argent.

Nous en gagnâmes à la porte de la fontaine médicinale de Saint-Firmin, où de crainte que la foule

des buveurs épuise les eaux, il y a une garde pour empêcher que personne entre avant son tour[50].

Nous en gagnâmes encore davantage à un bel arbre, autour duquel on vient de tout côté danser pour dire ensuite qu'on a dansé au beau milieu de la France, car cet arbre y est tout exactement, tout justement planté[51].

Alors nous eûmes de quoi faire carreler nos souliers; nous y fîmes mettre un quartier neuf, et à la première ville un autre; vous savez qu'en France les lois ne permettent pas de mettre tout à la fois aux vieux souliers deux quartiers neufs[52].

Comment Guillaume viella dans la Touraine.

J'avais fait une excursion dans l'Orléanais, et plus loin une autre dans le Bourbonnais: j'étais venu dans la Touraine.

Je puis vous dire que dans le Poitou et le Berri, où partout on entend nommer le champ-le-roi[53], le pré-le-roi[54], le bois-le-roi[55], la mare-le-roi[56], où la terre est pour ainsi dire fleurdélisée, le roi y est plus seigneur que roi; mais dans les provinces dont je viens de parler le roi n'y est que roi; les seigneurs y sont seigneurs[57].

Malgré tout ce qu'on put me dire, je voulus aller à Tours. D'abord je m'en repentis; je ne gagnai rien le premier jour; mais le lendemain ayant avisé un maçon appliqué à façonner une grosse pierre

carrée, je voulus un peu le récréer ; je le viellai et je lui dis que je le viellais pour rien : Ce ne sera pas vrai, me répondit-il, si vous m'écoutez ; tel jour, telle heure, tel autre jour, telle autre heure, trouvez-vous devant l'hôtel-de-vl li.

Je n'y manquai pas.

A l'un de ces jours ce fut une assemblée de tous les divers états formant la commune ; je ne sais pas de quoi on y traita, moi je ne vis qu'une file de fournées de pain[58] et de brocs de vin. Les sergens, les clercs de l'hôtel-de-ville, couverts de leurs robes brunes, enrichies de broderie et d'orfèvrerie[59], en distribuèreut à tout le monde, jnsqu'aux vielleurs.

A l'autre ce fut une fête du maire. On posa dans la grande salle ses armoiries sculptées[60] et peintes[61]. Je dansai, je me tournai, je me retournai ; je fus remarqué. On m'envoya une pièce d'argent si belle, si grande, que le plus content de la salle ne fut plus le maire.

Le jeu de mail de cette ville a mille pas de long ; il est le plus beau de la France[62]. On ne peut y jouer en temps de pluie, à peine d'amende[63]. C'était à cause du mail qu'on m'avait conseillé de ne point passer par Tours. Si l'on m'avait dit que ce jeu était le plus grand plaisir des habitans, je l'aurais cru. Si l'on m'avait encore dit que dans pas une de ses sept belles allées d'arbres[64] je n'aurais une seule fois occasion de sortir la vielle de son étui,

j'aurais répondu que cela devait être et véritablement cela fut.

Comment Guillaume viella dans la Bretagne.

J'avais traversé la Touraine, le Maine, l'Anjou, j'avais viellé dans la ville bleue, ou la ville couverte d'ardoise bleue, Tours[65]; dans la ville noire, ou la ville bâtie d'ardoise noire, Angers[66]; dans les sept villes rouges du Maine, ainsi appelées de ce que les murs de ces villes, bâtis de petites assises alternatives de pierres, de briques, sont comme nos jarretières d'Auvergne, bariolées de jaune, et surtout de rouge[67].

J'entrai dans la Bretagne.

Une partie de la ville de Nantes est espagnole, je veux dire peuplée de marchands espagnols[68]. Ces bonnes gens ne se montrèrent pas très curieux de nous voir danser, ni de nous entendre chanter. Il y a tant d'Auvergnas en Espagne[69]!

Nous fîmes mieux nos affaires en avançant dans le plat pays : dès que je commençais à vieller, j'étais sûr d'avoir bientôt un cercle de villageois; mais souvent mal leur en prenait; ils n'entendaient pas crier au feu! ils n'y allaient pas; ils étaient mis à l'amende. On leur criait de la maison voisine où l'on assemblait une charpente : A l'aide! à l'aide! ils n'entendaient pas non plus, ou, pour écouter notre chanson jusqu'à la fin, ils faisaient semblant de ne

pas entendre ; ils étaient encore mis à l'amende[72]. Vous trouvez cela trop sévère, je le trouvai de même, et je manifestai tout haut mon sentiment.

Je le manifestai encore tout haut lorsque je vis traiter et punir comme voleur un homme qui avait laissé aller son troupeau dans les terres des autres[71]. Vielleur, me dit un des patriarches du village, cet homme a vraiment volé notre herbe avec les dents de ses moutons.

Un autre homme avait trouvé un coupon d'étoffe dans un chemin, on me dit que pour ne l'avoir pas déclaré il serait puni[72]; je répondis que ce n'était pas possible puisque ce n'était pas juste : Vielleur, me cria le sergent du juge, si vous n'avez pas autre chose à nous vieller, passez, et au plus vite !

En traversant l'évêché de Léon, je rencontrai un propriétaire qui la veille possédait une grande ferme, mais une ferme congéable dont l'intendant de l'évêque venait de le congédier[73]. Il n'avait plus rien, j'ignorais son malheur, je viellai devant lui ; il me paya en malédictions, il voulait briser ma vieille.

Mais au prochain village, sur mon attestation que je n'y avais trouvé ni pain ni vin, un homme fort bien habillé, qu'avait fait arrêter là un homme qui l'était fort mal, ayant été mis en liberté[74], me paya, sans être viellé, mieux que si je l'avais viellé.

En avançant toujours dans la Bretagne, on me dit qu'aujourd'hui les états se tenaient chaque année[75]; on ne me conseilla pas d'y aller, c'était inutile;

je partis à l'instant, et je ne cessai de marcher que lorsque je fus devant la grande porte du lieu de leur assemblée; je viellai. Ne voilà-t-il pas qu'aussitôt il sort un brave garçon doux, point fier, bien qu'il fût valet de salle : je le vieillai avec plaisir; il s'en aperçut et tout de suite il me prit en amitié : Auvergne, me dit-il, viellez en l'honneur de ceux qui passeront à mesure que je vous les nommerai. Allons vite, me dit-il un moment après, lorsque la porte s'ouvrit :

C'est le commissaire du roi, il le représente; il ne cesse de demander aux états[76]. Demandez-lui vous-même, viellez d'une main et tendez votre bonnet de l'autre.

C'est le procureur-général des états[77];

C'est le conseil ou l'avocat des états[78];

C'est le trésorier des états[79];

C'est le chambellan des états[80];

C'est le porte-manteau royal des états, à qui le manteau royal, après leur tenue, appartient[81]; mais, sauf respect, il n'a guère de peaux de roi, car le roi ne vient guère[82].

C'est le hérault des états; il fait l'appel des dix, quinze députés du clergé; des trente, des soixante, des quatre-vingts députés de la noblesse; des vingt, des trente députés du tiers-état ou des villes[83]; il parle le premier à l'ouverture, ensuite il ne parle plus.

Ce même valet de salle m'avertissait aussi de ce qui était l'objet des délibérations.

En ce moment les états demandent l'exécution du contrat de mariage de Louis XII et de la duchesse Anne[84].

En ce moment les états arrêtent la levée de quinze écus par clocher : ce qui fera plus de deux cent mille livres[85].

En ce moment les états offrent cinq cent mille livres au roi[86].

En ce moment les états stipulent les conditions de leur contrat avec le roi[87].

En ce moment les états demandent que les fils de la maison de Rohan et de celle de Laval soient élevés dans la religion catholique[88].

En ce moment les états ordonnent la saisie des biens des députés absens[89].

Et, ajoutait le valet de salle, comme la même délibération contente les uns, mécontente les autres, jouez de la vielle, me disait-il en me les montrant, devant ceux-là ; ne jouez pas devant ceux-ci, car ce ne seraient pas des doubles-tournois que vous recevriez.

Comment Guillaume viella dans la Normandie.

De la Bretagne qui est une France hors de la France[90], je passai dans la Normandie qui en est une autre[91], mais où le peuple est plus riche, plus

instruit, plus mutin, plus plaideur. Le peuple croit toujours être à l'audience; toujours il parle le langage des avocats : Vielleur ! si j'avais plus d'avoirs, de biens, je serais plus généreux ; vielleur ! je vous donnerais davantage si mon mariage n'avait été encombré, si ma dot n'avait été injustement aliénée ; vielleur ! il me faut des namps[92], des nantissemens, des gages ; vielleur ! payez-moi le prix convenu, ou j'en viendrai au clam, à l'assignation. Clameur de bourse, clameur de haro, charte normande[93] s'entendent continuellement dans la bouche des personnes de tout état, de tout âge, de tout sexe. Il n'y a pas un Normand qui ne veuille ou plaider ou juger ; vous voyez, sur tous les tribunaux des ecclésiastiques siégeant sinon comme juges, du moins comme amateurs constitués[94], aussi attentifs, aussi animés, aussi procureurs que les procureurs.

Je fis le tour de la Normandie. J'allai à Bayeux vieller à la foire des morts[95], ensuite à Rouen vieller à la foire des malades[96].

Un soir devant le feu un vieux homme, lunettes sur le nez, lisait de vieux papiers ; j'étais à l'autre côté de la cheminée, je crus que c'étaient des procès, je n'écoutai guère ; cependant bientôt je reconnus que c'étaient des histoires. Je les aime beaucoup ; oh ! comme j'écoutai celle de Blanchard, maire de Rouen. Après un long siége, soutenu par les habitans, il alla dans le camp ennemi se livrer

lui-même pour le rachat de leur courageuse résistance. Eh bien ! les méchans Anglais le firent cruellement décapiter sur la place[97]. Je pensai toute la nuit que le lendemain je gagnerais de l'argent et de l'argent à aller sur cette place chanter la complainte de Blanchard, nom que j'avais substitué dans une ancienne complainte dont le sujet était à peu près semblable. Personne ne s'arrêta : le nom de Blanchard se trouva inconnu, et je vis que le métier de vielleur était souvent aussi bon que celui de mourir si gratuitement pour la patrie[98].

Jamais je n'ai autant viellé qu'à Rouen ; le jour où le peuple, assemblé sur le parvis de la cathédrale, attendait en silence, comme les paroles d'un oracle, celles qui allaient sortir de la bouche de messire de Villars, gouverneur de la ville, à cheval au milieu de ses gentilshommes et de ses gardes aussi à cheval, il en sortit celle-ci : *Allons, mordieu! la ligue est......* la parole qui suivit commençait par la lettre entre l'e et le g, *vive le roi*[99] ! Au même instant ce cri, *vive le roi !* est répété par trente ou quarante mille hommes là réunis, et bientôt par toute la ville[100].

En même temps l'artillerie, les boîtes éclatent, les cloches sonnent, les tambours, les trompettes, les hautbois, les violons, les vielles remplissent les airs. Quant à moi je viellais, je chantais, je dansais, je sautais, j'étais fou, j'étais comme tout le monde.

Monsieur, la Normandie, dont aujourd'hui les campagnes, entièrement plantées de pommiers[101], sont couvertes tantôt de fleurs, tantôt de fruits, dont les caves des villes et des villages sont remplies de tonneaux d'excellent cidre, tous les jours plus perfectionné, tous les jours meilleur[102], est un pays beau, délicieux, qu'il est bien difficile de quitter.

J'y étais encore retenu par les bruits qu'on faisait courir : on disait que Henri IV était si content d'avoir attiré à Saint-Denis un peuple immense accouru pour entendre la messe qu'il entendait[103], qu'il voulait aussi aller en entendre une dans toutes les grandes villes, à commencer par Rouen la plus voisine. On disait qu'alors la Seine serait de nouveau couverte de bateaux tendus de velours rouge, naviguant parmi d'énormes poissons de carton, animés par des machines intérieures[104].

Comment Guillaume viella dans la Picardie.

J'attendis long-temps, je me lassai d'attendre. Je pris le chemin de la Picardie.

Là je ne tardai pas à poser pour quelque temps la vielle. Je trouvai mieux mon compte à me louer avec mes petits garçons pour crier aux oiseaux qui se jettent sur les semailles[105].

Je trouvai encore mieux mon compte, le printemps, à empêcher des corneilles de nicher, et l'été à dénicher celles que je n'avais pu empêcher de nicher[106].

A la fin, je repris la vielle à l'occasion de la singulière annonce d'un mariage : elle ne se fit pas à l'église, car la forme des bans est partout la même ; partout l'on dit : *Mariage est accordé entre un tel et une telle ; c'est pour la première, la seconde, la troisième publication*[107] ; mais elle se fit dans les champs où les bonnes gens m'employaient comme je viens de le dire. J'étais sur un arbre lorsque, tout à coup, j'entends une troupe de jeunes garçons s'amusant à contrefaire le cri de différens animaux, de différens oiseaux, et entre autres de celui qui est l'ennemi des époux et qui est moins facile à contrefaire avec la vielle qu'avec la voix. Bientôt une noce passe, les cris redoublent ; j'appris que c'était à l'occasion de la jeune fiancée qu'on accusait de ne s'être pas toujours sévèrement conduite[108] ; cela ne m'empêcha pas d'aller chercher ma vielle et de vieller de mon mieux. Je fus si bien payé que j'aurais volontiers soutenu que tous ces dires n'étaient que mensonges et calomnies. On dansa pendant trois jours et trois nuits ; lorsqu'on fut lassé de danser sur le plancher, on dansa sur les tables, sur les bancs, sur les escabelles, les escabeaux[109], et tout finit ensuite par des présens dont fut rempli le grand bassin posé devant les mariés[110]. Pour moi, je n'avais à leur offrir que des vœux : On conserve, leur dis-je, à l'abbaye de Sainte-Mellaine, près Rennes, un beau jambon destiné à ceux qui ont passé la première année sans

se repentir de s'être mariés : il reste encore entier[111], quoiqu'il soit frais et appétissant ; ne cessez de vous aimer ; ayez-en l'entame.

Monsieur, il y a des pauvres dans tous les pays ; mais dans la Picardie ils sont plus âpres, ils ne laissent rien pour la vielle. Suivant certaines personnes, c'est qu'autrefois on leur donnait les amendes contre les protestans[112], et qu'aujourd'hui il n'y en a plus, j'entends qu'il n'y a plus d'amendes.

Dans tous les pays il y a des frères ignorans ; mais dans le Picardie ils sont plus âpres, leur boîte[113] est plus grande, ils font bien plus de tort à la vielle.

Dans ce pays la police est aussi plus âpre, car lorsque vous approchez d'une ville le guet du clocher tinte sur la cloche autant de coups que de personnes vous êtes[114] ; ainsi, lorsque nous approchions, on tintait cinq fois. Bientôt on n'en tinta que quatre, et je vais vous dire comment.

En passant devant une grande église, il nous prit envie d'y entrer, nous y entrâmes. On chantait les vêpres, nous les chantâmes ; mon petit aîné les chanta si bien qu'on me proposa de le garder pour enfant de chœur ; et afin que j'y consentisse plus facilement, on me proposa la place de souffleur d'orgues ; et comme elle ne valait que huit livres[115], on me donna parole que je pourrais bientôt y joindre ou celle d'un des artisans attachés à l'œuvre, ou celle de porte-bannière, ou celle d'allumeur

de chandelles, ou celle de nettoyeur de tombes [116]. J'aimai mieux courir, mon fils aima mieux rester.

Comment Guillaume viella dans la Lorraine.

Je passai dans un grand nombre d'autres villes dont je n'ai rien à dire.

J'arrivai à Metz, où, je vous en avertis d'avance, vous ne pourrez demeurer une seule nuit sans avoir un billet du commis aux registres des étrangers[117], excepté qu'on vous traite différemment que les vielleurs et que les autres.

Dans une ville près de Metz, on me montra un bourgeois que la justice, me dit-on, venait de déclarer riche ; je le vielle ; aussitôt il se retourne : Vielleur, me dit-il, je viens d'être obligé à nourrir des parens qui, par leur conduite, se sont ruinés, et qui maintenant par leur pauvreté[118] vont me ruiner. Vielleur, je n'ai pas envie de danser, j'aurais plutôt envie de me pendre.

Dans un village près de cette ville, je viellai le maire; il me répondit amicalement en passant vite: A demain ! à demain ! aujourd'hui je suis tout occupé à signifier des exploits. Monsieur, en Lorraine les maires d'un grand nombre de villages sont en même temps maires et huissiers [119] ; je vous dirai aussi que les cours de justice n'y portent pas, comme en Picardie, le beau nom de plaids de vérité [120] ; je vous dirai encore que les parties plaidantes sont obligées de fournir aux juges leur pitance en na-

ture[121]. J'ignore si elles sont aussi obligées de leur fournir des gâteaux pétris au beurre, à l'huile, au miel, aux œufs, et surdorés de safran[122]; mais ces gâteaux sont si bons qu'il me paraît bien difficile que la justice s'en passe.

A Vic ils sont encore meilleurs; mais excepté en carême on ne peut en acheter chez les boulangers[123].

Et, excepté qu'on les ait commandés, on ne peut dans aucun temps en acheter chez les pâtissiers[124]. J'exposai que j'étais étranger, que mes enfans en avaient grande envie; je donnai mille excellentes raisons : Vous aurez beau parler, me dit-on, vous ne changerez pas les lois de Vic.

Une autre loi de Vic, c'est qu'après la cloche sonnée on ne peut ni vieller, ni jouer d'aucun instrument[125]. Il va sans dire qu'on ne peut danser. Je ne sais si on peut chanter.

Mon Dieu ! j'avais oublié de vous dire combien les taverniers sont malheureux en Picardie ; on ne leur permet pas même de mêler deux vins différens[126]; c'est ce qu'ils me disaient, lorsque je chantais la chanson des taverniers et de leurs fraudes[127], pour laquelle ils me payaient gaîment plus que les autres auditeurs.

Et toutefois en Lorraine ils sont encore plus malheureux ; ils ne peuvent donner à boire à un bourgeois domicilié que lorsqu'il est en la compagnie d'un bourgeois forain, et lorsqu'en même temps le bourgeois forain paie[128].

Les ivrognee y sont encore plus malheureux ; ils sont condamnés à six livres d'amende s'ils ne portent d'un pas ferme leur vin [129], et la police est toujours là pour voir ceux qui chancellent.

Comment Guillaume viella dans la Bourgogne.

Le bon cidre est sans doute bon; la bonne bière est sans doute bonne; mais le vin est encore meilleur : aussi fut-ce avec un bien grand plaisir qu'après avoir traversé l'Ile de France, la Champagne, j'entrai dans la Bourgogne, province toute vignes, toute vignobles, toute vineuse, où l'on ne parle plus de lois contre les taverniers ni les ivrognes, où l'on ne parle que de bien boire.

J'arrivai à Dijon vers le mois de janvier; toutes les rues retentissaient de la vente aux bancs-à-vin des habitans [130], aux bancs-à-vin des halles, aux grands bancs-à-vin de Saint-Étienne [131]. La ferme du cri des vins est un des revenus de la ville [132]; un autre revenu, c'est la ferme du marché aux gardes des vignes [133]; un autre, la ferme du reliage des futailles [134]; un autre, la ferme du courtage des futailles pleines [135]; un autre, la ferme de leur chargeage [136]; un autre, la ferme des verres loués aux foires, aux élections, aux assemblées [137].

Pensez comme dans ce pays la vielle doit tourner.

A Dijon, les huit plus anciens conseillers au parlement ne sont guère plus révérés que les huit prud'hommes qui fixent le premier jour des vendanges [138].

Si Dijon veut offrir au roi un témoignage de son amour, il lui envoie des tonneaux de vin par centaines[139]; s'il passe un ambassadeur, un illustre personnage, ce sont, à son entrée, de petits complimens et de grands flacons de vin[140]. La ville donne aux arbalêtriers et à leur roi[141], aux arquebusiers et à leur roi[142], à d'autres et à bien d'autres du vin, beaucoup de vin.

Enfin la plus grande abbaye de la Bourgogne, Citeaux, où l'on boit tant, est, dit-on, aujourd'hui résolue à changer avec la plus grande abbaye de la Champagne, Clairvaux, où l'on mange tant, son grand réfectoire de cent trente-cinq pieds de long[143] mesurés par les moines de Clairvaux, contre sa grande tonne contenant huit cents muids[144] mesurés par les moines de Citeaux.

Dans la Bourgogne, les propriétaires donnent volontiers aux passans et surtout aux vielleurs des raisins; mais les lois ne veulent pas qu'on les leur prenne; les propriétaires ont le droit de fustiger avec des verges les jeunes voleurs[145]; et quant aux voleurs plus âgés, on les expose sur la place publique, la tête couronnée de branches de vignes garnies de grappes[146].

Y a-t-il un meilleur, un aussi bon pays que celui-là? Je viellais, je buvais, je ne cessais de vieller, de boire; j'y étais venu en temps de vendanges.

Quelquefois j'entrais dans un vallon de plus en plus animé par les chants auxquels tout à coup

succédait le silence. Les vendangeurs d'un coteau avaient envoyé défier ceux d'un autre sur les meilleures chansons, sur la meilleure manière de chanter, et à l'instant le combat commençait. Les vendangeurs qui avaient défié chantaient les premiers, d'abord à une seule voix, ensuite en chœur; les vendangeurs qui avaient été défiés chantaient de même à leur tour; il n'y avait pas toujours de juges, et la plupart du temps la victoire étant des deux parts contestée, on passait vite aux injures et encore plus vite aux coups [147], on se battait avec les pistoles de Sancerre [148], avec les perdreaux [149], c'est-à-dire avec de petites pierres, avec de gros cailloux, et alors la vielle, venue pour se mêler à la joie générale, fuyait; car la musique a toujours laissé le champ libre aux batailles.

Comment Guillaume viella dans le Lyonnais.

Si jamais l'on me demande quels sont les deux meilleurs amis, ma réponse est toute prête : ce sont deux vielleurs, quand l'un va au septentrion et que l'autre va au midi, ou quand l'un vielle et que l'autre a cessé de vieller. A Lyon, je fis la connaissance d'un vieux vielleur qui avait fait danser les pages de François Ier à son passage dans cette ville, qui depuis long-temps ne viellait plus. Il m'aima comme son fils. Je l'aimai, et je l'écoutai comme mon père.

Auvergne! c'est ainsi que hors de notre province

on nous appelle, les pauvres gens [150] et surtout les vielleurs; j'aurais déjà dû le dire: Mon ami Auvergne! tu saaras, pour ton profit, que Lyon, où tu es arrivé, est tantôt bon, tantôt mauvais pour la vielle; pendant soixante-dix ans, si ce n'est pendant quatre-vingts, je l'ai vu et vérifié.

Je ne parle pas de l'ancien temps, de ce funeste jour où la nouvelle de l'arrivée du pape avait rassemblé le peuple de France, rempli la ville de joie et de vielleurs; où, lorsque le pape passa, la quantité d'hommes qui chargeait les remparts les fit écrouler [151]; où en quelques instans la ville fut remplie de cirs, de deuil, je parle du temps que j'ai vu.

Une année, l'armée victorieuse revient d'Italie, amenant son jeune roi couronné de lauriers [152]; une autre, elle revient sans roi et toute déconfite [153].

Une année, vingt mille hommes de garde bourgeoise, rangés sous leurs trente-six pennons [154], autour des murailles, semblent être la brillante, l'immortelle écharpe de cette ville; une autre, la peste tue ou chasse toute la population [155].

Une année, les indulgences du jubilé appellent les pèlerins, et aussitôt s'élève une seconde ville de feuillée [156], où l'on prie, où l'on boit, où l'on chante, où l'on se confesse; une autre, les impies huguenots surviennent [157], et tous les clochers, toutes les églises se taisent, toutes les lumières sont éteintes.

Une année, les officiers municipaux quittent le méridional titre de consul [158] pour prendre le pom-

peux titre parisien de prévôt des marchands, d'échevins[159]; une autre, la garde, ou du moins les clefs de la ville tombent entre les mains d'un valet de chambre que le roi déclare capitaine des portes de Lyon[160].

Une année, la face de la campagne est toute riante; une autre année, la ville regorge de blés; une autre année, les chenilles noircissent les arbres[161]; une autre, la récolte entière périt, et dans la rage de la faim le peuple se jette sur les prés et en dévore l'herbe[162].

Enfin, une année, elle fait construire la plus belle boucherie qu'on ait vue[163]; une autre année, elle y joint à grands frais un vaste abattoir[164]; une autre année, elle élève ce magnifiqne couvent qui ouvre au saint ordre des capucins les portes de la France[165] une autre, la ville se trouve épuisée par de grands emprunts du roi; une autre, par de plus grands emprunts; une autre, par de plus grands encore[166].

Ainsi, mon ami, ne viens pas ici, à l'avenir, sans demander quel temps il fait pour la vielle.

Après m'avoir encore continué ses leçons, le vieux vielleur me dit dans quel ordre il fallait, en faisant mon tour de France, vieller les différens états. A Paris, à Toulouse, il fallait vieller la magistrature, le commerce, les fabriques; à Bordeaux, à Marseille, le commerce, les fabriques, la magistrature; mais à Limoges, mais surtout à Lyon, avant le commerce, avant la magistrature, avant

tout il fallait vieller les fabriques [167]. Et, ajouta-t-il, tu verras, à la Saint-Thomas, aux élections, les terriers ou chefs du peuple commencer par recueillir les voix des fabricans [168].

Comment Guillaume viella dans la Provence.

Mon intention était de parcourir rapidement le Dauphiné, et plus rapidement la Provence. J'en parlai au vieux vielleur, il s'y opposa : Quoiqu'il y ait, me dit-il, beaucoup de vielleurs de Barcelonnette [169], vos chansons *Digas me Jeannette* [170], vos finales *gaï ! gaï ! gaï ! larirette* [171] ! vos vives bourrées donnent à la vielle d'Auvergne un caractère différent de celui de la vielle de Provence. Je suivis ses conseils : je m'arrêtai notamment à Marseille.

Les terres des environs, nouvellement défoncées, brisées, rebrisées [172], me parurent comme nouvellement débarquées, comme ajoutées aux anciennes. Elles étaient chargées de fruits, surtout de gros muscats de toutes les couleurs. Nous dansâmes autour des vignes, autour des vergers, autour des claies de roseaux, où séchaient aux rayons du soleil de belles figues [173] jaunes, violettes, autour des riches plantations des cannes à sucre [174] ; on nous fit goûter un peu de tout.

J'allai au port, où tous les jours arrivent cinq cents bateaux pêcheurs [175] ; j'allai à la halle au poisson, à la pesquerie [176] ; là et là, rien. J'allai à la porte de l'église majour [177], de la grande église ; là

pas plus qu'à la porte d'une église ordinaire. J'allai ane accoules, ou deux églises [178] ; là encore pas plus qu'à la porte d'une simple église. Toutefois, à la sortie de la messe matinale qu'on dit au grand marché [179] comme dans les autres grands marchés des villes [180], la cueillette des deniers et des tournois valut mieux ; mais ce ne fut qu'aux douze ou quinze cents jolies petites maisons de campagne ou bastides bâties autour de Marseille [181] que ma bourse put bien se remplir.

Je suis trop content des Marseillais pour ne pas les défendre contre ceux qui se plaisent à en dire du mal.

On leur reproche de fouler aux pieds sur la place publique les raisins étrangers apportés dans leur ville [182]; je réponds d'abord qu'ils sont maîtres chez eux ; je réponds ensuite que Marseille est comme une grande boutique de toute sorte de marchandises, de denrées ; qu'en pareil cas un marchand serait bien fou d'y en laisser vendre d'autres que les siennes.

On leur reproche de répandre le vin étranger qu'on y porte ; d'en brûler les futailles, et quelquefois même la galère ou le vaisseau sur lequel il a été embarqué [183] ; même réponse.

On leur fait un reproche plus grave, celui de permettre que dans leur chrétienne enceinte une synagogue s'élève aussi haute que les églises. Je réponds encore que la synagogue y est toujours restée

vassale ; car enfin qui va à la cathédrale, qui a des yeux, peut voir que chaque dimanche la synagogue est obligée d'y envoyer au sermon un juif, obligé à l'écouter d'un bout à l'autre, assis sur uue escabelle à côté du sacristain [184].

A Aix, où je viellai beaucoup aussi, je ne fus guère payé qu'en vieux bonnets ; c'est que les juges inférieurs, lorsqu'ils sont reçus au parlement, donnent des bonnets aux conseillers [185] qui en coiffent toute leur maison.

Comment Guillaume viella dans le Languedoc.

Je sortis de la Provence par Avignon; j'entrai dans le Languedoc par Nîmes ; je ne fus pas peu surpris de voir que le fameux chevrier de Nîmes [186] y est bien moins fameux qu'ailleurs.

Je passai à Montpellier, ville de malades, de médecins, et ville aussi de vert-de-gris ; une vieille râcleuse [187] qui en avait tant râclé que ses cheveux blancs étaient devenus verts [188], me proposa d'y être râcleur. Je lui répondis, comme à un apothicaire de Poitiers qui me proposait d'être preneur de vipères dont on fait un grand commerce dans le pays [189], je lui jouai de la vielle. Je continuai à en jouer, je crois, jusqu'à Toulouse.

En y arrivant j'allai vieller à la promenade du beau monde, au pré de Sept-Deniers [190], où je gagnai beaucoup d'argent. Les Toulousains aiment beaucoup à danser.

Ils aiment aussi beaucoup à rire. Un jour, à la halle des fripiers, nommée l'encan[191], parce qu'on y vend les habits à l'enchère, on y disputait assez vivement un chapeau de feutre à lames de fer[192]; je me dressai sur mes pieds en disant : Et moi j'y mets un air de vielle; on rit, on me le laissa.

Ils sont aussi fort curieux : un autre jour la grande place était couverte de monde; je viellais, je gagnais à pleines mains; quelqu'un dit qu'on venait de mettre un blasphémateur en cage, qu'on allait le plonger daus la rivière[193] : la moitié de la foule y courut; quelqu'autre ajouta que c'était une blasphématrice : il ne resta plus personne.

Sans doute le mail, la paume, sont les ennemis de la vielle; mais les cloches le sont bien davantage. A Avignon, où elles sont en si grand nombre[194], elles n'ont que du caquet; mais à Toulouse, c'est souvent au moment que vous viellez, que vous chantez, que vous vous plaisez, qu'on se plaît le plus à vous entendre, que le grand Cardaillac[195] vient à sonner; il faut alors finir. Il en est de même à Rouen, où il y a le grand George-d'Amboise[196]; de même à Rodès, où il y a le grand Caumont[197]; mais là on le ménage, on l'épargne[198], et il n'interrompt que rarement les vielleurs. Quant à la fameuse grande cloche de Mende[199], elle les interrompt encore moins : les huguenots l'ont fondue, et le gros battant gît derrière la porte[200], où depuis vingt ans il ne dit mot.

Vielleur, ne cessait-on de me répéter avant que je

quitasse Toulouse, venez en Béarn; je refusai, mais ce n'est pas que je craignisse de ne pas entendre le patois, car des Pyrénées à la Loire tous les patois, ou provençaux, ou gascons, ou dauphinois, ou autres, sont, à quelques terminaisons près, les mêmes[201]. Vielleur, me disait-on encore, venez avec moi à Lectoure.—Je m'en garderai bien; les habitans font gloire de n'exercer aucun art mécanique[202]; ils sont glorieux et pauvres. —Vielleur, venez avec moi à Blaye.—Je m'en garderai bien; on ne peut y lever les yeux; on ne peut y regarder les murs de la ville[203]. On me disait encore: Vielleur, venez avec moi à Bordeaux. Je refusai de même, bien qu'il y eût de bon vin, de bon cidre, de bon pommé, ou, pour parler comme dans le pays, de bonne pommade[204], bien qu'il y eût de bons marchands, de bons bourgeois, à la tête desquels la loi met, n'importe qu'ils soient vielleurs, ramoneurs ou pire, les possesseurs de la maison du Puy-Paulin[205].

Comment Guillaume doit faire encore trois ou trente fois le tour de France.

Je refusai bien d'autres propositions: j'avais indispensablement besoin d'aller en Auvergne y chercher une nouvelle recrue de petits garçons; les trois autres m'avaient aussi quitté: l'un, adroit et grand parleur, avait suivi ces arracheurs de dents qu'à leur fraise jaune on distingue dans les foires[206]; l'autre, leste et fort, avait suivi un de ces écuyers faisant

danser les chevaux au son de la musiqne[207]; l'autre spirituel et industrieux, avait suivi uu barbier, sonnant en été de la trompe dans les villages pour avertir ceux qui voulaient se faire raser[208], et en hiver faisant avec du drap des crêtes bleues, vertes, rouges, aux petits moineaux[209]. J'avais d'ailleurs la bourse pleine et lourde, et je voulais la déposer entre les mains de mon beau-père.

A mon arrivée au village je trouvai la maison encore toute tombée. Ainsi que je vous l'ai dit, elle appartenait, de la terre au ciel, à trois différens propriétaires. Chacun me vendit ses droits, que je payai sans demander terme. Ensuite, après avoir compté avec mon beau-père l'argent qui me restait, nous calculâmes qne pour relever tous les étages, pour acheter le grand champ de derrière, le grand pré de devant, pour avoir toujours la tourte[210], le pain de seigle sur la table, enfin pour pouvoir ne jouer de la vielle qu'auprès de mon feu et à mon plaisir, il me fallait faire encore le tour de France trois fois si nous avions la paix, trente si nous avions la guerre.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

